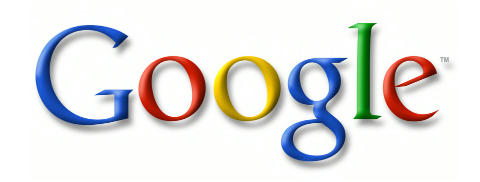



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06935143 9



HISTOIRE

DE LA VILLE

DE TOULOUSE.

HISTOIRE

DE LA VILLE

DE TOULOUSE,

DEPUIS

LA CONQUÊTE DES ROMAINS

JUSQU'A NOS JOURS;

PAR

J.-B.-A. D'ALDÉGUIER.

TOME PREMIER.

TOULOUSE,

J.-B. PAYA, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

PLACE ROUAIX, N.° 13.

M DCCC XXXIII.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

CONSIDÉRATIONS

SUR L'HISTOIRE EN GÉNÉRAL, ET PARTICULIÈREMENT SUR L'HISTOIRE DE TOULOUSE.

POUR que l'histoire fût, comme on le prétend, la leçon donnée par le passé au présent, il faudrait que, non seulement, des hommes indépendans, sages et consciencieux, l'écrivissent; mais qu'ils connussent des sources certaines où ils pourraient puiser avec confiance, pour faire connaître la vérité. Nous nous trompons involontairement nous-mêmes, entraînés par nos préjugés, et nous cherchons à faire partager aux autres nos erreurs, au sujet d'événemens qui se passent sous nos yeux. Que sera-ce, lorsque nous entreprendrons de raconter ceux qui sont éloignés de nous de plusieurs siècles? L'esprit de secte, une foule d'idées faites, qui existent en nous sans que nous nous en doutions, sont autant de prismes qui nous font voir les objets avec les teintes dont ils les colorent. Nous avons beau nous défendre contre ces illusions, nous avons beau faire tous nos efforts pour les éloigner de nos yeux, elles s'y replaçent toujours malgré nous. La philosophie pourrait être d'un grand secours dans cette lutte, qui a lieu dans nous-mêmes, entre des idées faites, in-

times, enracinées, et notre raison; mais la philosophie elle-même a ses préjugés; elle a une inflexibilité qui n'est pas naturelle : elle nous force à marcher dans la ligne que son despotisme trace, sans avoir égard aux circonstances, aux positions sociales, aux affections de cœur et aux organisations; elle prétend tout faire passer sous son niveau, comme si nous étions faits sur le même moule. La nature répugne à ces théories absolutives qui sont incompatibles avec les divers entendemens qu'elle a créés, et qu'elle semble se plaire à varier à l'infini.

Mais ce qui lutte en nous avec le plus de force contre la vérité, c'est l'intérêt personnel; il est d'une partialité absolue pour tout ce qui le touche. Nous ne voyons et ne comprenons parfaitement rien que par lui; il est notre guide, notre boussole, notre mesure : et l'intérêt personnel ne se borne pas à notre position physique, il s'étend à nos goûts moraux, dont il fait nos plus chères propriétés, bien préférables à celles qui s'utilisent pour nos besoins matériels. Chacun a ses goûts, ses affections auxquels il rapporte tout. Certains goûts peuvent se former par l'habitude; mais ceux-là ne sont jamais aussi puissans, et ne nous entraînent jamais avec autant de force que ceux qui existent naturellement en nous, et qui sont d'accord avec l'ensemble de notre organisation.

Un écrivain donc qui ouvre ses tablettes pour y buriner l'histoire, devrait, avant d'essayer son style, faire abnégation absolue de tous ses goûts particuliers, de toutes ses affections et de toutes ses prédilections; de toutes ses répugnances et de toutes ses haines, pour ne voir que le fait sur lequel il se propose d'écrire, afin de le présenter avec toute l'impartialité possible et avec le désin-

téressement le plus absolu. Mais, existe-t-il des hommes qui puissent faire une telle abnégation de tout ce qui les touche individuellement ? Non ; s'il en est qui le disent, ils se trompent eux-mêmes ou ils cherchent à tromper les autres. L'homme, sans le *moi*, est un être de raison ; il faut donc renoncer à une préparation parfaite, lorsqu'on entreprend de remplir le haut ministère d'historien ; mais on peut, avec une volonté ferme, se désintéresser jusqu'à un certain point, et autant qu'il est possible à l'homme de l'être.

On ne peut se placer dans cet état nécessaire d'impartialité et de désintéressement personnel, quand on écrit pour plaire à un homme puissant, ou pour obéir à une administration ; bien moins encore lorsque c'est le besoin qui met la plume à la main ; car, alors, on cherche à obtenir les suffrages d'une classe particulière de lecteurs ; et c'est dans cette classe que l'on trouve des opinions fixes qui ne veulent subir aucune modification. Cette classe veut que l'histoire appuie ses goûts, ses préjugés, ses ambitions, ses préventions, ses haines. C'est aussi parmi les individus qui la composent que se trouvent les amours-propres les plus susceptibles, les plus aisés à alarmer, l'orgueil le plus facile à blesser.

Un écrivain, asservi par son intérêt, s'il se croit appelé à réussir dans la carrière littéraire, doit composer des romans pour amuser ses *mécènes* ; mais l'honneur ni la délicatesse ne peuvent lui permettre de faire de l'histoire pour leur bon plaisir, pour les encourager à persévérer dans le mal, pour flatter leurs prétentions ridicules, exagérées, ou pour les entretenir dans leurs dangereux préjugés.

Quelle est donc la marche que doit suivre l'homme-de-

lettres consciencieux et indépendant, pour réussir dans une entreprise historique? La réponse à cette question est facile, et l'on ne doit pas se mêler d'écrire l'histoire, lorsqu'on est embarrassé de la faire...... Il doit dire la vérité, sans s'embarrasser qu'elle plaise, ou non, à ses lecteurs; et, aux formes de son récit et de son style près, il doit écrire comme s'il se rendait compte à lui-même de ses recherches et de ses lectures, et que son travail ne dût jamais voir le jour. En faisant ainsi, il n'aura pas le suffrage de ceux dont je viens de parler; mais il aura celui, bien plus flatteur, des gens de bien, des gens sages et éclairés; et la postérité, sur laquelle il doit fixer les yeux, rendra justice à son mérite. De tels suffrages, quoique paisibles ou tardifs, valent mieux que les applaudissemens bruyans de ceux dont il flatterait les passions en dénaturant la vérité.

L'art d'écrire l'histoire, ou plutôt l'art de la deviner, au moyen des pierres taillées, ayant appartenu à d'anciens monumens enfouis et exhumés, ou qui leur sont encore adhérentes, peut donner plus de force à certaines vérités historiques; mais il faut bien se garder de porter trop loin son usage, ou de donner trop de confiance à ceux qui en usent immodérément. Les monumens d'ostentation ne sont pas l'histoire des peuples; mais plutôt les tristes annales de l'orgueil et de la bassesse. L'aigle romaine ou la couronne civique, ne furent pas toujours sculptées pour honorer le mérite; elles le furent bien plus souvent par la flatterie et la servitude en l'honneur du crime; et tel monument romain dont nous admirons aujourd'hui les ruines, fut peut-être un objet d'horreur et de scandale pour les contemporains. Les Romains nous sont assez connus par

leurs vertus, par leurs conquêtes, par leur grandeur, par leurs crimes, et enfin, par leur lâcheté lors de leur décadence, pour que toutes nos fouilles ne nous en apprennent guère plus que nous n'en savons déjà sur leur grande histoire. Ces fouilles peuvent mettre au jour des objets précieux pour les arts, lorsqu'ils sont d'un travail soigné; et, sous ce rapport, elles peuvent avoir une assez grande utilité d'agrément. Mais ces objets ne nous disent rien des peuples vaincus, des Gaulois, par exemple; de ces sauvages ancêtres, dont nous voudrions savoir l'histoire. Que nous importe que leurs vainqueurs aient construit un cirque à Toulouse? Tous les cirques se ressemblent aux dimensions près. Nos pères nous sont-ils mieux connus parce que nous avons compté toutes les pierres entassées dans cet édifice romain, et que nous avons pris la mesure exacte de leurs dimensions? Si les monumens sont l'histoire des nations, la page monumentale de Rome, dont les exemplaires ont été répandus chez tous les peuples vaincus, est devenue trop commune pour qu'elle puisse encore nous intéresser en nous apprenant quelque chose de nouveau sur ce sujet. Ce sont les Gaulois et non les Romains que nous voudrions étudier, et c'est toujours des Romains, et jamais des Gaulois, dont les antiquaires nous entretiennent. Les seules ruines gauloises qui fassent de l'histoire sur nos ancêtres, ce sont les pierres de *Carnac*. Et certes, ces pierres nous en apprennent assez pour nous convaincre que ceux qui les dressèrent n'avaient rien de commun avec leurs vainqueurs, et que nous devons renoncer à découvrir des monumens qui nous instruisent davantage sur leur compte. Qu'importe à l'his

toire qu'une dame romaine, du nom de Procula ou de Lentula, ait fait élever un autel votif à deux ou trois pieds de haut, à la mémoire de son mari, Proculus ou Sabinus, personnage obscur et inconnu? Les pierres qui constatent de pareils faits sont bien peu de chose comme objets d'art, et ne sont rien comme renseignemens historiques; car elles ne nous apprennent rien d'intéressant, ou qui fasse naître en nous un souvenir.

Cependant la secte des archéologues et celle des orientalistes ne furent jamais aussi florissantes nulle part qu'elles le sont aujourd'hui en France. A peine les orientalistes souffrent-ils que quelques noms européens figurent chétivement à côté des nombreuses et longues colonnes consacrées à leurs héros, Persans, Arabes, Arméniens ou Indiens, dans nos volumineux dictionnaires biographiques; ressemblant, en cela, aux pédans des colléges, qui fatiguent la mémoire de leurs élèves de l'histoire apocryphe des Assyriens, des Mèdes et des Egyptiens, et qui leur disent à peine un mot de l'histoire de leur pays, de peur de ravaler la noble profession de docteurs-fabulistes de l'obscure antiquité. Cette manie d'écrire longuement sur ce qui n'intéresse personne, et de disserter sur des points d'histoire plus que douteux, et qu'on n'éclaircira jamais, est une lèpre qui ronge les sociétés savantes, empêche beaucoup d'esprits droits et éclairés de cultiver les sciences véritablement historiques, et rend le savoir fatiguant et ennuyeux, en le réduisant aux choses inutiles. Il est rare que les volumineux mémoires académiques, sur de pareilles matières, soient lus par d'autres que par leurs auteurs, et que, à l'exception des membres qui ont été obligés d'assister aux séances

des lectures, aucune autre personne ait jamais consenti même à les entendre (1).

Lorsque l'archéologie, sœur de l'orientalisme, sera parvenue à mettre au grand jour tous les autels votifs que cache encore le vaste territoire des Gaules, ou à exhumer toutes les momies de la vieille Egypte, et qu'elle aura entassé les uns et les autres dans nos galeries, en serons-nous plus avancés pour notre instruction? De tels monumens peuvent occuper un instant les oisifs, et faire longuement pérorer quelques prétendus savans ou connaisseurs; mais il n'y a réellement pas une once de science utile dans ces millions de quintaux de pierre ou de vieux ossemens que l'on fait voyager à grands frais d'un rivage à l'autre, et je n'y sais voir que le lugubre et dégoûtant inventaire de quelques anciens champs de repos.

Il y a quelques années que toute l'Europe fut avertie, par la publication d'un long mémoire ou dissertation, qu'un certain *Petemenon*, ou *Ammonius*, *mourut en Egypte l'an* 19 *de Trajan-le-Seigneur*, *le* 8 *du mois de Payni*, (qui répond au 2 de juin de l'an 116 de notre ère), *que l'auteur du mémoire possédait sa momie bien enveloppée avec ses bandelettes*, *caisse*, *etc.*, *etc.*;.... le tout

(1) Voyez le Dictionnaire historique de Michaud, en cinquante-deux volumes. Un tiers de l'ouvrage est consacré à l'histoire de personnages Asiatiques, Persans, Arméniens, Indiens, qui n'intéressent personne, et qui sont, peut-être, inconnus au pays où ils ont existé. Les auteurs de ces articles sont comme ces paysagistes bizarres qui ne font cas que de vieilles masures, de murs pourris, et qui ne représentent qu'eux dans leurs tableaux, se figurant que, parce qu'ils ont ce goût dépravé, il doit être celui de tout le monde.

en très-bon état ; et qu'il avait passé deux ou trois ans à déchiffrer l'inscription qui était sur la caisse. D'après une telle annonce, faite avec tant de solennité, on aurait pu croire que ce *Petemenon* était, pour le moins, un ancien Pharaon d'Egypte, ou, du moins, un descendant direct de cette illustre lignée. Mais pas du tout, *Petemenon* était un personnage absolument inconnu, dont nul historien, nul légendaire n'a recueilli les faits ni les gestes : c'était peut-être un huissier, ou un praticien opulent d'Alexandrie. Qui oserait nier que ce ne fût là une nouvelle bien intéressante pour l'Europe ? Voilà pourtant ce que l'on appelle la science !

Que ces hommes qui prétendent faire de l'histoire en violant les demeures des morts, et qui apportent en France, pièce à pièce, les ossemens noircis des vieilles commères d'Egypte, nous présentent les manuscrits originaux des œuvres morales ou sacrées, philosophiques ou religieuses des Zoroastre et des Pythagore, ou bien les histoires authentiques des anciens Pharaons, du vieux Bélus, de Ninus ou du grand Sesostris, et ils verront si nous savons apprécier les monumens véritablement historiques ! Mais que le triste inventaire de leurs découvertes ne nous offre jamais que d'innombrables et informes sculptures de scarabées, de dieux-chiens, de dieux-bœufs, de dieux-oiseaux, dont la gravure a multiplié à l'infini parmi nous les ridicules figures ; ou bien les cadavres dégoûtans de l'ancienne bourgeoisie de Thèbes, de Memphis et d'Alexandrie ; c'est ce qu'on ne saurait comprendre : on comprend bien moins encore qu'il y ait des gens qui puissent encourager un pareil travail. L'ossuaire de *Morat* offrait bien un autre intérêt historique ! Il rappelait le succès de la liberté contre la tyrannie : c'était une grande leçon pour

les rois, et un grand exemple pour les peuples opprimés. En le contemplant, le sage réfléchissait profondément : peut-être ce crâne, qui saillait plus que les autres, et qui présentait sa noire cavité à travers les hideuses ouvertures de ses sens, était le crâne du *Téméraire!* C'était-là de grands souvenirs ! c'était-là de l'histoire ! mais vouloir en faire avec des autels votifs, avec des sculptures mutilées, rongées par le temps, ou avec des momies, c'est abuser de la crédulité publique ; mieux vaudrait, en vérité, pétrir ou forger, que de s'occuper de choses d'un intérêt si minime. Les jeux de l'oie ou de la toupie ont une importance mille fois plus réelle que ces savantes niaiseries.

Ce que j'écris ici, tout le monde le pense ; mais personne n'ose le dire : les plus indifférens à la science de l'archéologie, ceux même qui en sentent le plus le vide, se gardent bien de rire de ses plus bizarres découvertes. J'ai vu des gens pousser la complaisance jusqu'à paraître admirer une momie qui leur faisait horreur, tant ils craignaient de passer pour ennemis des lumières (et quelles lumières ! celles des tombeaux !)

Sous l'ancien ordre des choses, que la révolution a fait disparaître pour toujours (à moins qu'un nouveau cataclisme ne remette l'obscurantisme en honneur), il était aussi impossible de bien écrire l'histoire de France, qu'il l'est encore aujourd'hui d'écrire l'histoire d'Espagne à Madrid, ou l'histoire d'Autriche à Vienne. Le talent le plus distingué aurait échoué dans cette entreprise ; et il ne faut pas aller chercher des temps aussi reculés que ceux où écrivirent Catel et Lafaille, pour prouver, par des faits, qu'on ne peut librement dire la vérité à aucune époque de notre ancienne monarchie. L'histoire du siècle

de Louis XIV, par Voltaire, où, certes, ce grand homme ne s'est montré l'ennemi ni du pouvoir absolu, ni des dépenses folles et de pure ostentation (1) de ce monarque, et où il jette à pleines-mains les éloges sur des personnages à réputation bien chanceuses, ne put paraître qu'avec des changemens et des corrections infinies (2). Mezerai, pour avoir fait connaître les exactions des traitans aux diverses époques de la monarchie, ne fut-il pas privé de sa pension d'homme-de-lettres par l'ennemi du fastueux, mais trop malheureux Fouquet (3)? Il fallait, certes, que la liberté laissée aux historiens fut bien restreinte, pour que les dilapidateurs de la fortune publique, les sangsues du peuple, trouvassent un vengeur dans celui-là même qui dut sa grande réputation à la sagesse de son administration.

Nous n'avons pas eu de Galilée persécuté pour des systèmes planétaires, mais nous avons eu mieux que Galilée, c'est-à-dire, des actes de tyrannie plus odieux et peut-être même moins pardonnables. Le philosophe de Pise, par son système astronomique, donnait un démenti formel aux livres hébreux; il faisait plus, il leur imprimait un ridicule : la violence qu'on lui fit avait donc pour motif la religion; elle était évidemment intéressée dans son système. Ceux même qui n'y croyaient pas, mais qui la regardaient comme un frein indispensable, durent

---

(1) D'après les comptes trouvés dans les cartons du ministère, à Versailles, ce château a coûté à batir au-delà de trois cent millions.

(2) Voltaire soumit son manuscrit à M.me de Pompadour : on peut voir ce fait dans sa correspondance. C'était Censeur-Cotillon.

(3) Colbert fut le plus cruel ennemi de Fouquet; ce fut aussi lui qui supprima la pension de Mezerai.

craindre, comme le pape, qu'on n'allât du ridicule à l'incrédulité, et que si le *Sol sta!* de Josué était mis en question, la science n'élevât des doutes sur d'autres points. Urbain VIII, qui ordonna l'incarcération du philosophe, n'était ni un ignorant, ni un fanatique : il était le chef d'une religion que son devoir lui prescrivait de défendre. L'absurde ne se raisonne pas : la prison fut le seul argument concluant que l'on sut faire à Galilée contre sa démonstration. Si Urbain VIII eût causé familièrement avec le célèbre astronome, nul doute qu'il n'eût convenu avec lui qu'il avait raison, et que le soleil ne fût immobile au milieu de ses satellites. Mais Galilée avait publié son ouvrage ; le coup était porté : il eût été plus raisonnable de chercher à mettre son système en harmonie avec l'écriture ; ce qui eût été fort aisé, vu les tours de force que l'on a faits dans ce genre. On ne le fit pas, et les idées du siècle l'emportèrent sur la raison.

Mais en 1714, dans le prétendu siècle des lumières, le savant *Freret* fut mis à la Bastille pour avoir dit fort raisonnablement, dans un discours académique (1), *que les Francs étaient un mélange de divers peuples de la Germanie, et que leurs chefs recevaient des empereurs le titre et les insignes du patriciat ;* ce qui était historiquement vrai. La vanité de quelques seigneurs, qui ne descendaient ni des Romains, ni des Francs, mais, selon toutes les apparences, de quelque pauvre Gaulois obscur, qui n'avait porté d'autres insignes que ceux de l'esclavage, feignit de s'indigner, afin qu'on le crut de l'antique race

(1) Discours sur l'origine des Français, prononcé à l'académie des inscriptions et belles-lettres, le 25 mars 1714. L'auteur n'avait alors que vingt-six ans.

de Clovis. Ils cherchèrent à réveiller l'orgueil assoupi d'un vieux monarque malheureux, qui, lui-même peut-être, n'était pas Franc d'origine (1); ils obtinrent de sa faiblesse l'exécution de l'acte le plus platement tyrannique qu'eût jamais ordonné le despotisme; et le meilleur critique, l'homme le plus savant de l'Europe, fut mis dans un cachot pour avoir émis une opinion très-indifférente à aucune des branches de l'ordre public; dans un des meilleurs discours académiques qui eût été prononcé jusqu'alors.

Cet exemple, qui n'a pas été assez cité, prouve qu'il faut renoncer à écrire l'histoire sous l'empire des gouvernemens absolus, ou que, pour le faire, il faut s'exiler dans une terre de liberté; c'est ce qui explique pourquoi la France n'a jamais eu une bonne histoire nationale jusqu'à la révolution; et pourquoi l'Autriche, l'Espagne, la Sardaigne et le Portugal n'en auront jamais une bonne, tant que ces pays conserveront leur genre de gouvernement.

Cependant les historiens de Toulouse n'ont pas été sans mérite. On comprend à merveille, en les lisant, que, libres d'entraves, dégagés de quelques préjugés et de

---

(1) Hugues-Capet descendait de Robert-le-Fort, duc d'Anjou. Mais quel était ce Robert-le-Fort, d'où venait-il, de quelle race était-il? C'est ce que l'on ignore. On a écrit plus de cent gros volumes sur cette question, et on ne l'a pas éclaircie. Velly trouve cette obscurité de l'origine des grandes familles *très-respectable*; c'était bien là parler comme un homme qui craignait le sort de Freret. *Foncemagne* a donné l'analyse de tous les ouvrages écrits sur cette question, et le Père le Long en a donné le catalogue effrayant, dans sa bibliothèque.

certaines influences locales, inévitables à l'époque où ils ont écrit, ils auraient pu composer de très-bons ouvrages. La sagacité de Catel est très-remarquable; s'il eut peu de renseignemens, il sut du moins en tirer toutes les conséquences raisonnables possibles : il fut peu influencé par le pouvoir; sa qualité de membre d'une cour souveraine lui donna de l'indépendance : s'il ne fut pas toujours libre de préjugés, c'est qu'il était difficile que ce fût autrement à Toulouse dans le seizième siècle.

Il n'en a pas été de même de l'annaliste *Lafaille*. Ce littérateur, qui s'était mis aux ordres, et même, pour ainsi dire, aux gages des magistrats municipaux, a rempli son ouvrage d'une foule de puérilités qui les intéressaient, mais qui n'intéressaient qu'eux, et qui sont indignes de l'histoire. Quant à la partie historique qui est en tête de ses annales, on voit qu'il avait peu de critique et peu de savoir; il s'en est trop rapporté à des écrivains sans réputation, ou à des chroniqueurs partiaux et *monomanes*, qui n'avaient songé, en écrivant, qu'à donner du relief aux corps auxquels ils appartenaient. On sent ce que cet historien eût pu être s'il avait été libre dans ses mouvemens : il n'était pas sans discernement, sans finesse dans ses aperçus; mais que pouvait-il faire de bon sous d'aussi fortes influences que celle d'un corps municipal orgueilleux, quoique faible, auquel il appartenait; et d'une compagnie souveraine, toute-puissante à Toulouse, qui voulait tout asservir à sa volonté tyrannique? S'il paraît quelquefois se dégager de ces doubles entraves, on voit que, bien loin d'abuser de sa liberté, il en use à peine, et qu'il rentre bientôt dans le cercle étroit qui lui a été tracé. Quelques réflexions hardies qui semblent lui avoir échappé dans un élan

d'indépendance, ne servent qu'à démontrer ses craintes habituelles : il savait que trop de franchise aurait excité contre lui des tempêtes. En élevant l'édifice du capitoulat, qui était son œuvre de prédilection, il avait un soin extrême de ménager la susceptibilité parlementaire; car cette compagnie ne souffrait guère qu'on honorât d'autre supériorité que la sienne : elle ne tolérait pas le blâme qu'elle méritait trop souvent. La crainte que Lafaille avait du parlement lui a fait passer sous silence, et sciemment, certains faits très-intéressans, qui n'étaient pas en l'honneur de cette cour; s'il les eût rapportés, il eût couru le risque, non seulement de perdre tout le fruit d'un long travail, mais encore d'être privé de sa liberté.

Il faut le dire aussi : il est peu d'histoires locales qui présentent un très-grand degré d'intérêt. Celle de Toulouse a bien quelques époques remarquables où elle peut offrir des scènes véritablement dramatiques; mais elle se traîne pendant cinq siècles, appuyée sur son seul capitoulat. Ce n'est que de temps en temps, de loin à loin, pendant ce long période, que l'on y rencontre quelques faits dignes d'être connus; et ces faits, même pour la plupart, n'offrent qu'un intérêt local. Des combats avec l'autorité pour la défense de ses priviléges, des discussions sur l'exemption du franc-fief, sur le rachat des tailles, sur la noblesse de ses capitouls; telles sont presque toujours les seules matières que l'on trouve à élaborer. Certes, il n'y a pas là de quoi composer une œuvre d'un grand intérêt. Si à travers ces matières si arides, on n'apercevait pas les traits du caractère particulier et du génie des habitans, leurs habitudes, leurs mœurs, leur goût pour la sociabilité, pour les sciences, pour les belles-lettres, pour les arts et pour une osten-

tation noble, mais peu profitable; si on ne pouvait, dis-je, au moyen d'observations faites sur des faits aussi minutieux, parvenir à des résultats moraux très-importans, il faudrait renoncer à écrire l'histoire de Toulouse, pendant cinq siècles de son existence.

Depuis la réunion du comté de Toulouse à la couronne, 1271, cette ville participa très-peu aux mouvemens qui eurent lieu en France. Les guerres des Armagnacs et des Bourguignons, lui furent presque étrangères; leur foyer étant dans le Nord plus que dans le Midi, Toulouse n'en eut que quelques éclaboussures : elle eut à se défendre seulement contre les exactions des traitans et contre quelques compagnies de routiers qui vinrent exercer leurs brigandages presque sous ses murs.

Les citoyens de Toulouse étaient, par leurs priviléges, exempts du ban et de l'arrière-ban : ils fournissaient librement quelques troupes aux armées royales, et c'était presque toujours les Sénéchaux du pays qui les commandaient; mais éloignés du théâtre de presque toutes les guerres, ils y prenaient fort peu de part. Leur ville était fortifiée, ils la gardaient eux mêmes; ce n'était qu'accidentellement et seulement dans des temps de troubles, que des troupes royales entraient dans leurs murs; il fallait même qu'elles y fussent appelées par eux. Un formidable arsénal, des machines de toute espèce, les mettaient à même de ne pas craindre un coup de main. La poudre et les canons y furent connus aussitôt, et on a prétendu, même, plutôt que dans aucune autre ville de France. Un ennemi ne se hasardait guère à venir tenter contre elle une attaque.

Une ville organisée ainsi ressemblait à une famille

bourgeoise, occupée de conserver la paix et la concorde dans son sein. Les dissensions intérieures devaient y être rares, mais cruelles lorsqu'elles éclataient : il devait y avoir peu de tolérance pour les opinions religieuses dissidentes ; l'esprit de famille ne les souffre pas. La politique n'était pas alors une science commune, comme elle l'est aujourd'hui ; on laissait le soin de l'étudier, de la comprendre et de la pratiquer, à l'autorité, que l'on ne chicanait guère sur ce point. Tout roulait sur des intérêts particuliers très-rapprochés, et l'activité de l'esprit se portait sur les sciences théologiques ou de raisonnement, sur les belles-lettres, sur les arts et sur la jurisprudence. Il n'y a pas de ville en France où les arts fussent mieux cultivés qu'à Toulouse : pour s'en convaincre, il faut entrer dans l'intérieur des cours, des maisons ; on y trouve une prodigalité d'ornemens et d'ornemens d'un très-bon goût, que l'on chercherait vainement dans toute autre ville de France. C'est moins dans les édifices publics que dans les demeures des particuliers que ce luxe se fait apercevoir : les premiers sont d'un assez bon goût, mais simples ; on n'y trouve pas ce travail prodigieux, et qui semble exécuté par la féerie, mais qui surcharge un peu trop les églises du nord de la France. Des masses larges et solides d'une forme imposante, de belles lignes, voilà ce qui les distingue. C'est ce qui faisait dire à des voyageurs éclairés de Paris, qui visitèrent Toulouse après avoir vu Bordeaux (en 1669). *Ayant bien considéré Tolose de tout ce que dessus, au-dedans des maisons, en ses églises et en ses autres lieux, on peut dire, avec raison, qu'après Paris, c'est la première ville du royaume : elle est entièrement dissemblable*

à

à Paris, et néanmoins elle y a beaucoup de rapport, en réunissant le tout ; elle n'a pas d'aussi belles rues que celles du Chapeau-Rouge et des Fossés, à Bordeaux, et néanmoins ses rues sont beaucoup plus belles qu'à Bordeaux, parce qu'elles sont plus égales, plus commodes, plus aisées : les maisons paraissent beaucoup au-dehors, mais elles sont encore plus belles qu'elles ne paraissent, parce que leurs principaux bâtimens sont en dedans (1).

Ce jugement ne saurait étonner que ceux qui n'ont pas étudié tous les beaux détails de l'architecture toulousaine (les artistes de Paris les ont beaucoup mieux étudiés que les habitans, et même que les artistes de Toulouse). A cette époque les rues de la ville étaient, à quelques légère différence près, aussi larges qu'elles le sont aujourd'hui, et c'était beaucoup alors. Mais Toulouse, peu commerçante, est restée stationnaire pour la beauté, l'opulence et la population ; les villes qu'elle primait alors se sont augmentées et embellies depuis. Leurs richesses se sont accrues, et leur luxe a suivi la progression de leurs richesses et de leur population. Toulouse, au contraire, n'a presque rien acquis ; les mêmes goûts, les mêmes habitudes qu'on y avait il y a quatre cents ans, on les y retrouve encore aujourd'hui. Que

(1) Voyage entrepris par six voyageurs, membres du parlement de Paris, médecins ou avocats distingués, en l'année 1669, dans diverses parties de la France, et principalement dans le Midi. Manuscrit superbe, in-folio, appartenant aux archives de la cour royale ; il contient plus de mille pages. La description de Toulouse se trouve de la page 375 à la page 441.

dire, que raconter d'une cité pareille? L'histoire d'une mer calme, sans tempête et sans naufrages, serait bien monotone ; c'est là l'état de Toulouse pendant cinq siècles.

Mais cette stabilité, qui semble être le principe de son existence, et qui est le goût dominant, ou plutôt l'instinct naturel de ses habitans, devait produire des orages lorsque, ce qui a été rare, un principe perturbateur y pénétrait : aussi les dissidences dans les croyances religieuses, partout causes de tant de troubles et de discordes, en produisirent-elles de plus grands encore dans cette ville. Les Toulousains ne purent s'accoutumer aux opinions des novateurs religieux ; ils les regardaient comme une révolte d'enfans ingrats, contre l'autorité du père de famille ; et l'on sait que les querelles de famille sont affreuses. Plus on y estimait la paix et la tranquillité, plus on s'irrita contre ceux qui venaient si inconsidérément les troubler.

Toulouse avait été tolérante pour les Albigeois ; elle les avait protégés et défendus contre la tyrannie du clergé romain : mais c'est qu'alors on y vivait au milieu des troubles, des changemens ; et l'on n'est guère intolérant en matière de religion que lorsqu'on n'est pas occupé de grands intérêts politiques. C'est dans l'oisiveté des cloîtres, et dans celle des villes, que l'intolérance prend naissance ; elle est fille de l'ignorance et de l'oisiveté : un peuple occupé de grands intérêts n'est jamais intolérant. L'esprit de famille n'était pas alors l'esprit dominant des habitans ; car il ne se forme que par de longues paix : d'ailleurs, les comtes qui les gouvernaient alors leur étaient chers par les bienfaits qu'ils répandaient sur eux,

et par leur gouvernement sage et paternel. En se déclarant, comme ils le firent, les protecteurs des Albigeois, ils entraînèrent la majorité de leurs sujets.

Il n'en fut pas de même lors de la réforme de *Luther* et de *Calvin* : Toulouse n'avait alors d'autre chef que le roi : aucun personnage influent ne le représentait dans la ville ; la cour, quoique en apparence indécise, favorisait, cependant sous-main, le parti catholique. La crainte où étaient les habitans que les troubles ne compromissent leurs libertés, leurs franchises, leurs priviléges, leur firent prendre en horreur ceux qu'ils en considéraient comme les auteurs. Mais ce qui explique surtout cette différence entre les Toulousains du treizième et ceux du seizième siècle, c'est que depuis la guerre des Albigeois les prêtres, par le moyen des chaires de théologie, et de l'éducation publique, à la tête de laquelle ils avaient été placés, avaient acquis peu à peu une énorme influence politique et une grande autorité sur les esprits ; et que, bien loin de s'en servir pour calmer les passions déchaînées, et pour travailler à accommoder les partis, ils poussaient, au contraire, les catholiques vers le fanatisme, et cherchaient à augmenter leur animosité contre les dissidens.

Il est pénible de voir que la partie de l'histoire des hommes qui intéresse le plus ceux qui cherchent à la connaître, soit celle de leurs discordes et de leurs fureurs. Le spectacle qu'offre l'homme paisible et tranquille peut intéresser un moment, mais bientôt il ennuie par sa monotonie ; on court aux meurtres, aux incendies, aux dévastations, aux pillages ; c'est là où la foule se presse : elle aime à voir le mouvement tumultueux des passions.

L'histoire de Toulouse offre la preuve de cette vérité.

C'est dans l'effervescence et le mouvement occasionnés par deux guerres civiles de religion, que cette ville est curieuse à observer. Aux deux époques de ces guerres, les citoyens firent preuve d'énergie; mais cette énergie, admirable dans la guerre des Albigeois, dans laquelle ils défendirent leur liberté contre la tyrannie, ne fut qu'un odieux fanatisme dans la guerre du seizième siècle, où ils firent tous leurs efforts pour enchaîner cette même liberté de conscience, si généreusement défendue par eux trois siècles auparavant. Dans la guerre des Albigeois, leur courage fut calme, tranquille et réfléchi; on les vit défendre des victimes contre leurs bourreaux, relever courageusement leurs remparts, en face même des croisés qui les avaient fait détruire par surprise, et qui, comptant sur cette destruction, revenaient lâchement à la charge pour les opprimer. Les femmes, les enfans servaient aux travaux de cette périlleuse défense : ce fut une femme qui lança la pierre dont fut écrasé le féroce Montfort. Quelle différence avec cet autre courage aveugle et fanatique du seizième siècle, qui armait les citoyens les uns contre les autres, qui faisait égorger de sang-froid quatre mille victimes désarmées, qui mettait la torche à la main des magistrats pour incendier la ville, afin de se donner le barbare plaisir de faire brûler huit mille habitans fortifiés dans un édifice public, au nombre desquels étaient leurs parens, leurs amis, leurs pères peut-être! et cela parce qu'ils pensaient autrement qu'eux sur la *transubstantiation!* qui inondaient de sang les échafauds, qui condamnaient les envoyés pacificateurs à être tirés à quatre chevaux! Croirait-on que c'est le même peuple qui s'est montré si grand, si généreux à une époque, et si aveu-

glement frénétique dans l'autre? Voilà pourtant les différences que fit naître le système d'éducation introduit violemment à Toulouse après la guerre des Albigeois, au moyen de l'inquisition (1). La persévérance que les apôtres de l'intolérance mirent pendant trois siècles à la prêcher, à l'inculquer dans la tête des habitans de Toulouse, produisit son fruit.

Ceux qui ont fait une étude approfondie de l'homme, savent qu'il n'est pas de plus sûr moyen de les façonner aux formes d'une tyrannie quelconque, qu'une éducation suivie et persévérante pendant plusieurs générations; aussi ce moyen a-t-il toujours été employé efficacement par tous ceux qui ont voulu atteindre ce but.

La cessation des troubles de la ligue fit rentrer les Toulousains dans leurs habitudes ordinaires, c'est-à-dire, calmes et paisibles; et cela, pour n'en plus sortir jusqu'aux événemens de la révolution : ils continuèrent à cultiver les sciences de raisonnement, les lettres et les arts, à scruter toutes les difficultés, à sonder toutes les profondeurs de la jurisprudence, dans laquelle ils furent toujours très-habiles. Toulouse reçut la visite de ses rois, dont les uns lui conservèrent ses priviléges, d'autres l'en privèrent pour les lui revendre ensuite en détail, et fort cher : ils lui inféodèrent ses propres remparts, que ses habitans avaient élevés de leurs propres mains et du fruit de leurs épargnes; et qu'ils avaient si souvent et si courageusement défendus avec leurs propres forces : ils lui enlevèrent le matériel de son arsenal, formé par elle

(1) La même bulle fonda l'université et l'inquisition, comme on le verra dans le cours de cette histoire.

depuis plusieurs siècles ; mais, en retour, elle en obtint des institutions académiques.

Ce fut dans cet état que la révolution de 1789 trouva cette ville, toujours fidèle aux anciennes doctrines religieuses et monarchiques ; fière de son capitole et de son parlement. Ses doctrines, qui tendaient à modifier le principe du gouvernement, pour le mettre plus d'accord avec les lumières du siècle, y trouvèrent peu de partisans, et y furent reçus froidement : le mouvement politique et industriel qu'elles produisirent en France, n'ébranla que très-légèrement le goût de ses habitans pour le repos, pour les occupations douces et intellectuelles, et ne paraît pas avoir beaucoup diminué leur éloignement naturel pour les spéculations commerciales et industrielles. L'exemple de quelques autres villes, riches par leur travail, les tenta peu : ils préférèrent toujours, et ils préfèrent encore moins de fortune et plus de tranquillité, à moins de tranquillité avec beaucoup de fortune : il y a philosophie et noblesse dans ce choix.

J'ai suivi l'histoire de Toulouse depuis les temps fabuleux, ou du moins inconnus, jusqu'à celui où nous vivons. Lorsque cette histoire ne m'a pas paru avoir un très-grand intérêt par elle-même, j'ai cherché, pour lui en donner, à la lier aux événemens généraux auxquels cette ville prit une part plus ou moins grande, plus ou moins active : dans ce cas, c'est la partie active, la partie apparente qui représente le tout. L'historien a le droit d'user de ce moyen, comme le poëte, en ramenant toutes ces divergences à la cité, comme à un centre dont elles ne sont que les rayons. *Les Toulousains étaient là*, me suis-je dit quelquefois, en lisant le récit d'une guerre ou

d'une expédition importante, et j'ai cherché à y découvrir quelques traits qui eussent rapport à leur bravoure, à leur savoir ou à leur caractère, en les associant à la gloire du succès ou au malheur des revers : car je n'ai prétendu écrire ni au détriment de ma patrie, ni dans le but de lui procurer une gloire non méritée; mais seulement pour la faire connaître telle qu'elle a été, telle qu'elle est, ou plutôt telle que je l'ai vue; en cherchant, autant qu'il m'a été possible, à me délivrer de toutes mes préventions, et à me prémunir contre les illusions qui paraissent si ridicules aux lecteurs sages et désintéressés.

HISTOIRE

DE LA VILLE

DE TOULOUSE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Situation de Toulouse. — Sa fondation. — Limites du pays des Volces-Tectosages. — Origine de ce peuple. — Ses mœurs. — Ses émigrations. — Ses guerres. — Ses établissemens. — État de Toulouse avant sa conquête. — Son ancienne situation. — Ses anciennes limites. — Son étendue. — Ses anciens monumens. — Ses temples. — Ses richesses. — Son gouvernement.

Toulouse, principale ville du Languedoc, et la huitième ville de France sous le rapport de la population, est une des plus anciennes et fut une des plus célèbres cités de l'ancienne

Gaule, et ne dut peut-être qu'à la perte d'une bataille [1] de n'être pas aujourd'hui la capitale de la France.

La situation de Toulouse est préférable à celle de Paris ; la plaine où elle est assise est une des plus fertiles de France. Comme Paris, Toulouse communique avec l'Océan par un fleuve navigable ; mais elle a le précieux avantage d'être aussi très-rapprochée de la Méditerranée, position qui la rend propre à être l'entrepôt du commerce de l'Orient et de l'Occident.

Lors de la conquête des Gaules par les Romains, la cité de Toulouse était plus grande, plus importante que celle de Lutèce. Ses habitans étaient plus civilisés ; leurs rapports fréquens avec l'Italie et la Grèce, leur avaient fait adopter de bonne heure une partie des moeurs et des coutumes des peuples de ces contrées, et pendant que le nord des Gaules était plongé dans la plus affreuse barbarie, et croupissait dans une ignorance absolue, des habitudes plus douces et l'amour des lettres commençaient à se faire remarquer à Toulouse.

Tous ces avantages, et la douceur de son

---

1 La bataille de Vouglé entre Alaric II, roi de Toulouse, et Clovis. Année 508.

climat, auraient dû faire choisir Toulouse pour être la capitale d'un grand empire ; mais des circonstances fortuites, les habitudes du peuple vainqueur, la crainte qu'eut Clovis, qui n'était rien moins qu'affermi dans sa domination (1), d'être coupé par une armée romaine, et de ne pouvoir, dans le cas d'un revers, regagner son pays, l'engagèrent sans doute à faire sa résidence dans le nord plutôt que dans le midi des Gaules.

La fondation de Toulouse se perd dans la nuit des temps. Il ne faut cependant pas croire que les Gaulois, avant l'invasion des Romains, eussent des villes comme les nôtres. Les Gaulois étaient des peuples barbares ; leur pays était couvert de forêts et d'étangs ; ils ne cultivaient que la quantité de terre nécessaire pour leur subsistance. La chasse, la pêche, le pillage en temps de guerre étaient des moyens de pourvoir à leurs besoins beaucoup plus de leur goût que l'agriculture. Leurs habitations disséminées sur une très-grande étendue de pays, n'avaient aucune des recherches de construction de celles des peuples modernes, les moins civilisés de l'Europe. Nos fermes, nos métairies les plus chétives auraient été pour eux des palais. Ils plaçaient ces simples demeures au milieu de leurs cultures.

C'est ainsi que tous les auteurs qui ont écrit sur les Gaulois ou sur les Germains parlent de leurs habitations. Et comment des peuples féroces, qui vivaient presque nuds, ou ne se couvraient qu'une partie du corps avec des peaux de bêtes, non préparées, auraient-ils eu d'autres habitations? L'état des Gaulois, avant la conquête, était le premier par lequel les hommes passent avant d'arriver aux élémens de la civilisation; c'était l'état sauvage, tel que nous l'avons observé chez les peuples de l'Amérique. On peut se figurer une cité gauloise, d'après une cité sauvage des bords de l'Oio ou de Missisipi. C'est donc perdre son temps que de faire des recherches sur sa fondation (2).

Rome même, lorsque les Gaulois conduits par le premier Brenus la saccagèrent, n'était qu'un amas de masures. Le seul édifice un peu important qu'elle renfermait, était son Capitole. Mais les Gaulois n'avaient même pas ce lieu de refuge; leur bravoure leur tenait lieu de murailles, la prudence était pour eux l'égale de la lâcheté. Ils auraient cru se déshonorer en se couvrant d'armes défensives, et à plus forte raison en se renfermant dans des villes murées. César leur apprit à concentrer leurs forces sur des hauteurs; mais nous ne voyons pas qu'il ait jamais assiégé en forme une cité gauloise.

Les Averni, qui habitaient la Limagne aux lieux où sont aujourd'hui Clermont, Riom, etc., abandonnèrent leur cité (3) pour se réfugier sur le Mont-Gergovia, où César les assiégea. L'expérience leur avait déjà donné alors une idée de la fortification. Les camps romains furent des modèles qu'ils ne tardèrent pas à imiter dans leur défense. Jusqu'alors ils avaient défendu leur pays par la force, par la ruse et par tous les moyens que la nature et un art dans son enfance mettaient en leur pouvoir. C'est pour avoir voulu supposer des villes bâties comme on les bâtit de nos jours, ou comme certains peuples civilisés les bâtissaient alors, que les antiquaires et les historiens se sont si souvent trompés en cherchant les lieux où furent fondées des villes gauloises, resserées, comme les nôtres, dans de très-petites étendues, tandis que les Gaulois n'avaient que des habitations disseminées et couvrant une étendue de pays considérable qui prenait le nom de cité.

Il serait bien difficile de fixer exactement les limites du pays qu'habitaient les Volces-Tectosages. Ces limites étaient vraisemblablement plus vagues et plus incertaines que ne le sont aujourd'hui celles de nos départemens. La

terre étant moins cultivée, sa possession devait en être moins précieuse. Les lisières des forêts, le cours des rivières devaient être les lignes naturelles qui bornaient le territoire de chaque peuplade. Aucun auteur ancien n'a rien dit de très-satisfaisant sur cette partie dont on s'occupe tant aujourd'hui. La géographie des Gaules, avant la conquête, nous est parfaitement inconnue ; ceux qui ont essayé d'écrire sur elle, ne l'ont fait que d'après César, ou s'ils ont essayé de le faire sans le consulter, ils ne l'ont pu que sur des renseignemens fautifs, apocryphes ou fabuleux. Nous sommes donc obligés d'avoir recours aux conjectures, en les appuyant, toutefois, des auteurs qui nous ont paru les plus dignes de foi.

Les Volces, en général, occupaient le pays auquel les Romains donnèrent le nom de Première-Narbonnaise, et qui depuis, à quelques différences près, prit le nom de Languedoc.

Les Volces se divisaient en Volces-*Tectosages*, et en Volces-*Arécomiques*. Il n'est pas aisé d'accorder Strabon, Pline et Ptolemée sur les limites de ces deux peuples. Voici ce que l'on peut dire de plus probable à cet égard ; nous disons probable, car nous sommes bien éloignés de donner notre manière de voir pour

un fait incontestable. On ne peut arriver sur de telles matières qu'à des résultats approximatifs (4).

Le territoire des Volces-Tectosages s'étendait sur la côte de la Méditerranée, depuis l'embouchure de la Cervera, petite rivière de Catalogne dans la Méditerranée, jusqu'à l'étang de la Palme inclusivement. De ce dernier point, en passant par Sijean, et remontant au nord vers la source de la rivière d'Alrance, à l'est de Lacaune ; suivant ensuite la frontière du Rouergue jusqu'au point où l'Aveyron pénètre dans cette ancienne province, entre Saint-Just et Pampelonne ; descendant de là l'Aveyron, jusqu'au point où il coupe la frontière de l'ancien Quercy, longeant cette frontière jusqu'à Montauban, et suivant de ce lieu, la rive du Tarn jusqu'à son embouchure dans la Garonne à Moissac. A Moissac la limite devient plus certaine ; car on ne peut douter que la Garonne ne bornât le pays des Tectosages, à l'ouest, depuis Moissac jusques vers Cazères, et depuis Cazères, en laissant en dehors tout l'ancien Couserans, jusqu'à la crête des Pyrénées, dernier point d'où elle descendait à Cervera, qui est celui du départ.

Il faut pourtant observer que quoiqu'en général la Garonne fût la limite des Tectosages

à l'Ouest, il serait fort possible qu'ils eussent possédé quelques parties de la rive gauche, vis-à-vis Toulouse ; car Toulouse paraît avoir été bâtie, du temps des Romains, sur les deux rives. Des ruines d'anciens monumens romains encore existantes, en sont la preuve. La plaine de la rive gauche étant très-étendue, était singulièrement propre aux exercices et aux fêtes, auxquels pouvait prendre part une grande population (5).

Ces limites contenaient un pays fertile et étendu, où il n'est pas étonnant que les Tectosages se fussent fort multipliés.

Les Tolosates, ou habitans du pays toulousain, occupaient à peu près ce qui compose aujourd'hui l'arrondissement de la sous-préfecture ; ils étaient les principaux parmi les Tectosages.

La cité toulousaine, c'est-à-dire l'étendue de terrain sur lequel étaient disséminées les sauvages habitations des Tolosates, n'était guère moindre que les trois arrondissemens cantonaux de Toulouse, situés sur la rive droite. Peut-être s'étendait-elle encore dans le quatrième, sur la rive gauche. Il est vraisemblable qu'elle allait même alors au-delà de ces limites, et que les cabanes couvraient tout le pays toulousain. Alors, peuplades, peuple ou

cité, voulaient dire à peu près la même chose quant à l'étendue.

Si avant l'arrivée des Romains, les Tectosages possédaient quelque partie de la plaine de l'Ardène; ils se rendaient d'une rive à l'autre sur des légers bateaux ou à gué, car ils ne construisaient pas de ponts solides. Il n'en existait pas de permanens dans les Gaules avant les Romains. C'est ce qui ferait penser que la rive gauche ne fit partie de Toulouse qu'après l'établissement des Romains dans cette ville.

C'est cette grande étendue de terrain, occupé par les habitations des Tolosates, qui a jeté tant d'incertitude sur le véritable emplacement de Toulouse, emplacement qui varie selon la manière de voir de chaque écrivain, et dans la détermination duquel ils n'ont peut-être erré, ni les uns ni les autres, que sur ce point, qu'ils l'ont rétréci au lieu de l'élargir, parce qu'ils sont tous partis de ce faux principe, que les villes gauloises se composaient de maisons serrées, avec des rues, des places, une enceinte tracée. Les vêtemens des Gaulois auraient dû les fixer sur l'état de leur civilisation. On ne traiterait pas nos pères avec désavantage, en les comparant à des Scythes, peut-être même ces derniers peuples étaient-ils moins barbares qu'eux.

On a fait beaucoup de recherches sur l'origine des Gaulois, et pour savoir à quelle époque les Gaules reçurent leurs premiers habitans. On a spécialement recherché l'origine des Volces-Tectosages. On a voulu savoir quelle avait été leur religion ; on a, surtout, voulu connaître la cause et l'histoire de leurs émigrations, de leurs établissemens lointains, de leurs conquêtes. Toutes ces recherches sont assurément très-curieuses ; mais leur utilité est au moins douteuse, vu l'incertitude que leur résultat, quel qu'il soit, ne peut manquer de laisser dans l'esprit de ceux qui ne se nourrissent pas de chimères. Essayons pourtant de jeter un faible rayon de lumière sur une matière aussi obscure.

L'origine des Tectosages est, selon toutes les apparences, à peu près la même que celle des autres Gaulois ; mais la proximité des côtes de la Méditerranée, seule mer fréquentée par les navigateurs de l'antiquité connue, dut faire aboutir dans leurs pays des aventuriers grecs, phéniciens et égyptiens. Et il est très-possible que les Tectosages fussent un mélange des premiers habitans des Gaules avec ces aventuriers.

Quelques auteurs les ont fait descendre d'une colonie de Bithyniens (6) ; mais rien ne prouve une telle origine. La Bithynie avait toutes ses cô-

tes sur la Propontide et le Pont-Euxin. Comment croire que des habitans d'un pays aussi éloigné aient traversé toutes les îles de l'archipel grec, doublé l'Italie et soient venus aboutir dans le golfe de Lyon? Rien, sans doute, ne rend cette émigration impossible, mais rien ne la motive; et comme elle n'est appuyée sur aucune preuve, une critique sage ne saurait l'admettre comme une vérité.

Samuel Bochard, dans son *Phaleg*, ou traité de la dispersion des peuples, fait peupler les Gaules par une colonie d'Asiatiques descendus de *Javan*, quatrième fils de *Japhet*. Ces aventuriers portaient, selon lui, le nom de *Rhodaniens*. Ils arrivèrent par mer à l'embouchure du Rhône, qu'ils remontèrent, auquel ils donnèrent leur nom, des bords duquel ils se répandirent dans le midi des Gaules, et, par suite, sur toute leur étendue; mais il ne fait pas connaître l'époque à laquelle eut lieu cette émigration d'Asiatiques.

Dom Martin, dans son histoire des Gaules, va plus loin que Bochard et fixe cette époque à deux mille ans avant la naissance de J.-C., et il ajoute que, huit cents ans après, une nouvelle colonie de Bithyniens appelés Bebryces arriva dans la Méditerranée et s'établit entre les Alpes

et les Pyrénées ; ces derniers paraissent être les Rhodaniens de Bochard (7).

Mais Dom Calmet [1] met au jour un autre système de population ; c'est par terre qu'il fait arriver sa colonie. Selon lui, les premiers habitans des Gaules furent des Cimbres descendus de Gomer. Il a appuyé ce nouveau sentiment de l'autorité d'écrivains très-respectables (8).

Le savant et judicieux *Freret*, adoptant le périple de *Scylax-l'Ancien* (9), fait descendre les Volces-Tectosages des Ibériens [2] et des Liguriens [3]. L'opinion de Freret serait d'un grand poids dans une telle discusion, d'autant que les deux peuples dont Scylax fait descendre les Tectosages étant leurs plus proches voisins, on ne peut accuser cette opinion de pécher par la vraisemblance ; mais il est bien reconnu aujourd'hui que le voyageur Scylax a commis des erreurs notoires, lorsqu'il s'est écarté de la description matérielle des côtes. Comment, en effet, dans une course rapide le long de côtes inconnues, aurait-il pu s'instruire de la véritable origine des peuples qui les habitaient. Cette tâche paraitrait au-dessus des forces d'un

---

1 Commentaire littéral et critique sur la Génèse.

2 Espagnols habitant les bords de l'Ebre.

3 Territoire de Gênes.

moderne, qui essayerait de faire rapidement un voyage scientifique. Quel est le savant de nos jours qui peut réellement se fixer sur la véritable origine de ses concitoyens. Il est peu raisonnable de supposer que Scylax pût faire, dans un temps de barbarie, ce qui paraîtrait impossible à un géographe d'une époque très-civilisée. Mais, lors même que le géographe de Carie aurait été très-bien informé, ne faudrait-il pas rechercher encore l'origine des Ibériens et des Liguriens? En fait d'origines, on est peu instruit lorsqu'on ne connaît qu'une seule génération. Il serait donc nécessaire, pour obtenir un résultat satisfaisant, de faire remonter les recherches jusqu'aux enfans de Noé. Et certes, c'est à quoi doit renoncer un homme raisonnable qui s'aperçoit de suite qu'il manque de données suffisantes pour résoudre un tel problême..

L'opinion de Dom Calmet est celle à laquelle il y a le moins d'objections à faire. Il n'est pas hors de vraisemblance, en effet, si le déluge a eu lieu de la manière que le rapportent les livres hébreux, que les enfans ou petits-enfans de Noé, partant du point où ils s'étaient d'abord établis après la retraite des eaux, comme d'un centre, ne se soient avancés vers toutes les parties de la terre, dont l'abord ne leur était pas interdit par la mer, par des fleuves larges

et rapides ou par des montagnes d'une hauteur inaccessible ; et que leurs descendans n'aient abouti, de proche en proche, dans celles de ces parties qui leur parurent les plus tempérées, les mieux arrosés et les plus fertiles. Mais ce système, subordonné à notre croyance religieuse, n'a pas le degré de certitude nécessaire pour n'être pas combattu. Car il serait très-possible que l'Ibérie et la Gaule, qui sont les extrêmes frontières du continent européen vers l'Océan, et dont une partie des côtes donne sur la Méditerranée, aient été peuplées par des navigateurs. Dans ce cas, ces deux parties extrêmes du continent européen auraient été peuplées beaucoup plus tard ; car l'art de la navigation ne peut avoir été assez perfectionné dans l'enfance des peuples, pour leur permettre d'entreprendre avec son secours des expéditions lointaines. Il dut être d'abord restreint à des petits voyages côtiers et peu éloignés, et les hommes ne durent se hasarder sur la Méditérranée qu'après de longs et nombreux essais, et lorsqu'une civilisation avancée leur eut fait connaître le besoin des rapports commerciaux, pour se défaire de la surabondance de leurs produits indigènes, et en obtenir d'autres en échange. Ce besoin fit naître l'industrie et celle-ci perfectionna l'art de construire et de conduire les vaisseaux (10).

De tous ces systèmes, fruits d'imaginations plus ou moins bien réglées, et exposés avec plus ou moins de vraisemblance, on peut se former une opinion mixte assez raisonnable sur l'origine des Tectosages. En accordant aux *Gomeristes* que les Gaules reçurent pour premiers habitans les descendans de Gomer, arrivés par terre; en leur accordant encore qu'il n'y eut pas de mélange de peuples au nord, au centre, et sur tout le littoral de l'Océan, auquel on donna depuis la dénomination générale d'*Armoriques*, nous établirons que les pays dont la Méditerranée bordait les côtes, furent visités par des navigateurs aventureux, eurent avec eux des communications intimes, et mêlèrent leur sang avec celui de ces hôtes, après leur avoir permis de s'établir sur les bords de la mer, soit en leur cédant libéralement des parties de leur propre territoire, soit en leur en vendant la propriété, comme le font encore aujourd'hui les indigènes de l'Amérique septentrionale, lorsque des Européens veulent faire des établissement dans leurs contrées. L'exemple de la colonie grecque de Marseille prouve que ces communications et ces cessions ont existé.

De tels rapprochemens durent produire des alliances, et peu à peu, sans doute, il se fit de mélanges dans les races, qui gagnèrent de

proche en proche, jusqu'à une certaine distance des côtes. La cité de Toulouse n'en était pas assez éloignée pour n'avoir pu participer à cette fusion.

C'est principalement avec les Grecs qu'elle dut avoir lieu. La langue grecque que l'on parlait, et que l'on écrivait même dans les Narbonnaises, chez les Volces-Tectosages et Arécomiques ; les monnaies grecques que l'on a souvent trouvées sur le territoire des Tolosates, et particulièrement sous les hauteurs qui dominent Toulouse à l'est, entre elles et la rivière, sont des preuves positives des rapports des Grecs avec ces Gaulois méridionaux (11).

Ces rapports avec les étrangers et surtout avec des peuples commerçans et déjà un peu civilisés, durent produire un adoucissement dans les mœurs des peuples de la Gaule qui avoisinaient la Méditerranée, et quoique les historiens nous dépeignent les Tectosages, qui faisaient partie des émigrations gauloises, comme des hommes extrêmement féroces, il ne s'ensuit pas que les Tectosages, qui ne quittèrent pas leur patrie, n'eussent des mœurs beaucoup plus douces. Car il est vraisemblable que la partie de leur population, qui, sous le commandement de *Bellovèse* et de *Sigovèse*, alla chercher au loin des aventures, était composée des hommes les

les plus remuans, les plus intrépides et les plus féroces de cette population. On sait, d'ailleurs, que les aventuriers deviennent cruels par nécessité. Comme les passages leur sont disputés, et que les terres qu'ils envahissent sont vigoureusement défendues par leurs légitimes possesseurs, ils ne peuvent se faire jour à travers les contrées ou s'en emparer, qu'en exterminant leurs habitans. C'est ce qui arriva aux Gaulois qui sortirent de leur pays. La même chose arriva quinze cents ans plus tard aux croisés qui allaient envahir la Palestine.

On aurait une bien fausse idée des Français et des Anglais, si, sans les connaître, on les jugeait d'après les aventuriers appelés Flibustiers ou Boucaniers, qui habitèrent long-temps l'île de la Tortue et qui massacraient impitoyablement les victimes de leurs pirateries; ou bien si l'on jugeait des Espagnols d'après les cruautés que les conquérans de l'Amérique exercèrent dans ces malheureuses contrées. La preuve que les mœurs des Volces-Tectosages furent adoucies par leurs alliances ou par leurs fréquentes communications avec des navigateurs étrangers, c'est que lorsque les Romains arrivèrent au milieu d'eux comme conquérans, mais en leur apportant le bienfait d'une meilleure civilisation,

ils ne les repoussèrent que faiblement, et devinrent bientôt leurs fidèles alliés ; ce que ne firent pas les autres peuples des Gaules, qui ne furent soumis qu'après de longues guerres, et par l'ascendant irrésistible que prit sur eux le plus grand capitaine de son siècle.

Il est impossible de faire connaître les mœurs et les degrés de civilisation des Gaulois-Tectosages avant la conquête. Les historiens n'ont parlé que des Gaulois en général et sans distinguer les époques; ce qu'ils en ont dit est si vague, si obscur, souvent si contradictoire, qu'on ne peut baser aucune certitude sur leurs récits.

Aristote (12) et Elien ont fait des Celtes des sortes de Titans qui bravaient les dieux, les élémens, lançaient des flèches contre la mer lorsqu'elle était en courroux. Selon ces auteurs, ils ne craignaient autre chose que la chute du ciel. Il est évident que cette peinture du caractère indomptable de ces peuples est exagérée ; mais tout prouve qu'ils étaient extrêmement belliqueux. On les accoutumait, dès leur enfance, à braver la mort ; leur religion, qui admettait le sacrifice des victimes humaines, devait fortifier de bonne heure leur âme contre cette crainte. Plusieurs nations d'Amérique ont encore, de nos jours, de grands rapports avec les anciens

Celtes ; aussi les Celtes n'étaient-ils autre chose que des sauvages aussi peu civilisés que ceux auxquels nous les comparons.

Il n'est rien dit de particulier sur les Volces-Tectosages, mais l'histoire fait foi que les aventuriers de cette nation n'étaient inférieurs, ni en valeur ni en férocité aux autres Gaulois. Les mêmes appâts, l'amour du pillage et le désir de former des établissemens avantageux, qui avaient attiré hors de chez eux tous les peuples des Gaules, tentèrent également les Tectosages, qui n'étaient ni moins avides, ni moins braves que les autres Gaulois ; les vices comme les vertus étaient communs à tous ces peuples. Il n'est pas hors de vraisemblance que le parti sage et paisible de leurs concitoyens ne les aient excités à ces émigrations, afin de délivrer la patrie d'une surabondance de population dangereuse qui l'embarrassait et la troublait. Nous le répétons, la facillité qu'eurent les Tectosages de s'habituer au joug des Romains et à adopter les mœurs de ces maîtres du monde, prouve qu'ils étaient déjà préparés de long-temps à ce nouvel ordre de choses. On ne peut même douter qu'à l'époque où Cépion s'empara de Toulouse [1] non seulement leurs mœurs (13), mais même leur

1 L'an de Rome 645.

religion n'eussent été modifiés, et qu'ils n'eussent déjà adopté quelques divinités grecques ou romaines. Lucien fait mention [1] d'un Hercule gaulois, auquel il donne des attributs enblématiques fort singuliers. Mercure était aussi l'une de leurs divinités d'adoption, et il paraît hors de doute que Minerve fut adorée à Toulouse avant la conquête, et c'est son culte qui, selon toutes les apparences, fit donner à cette cité le surnom de Palladienne. Nous ne croyons cependant pas que Minerve ait eu un temple bâti à Toulouse avant l'arrivée des Romains; mais les Tectosages l'avaient associée aux divinités gauloises, qui n'avaient pas de temple, et ils lui en élevèrent un aussitôt que les Romains furent les maîtres du pays, afin de l'honorer à la manière des conquérans.

Mais que ce temple ait été bâti avant ou après la conquête, c'est un point que l'on n'éclaircira jamais, peu importe; la vérité est qu'il en existait un célèbre à Toulouse dans les premières années de l'ère chrétienne; les ruines en furent vues, en 1550, dans le lit de la [2] rivière, et ces ruines, examinées par de savans et des artistes, consistaient en colonnes de marbre

1 Lucien, préface ou Hercule.

2 *Vid.* Catel, Histoiredu Languedoc, p. 123.

noir et en corniches ou chapiteaux, sur lesquels étaient sculptés des hibous.

L'évêque Sidonius-Appollinaire, dans son poëme sur le martyre de St. Sernin, dit que cet apôtre des Gaules ne fut supplicié que pour avoir refusé d'adorer Jupiter et Minerve. Strabon, qui écrivait sa géographie pendant les dernières années de la vie de J.-C., fait aussi mention d'un temple très-célèbre, où les habitans des pays voisins venaient apporter des offrandes; nous pensons que ce temple fut élevé en expiation du vol sacrilége commis par Cépion, qu'il était dédié à Minerve et au père des dieux, et qu'il devait surtout sa célébrité et la vénération qu'on lui portait dans cette partie des Gaules, à l'ancien respect des Gaulois pour ce lac ou bassin sacré, dont le proconsul avait enlevé l'or, et sur l'emplacement duquel il fut bâti. Nous expliquons par là cette ancienne tradition, qui a toujours existé à Toulouse, d'un temple ou d'une église bâtie sur un lac. Car tout n'étant que confusion dans les historiens du moyen âge de Toulouse, le temple de Minerve, bâti sur l'emplacement du bassin ou *lacus*, et transformé ensuite en église par les Visigoths, peut avoir donné lieu de dire, treize ou quatorze cents ans après, époque où ces traditions étaient dénaturées, qu'une église, celle de St.-Sernin, comme

étant la plus vaste et la principale, avait été bâtie sur un lac (14).

C'est faute d'avoir donné au mot latin *lacus* son véritable sens, que l'on a cru que Cépion avait enlevé les richesses de Toulouse du fond d'un lac proprement-dit, et d'après le sens littéral que nous attachons aujourd'hui à ce mot. *Lacus* signifiait en latin un trou creusé pour y mettre de l'eau, un bassin; en un mot ce que nous appelons aujourd'hui une pièce d'eau. Vitruve emploie même le mot *lacus* pour désigner un trou creusé pour y éteindre de la chaux. Il est donc certain, et les localités le prouvent, que ce n'est ni d'un lac, ni d'un marais dont Cépion enleva les richesses; mais que ce fut d'un bassin ou pièce d'eau d'un réservoir factice, creusé des mains d'homme, maçonné selon toutes les apparences, consacré à une divinité, et dans lequel on jetait les offrandes que l'on lui faisait. Peut-être ce réservoir était-il consacré à toutes les divinités que l'on adorait à Toulouse, au nombre desquelles étaient quelques dieux des Romains. Ce qui nous le ferait penser, c'est que les Romains, qui n'avaient pas un très-grand respect pour la religion des Gaulois, considérèrent le vol de Cépion comme un vol sacrilége, et qu'il fut accusé à Rome, non seulement de pillage, mais encore de profanation d'un lieu

sacré ; chef d'acusation qu'ils ne lui eussent peut-être pas intenté, s'il ne s'était agi que du pillage des richesses consacrées à *Bellenus*, à *Teutates*, ou à toute autre divinité de la mythologie gauloise.

Ce qui complète pour nous la preuve que ce ne fut du fond ni d'un lac, ni d'un marais que l'or de Toulouse fut enlevé, c'est l'impossibilité où aurait été le proconsul de le retirer d'un pareil lieu. Le vol de Cépion fut un coup de main; il put juger facilement que le réservoir contenait de grandes richesses, il dut s'en convaincre avant que d'agir, et lorsqu'il eut la preuve de leur existence, il les fit enlever de-suite; jamais il n'eût pu acquérir cette preuve, si ces richesses eussent étés au fond d'un véritable lac, où les vases et les sables les auraient couvertes à une très-grande profondeur. Il eût fallu le dessécher pour les en retirer. On peut ajouter qu'il n'est pas vraisemblable que les Gaulois jetassent leur or dans un fond perdu, et dont ils n'auraient pu le retirer dans une nécessité urgente.

Les difficultés historiques se multiplient souvent faute du véritable sens que l'on a négligé de donner à un mot; le sens exagéré pouvant servir le merveilleux, ceux qui l'aiment se gardent bien de parler du véritable. C'est abso-

lument le cas pour le prétendu lac de Toulouse.

Mais quelle était la valeur réelle de cet or et d'où pouvait-il provenir?

La valeur extraordinaire que l'on s'est plu à donner au trésor enlevé par Cépion et la diversité des opinions des historiens sur cette valeur, donnent de fortes raisons de croire qu'on l'a beauconp exagérée et qu'ils l'ont tous fixée sur des données chimériques. S'il y en eût eu de certaines, les historiens se seraient tous accordés sur cette valeur, au lieu que les résultats de leurs calculs diffèrent immensement les uns des autres (18). Les habitans de Toulouse ajoutaient un grand prix à ces richesses, et comme il n'est guère probable qu'ils tinssent regître de toutes les offrandes que l'on jetait dans le bassin, ils devaient naturellement en avoir une idée infiniment supérieure à la réalité, comme cela arrive de tous les trésors que possèdent aujourd'hui les églises; car les hommes de toutes les religions et de tous les pays se ressemblent, chacun apprécie ce qu'il possède beaucoup au-dessus de sa valeur; c'est un moyen d'en augmenter l'estime.

L'indignation que durent éprouver les Tectosages contre Cépion, fut sans doute portée au plus haut degré, et cette indignation ne contribua pas peu à faire exagérer l'importance du

vol ; c'était un moyen de rendre le proconsul encore plus odieux. D'un autre côté, le peuple romain n'aimait pas Cépion ; on travailla à le perdre, et quelle que fût la somme qu'il eût remise au trésor, on ne manqua pas de dire qu'il en avait détourné à son profit une beaucoup plus considérable. Ainsi, d'un côté l'amour-propre et la fureur des Toulousains ; la haine des Romains contre Cépion de l'autre, servirent à faire donner au trésor de Toulouse une valeur très-exagérée.

Mais d'où provenait cet or ? C'est ce que l'on ignore et ce que vraisemblablement on ignorera toujours. On a dit qu'il provenait du pillage de Delphes ; mais Delphes ne fut pas pillée par les Gaulois ; au contraire, ils y éprouvèrent un tel échec, que leur armée fut totalement détruite [1]. Ce que l'on peut dire de plus probable sur cet or, c'est qu'il provenait d'offrandes ou *ex voto*, jetés depuis long-temps dans le bassin ; la piété y avait beaucoup multiplié ces dons, comme elle les avait multipliés dans les églises catholiques de Laurète ou de Saint-Jacques-de-Compostèle, et comme chez les païens, elle avait amoncelé des richesses

1 *Vide* Justin, liv. 24, § 7.... et Pausanias, dans son Voyage en Phocide.

énormes à Delphes. Il n'arriva rien alors à Toulouse qui ne fût arrivé ; qui n'arrive ou ne puisse arriver ailleurs. L'énorme valeur de ces offrandes est seule inexplicable, parce quelle a été fort exagérée.

Cette circonstance singulière de notre histoire nous mène naturellement à dire un mot sur les émigrations et sur les guerres lointaines des Gaulois-Tectosages, guerres que nos historiens ont prétendu avoir été la source des énormes richesses jetées dans le lac de Toulouse.

Ce fût sous le règne de Tarquin-l'Ancien, l'an 188 de Rome (19), que les Gaulois se trouvant trop nombreux et trop resserrés dans leur patrie, la quittèrent au nombre de trois cent mille, sous la conduite de Bellovèse et de Sigovèse, neveux d'Ambigat, roi des Bituringiens, le plus puissant des nombreux souverains ou généraux gaulois. Justin et Tite-Live, qui nous ont transmis ce fait, ne sont pas d'accord sur les circonstances de leur départ. Tite-Live raconte qu'il se divisèrent au moment de leur départ et prirent deux chemins ; les uns sous la conduite de Sigovèse gagnèrent l'Allemagne, et les autres, à la tête desquels était Bellovèse, se dirigèrent vers l'Italie et envahirent la Gaule Cisalpine.

Justin, au contraire, les fait tous marcher

vers l'Italie ; mais, selon lui, une partie s'arrêta dans la Cisalpine, s'y fixa et y fonda des villes. L'autre poussa plus loin, et ayant traversé l'Istrie et passé sur le corps des peuples qui la défendaient, s'empara de la Pannonie et s'y établit.

La version de Justin nous paraissant plus conforme à ce qui dut arriver alors, nous l'adoptons sans difficulté. L'un et l'autre historien cependant s'accordant sur ce point, que tous les Gaulois, ou la moitié d'entre eux, franchirent les Alpes, nous ne devons plus considérer Annibal comme le premier conquérant qui ait été chercher la gloire au-delà de leurs sommets. Les Gaulois avaient exécuté, avant lui, cette difficile entreprise au nombre de trois cent mille combattans, et suivis de leurs femmes et de leurs enfans (21).

Quel passage prirent-ils (22)? Nous n'avons aucune donnée à cet égard, mais nous pensons qu'ils durent choisir le plus facile ; car les peuples sauvages possèdent un instinct que n'ont pas les nations civilisées, pour se frayer des routes à travers les obstacles que présente la nature. Les Gaulois ne portaient avec eux que des armes légères ; ils étaient accoutumés à braver l'intempérie des saisons ; ils avaient peu de bagage : leurs femmes et leurs enfans, accoutu-

més, comme eux, à la vie nomade ou sauvage, pouvaient les suivre sans éprouver des fatigues au-delà de leurs forces. Les obstacles qui durent souvent arrêter le général carthaginois furent aisément franchis par eux.

Ceux d'entre les Gaulois qui restèrent en Italie, fondèrent, dit-on, les principales villes de la Lombardie ; mais rien n'est moins certain que ces barbares aient été fondateurs. Ils s'emparaient des villes fondées, mais n'en fondèrent pas eux-mêmes. Leur instinct était de piller ; d'ailleurs, quelques branches d'arbres et de la terre pour les recouvrir, leur suffisaient pour se loger, et tout pays où il y avait des forêts leur offrait de suite les moyens de construire leurs demeures.

La portion de ces redoutables émigrations, qui avait poursuivi sa route jusqu'en Pannonie, fut la tige des Gaulois-Scordisques ; ils prirent ce nom, sans doute, de celui de quelque forêt ou de quelque montagne du pays. Ce fut entre la Drave et la Save, dans la contrée appelée aujourd'hui *Slavonie*, qu'ils formèrent leur principal établissement ; mais il est vraisemblable que, vu leur humeur vagabonde et entreprenante, ils ne se bornèrent pas long-temps à la possession d'un aussi petit territoire, et que, hôtes redoutables et incommodes, ils s'éten-

dirent bientôt, en tout sens, aux dépens de leurs voisins. C'est de là que leurs descendans partirent, plus de deux cents ans après, pour aller ravager l'orient de l'Europe.

De leur côté, les conquérans de la Cisalpine ne restèrent pas long-temps dans l'inaction; séduits par les promesses du Clusien *Aruns*, et par les échantillons des excellens vins d'Italie qu'il leur envoya pour les tenter, ils marchèrent vers Rome, sous la conduite du premier Brenus, et brûlèrent cette ville l'an 364 de sa fondation, cent soixante-quinze ans après leur établissement en Lombardie. Camille les ayant chasés des états romains, on ne sait trop ce qu'ils devinrent; il est vraisemblable qu'ils se divisèrent et qu'une partie ayant regagné la Cisalpine, l'autre alla chercher fortune et former quelque nouvel établissement vers l'Orient.

Rien n'est plus obscur que l'histoire de cette multitude dévastatrice; car, après leur défaite par Camille, on ne parle presque plus des Gaulois jusqu'au moment où ceux de Pannonie, alléchés par les richesses qu'ils durent supposer que les successeurs d'Alexandre avaient portées en Grèce, et par les discordes civiles qui agitaient ce pays, s'y jettèrent comme un torrent pour le ravager (23). Ce fut la Macédoine qui, la première, tenta leur cupidité.

Ptolémée Ceranus régnait dans cette contrée, lorsque *Belgius*, à la tête d'une puissante armée, y entra inopinément; ce prince marcha contre les Gaulois, mais il fut victime de son imprévoyance. Blessé et pris, les Gaulois lui coupèrent la tête, qu'ils mirent au bout d'une pique; la vue de ce sanglant trophée intimida les Macédoniens et ne contribua pas peu au succès des Gaulois.

Sosthène, général de Ptolémée, prit le commandement de l'armée vaincue après la mort du roi; mais, plus prudent que ce prince, il temporisa, harcela Belgius, profita de toutes les positions pour lui livrer, avec avantage, des petits combats, et par l'habileté de sa tactique força ce général à abandonner la Macédoine, après y avoir perdu la plus belle partie de son armée, le privant ainsi du fruit de sa victoire sur Ceranus.

Les Gaulois, découragés, regagnèrent la Pannonie; car on ne peut supposer qu'ils se soient alors réfugiés dans les Gaules (24). Un nouveau chef, plus audacieux, le second Brenus, chercha à ranimer leur courage et y parvint. Il leva une nouvelle armée (25), que quelques historiens, non contemporains, ont portée à cent cinquante mille hommes de pied et à vingt mille chevaux (26). A la tête d'une aussi grande

multitude, Brenus reprit le chemin de la Macédoine; mais une insurrection éclata parmi ses troupes; les Tectosages, dit-on, s'en séparèrent, et, sous le commandement de leurs deux généraux, *Leontius* et *Lutasius*, marchèrent, les uns vers la Trace, les autres vers le Pont-Euxin, d'où ces derniers passèrent en Asie (27).

Mais tous ces faits sont fort douteux, et la diversité des récits que font les historiens de toutes ces expéditions, prouvent qu'ils n'avaient sur elles que des notions fort incertaines.

Brenus, après cette division, rentra en Macédoine, qu'il dévasta; il battit Sosthène, éprouva lui-même un échec fort important contre une armée grecque, qui l'attaqua près d'Héraclée, et pilla ensuite la ville de *Callion* en Thessalie. Pausanias rapporte (27 *bis*) que les Gaulois commirent des horreurs inouïes dans le sac de cette malheureuse ville. Les hommes et les femmes furent égorgés; les premiers, après avoir été mutilés des parties sexuelles, et les femmes violées. Ils burent le sang des enfans, et se nourrirent de leurs chairs crues encore palpitantes.

Fier de cette sanglante expédition, Brenus marcha vers *Delphes* et en fit le siége. La ville

de Delphes, protégée par la nature et par l'élite des Grecs qui s'étaient réfugiés sur son rocher, fut vigoureusement défendue [1]. Les Gaulois, peu habiles dans l'art d'assiéger les places, firent pourtant, contre la ville sacrée, des efforts inouïs, mais ce fut inutilement; repoussés dans toutes leurs attaques par des ennemis cachés et à couvert derrière des rochers, en butte à leurs traits, contre lesquels leur nudité n'opposait aucun obstacle; ne pouvant faire usage de leurs armes, désespérés enfin, ils se découragèrent et prirent la fuite. Ce n'était pas la fin de leurs maux, leur armée disséminée et faisant sa retraite sans ordre, comme il arrive toujours aux armées sans discipline, fut entièrement exterminée par les différens corps grecs qui en rencontrèrent les débris sur leur passage. Brenus se tua de désespoir. Les historiens grecs assurent que Castor et Pollux parurent sur le rocher de Delphes et combattirent pour la ville sainte. Ils racontent aussi qu'une tempête affreuse qui s'éleva spontanément, jeta la terreur parmi les Gaulois. Ces récits merveilleux, communs à toutes les religions, prouvent quel ennemi redoutable les Grecs eurent à com-

1 Pausanias, Voyage dans la Phocide.

battre,

battre, puisqu'ils firent intervenir les divinités et les élémens comme ayant été nécessaires pour les protéger dans cette occasion.

Ces deux généraux, qui s'étaient séparés de Brenus avant la seconde expédition des Gaulois dans la Macédoine, avaient divisé leur armée, comme nous l'avons déjà dit. Léontius conduisit la sienne en Thrace, mais il ne séjourna pas long-temps dans ce pays. Après l'avoir dévasté entièrement, il en sortit pour regagner la Pannonie avec une partie des siens, qui, dans leur passage en Illyrie, ravagèrent cette province. L'autre partie, que l'on dit avoir été de la tribu des Volces-Tectosages, revint dans son ancienne patrie (28).

Quant aux Gaulois qui suivirent Lutasius, et qui avaient pris leur route vers le Pont-Euxin, Nicomède, roi de Bithynie (29), étant en guerre avec ses voisins, les prit à sa solde et les fit passer en Asie. Ils furent très-utiles à ce prince. Pour reconnaître les services qu'il en avait reçu, Nicomède donna à Lutasius et à son armée, un pays assez vaste dans la Phrygie, dont la capitale était *Ancyre*, et qui comptait Pessinonte parmi ses autres principales villes. Ce fut là l'origine de la nation des Galates; car ils donnèrent à la province que leur céda Nicomède le nom de Galatie; mais ils ne fondè-

rent pas Ancyre, comme l'histoire romanesque de Toulouse le rapporte. Ancyre fut fondée par Midas, fils de Gorgias, long-temps avant que les Gaulois pénétrassent en Asie (30). Pessinonte leur fut enlevée trente-trois ans après qu'elle leur eut été donnée par Nicomède (31).

Il semblerait, après des déroutes aussi complètes, après leur établissement en Asie, ou leur retour dans la Pannonie et dans leur ancienne patrie, qu'il ne devait plus y avoir de Gaulois en Grèce; mais on les vit reparaître, peu de temps après, pour faire la guerre à Antigone-Gonates, fils de Démetrius-Poliorcetès. Ils y arrivèrent même avec leurs femmes et leurs enfans; car leurs prêtres leur ayant annoncé des présages défavorables, ils crurent pouvoir détourner les malheurs qui les menaçaient par un acte de barbarie qui n'a pas son pareil dans l'histoire des hommes, quelque féconde qu'elle soit en atrocités. On a vu des peuples désespérés faire mourir leurs femmes et leurs enfans, pour éviter qu'ils ne tombassent au pouvoir d'ennemis abhorrés et barbares, et se donner ensuite généreusement la mort eux-mêmes; mais les Gaulois égorgèrent de sang-froid leurs femmes et leurs enfans la veille d'une bataille qu'ils comptaient gagner, dans la seule vue de se rendre les dieux favorables. Quelle horrible

idée les hommes de tous les siècles et de toutes les religions se sont fait de la Divinité ! Ils supposent qu'elle ne se plaît que dans les larmes et dans les souffrances, et jamais dans le bonheur ; ils sont ingénieux à se tourmenter pour lui plaire, et ils croient l'offenser quand ils se livrent au plaisir, même le plus innocent.

Ce sacrifice ne fut pas agréable à leur divinité ; et comme il ne les rendit ni plus habiles, ni plus courageux, Antigone les défit complètement et en fit un grand carnage. Tous ces événemens sont racontés si confusément par les historiens, qu'on est bien embarrassé de tenir le fil dans ce labyrinthe de contradictions, qu'ils ont construit en racontant les événemens auxquels les Gaulois prirent part. Dix fois ils les font exterminer, et dix fois ils reparaissent toujours plus puissans (32).

Ceux d'Asie, auxquels Nicomède avait cédé une partie de ses états, eurent plusieurs guerres à soutenir contre leurs voisins ; ils se mirent à la solde de différens princes, et il en est même question dans l'écriture, au livre des Machabées. Ils étaient alors auxiliaires d'Antiochus ; leurs forces étaient de cent vingt mille hommes, dit l'écriture ; mais malgré tout le respect que l'on doit aux livres sacrés, on ne peu s'empêcher de regarder ce nombre comme très-exagéré (33).

Judas Machabée, qui fait lui-même l'énumération des ennemis, et de ses exploits, pour donner du courage à sa petite armée, dut sans doute les exagérer, en leur rappelant ce qu'avaient pu six mille Juifs, partis de Babylone, contre une armée de cent vingt mille Galates, renforcés de quatre mille Macédoniens. Si cette défaite était réelle, il n'y en aurait jamais eu d'aussi miraculeuse.

Atale vainquit aussi les Galates. En général nous voyons ce peuple jouer un rôle dans toutes les guerres qui eurent lieu en Asie, soit pour leur propre compte, soit comme auxiliaires des princes qui se divisaient cette contrée; soit aussi contre les Romains qui la rangèrent sous leur domination. Utiles alliés, mais presque toujours battus lorsqu'ils combattaient seuls, ces peuples paraissent avoir toujours figuré comme épouventails dans les armées.

Les Scordisques ou Pannoniens ne furent ni moins remuans, ni moins entreprenans que les Galates; après des guerres, longues et cruelles; après plusieurs essais plus souvent malheureux de leur courage, après avoir combattu long-temps contre les Romains, ils furent enfin presque exterminés par eux [1], et poursuivis de

---

1 *Vide* Appian. de bell. yllirico.

province en province; leurs restes se réfugièrent, dit-on, dans l'ancienne province de Péonie, où ils s'établirent (34).

La part que prirent les Tectosages à ces émigrations, à ces conquêtes, à ces guerres, à ces massacres, à ces pillages, à ces succès et à ces défaites fut très-grande, si l'on en croit nos vieux historiens de Toulouse; car partout où l'histoire place des Gaulois, ils y placent des Tectosages, en sorte qu'il faudrait supposer ce peuple inombrable, ou pullulant comme les sauterelles d'Arabie, pour que leur nombre ait pu suffire à toutes les pertes qu'ils sont supposés avoir éprouvées. L'Asie, la Macédoine, la Bohême, la Hongrie, la Slavonie, la Thrace furent à peine suffisantes pour les établir; ils les font sortir de partout; partout ils font des tentatives d'envahissement; partout ils réussissent d'abord, et partout ils sont bientôt repoussés. Mais leurs guerres, leurs succès ou leurs revers, ont bien peu de rapport avec notre histoire. C'était des branches séparées du tronc, et qui ne tenaient plus à lui par aucun lien. Quels qu'aient été leur caractère, leurs vices ou leurs vertus, dès l'instant que leurs ancêtres eurent quitté Toulouse, pour n'y plus revenir, ils devinrent entièrement étrangers à cette cité. On écrit, avec plaisir, l'histoire d'un

conquérant comme César ou comme Alexandre, qui fondèrent des villes, civilisèrent des peuples ; mais on ne peut sans dégoût suivre des hordes destructrices et barbares dans leurs cruelles expéditions. Si nous nous sommes occupés d'elles, ce n'est que pour ne pas paraître indifférens au sort de ces enfans perdus, de ces aventuriers hardis, téméraires, mais inhabiles, qui eurent la même origine que nous (35).

Nous avons encore moins de doutes sur les coutumes, les lois. et le gouvernement des Tectosages, que sur leurs expéditions générales. Tout n'est qu'obscurité dans les documens que l'on peut avoir sur la législation, le gouvernement et la manière de rendre la justice des Tectosages à l'époque de la nouvelle ère des chrétiens. Tout ce que nous savons positivement du gouvernement des Gaulois, c'est César qui nous l'a appris dans ses commentaires. Les livres que Tite-Live avait composés sur la conquête des Gaules, et qui auraient pu nous donner de plus grands renseignemens, sont perdus. César ne dit que bien peu de chose sur les Volsques, dont le pays, occupé par les Romains près d'un siècle avant lui, n'opposa aucune résistance à ses armes.

Il est probable que la cité de Toulouse con-

serva une partie de ses anciennes coutumes sous la domination des Romains. La politique de ces conquérans n'était pas de désespérer le peuple vaincu en le privant de son gouvernement, de ses lois, de ses coutumes, de ses habitudes. Celles des Volsques devaient, comme nous l'avons déjà fait observer, avoir été corrigées par la fréquentation des peuples civilisés : on peut raisonnablement douter que les sacrifices humains, par exemple, y fussent encore en usage ; car ces coutumes barbares sont ordinairement les premières que réforment les peuples qui se civilisent.

Le gouvernement des Gaulois était fédératif; chaque cité avait ses chefs, qu'on élisait tous les ans ; on leur donnait, pour les aider, un conseil subalterne. Chaque peuple avait un conseil de vieillards, *seniores*. Les femmes étaient consultées, surtout dans les grandes occasions ; car, outre l'amour des Gaulois pour le sexe, ils avaient encore pour les femmes une sorte de vénération comme pour les choses sacrées; ils les croyaient inspirées, et leurs avis étaient d'un très-grand poids dans les délibérations : on est étonné, d'après ce respect superstitieux, de la facilité avec laquelle ils les mettaient à mort.

Les Gaulois ne souffraient pas d'esclaves parmi eux ; ils avaient horreur de l'esclavage

beaucoup plus que de la mort. La vengeance leur paraissait douce, comme elle le paraît à tous les peuples incivilisés ; ils brûlaient ou égorgeaient leurs principaux prisonniers, renvoyaient les autres ou les mettaient à rançon; ils pensaient anoblir leurs victimes par le sacrifice qu'ils en faisaient à leurs cruelles divinités, et, selon leur manière de voir, qu'elles retiraient une sorte de gloire de ce sacrifice. La mort purifiait un criminel ; on ne saurait douter qu'il n'eussent ce préjugé, puisque, au défaut de prisonniers ou de coupables, ils sacrifiaient leurs propres enfans : tant la religion, même la plus cruelle et la plus barbare, a eu de tous les temps de l'empire sur les hommes, et a pu leur faire oublier la nature !

A quel point les Volsques s'étaient-ils éloignés de ces cruelles habitudes? C'est ce que nous ignorons ; mais rien ne nous prouve que les Romains aient eu à lutter, à Toulouse, contre des pratiques aussi barbares.

Ce qu'ont écrit certains auteurs touchant les rois qui régnèrent à Toulouse sous la domination romaine, ne mérite pas l'honneur d'une réfutation. La Première-Narbonnaise, réduite de suite en province romaine, fut gouvernée, comme toutes les autres parties de l'empire, par des proconsuls et des préteurs. Mais les conquérans,

selon leur sage politique, laissèrent aux peuples soumis le droit de vivre sous leurs lois, qu'ils modifièrent pour les mettre un peu en rapport avec celles de l'empire. Les seules lois fiscales furent créées par eux ; c'étaient les plus dures, les plus pénibles pour les peuples, mais elles étaient indispensables, et il fallut s'y soumettre : le tribut fut donc payé à César. Ils corrigèrent l'absurdité et la dureté des coutumes gauloises, mais sans violence, et plutôt par persuasion que par force; et pour s'assurer l'obéissance des vaincus, ils fondèrent des colonies de distance en distance, et y établirent des légions. La dixième légion, si célèbre dans les commentaires de César, dont les soldats avaient vieilli dans les Gaules, et une partie de la septième occupèrent la Narbonnaise, qui, pour cette raison, prit le nom de Décumane ou de Septimanie; elle conserva ce dernier pendant plus de douze siècles.

Mais ces légions n'eurent pas leurs quartiers à Toulouse, et il n'est pas prouvé que cette ville ait été colonie romaine. Une médaille de Galba, décrite et regardée comme douteuse par Golsius (38), est le seul monument qui atteste cette colonisation. Quelques antiquaires officieux ont voulu trouver une autre preuve du même fait dans la quantité d'urnes cinéraires trouvées sur

le territoire toulousain. Ces urnes, où furent renfermées les cendres des Romains morts à Toulouse, prouvent que cette cité en renfermait un assez grand nombre; mais leur présence ne suffit pas pour démontrer l'existence d'une colonie (39).

Le défaut presque absolu de monumens remarquables ou de ruines qui en attestent l'ancienne existence, est une raison très-forte à alléguer contre la prétention d'avoir été colonie. Les ruines d'un cirque, qui semble avoir été l'ouvrage de la munificence d'un simple particulier plutôt que celui d'une grande nation, sont encore sur pied; mais ces ruines n'ont rien qui rappelle cette grandeur romaine qui se manifestait partout d'une manière si remarquable. Les historiens de Toulouse (40), pour sauver ce vide presque absolu des restes antiques, n'ont pas manqué de dire que les Vendales, les Alain, les Suèves, les Visigoths même, tous ennemis de la grandeur romaine, avaient détruit les monumens de Toulouse. On pourrait supposer tout au plus qu'ils les mutilèrent, qu'ils les renversèrent même, et qu'ils firent à Toulouse ce qu'ils auraient fait à Aix, à Orange, ou à Nîmes; mais ils ne purent les faire disparaître du sol; ils n'en arrachèrent pas les fondemens, leurs ruines en attesteraient l'ancienne existence.

Mais ces ruines n'existent pas; celles du cirque et de quelques vieux murs, encore sur pied au château narbonnais, sont tout ce que l'on peut montrer comme restes d'antiques constructions. Les fouilles faites sur tous les points n'ont fai découvrir que quelques chétifs aquéducs; pas une seule pierre qui ait appartenu à un monument du style grec ou romain, pas une seule inscription, pas un seul ouvrage des arts un peu recommandable par sa beauté, n'attestent l'ancienne splendeur de Toulouse, tandis qu'au contraire à Martres, l'ancien *Calliguris*, des fouilles récentes ont fait découvrir des ruines précieuses, des bustes d'un travail exquis, des bas-reliefs, des ornemens, des pilastres du plus beau marbre et du meilleur goût, et ont convaincu les plus incrédules qu'un personnage puissant y avait fait sa résidence dans un superbe palais. Au reste, quoi qu'il en soit de la réalité de la colonie romaine de Toulouse, cette réalité n'ajouterait rien à sa célébrité; le choix du lieu où les Romains établissaient leurs colonies, dépendait plutôt de la position géographique que de l'importance de la cité, et ce choix, qui paraît si honorable à certains, était plutôt la marque d'un collier de servitude qu'une marque de liberté.

Mais on a été plus loin que de supposer des

monumens ordinaires qui n'ont jamais existé; on a voulu encore lui donner un capitole, et faire, pour ainsi dire, de Toulouse la rivale de Rome. Cette prétention est née d'abord d'une expression poétique, dont s'est servi Sidonius-Appollinaire (évêque de Clermont, qui vivait dans le 5.e siècle) dans le poëme qu'il composa sur le martyre de St. Sernin. Il suppose que cet évêque fut précipité du haut du degré du capitole par un taureau, aux cornes duquel il avait été attaché : *de gradu summo capitoliorum præcipitatum* (41). Fortunatus, évêque de Poitiers, qui écrivait cent ans après Sidonius, a fait aussi deux poëmes sur cet événement, en prenant pour modèle celui de Sidonius. Mais il est évident que Sidonius ne voulut que faire un tableau poétique, et figurer la manière dont les choses se passaient à Rome en pareille occasion, et que par capitole il a entendu le temple dans lequel les divinités du paganisme étaient adorées à Toulouse, temple qui, comme le capitole de Rome, était consacré à Jupiter comme le maître des dieux. *De gradu summo* exprime, en effet, un escalier élevé comme celui du capitole de Rome, situé sur un rocher; ce qui ne peut, en aucune manière, convenir à un édifice de Toulouse. La prétention d'avoir possédé un capitole à Toulouse est née tard (42);

elle se forma dans la tête de quelques magistrats municipaux, honnêtes marchands, dont l'orgueil naïf leur fit croire qu'ils pouvaient s'assimiler aux sénateurs romains, et pour y parvenir ils cherchèrent à se méprendre sur l'origine du mot *capitulum* dont ils font *capitolum*, et à *capitulares* ils substituèrent *capitolares*. Il n'y eut qu'un pas de là à capitouls et au capitole. On trouve ce changement de noms exprimé dans les anciens titres que la ville possède dans ses archives. Il n'y a qu'un orgueil mal entendu, ou un entêtement ridicule et déraisonnable qui puisse encore aveugler quelqu'un sur ce point.

Les restes d'un ancien temple ont existé ignorés jusqu'en 1707 à Toulouse. Ces restes formaient, en partie, l'ancienne église de la Daurade, et furent reconnus presque en même temps que démolis, lorsque les bénédictins firent rebâtir leur église (43). Ces restes étaient sans doute l'ancien temple de Pallas ou de Jupiter, qui avait été construit sur l'emplacement du lac ou bassin sacré, profané et pillé par Cépion. C'est vraisemblablement le même temple dont parle Strabon, qui fut démoli, en partie, après l'édit de Constantin en faveur des chrétiens, et dont les rois visigoths employèrent l'hémicycle encore sur pied pour en faire le chœur d'une église chrétienne, en y ajoutant

de nouvelles constructions. Le lieu où les colonnes et les corniches ayant appartenu à un ancien temple de Minerve furent aperçues dans le lit de la rivière (en 1550), ne laisse aucun doute qu'elles n'aient autrefois fait partie de l'édifice (44) dont nous parlons.

Nous venons de dire que ce temple avait été démoli, en grande partie, après l'édit de Constantin en faveur des chrétiens ; car c'est à tort que l'on accuse les peuples du Nord, qui envahirent l'empire romain, d'être les seuls qui ayant participé à la destruction des monumens élevés par les conquérans des Gaules. Les chrétiens furent les principaux auteurs de ces dévastations déplorables. La haine que portent les sectateurs d'une nouvelle religion à celle qu'ils viennent de quitter, explique suffisamment ces fureurs insensées.

Les monumens élevés par les Romains, soit que ces monumens fussent religieux ou profanes, étaient décorés d'emblêmes appartenant au culte des dieux proscrits : c'était des statues, des bas-reliefs représentant des sacrifices, des fêtes, des divinités : on sait que les chrétiens firent la guerre à ces monumens avec un fanatisme dont ils se faisaient gloire. Ils renversaient les statues, brisaient les ornemens profanes, qui souvent étaient des chefs-d'œuvre de l'art ;

ils dégradaient, renversaient les temples dans l'enceinte desquels ces chefs-d'œuvre étaient renfermés. On a vu des papes exciter le zèle des fidèles pour poursuivre et consommer ces destructions (45). Il est vrai que plus tard ils arrêtèrent eux-mêmes ce zèle mal entendu ; mais ce ne fut qu'après un ou deux siècles d'une sorte de délire furieux. L'instruction de la plus part des pontifes, leurs lumières, leur amour pour les arts leur firent bientôt apprécier les pertes énormes qu'un fanatisme aveugle avait occasionées au monde civilisé. Ils cherchèrent à les réparer ; et il faut le dire à leur louange, à quelques rares exceptions près, ces chefs d'une religion intolérante, se montrèrent plus tolérans, plus sages, plus éclairés, plus réparateurs que la plupart des princes de l'Europe, et c'est à eux que nous devons ce qui nous reste encore des chefs-d'œuvre de l'antiquité.

Si l'on voulait écrire l'histoire de Toulouse en se laisant guider par quelques-uns de ces historiens, on marcherait d'exagérations en exagérations ; de ses monumens superbes, de son capitole orgueilleux et elevé, on passerait à son étendue dont le rayon aurait été de deux lieues (46), c'est à dire de douze lieues de tour ; on répéterait qu'un seul de ces faubourgs pouvait armer quarante mille hommes, de sorte

que la ville de Toulouse, telle qu'elle fut bâtie sous la domination romaine, aurait été aussi grande et aussi populeuse que Thèbes aux cent portes, ou que l'ancienne Babylone. La vraissemblance restreint beaucoup ces vastes et fabuleuses proportions. Selon les conjectures les plus raisonnables nous devons croire qu'aussitôt que les habitans de l'ancienne cité eurent rapproché leurs habitations pour se conformer aux usages des vainqueurs et en faire une ville semblable aux villes romaines, ce qui ne put être qu'après un assez long période, ils la placèrent dans le lieu même où elle est située aujourd'hui; ils lui donnèrent d'abord une petite enceinte murée; cette enceinte fut comme une citadelle, où chacun, au cas de guerre, pouvait se réfugier avec ce qu'il possédait de plus précieux. Les faubourgs hors de cette limite durent être assez étendus; il paraît qu'ils étaient au nombre de quatre, qui, avec la ville, formaient cinq parties distinctes; c'est cette division en cinq parties, qui lui fit donner par le bordelais *Ausone*, l'épithète de *quintuplicem*. Les faubourgs devaient s'étendre au loin, et, comme l'ancienne cité dont ils étaient les parties, ils durent couvrir d'abord presque tout le territoire des Tolosates; aussi assure-t-on qu'ils s'étendirent jusqu'à la petite ville de Castanet,

Castanet, et de l'autre, jusqu'au lieu appelé Gaffelase; ils se retirèrent peu à peu, lorsque la crainte ou le besoin eurent engagé les habitans à se rapprocher de la ville et de ne plus rester isolés en demeurant au milieu de leur cultures. C'est ainsi que les choses se passent, lorsqu'un peuple passe par degrés d'un état sauvage à un état civilisé; et c'est à cela que n'ont pas réfléchi les auteurs peu judicieux qui ont écrit sur l'histoire de la ville de Toulouse. Quelques notions sur l'ancienne étendue de la cité purement gauloise les ont trompés, et ils les ont rapportées à la ville gallo-romaine. De là, la supposition qu'un seul faubourg de cette dernière pouvait armer seule quarante mille combattans; ce qui aurait pu être, en effet, si un faubourg à constructions serrées, comme ils le sont aujourd'hui, avait eu une enceinte de quatre lieues carrées.

Avec de la raison et du jugement tout s'explique et le merveilleux disparaît; mais le bon sens et la raison sont rarement l'apanage de certains historiens. L'amour du merveilleux les entraîne. Superstitieux et crédules à l'excès, la vérité leur paraît trop simple, trop naturelle; ils la dénaturent en l'entourant des attributs de la fable. Ils croient rendre un service signalé à leur pays, en basant son histoire sur des chi-

mères relatives à leur origine et à leur ancienne puissance. Les nations sont comme les vieillards, qui aiment à se repaître de souvenirs flatteurs, et qui embellissent le passé faute de pouvoir goûter le présent, dont ils jouissent à peine, et de l'avenir dont ils ne jouiront jamais.

CHAPITRE II.

Établissement du christianisme à Toulouse. — Origine de la puissance des Visigoths. — Ils envahissent l'empire romain. — Leur règne à Toulouse. — Wallia, Atholphe, Théodoric I.er, Taurismont, Théodoric II, Euric, Alaric II, Clovis et les Francs à Toulouse. — De l'année 250 à l'année 508.

Ce fut vers l'an 250 de Jésus-Christ que le christianisme commença à se répandre dans les Gaules. Il n'y fit d'abord que de faibles progrès. St. Denis est appelé l'apôtre des Gaules ; mais si l'histoire de St. Sernin est vraie, on doit regarder ces deux évêques comme contemporains et travaillant à la même œuvre à peu près vers la même époque ; l'un vers le nord, l'autre vers le midi des Gaules. St. Sernin, Sarni ou Saturnin, car il est connu sous ces trois noms,

arriva d'Espagne où il avait fait, dit-on, beaucoup de conversions vers le milieu du 3.e siècle. Les auteurs espagnols l'ont fait contemporain de J.-C. Si cela était vrai, son martyre ne serait qu'une fable. Nous pourrions l'envisager sous ce point de vue, en nous fondant sur leur autorité; mais nous aimons mieux suivre les traditions du pays, et les récits poétiques que des auteurs ecclésiastiques [1] nous ont donnés de cet événement. Si nous en croyons ces récits, Sernin ne fut pas heureux à Toulouse; il ne fit pas de nombreux prosélites. Son zèle était pourtant fort actif; car il attira sur lui l'attention du gouverneur romain. C'était, selon ce que l'on croit, sous l'empire de Dèce. Les chrétiens, assez répandus alors en Europe, cherchaient à détruire le polytéisme qui était dominant. Leur zèle fut très-louable, sans doute, mais souvent inconsidéré, puisqu'ils attaquaient d'anciennes institutions, ce qui les rendit odieux aux amis de la tranquillité, qui tenaient plus par politique que par conviction à leur religion. Saturnin n'ayant pas voulu sacrifier aux dieux, fut condamné à mourir de mort violente. Les gouverneurs romains espéraient,

---

1 Sidonius-Appolinaire, évêque de Clermont dans le 5.e siècle, et Fortunat, évêque de Poitiers dans les 6.e et 7e.

par ces exemples, arrêter le mal qui faisait chaque jour de nouveaux progrès ; mais ils ne faisaient que l'accroître, et peut-être la religion chrétienne ne dut son triomphe qu'à la maladresse de ses persécuteurs. Saturnin fut attaché aux cornes du taureau que l'on destinait au sacrifice, et fut traîné du temple où il devait avoir lieu, situé où est aujourd'hui l'église de la Daurade (1), au lieu où est bâtie celle du Taur. Ce fut là où s'arrêta le taureau. Le corps du saint en fut alors détaché, et aurait peut-être resté sans sépulture sans la piété de deux jeunes filles (*puellarum*), natives d'Huesca en Espagne, qui avaient suivi Saturnin à Toulouse. Elles couvrirent d'abord ses restes de terre pour les soustraire aux regards et aux outrages de la multitude, et plus tard elles le mirent dans un cercueil de bois et l'enterrèrent secrètement (2); car il paraît que le peuple de Toulouse était encore très-zélé pour le culte des divinités du paganisme, puisqu'il témoigna, par des cris d'une joie féroce, la part qu'il prenait à ce supplice (3).

Dans la suite, lorsque la religion chrétienne eut fait des progrès, on exhuma son corps pour lui rendre les honneurs dus à la glorieuse fin de son apostolat. Hilaire, que l'on dit avoir été troisième évêque de Toulouse, fit bâtir un

petit oratoire sur le lieu même où le taureau s'était arrêté. Mais il ne put le faire qu'après l'édit de Constantin (4) ; car les vingt ou vingt-un empereurs qui se suivirent si rapidement depuis Dèce, sous l'empire duquel on croit que Saturnin fut supplicié, jusqu'à Constantin, ne tolérèrent pas la religion chrétienne, et la persécutèrent plus ou moins.

Les évêques, dont l'histoire au reste est fort apochryphe, n'étaient alors que de pauvres et malheureux prêtres proscrits, passant leur vie au milieu des dangers du sacerdoce. Il n'est pas probable qu'avant l'édit de Constantin aucun d'eux ait eu la possibilité, ni les moyens de faire élever des oratoires, quelque peu considérables qu'ils fussent, pour y célébrer les mystères de leur religion. L'édit de Constantin changea la face des choses. Autant les chrétiens avaient été humbles et soumis dans leur détresse, autant ils se montrèrent fiers et avantageux d'une aussi éminente protection (5). Ils s'étaient fort multipliés dans l'empire, et par tout où ils furent les plus forts, ils se portèrent à des excès condamnables contre les partisans du polytéisme. On ignore ce qui se passa à Toulouse à une époque aussi marquante ; mais nous regardons comme certain que ce fut alors que fut opérée la démolition du temple

de Jupiter et de Pallas, et que l'on jeta dans la rivière tous les ornemens, intérieurs et extérieurs, qui servaient à le décorer, pour peu qu'ils portassent un caractère emblématique du culte abandonné.

Ce fut bientôt après cet édit, si favorable à la religion chrétienne, que Sylve, quatrième évêque de Toulouse, jeta, dit-on, les fondemens de l'église de Saint-Sernin. Il fallait qu'il y eût alors à Toulouse un très-grand nombre de chrétiens, si le plan de ce vaste édifice fut conçu comme on l'exécuta depuis. Nous croyons que ce plan ne fut fait que beaucoup plus tard; le style de ce monument nous le prouve. L'architecture romaine était fort dégénérée lorsqu'il fut élevé, et son ensemble, ainsi que ses détails, à leurs proportions près, qui sont plus considérables, sont les mêmes que ceux de plusieurs autres églises de France, que nous croyons avoir été construites dans les 8.e et 9.e siècles (6). Il fallait d'ailleurs que la sécurité fût entière pour entreprendre un travail aussi important, et elle ne le fut pas toujours pour les chrétiens sous les successeurs de Constantin. L'arianisme troubla plus d'une fois la paix de l'église sous Constance II, et Julien, qui ne fut pas le persécuteur des chrétiens, mais qui n'aima jamais leur religion, leur fit

craindre quelque temps que les chefs de l'empire ne revinssent au polytéisme.

A peine la religion de J.-C. eut elle pris une certaine consistance à Toulouse, que l'arianisme vint y établir le siége de son empire. Les Visigoths, peuples du nord, qui avaient adopté le christianisme en haine des Romains, qui tenaient encore à leurs vieilles divinités, devinrent ariens, lorsque les empereurs eurent embrassé les intérêts du successeur de St. Pierre. Mais ils ne se bornèrent pas à faire aux Romains une guerre de controverse, voyant l'état de faiblesse où l'empire était réduit par la nullité de ses empereurs et par la faute qu'avait commise Constantin en changeant le siége ; changement qui lui avait ôté cette force d'union et cette puissance que le nom seul de Rome exerçait sur l'opinion des peuples, formèrent le projet de l'envahir.

Ces peuples, originaires de Suéde selon la croyance commune, mais contestée, s'étaient établis depuis quelque temps sur les bords du Danube, vers le lieu où avaient habité les anciens *Peuci*, à l'embouchure de ce fleuve. Un de leurs chefs principaux, nommé Alaric, d'une famille considérée [1] s'était mis au service

1 De la famille des Balthes.

de Théodose : après la mort de ce prince, au lieu de rester fidèle à son fils Arcadius, il se révolta contre lui et lui fit la guerre. On croit qu'Alaric ne prit le titre de roi qu'en l'année 399, et qu'il est le premier général goth qui ait osé prendre un pareil titre chez une nation très-jalouse de sa liberté. Mais son bonheur, son adresse et ses victoires semblent lui en avoir donné le droit; car ce sont les seuls titres qui fondent les dominations chez les nations belliqueuses, et qui, au moyen de quelques vaines cérémonies, transforment en sceptre les épées (7).

Alaric fit une première irruption dans l'empire en l'année 400, une seconde en 402; mais ayant été repoussé, sa femme et ses enfans ayant été faits prisonniers, il se retira; ayant bientôt levé une nouvelle armée, il menaça l'Italie. Honorius crut se délivrer d'un aussi redoutable ennemi en l'achetant; il lui offrit 4000 besans d'or, que le roi goth accepta. Certaines conditions du traité n'ayant pas été remplies, ou, plutôt, Alaric ne voyant que faiblesse dans son ennemi, partit à la tête de son armée, accompagné d'Atolphe, son beau-frère; il entra en Italie, la ravagea, mit le siége devant Rome, qu'il prit et qu'il saccagea (an 409); il détrôna Honorius et fit élire em-

pereur, en sa place, Attalus-Priscus, préfet de Rome. Honorius était à Ravène, son or et ses promesses désarmèrent Alaric; ce faible empereur fut rétabli, mais le roi goth ne quitta pas l'Italie; il s'empara du royaume de Naples, des deux Calabres, et mourut près de Régio comme il se proposait d'aller conquérir la Sicile.

Alaric fut enterré avec tous ses trésors dans le lit du Cratæis, dont ses soldats détournèrent le cours pour lui creuser un tombeau, et le ramenèrent ensuite dans son lit.

Ce fut sous le règne d'Arcadius et d'Honorius, (an 406), entre les deux expéditions d'Alaric en Italie, que les Vendales, les Suèves et les Alins, peuples du nord, passèrent le Rhin et firent une irruption dans les Gaules, qu'ils traversèrent comme un torrent. Ils pillaient les peuples qui se trouvaient sur leur passage, exterminaient ceux qui leur opposaient la moindre résistance, brûlaient les villes qui ne leur ouvraient pas leurs portes. On assure qu'en haine du nom romain ils renversèrent tous les monumens des arts. Il a été facile de jeter sur ces barbares une partie des torts qu'eurent les premiers chrétiens. Nous croyons que ces peuples dégradèrent, mutilèrent les monumens que le zèle des premiers chrétiens avait épargnés, mais qu'ils ne les détruisirent

pas de fond en comble ; ils employèrent leur temps plus utilement qu'à démolir. C'était l'or qu'ils venaient chercher dans les Gaules, et ils n'y venaient pas pour faire la guerre à des pierres taillées, qui n'étaient pour eux d'aucune valeur, et qui sans doute ne leur inspiraient pas plus de haine que de crainte.

La ville de Toulouse paraît ne pas avoir souffert de leur passage (8); ils franchirent les Pyrénées, traversèrent l'Espagne de la même manière qu'ils avaient traversé les Gaules ; une partie d'entre eux s'y arrêta, l'autre passa en Affrique (9); quelques-uns de leurs corps restèrent en arrière et séjournèrent assez longtemps au près des Pyrénées. Cette irruption fut une calamité, mais elle ne fut que transitoire. l'Orient se jetait alors sur l'Occident comme pour lui rendre les maux dont les émigrations des Gaulois, et les conquêtes des Romains l'avaient accablé.

Après la mort d'Alaric, Atolphe, son beau-frère et son successeur, retint en otage la princesse Placidie, sœur d'Honorius, qui la lui avait donnée comme gage de leurs traités. Il fit bientôt après une expédition dans les Gaules, dont on ne connaît d'autre cause que la passion de conquérir, et la réputation de fertilité dont elles jouissaient. Il se ligua d'abord avec

Jovien, usurpateur d'une partie de ces provinces, et bientôt en guerre avec lui, battit et fit prisonnier *Sarus*, général visigoth, qui commandait son armée. Jovien s'étant enfermé dans Vienne, Atolphe l'y assiégea, le prit et le livra à Honorius, avec lequel il avait traité pour le lui remettre; mais Honorius de mauvaise foi comme le sont tous les princes lâches, ne fut pas exact à tenir les promesses qu'il avait faites au roi goth, ce qui faillit de lui susciter dans ce dernier un puissant ennemi. La princesse Placidie apaisa l'orage; prisonnière d'Atolphe, elle en devint bientôt l'épouse. Atolphe, pour satisfaire sa passion et par politique, répudia sa première femme, sœur d'Alaric. Ce second mariage d'Atolphe fut célébré à Narbonne (en janvier 414); il fut vu de très-mauvais œil par les Visigoths.

Mais ces différentes paix des empereurs romains avec le roi goth, n'étaient que temporaires; les circonstances et la force obligeaient les premiers à se soumettre aux conditions des vainqueurs; et ils rompaient leurs alliances avec eux sitôt qu'ils reprenaient l'espoir de pouvoir les vaincre [1]. Atolphe était dans la

---

1 Atolphe n'était pas l'ennemi implacable des Romains, comme l'écrit l'historien Lafaille, 1.er vol., p. 23, puisqu'il fut toujours le fidèle allié d'Honorius, et qu'il avait épousé sa sœur.

Narbonnaise lorsque Constance, général d'Honorius, reçut ordre de l'empereur de faire la guerre aux Visigoths, et de faire en sorte de les chasser des Gaules. Atolphe, pris au dépourvu, et se sentant trop faible pour résister aux forces de Constance, passa les Pyrénées, entra en Espagne par la Catalogne. Placidie, son épouse, accoucha à Barcelone d'un fils qui fut nommé Théodose, et qui mourut bientôt après.

Les Visigoths, dont l'alliance d'Atolphe avec Placidie avait blessé les préjugés, et qui ne lui avait pas pardonné d'avoir répudié la sœur de leur dernier roi, de leur héros, de celui qui les avait si souvent conduits à la victoire, avaient un troisième motif de se plaindre de leur roi; il avait fait périr Sarus, qui, comme nous l'avons dit, commandait les troupes de Jovien. Sarus étant le frère de Sigéric, l'un des principaux seigneurs visigoths, la haine de ce frère contre Atolphe couvait dans son cœur ulcéré; il n'attendait que l'occasion d'en tirer vengeance et crut l'avoir trouvée. L'indisposition des Visigoths contre leur roi, lui promettait l'impunité. Sigéric gagna un des serviteurs de ce prince, nommé Obbi, qui, moyennant une forte somme, et la promesse d'une récompense plus considérable, assassina son maître (10) l'an 415.

Après ce meurtre, Sigério fut proclamé roi par les Visigoths. Il abreuva Placidie de dégoûts, l'accabla de mauvais traitemens; et, comme si la mort de son roi ne suffisait pas à sa vengeance, il l'assouvit sur les enfans que ce prince avait eus de sa première femme, sœur d'Alaric. Ils furent égorgés par son ordre. Il n'eut que sept jours pour commettre ces crimes, car telle fut la durée de son règne; les Visigoths indignés lui ôtèrent la couronne et la vie après ce terme.

A Sigéric, roi de sept jours, succéda Wallia, beau-frère d'Atolphe; ce prince, bien loin d'être l'ennemi des Romains, s'engagea, au contraire, avec eux de délivrer l'Espagne des Suèves et des Vendales qui la désolaient. Il fut fidèle à sa promesse; mais avant de marcher contre eux, il remit en liberté Placidie, veuve d'Atolphe. Cette princesse fut conduite chez son frère, l'empereur Honorius, avec tous les honneurs dus à son rang et à sa beauté. Constance, général de l'empereur, demanda sa main et l'obtint; il l'avait aimée, dit-on, avant l'époque où elle devint l'otage d'Alaric. Si cet amour fut réel, Constance dut souffrir de cruels tourmens en la sachant entre les mains de ce prince, et en la voyant devenir, par un traité, la femme de son successeur.

On a prétendu que Placidie avait épousé Atolphe avec répugnance ; mais on l'a avancé sans preuves. Ce serait bien mal connaître les femmes que de croire leurs sentimens asservis à quelques vains préjugés. Atolphe était roi et vainqueur, en faut-il autant pour leur plaire ? L'histoire ne dit rien de la beauté de ce prince ; mais rien ne prouve qu'il ne fût pas doué des précieuses qualités qui ouvrent le chemin de leur cœur. Les Visigoths étaient en général d'une haute taille, leurs cheveux étaient blonds et leur teint d'une grande blancheur ; il est vraisemblable que les Visigoths aimaient la beauté du corps dans leurs princes ; les peuples peu civilisés attachent un grand prix aux qualités phisyques.

Wallia, après avoir vaincu les Vendales, qu'il resserra dans le fond de la Galice, repassa les Pyrénées et prit possession du pays qu'Honorius lui avait cédé en toute souveraineté, pour reconnaître le service qu'il venait de lui rendre. Ce pays s'étendait depuis Toulouse jusqu'à l'Océan ; il comprenait le pays toulousain, le Périgord, l'Agenais, le Bordelais, l'Angoumois, l'Aunis, la Saintonge et le Poitou. Wallia choisit Toulouse pour la capitale de son royaume. Ce fut une nouvelle époque pour cette ville, et ce fut la plus brillante de son existence ; car les

rois visigoths, qui y régnèrent quatre-vingt-neuf ans, furent de beaucoup plus grands princes, et des princes bien plus indépendans que les rois francs, qui s'emparèrent des provinces du nord, soixante-dix ans après l'établissement des Visigoths dans celles du midi.

Les nouveaux maîtres de l'Aquitaine prirent pour eux les deux tiers des terres et en laissèrent le tiers au Gaulois. Ces derniers subirent, sans se plaindre, la loi du plus fort; car, dans ces temps barbares, les peuples étaient accoutumés à cet état de choses. C'était le droit de la guerre; les malheureux habitans d'un pays étaient cédés comme des bêtes de travail ou de somme, avec la terre qu'ils cultivaient; bien heureux, encore, lorsque la servitude était supportable. Les Francs, victorieux, en usèrent avec les Gaulois beaucoup plus durement que les Visigoths; car il firent le partage du lion et ne leur laissairent que des chaînes.

Vallia ne survécut que très-peu de temps à la prise de possession de son nouveau royaume; il mourut vers la fin de l'année 418.

La royauté était nouvelle chez les Visigoths et rarement dans ce cas elle est héréditaire. Les peuples guerriers renoncent difficilement à l'avantages d'élire leur chef; ce n'est que la crainte des troubles qui précèdent et suivent

une élection, que la loi de l'hérédité doit son établissement. Mais les peuples conquérans ne font guère d'aussi lâches calculs; il leur paraît odieux de faire du souverain pouvoir une propriété de famille; ils préfèrent l'accorder au plus digne, quitte, s'ils se trompent, à le traiter comme ils traitèrent Sigéric.

Wallia n'avait laissé qu'une fille, qui devint, par la suite, l'épouse du fameux Ricimer, général suève, qui contribua si puissamment à la destruction totale de l'empire d'Occident. Les Visigoths choisirent pour leur roi Théodoric I.er, prince qui a mérité les éloges de l'histoire [1], an 419 ou 420.

Honorius étant mort, trois ans après le couronnement du nouveau roi de Toulouse, l'empire fut un moment divisé. *Jean, secrétaire*, voulut s'emparer du pouvoir, il fut même revêtu de la pourpre; mais Théodose, empereur d'Orient, envoya une armée au secours de son jeune cousin Valantinien, fils de Constance et de Placidie. Ce jeune prince, qui n'avait que cinq ans, était alors avec sa mère à Ravène, où elle l'avait fait couronner empereur. Jean essaya de disputer l'empire à l'armée de Théodose; mais il fut défait, pris et la mort fut le

[1] *Vide* Jornandes, histoire des Goths, chap. 23.

seul

seul fruit qu'il recueillit de son ambition. Placidie gouverna l'empire d'Occident sous le nom de son fils. Cette régence orageuse parut favorable à Théodoric pour agrandir ses états; il rompit la paix avec les Romains, et marcha vers Arles qu'il assiégea; mais, forcé par Aécius, général du jeune empereur, de lever le siége, il se replia vers Toulouse; Aécius le poursuivit et le battit dans sa retraite.

Cet échec fut assez important pour forcer les Visigoths à rester en paix pendant quelques années. Théodoric en profita pour gouverner ses états avec sagesse; mais la paix n'était pas l'élément des Visigoths; leur roi ne pouvait conserver leur estime que par des conquêtes. Théodoric se mit donc de nouveau en campagne (de 429 à 430), et ce fut encore vers Arles qu'il dirigea son armée. Il ne fut pas plus heureux que dans sa première expédition; Aécius le força de nouveau à se retirer, ce qui engagea le roi de Toulouse à conclure la paix avec les Romains: il s'obligea même à faire pour eux une expédition, en Espagne, contre les Vendales, les Alains et les Suèves, qui, malgré les défaites qu'ils avaient éprouvées contre Vallia, s'étaient de nouveau répandus, de la Galice où il les avait acculés, dans les autres provinces d'Espagne. Théodoric eut des succès contre eux;

mais c'était les provinces des Gaules et non celles d'Espagne que convoitait l'ambitieux roi de Toulouse. Il s'empressa de quitter l'Espagne après ces premiers avantages, afin de venir profiter des chances que pouvait lui offrir encore la minorité du jeune empereur.

433. Il s'en présenta bientôt une dont il espérait de profiter. Aécius s'étant révolté contre l'empereur, Placidie s'empressa de suite de traiter avec Théodoric contre le rebèle ; mais Aécius voyant l'orage qui se formait contre lui, prit les devans et rentra dans les bonnes grâces de la régente. Théodoric vit donc son espoir déçu, et fut encore condamné à l'inaction.

436. Aécius se trouvant, trois ans après, assez éloigné des états de Théodoric pour laisser à ce prince le temps de tenter un coup de main, il en profita pour recommencer la guerre avec quelque espoir de succès ; il prit encore la même route que dans les précédentes expéditions ; mais cette fois il ne poussa pas jusqu'au Rhône, et ce fut devant Narbonne qu'il se présenta. Cette ville était forte et bien défendue ; cependant le roi de Toulouse pressa le siége si vivement, qu'elle était au moment de se rendre, lorsque Litorius, général romain, lieutenant d'Aécius, parvint, avec un corps de cavalerie, à ravitailler la place, en faisant une trouée dans

l'armée des Visigoths. Malgré cet échec, Théodoric continua le siége ; mais le courage était revenu aux assiégés avec ce secours, et Théodoric, désespérant du succès prochain de son entreprise, se rendit aux sollicitations d'Avitus, qui le pressait de lever le siége, et revint dans sa capitale. Mais Litorius ne le tint pas quitte à si bon marché ; ayant rassemblé une armée, il poursuivit celle des Visigoths et vint camper sous les murs de Toulouse pour en faire le siége. C'est le premier que soutint Toulouse depuis qu'elle avait été entourée de murs (an 437). Théodoric, soit qu'il se crût faible, soit plutôt qu'il voulût gagner du temps, proposa au général romain des conditions de paix, que ce dernier ne voulut pas accepter, qu'il refusa même avec hauteur.

On a dit, depuis long-temps, que bien loin de pousser un ennemi redoutable à bout, il fallait lui faire un pont d'or. Le mépris de cette sage maxime a été plus d'une fois funeste à celui dont la position était assez avantageuse pour se faire un mérite de sa générosité. Litorius l'éprouva dans cette occasion. Théodoric, en homme habile, ne négligea aucun moyen de se tirer du mauvais pas où son imprudente agression l'avait engagé ; il poussa même la modération jusqu'à députer à Litorius un évêque qui jouis-

sait d'un grand crédit auprès du peuple ; mais Litorius n'étant pas chrétien, il se moqua des paroles de l'homme de paix, qui rentra dans Toulouse sans en avoir rien obtenu. Cette mission ne fut pas infructueuse pour Théodoric : ce prince se servit habilement du mépris que Litorius avait témoigné à son envoyé pour exciter l'indignation publique ; il représenta aux habitans que leur courage seul pouvait les sauver d'une ruine prochaine. Lorsque les esprits furent bien animés, le roi de Toulouse fit ouvrir les portes de la ville, et s'étant mis à la tête de son peuple, il fondit sur Litorius, tailla son armée en pièces et le fit lui-même prisonnier (12) (an 439). Cet exploit suppose dans Théodoric de l'habileté comme général, et prouve la confiance qu'avaient en lui ses sujets. Peut-être que si Litorius eût été chrétien orthodoxe, les choses ne se seraient pas passées de même à Toulouse, et que l'orthodoxie l'eût emporté sur l'arianisme, comme cela arriva long-temps après. Les évêques commençaient à avoir un très-grand crédit sur le peuple des Gaules ; ils s'en servirent trop souvent pour faire triompher leur propre cause aux dépens de la légitimité et de la justice ; mais, dans cette occasion, leur intérêt leur faisait désirer le triomphe de Théodoric.

Ce Prince, après cette victoire, qui consterna les Romains, se laissa persuader par Avitus, préfet des Gaules, pour lequel il avait une estime particuliere, de faire la paix avec les Romains : on croit que par ce traité l'empereur lui céda une grande partie de la Novempopulanie ou Gascogne d'aujourd'hui.

Ce fut un peu après ce traité, dont on ne connaît pas bien précisément l'époque, mais qui eut lieu de l'année 440 à 446, que le roi de Toulouse donna ses deux filles en mariage; l'une à *Unéric*, fils aîné de Genséric, roi des Vendales d'Afrique, et la seconde à Réchiarius, roi des Suèves de Galice. Ce dernier prince se rendit à Toulouse vers le mois de février de l'année suivante (448), pour visiter son beau-père. Il n'en fut pas de même de Genséric, soit que ce prince eût quelque cause de haine contre Théodoric ou qu'il voulût se venger de ses liaisons avec les Romains; il fit couper le nez à sa bru, sous le prétexte peu vraisemblable qu'elle avait tenté de le faire empoisonner ; et, ainsi mutilée, il la renvoya à Toulouse. Cette barbarie indigna également Théodoric et ses sujets ; il projetait de s'en venger, et l'on dit que Genséric, craignant cette vengeance, excita Atila (13), roi des Huns, qui avait ravagé la Germanie, à faire une inva-

sion dans les Gaules ; il est fort douteux que Genséric, roi des Vendales d'Afrique ait eu assez de crédit sur le roi des Huns pour le déterminer à faire une invasion qui n'eût pas été dans les projets de ce conquérant ; il est beaucoup plus raisonnable de croire qu'Attila fut amené dans les Gaules par les mêmes motifs qui y avaient fait arriver les Goths, les Vendales et les Suèves.

(An 453). Mais quelle qu'ait été la cause de cette invasion d'Attila, il est certain qu'elle jeta l'épouvante parmi les Romains. Les Huns étaient Tartares d'origine ; c'est des frontières de l'Asie, des bords de la mer caspiène qu'ils partirent pour dévaster l'Europe. Ils étaient belliqueux et féroces, leur taille était petite, leurs traits étaient difformes ; ils avaient les membres larges et nerveux, leur constitution était forte et robuste. Accoutumés aux fatigues de toute espèce et à l'intempérie des saisons par leur éducation et leur genre de vie nomade, ils pensaient que l'Europe deviendrait facilement leur proie, ou plutôt, ils s'avancèrent dans son sein sans projet, et dirigés par un instinct barbare, qui les portait à détruire et à ravager. L'éfusion du sang était pour eux la plus douce des jouissances, et ils ne faisaient pas plus de cas de la vie des hommes que de celle des

plus vils animaux ; en un mot, ils étaient les ennemis déclarés et implacables de toute civilisation.

Quelques années avant l'invasion des Huns (de 418 à 452), une tribu de Germains, longtemps fixée dans les marais de la Hollande, la tribu des Francs, était parvenue, après plusieurs tentatives, à former un établissement dans le nord des Gaules [1]. Tantôt en paix, tantôt en guerre avec les Romains, qui les craignaient, ils se maintenaient dans leurs conquêtes en se servant tour à tour de la force, lorsqu'ils voyaient de la faiblesse, et par la politique, lorsqu'ils voyaient de la force dans leur ennemi ; mais ils étaient très-disposés à empêcher d'autres Barbares de venir partager leur proie. Les Romains n'ayant pu toujours les vaincre, se servaient d'eux pour repousser les agressions que faisaient d'autres tribus de Germains au delà du Rhin, en attendant de pouvoir trouver l'occasion favorable de les rejeter, eux-mêmes, en delà de cette limite. Mérovée était le chef de cette tribu belliqueuse, lorsque Attila passa le Rhin à la tête d'une armée inombrable (451). Aécius, le même que

1 Dans la Picardie.

nous avons vu deux fois faire lever le siége d'Arles à Théodoric 1.er, détermina Mérovée à se joindre à lui pour repousser les *Huns*. Il envoya des députés au roi de Toulouse pour l'engager à marcher contre cet ennemi commun ; mais Théodoric avait été prévenu par Attila. Le roi des Huns prévoyant, en effet, cette trible union, avait écrit au roi de Toulouse pour l'engager à rester neutre dans la guerre qu'il faisait aux Romains, lui promettant de respecter ses états et de les augmenter même ; mais le menaçant de les dévaster s'il se déclarait son ennemi. L'envoyé d'Aécius n'ayant pas eu de succès, le général se rendit lui-même à Toulouse et montra au roi des Visigoths une lettre écrite par Attila à l'empereur Valentinien, où le roi des Huns lui disait que, n'entrant dans les Gaules que pour combattre les Visigoths, il espérait que les Romains ne prendraient pas parti dans sa querelle avec eux. Il n'y avait que les noms de changés ; les deux lettres, d'ailleurs, contenaient les mêmes promesses et les mêmes menaces. Il est très-probable qu'Aécius supposa la lettre écrite par Attila à Valentinien. Les faussaires avaient beau jeu alors. Si cela est, son stratagème lui réussit. La duplicité du roi des Huns indigna

Théodoric, et s'étant mis à la tête de son armée, il alla joindre celle des Romains dans la Champagne (an 451).

Le roi de Toulouse et ses Visigoths eurent une grande part à la défaite d'Attila; mais les Visigoths eurent à regretter leur souverain, qui mourut en combattant vaillamment à leur tête: Il fut renversé de dessus son cheval et foulé aux pieds. La défaite du roi des Huns ne put consoler les Visigoths d'une telle perte; ils rendirent à leur roi les honneurs funèbres sur le champ de la victoire, et proclamèrent roi Taurismont, l'un de ses quatres fils. Aécius, témoin de leurs regrets, et désirant les éloigner, leur persuada de revenir à Toulouse, leur faisant craindre que les états visigoths ne fussent attaqués en leur absence : c'était un conseil dicté par la mauvaise foi. Aécius craignait les Visigoths; il fut bien aise de les éloigner et de les priver par là de la part du butin qui avait eté fait sur Attila. Le désespoir des soldats du roi de Toulouse ne leur permit pas de réfléchir à la perfidie du général romain, et cette armée victorieuse reprit tristement le chemin du Midi, presque dans la même attitude qu'une armée vaincue.

Aécius se contenta d'envoyer à Toulouse, pour la part des dépouilles d'Attila revenant aux Visi-

goths, un bassin dor masif garni de pierreries; ce bassin fut conservé dans le trésor des rois visigoths jusqu'en l'année 630, que Sisenant, vingt-troisième roi visigoth d'Espagne, l'offrit au roi Dagobert pour obtenir de lui des secours contre Sintilla, son prédécesseur, qu'il détrôna (14).

Théodoric 1.er fut grand prince et vaillant capitaine; il savait distinguer le mérite et le récompenser; sa modération et son équité lui méritèrent les éloges de ses contemporains; il eut le bon esprit de former et de toujours conserver des relations d'amitié avec Avitus, préfet des Gaules. Théodoric l'avait distingué, lorsque, jeune encore, il se rendit à sa cour pour lui demander la liberté de quelques otages. Le roi de Toulouse, juste appréciateur du mérite, fut charmé des manières et de l'esprit d'Avitus, et, non seulement il lui accorda sa demande, mais il lui fit des présens et conçut pour lui une amitié qui dura jusqu'à sa mort. Ce fut Théodoric qui affermit les Visigoths dans la possession des provinces méridionales des Gaules, et qui fut le véritable fondateur de leur puissance. S'il chercha à agrandir ses états aux dépens des Romains, c'est que leur empire, s'affaiblissant de jour en jour, il était bien aisé de prévoir que bientôt il ne resterait plus ves-

tige de leur puissance. Ce roi était beau de sa personne, qualité qui, dans les temps héroïques, donne du crédit et de l'éclat à la puissance : il rendait la justice avec équité aux Gaulois ainsi qu'aux Visigoths ; il ne fut ni injuste, ni persécuteur envers les chrétiens qui se disaient orthodoxes ; il leur laissa toujours l'exercice libre de leur religion, et, quoique professant l'arianisme, il protégea les évêques catholiques.

Il avait eu de sa femme, sœur d'Atolphe, six enfans, quatre garçons et d'eux filles. Nous avons parlé du mariage de ses filles et du malheur de l'une d'elles. Outre Taurismont, que les Visigoths élurent pour leur roi sur le champ de bataille de Néry-sur-Seine, il eut Théodoric, Frédéric et Euric ou Evaric.

(An 452). Taurismond, à la tête de son armée victorieuse, mais dans la douleur, fut reçu en triomphe à Toulouse. Aécius ayant manqué aux engagemens qu'il avait pris avec Théodoric pour le déterminer à marcher contre Atila, le nouveau roi résolut de le punir de sa mauvaise foi. Il se mit à la tête de son armée et marcha vers Arles, car c'était toujours contre cette partie de la Gaule que tendaient tous les efforts des Visigoths : mais Féréol, nouveau préfet des Gaules, eut assez de crédit sur lui pour

le faire renoncer à son entreprise. Son repos ne fut pas de longue durée, une horde d'Alains qui avait formé un établissement sur les bords de la Loire, ayant tenté de s'étendre sur la frontière du royaume de Toulouse, Taurismont marcha contre eux, les vainquit et les dispersa. En son absence, ses frères ourdirent contre lui une conspiration, et à son retour ils prirent prétexte d'une nouvelle rupture que le roi méditait contre les Romains pour la faire éclater. Des seigneurs visigoths, mécontens, appuyèrent les conspirateurs; Taurismont essaya d'entrer en explication et de les ramener à l'obéissance qu'ils lui avaient jurée, mais il ne put les faire renoncer à leur projet; ils dissimulèrent pourtant, et lorsqu'ils le virent un peu rassuré, ils l'assassinèrent dans son palais. Théodoric et Frédéric, ses deux frères aînés, furent les auteurs de ce meurtre, qui profita au seul Théodoric. Les Visigoths le proclamèrent roi après son frère (fin de l'année 453).

Les crimes de ce genre ont toujours été communs chez les nations guerrières. Le succès les excuse même encore aujourd'hui chez les peuples civilisés, tant il est vrai de dire qu'il y a des principes pour les peuples et des principes très-opposés pour les rois; ce qui est puni du dernier supplice chez les uns, est récompensé par

une couronne chez les autres, et les assassins d'un époux, d'un père, laissent en mourant une mémoire qu'envieraient les plus justes comme les plus sages des rois : les panégyristes passent leur complaisante éponge sur tous leurs crimes.

Théodoric fut sans doute poussé à participer au crime qui le plaça sur le trône par des courtisans perfides ; sa conduite, lorsqu'il fut roi, prouva que le mal n'avait pas gangrené son cœur. Il montra une grande sagesse dans le gouvernement de ses peuples, dont il fut le législateur, et conserva la paix avec les Romains, auxquels il inspira une telle confiance, qu'après la mort de Valentinien, massacré publiquement, ce fut à lui qu'ils eurent recours pour le venger (455).

Pétrone-Maxime, auteur de ce meurtre, s'était fait proclamer Auguste par les prétoriens, Théodoric fit des préparatifs formidables contre lui. L'usurpateur en fut effrayé et il engagea Avitus à lui ménager un accommodement avec le roi de Toulouse. Avitus se rendit à la cour de Théodoric ; mais avant qu'il fût arrivé, Eudoxie, veuve de Valentinien, sacrifiant sa patrie à son ressentiment, appela les Vendales à Rome. Genseric s'empressa de passer la mer avec ses hordes ; il se présenta devant Rome (12 juin 455). Sa présence

que l'on sût quel était le parti qu'avait pris Théodoric (an 458). Ricimer fit nommer *Majorin* empereur.

Pendant que ces choses se passaient à Rome, le roi de Toulouse ayant appris que les Suèves de la Galice tentaient des entreprises en Espagne, et inquiétaient leurs voisins par leur ambition remuante, envoya des ambassadeurs à Rechiarius, leur roi et son beau-frère, pour l'engager à ne pas troubler la paix de l'empire. Mais le roi suève reçut fort mal les ambassadeurs de Théodoric. Celui-ci se mit alors à même d'obtenir par la force ce qu'il réclamait en vain de l'amitié; mais respectant les liens de parenté qui l'unissaient à Rechiarius, avant de marcher contre lui, il voulut tenter encore les voies de douceur, et lui envoya une seconde ambassade. Mais le Suève l'ayant reçu plus mal encore que la première fois, Théodoric passa les monts, marcha contre les Suèves, et les battit complètement à Paramo, près d'Astorga (6 octobre 456). Rechiarius ne trouva son salut que dans une prompte fuite; il s'embarqua pour se dérober aux poursuites de son vainqueur. Le roi de Toulouse usa de clémence envers les Suèves, et se contenta de leur faire recevoir pour roi un nommé Archiulfe, Warne d'origine, qui était l'un de ses généraux les plus distingués.

distingués. C'est ainsi que ce prince donnait des empereurs à Rome et des rois à l'Espagne.

Les troubles de l'empire, sous le règne de Majorin, donnèrent l'idée à Théodoric de joindre la partie septentrionale de l'Espagne à son royaume. Rien ne lui fut plus aisé que de réaliser ce projet. Il avait passé les Pyrénées en août, et à la fin de l'année il était maître des provinces qui la composaient. Richiarius lui ayant été livré, il le fit mourir dans un cachot. Cette mort est une tache dans la vie de Théodoric ; il eût été plus généreux et plus grand à lui de pardonner à son beau-frère : mais il faut convenir qu'un prince détrôné est bien embarrassant pour son successeur ; libre, il peut fomenter des troubles et se faire un parti ; prisonnier, il est un objet de pitié pour ses anciens sujets, et un point de mire pour les factions, qui peuvent fonder sur sa délivrance les projets les plus dangereux. Qu'en faire donc ? C'est à la politique de répondre à cette question. Il y a de mauvaises chances pour les trônes, mais tant d'avantages les compensent !

Avitus détrôné mourut la même année (457) ; les uns disent de mort violente, d'autres de sa belle mort, dans un cloître. La première opinion est la plus vraisemblable.

Théodoric revint à Toulouse au printemps

de l'année suivante (458) ; l'armée qu'il laissa en Espagne, sous le commandement d'un chef habile, y obtint de nouveaux avantages. Archiulfe, ingrat envers son bienfaiteur, tourna ses armes contre lui ; mais ayant été défait et pris, il fut décapité à Porto par ordre de Théodoric. Les Suèves lui envoyèrent des députés pour se soumettre et le supplier de leur donner un autre roi, ou de leur permettre de l'élire eux-mêmes. Le roi de Toulouse leur ayant accordé cette dernière grâce, ils en élurent deux au lieu d'un, *Fronton* et *Mataurus*. Fronton étant mort presque aussitôt, son parti nomma à sa place *Remismond*. Ces choix furent approuvés par Théodoric.

L'armée que Théodoric avait en Espagne pénétra jusque dans l'Andalousie, plutôt pour saccager et piller cette province que pour la conquérir. Le roi de Toulouse, de son côté, n'était pas dans l'inaction dans les Gaules ; il cherchait à étendre ses frontières à la faveur des troubles de l'empire. Il entreprit le siége d'Arles (an 459), écueil de ses prédécesseurs, et contre lequel il vint échouer comme eux. Le comte Gilius, qui commandait dans la place, fit une sortie, repoussa les Visigoths, les força à lever le siége et à repasser le Rhône. Après cet échec, le roi de Toulouse fit de

nouveau la paix avec l'empereur Majorin et se renferma dans ses limites : il évacua une grande partie de l'Espagne dont il s'était rendu maître ; il y laissa cependant une armée pour tenir en respect les Suèves, nation remuante et aventureuse. Plus tard, il les châtia cruellement pour s'être permis quelques barbaries contre les sujets de l'empire romain (460).

Théodoric ne resta pas long-temps dans l'inaction. Le vandale Ricimer, qui faisait et défaisait les empereurs selon son caprice et son bon plaisir, mais sans jamais vouloir l'être lui-même ; mécontent sans doute de Majorin, le fit déposer et assassiner cinq jours après sa déposition (2 août 461) ; mais il ne crut pas devoir lui donner de suite un successeur ; ce ne fut que quelques mois après qu'il fit revêtir de la pourpre Severus (Libius), un des meurtriers de Majorin. Cette nouvelle élection augmenta les troubles de l'empire ; Théodoric s'étant déclaré contre Severus, la guerre se ralluma entre les Visigoths et les Romains ; c'était ce que désirait le roi de Toulouse dont les préparatifs étaient faits pour tenter de nouvelles conquêtes. Théodoric, en habile politique, fit aussi agir le ressort de la séduction, toujours utile, et souvent facile à employer dans un empire en décadence. Il convoitait depuis long-temps la Narbonnaise.

Agrippius, gouverneur de cette province, soit qu'il eût été gagné par Théodoric, soit qu'il voulût se venger de Ricimer, ou, soit plutôt, comme l'assurent certains historiens, qu'il en eût reçu l'ordre secret de Severus, qui aimait mieux voir les provinces de l'empire entre les mains du roi de Toulouse, qu'entre celles du Suève qui lui dictait impérieusement des lois; et voulant aussi punir le duc Gillius, gouverneur et tout-puissant dans les Gaules, de ce qu'il s'était refusé à le reconnaître empereur; livra Narbonne aux armes de Théodoric. Le royaume de Toulouse s'étendit alors jusqu'au Rhône.

Le roi de Toulouse étendit aussi ses frontières vers la Loire; il avait chargé Frédéric, son frère, de cette expédition; mais, inférieur en habileté à son roi et ayant en tête le duc Gillius, un des plus habiles généraux de l'empire, son armée fut battue sur les bords de la Loire et le prince visigoth périt dans le combat. Enflé de ce succès, qu'il n'avait dû peut-être qu'à l'inexpérience de son rival, le général romain voulut alors se mesurer avec Théodoric lui-même; mais, battu par le roi de Toulouse, et bientôt après découragé par le rappel au trône du roi des Francs, Childéric, dont les sujets mécontens lui avaient donné la couronne, Gillius se retira à Soissons où il mourut. Théo-

doric ne laissa pas échapper l'occasion que lui offrait la mort du meilleur général qu'eussent alors les Romains pour étendre ses conquêtes jusqu'à la Loire.

Mais ce bonheur, qui avait accompagné le roi de Toulouse dans presque toutes ses entreprises, sembla ne l'avoir élevé que pour le précipiter de plus haut. Au moment de sa plus grande prospérité, au moment où ses armes, partout victorieuses, avaient si fort reculé les bornes de sa domination, il tomba sous le poignard d'un assassin gagné par son propre frère Euric (en 466). Cette mort mit la consternation dans Toulouse ; les seigneurs visigoths, qui avaient pris part au complot, furent les seuls à s'en réjouir, espérant que le nouveau roi les comblerait de faveurs.

Théodoric II, outre ses qualités guerrières, qui lui donnèrent une supériorité incontestable sur tous les généraux de son temps, était un prince magnifique, poli, ami des sciences et des arts. Sa cour était la plus brillante de l'Europe. Voici le portrait que fait de lui Sidonius-Appollinaire, évêque catholique, qui avait été visiter ce prince à Toulouse : cet éloge est extrait d'une lettre que ce prélat écrivait à son ami Agricola.

« Puisque vous désirez, écrit Sidonius, que

» j'ébauche le portrait du roi Théodoric et que
» je vous instruise de sa manière de vivre, je
» vais vous satisfaire. Sa taille est un peu au-
» dessus des médiocres ; il a les yeux beaux
» et pleins de feu, les sourcils épais, le nez
» un peu aquilin, la bouche belle et les dents
» blanches comme la neige ; il a de beaux
» cheveux qui lui tombent sur les épaules,
» comme vous savez que les portent ceux de sa
» nation ; quant à sa manière de vivre, il se lève
» un peu avant le point du jour, afin d'assis-
» ter aux matines de ses prêtres, pour lesquels
» il a beaucoup de respect, quoique, de vous
» à moi, l'on se soit aperçu que c'est plutôt
» par politique que par attachement à sa reli-
» gion. Il emploie le reste de la matinée à
» donner audience aux princes ses alliés et
» aux envoyés des peuples ; au sortir de là,
» il va quelquefois à la chasse ; il a une si
» grande adresse à tirer de l'arc, qu'il ne man-
» que jamais sa proie ; ses repas, particulière-
» ment ceux des jours de fête, sont également
» magnifiques et bien ordonnés ; les entretiens
» de table roulent ordinairement sur des sujets
» sérieux ; il n'y souffre que la plaisanterie
» fine et délicate. Au sortir de table, il s'en-
» dort quelquefois ; mais, le plus souvent, il
» se divertit à jouer aux dés, à quoi il est

» fort adroit, et aussi tranquille dans la perte » comme dans le gain. Avant le souper, il » se remet aux affaires et examine, avant de » se coucher, les comptes de ses trésoriers. »

Si le portrait de Sidonius est ressemblant, voilà certes un barbare qui ne l'était que de nom; et à part le jeu des dés, auquel on a substitué de nos jours les cartes à jouer, il n'existe guère aujourd'hui même, en Europe, de princes qui remplissent aussi bien leur temps.

Rome, à la mort de Théodoric, était livrée au Suève Genséric; tout y était en confusion; les empereurs n'étaient sous lui que des simulacres de souverains. Les rois francs étaient des barbares, les empereurs d'Orient faisaient la guerre aux opinions religieuses, tantôt orthodoxes, tantôt soutenant ce que l'église romaine appelle le chisme et même les hérésies; ils passaient leur temps dans des disputes de mots. La ville de Toulouse était donc le siége du royaume le mieux gouverné qu'il y eût alors. Ce sont pourtant là ces Visigoths que les auteurs toulousains (16) ont accusé de barbarie et d'avoir détruit et même fait disparaître absolument des monumens qui n'ont jamais existé que dans leur imagination.

Euric ou Evaric monta sur le trône des Visigoths après le meurtre de son frère. Il est pé-

nible d'être obligé de convenir qu'il se rendît coupable, ou participa du moins à ce détestable attentat. La philosophie ne compose pas avec le crime ; mais il faut convenir que les scrupules d'Euric durent être fort affaiblis par le souvenir du meurtre de Taurismond ; il était cependant trop jeune lors de la mort de ce dernier pour que l'on puisse penser qu'il voulût le venger. La suite de sa vie montre un prince très-ambitieux, mais qui possédait en même temps toutes les qualités qui forment les héros ; bravoure, sagesse, activité, prudence ; il les avait toutes hors l'humanité qui est la plus belle, mais qui ne joue qu'un rôle bien secondaire parmi celles dont sont doués les rois que célèbre l'histoire. Plusieurs actes de la vie d'Euric prouvent que s'il connaissait cette vertu, il savait l'oublier lorsqu'elle pouvait contrarier ses desseins d'ambition ou de vengeance. L'ambition fut le mobile de toutes les actions de ce prince. Les bornes du royaume des Visigoths, qui s'étaient si fort éloignées sous son prédécesseur, lui parurent encore trop rapprochées, et ce fut à étendre les limites de sa domination qu'il consacra presque en entier son règne.

Ricimer, sous le nom modeste de patrice, exerçait dans l'empire la souveraineté absolue : Severus avait été créé Auguste par sa volonté ;

il fut déposé de même. Toutes ces dépositions ne se faisaient pas sans ébranler l'empire déjà bien faible. Euric le jugea parfaitement ; résolu de profiter de toutes les circonstances heureuses, il envoya des ambassadeurs à Genséric, roi des Suèves, pour s'assurer de son secours en cas de besoin, ou, s'il ne pouvait s'en faire un allié, afin de faire en sorte qu'il ne fût point son ennemi.

Anthemius-Procopius, général de l'empire d'Orient, fut nommé empereur après Severus (l'an 467), par les suffrages d'un sénat vendu et d'un peuple factieux et inconstant. Léon, empereur d'Orient, approuva un choix dont il était en partie l'auteur, et revêtit lui-même son général de la pourpre à Constantinople, où ce dernier s'était rendu pour la recevoir de sa main.

Euric, presque en même temps, parvint à déterminer Arvandus, préfet des Gaules, à lui en livrer une partie qu'il convoitait (on croit que c'était l'Auvergne) ; mais cette intrigue ayant été découverte, Arvandus fut arrêté, jugé et mis à mort.

De son côté, le nouvel empereur, fatigué du joug des Vandales qui pesait sur Rome et l'Italie depuis l'arrivée de Genséric, résolut de le briser ; mais Euric, qui craignait que si Procope

avait des succès contre le roi des Vandales, il ne vînt bientôt l'attaquer, se ligua avec Genséric; ils persuadèrent aux Ostrogoths, autre nation du Nord, qui était à la solde des Romains, de faire la guerre à l'empire au lieu de le servir. Les Ostrogoths, qui ne demandaient pas mieux que de prendre leur part d'un empire en ruine, se rendirent facilement à une invitation qui secondait leurs désirs secrets. Ils servaient comme auxiliaires dans les troupes de l'empire qui gardaient l'Espagne, ils s'en déclarèrent les ennemis. Lisbonne, Mérida et plusieurs autres places importantes tombèrent entre leurs mains et les troupes d'Anthemius furent presque partout battues. Dans le même temps, Genséric, suivant le plan concerté entre lui et Euric, pénétra dans les Gaules, battit les Bretons qui avaient envahi le Berry, et s'empara de la partie de la Première-Aquitaine, qui n'était pas comprise dans le royaume des Visigoths.

L'empereur romain, se voyant attaqué de partout, se ligua avec les Bourguignons (470) contre les Visigoths et les Vandales. Ses généraux eurent d'abord quelques avantages contre les troupes du roi de Toulouse, mais ils ne furent pas soutenus, et Euric battit les Romains dans plusieurs rencontres. Ce prince, qui ne

négligeait pas les moyens d'adresse, en même temps qu'il employait ceux de la force, essaya de corrompre Seronat, nouveau préfet des Gaules, pour se faire livrer le pays qu'il gouvernait. Seronat ne résista pas aux promesses d'Euric; mais son infidélité, comme celle de son prédécesseur, ayant été découverte avant l'exécution du projet, l'empereur le fit arrêter et le comdamna à mourir dans les supplices.

Cependant Euric ne perdit pas courage, et poursuivant alors ouvertement l'exécution de ses desseins, il conquit le Velay, l'Albigeois, le Gévaudan, le Rouergue, le Quercy et le Limousin. De sorte qu'il ne resta aux Romains, dans les Aquitaines, que le Berry et l'Auvergne. Euric fut sans doute soutenu dans cette expédition, si ce n'est par les armes, du moins par la neutralité du roi des Vandales', qui lui laissa choisir ce qu'il trouvait à sa convenance, comptant lui-même faire sa main en Italie où il était presque le maître absolu.

Le roi des Visigoths acheva la conquête de la Narbonnaise que son prédécesseur avait déjà fort avancée, et s'empara de la cité de Nîmes et de son territoire. Mais tout allait de mal en pire dans Rome. Ricimer, après avoir pris plaisir à humilier Anthemius en opposant sa

force et son habileté à la faiblesse et à l'inexpérience de cet empereur, le précipita du trône (en 472), pour y placer un nouveau fantôme, le sénateur Ollybrius; et comme un prince détrôné est toujours embarrassant, le patrice le fit mettre à mort, pour que sa nouvelle créature ne trouvât aucun obstacle à son élévation. Mais ce choix fut là le dernier changement que Ricimer opéra dans l'empire; il mourut quarante jours après le meurtre d'Anthemius. Ollybrius suivit de bien près Ricimer. Ainsi toutes ces ambitions venaient s'anéantir dans la tombe : mais de nouveaux acteurs ne manquaient pas à la scène; Glicerius (Flavius) se revêtit lui-même de la pourpre et se fit proclamer César après Ollybrius (473).

Une époque aussi fertile en grandes catastrophes était extrêmement favorable à l'ambition du roi de Toulouse. Chacun était plus occupé de soi que de la chose publique, et l'empire marchait à grand pas vers sa ruine. Euric le vit et en profita; il s'empara de tout le Berry et de la partie de la Touraine située au delà de la Loire. Il essaya de soumetre l'Auvergne, mais il échoua dans cette dernière entreprise. La ville de Clermont lui offrit une résistance qu'il n'avait pas prévue; cette ville était dé-

fendue par une bonne garnison romaine, à laquelle le général Edicius trouva le moyen d'envoyer à propos un renfort.

Euric ayant besoin de repos, conclut, dans les premiers mois de l'année suivante (en 474), une trêve avec les Romains; mais elle ne fut pas de longue durée; ses préparatifs pour entrer en campagne étaient faits, il attaqua de nouveau l'Auvergne. Constant dans ses desseins, un revers ne le décourageait pas, et après quelques tentatives infructueuses, il finissait par les faire réussir. Les progrès d'Euric étaient une conséquence nécessaire de l'état déplorable ou Genséric et le patrice Ricimer avaient mis l'empire, en achevant d'avilir la puissance impériale. Chaque ambitieux travaillait à se faire un parti, mais leur défaut d'union finissait par les faire échouer. Euric était roi; son peuple était nombreux, fort et dévoué, il ne pouvait que réussir; aussi les chefs de l'empire et tous les ambitieux qui le gouvernaient à différens titres, avaient les yeux fixés sur le roi de Toulouse; ils cherchaient tour à tour à le gagner, et rien ne se faisait dans l'empire sans sa participation. Il connaissait ainsi tous les projets et ne faisait pas connaître les siens.

Glicerius ne resta pas long-temps empereur. Julius Nepos, créature de l'empereur d'Orient,

fut revêtu de la pourpre par son ordre à Ravenne; il la reçut des mains de Domitien, officier de Zenon : le premier soin de Nepos fut d'envoyer Licinius à Toulouse pour y négocier un accommodement avec Euric, mais ce prince refusa de l'entendre. Nepos s'adressa alors aux évêques catholiques des états du roi visigoth. Les évêques avaient alors un grand crédit dans les Gaules; mais le roi de Toulouse était arien, et son pouvoir était assez bien affermi pour n'avoir rien à craindre de leurs intrigues. Ils ne purent rien obtenir d'Euric. Nepos eut alors recours à Epiphane, évêque de Pavie. Ce fut la dernière ancre de l'empire. Ce prélat avait une grande réputation de sagesse et de sainteté; mais dans cette occasion il ne fit pas, dit-on, preuve d'adresse ni d'impartialité. Il céda facilement aux prétentions du prince ambitieux, et Euric obtint de lui non seulement la possession de l'Auvergne qu'il convoitait, mais encore le titre de souverain des Gaules (17).

En conséquence de ce traité le roi de Toulouse alla occuper l'Auvergne, qui lui fut d'abord disputée : mais le questeur Licinianus, que l'empereur fit partir de suite de Ravenne, leva toutes les dificultés et l'en mit en possession. Depuis ce moment le roi de Toulouse exerça un pouvoir souverain sur la partie méridionale

des Gaules, à l'exception de la Provence, et sur la partie septentrionale de l'Espagne. Euric avait un vaste royaume dans lequel il était plus maître que l'empereur dans l'empire; on assure même qu'il soumit les Bourguignons (18), mais on peut douter de ce fait. Il paraît cependant vraisemblable qu'après son traité avec Epiphane, les Bourguignons le reconnurent comme leur seigneur, sans cependant qu'il exerçât sur eux d'autre autorité que celle d'une sorte de suzeraineté.

La crainte seule avait forcé Nepos à faire d'aussi dangereuses concessions au roi de Toulouse; elles mécontentèrent les Romains, toujours aussi orgueilleux dans leur avilissement que s'ils eussent été les maîtres du monde. Le préfet Oreste irrita les esprits contre Nepos et le fit déposer. Nepos se retira en Dalmatie, et Romulus ou Momilius-Augustus, surnommé Augustule par dérision, fils du préfet Oreste, fut proclamé empereur à Ravenne; ce fut le dernier simulacre des anciens Césars (en 475).

La conduite du préfet des Gaules fut considérée par le roi de Toulouse comme une déclaration de guerre; car Euric n'ignora pas sans doute les motifs de la déposition de Nepos. Sa déliberation fut bientôt prise et son armée bien vite rassemblée. Il la conduisit en Pro-

vence dont il s'empara, faisant ainsi des Alpes les frontières orientales de son royaume.

Odoacre, roi des Ostrogoths, qui, tantôt allié, tantôt ennemi des Romains, menaçait depuis long-temps l'empire, se montra plus entreprenant encore que le roi des Visigoths; voyant l'Italie en proie à tous les partis, il y entra, fit prisonnier le patrice Oreste, qu'il fit mourir; déposa le faible et ridicule Augustule et abolit pour jamais la dignité impériale en Occident. Il est fort vraisemblable que ce fut à l'instigation de l'empereur de Constantinople (476); car on envoya les insignes de l'empire romain à Zenon, qui tenait alors le sceptre d'Orient. Dès ce moment Euric ne mit plus de bornes à son ambition. Plus d'empire romain, plus de traité avec lui. Il passa en Espagne, qu'il soumit et qui, dès ce moment, fut détachée de l'empire, pour être jointe au royaume des Visigoths.

La puissance d'Euric était si bien reconnue et tellement respectée dans les Gaules, que dans un séjour que ce prince fit à Bordeaux, il y réunit les ambassadeurs de tous les princes et seigneurs qui dominaient dans toute l'étendue de cette vaste contrée, et ceux même de quelques princes qui avaient leurs états au delà du Rhin. Sidonius-Appollinaire donne dans une

une de ses lettres une idée de la puissance du roi de Toulouse [1].

Il était alors à la fleur de son âge, l'activité était son élément ; après avoir conquis l'Espagne il alla faire la guerre aux Bourguignons qu'il soumit. C'est au milieu de ces prospérités que ce prince mourut de maladie à Arles, à l'âge de trente-six ans, dont il en avait régné dix-huit.

Euric voulut joindre au titre si glorieux de conquérant, le titre plus modeste, mais plus précieux de législateur ; il fit rédiger les lois des Visigoths, et en forma un code à l'usage de sa nation. Il paraît qu'il se servit du latin pour cette rédaction, car on ne l'a jamais lue qu'en cette langue ; ce qui prouverait qu'elle était la plus en usage dans ses états. Il employa pour faire ce travail plusieurs jurisconsultes, mais plus particulièrement son ministre Léon.

On a répété, d'après Grégoire-de-Tours, que ce roi de Toulouse avait été un violent persécuteur des chrétiens ortodoxes, qu'il en avait même fait mourir plusieurs. Grégoire-de-Tours s'appuie lui-même de Sidonius-Appollinaire. Mais Sidonius ne dit pas cela. Il accuse à la vérité Euric (20) de n'avoir pas rempli

---

1 *Vid.* Sidonius-Appollinarius, epist. 3 et 9. livre 8.

les siéges catholiques de son royaume qui devenaient vacans, d'avoir même exilé quelques évêques; mais l'historien se garde bien de donner les raisons de cette indisposition d'Euric contre eux. Il est pourtant permis de supposer qu'elle n'était pas sans fondement. Les évêques de la communion romaine étaient fort remuans au temps de la primitive église. L'esprit de prosélitisme et la haine contre l'hérésie, les aveuglaient trop souvent sur leurs devoirs envers leurs souverains. Il est très-vraisemblable que le roi visigoth, arien, eût à se plaindre des manœuvres secrètes de ces prélats, qu'il les fit échouer par sa fermeté; ce qui arriva à son successeur nous le prouve. Les histoires ou chroniques qui nous restent, de ces époques reculées, ont toutes été écrites par des prêtres catholiques. Doit-on les en croire, lorsqu'ils accusent Euric, arien, et lorsqu'ils avouent eux-mêmes leur haine pour l'arianisme, contre lequel ils croyaient que tout était permis et tous les moyens bons à employer?

Peu de princes ont réuni autant de grandes qualités qu'Euric; et si l'on n'avait à lui reprocher le meurtre de son frère, crime que rien ne devrait excuser, mais qu'excuse trop souvent la politique, on pourrait citer son règne comme un des plus beaux de l'histoire. Euric

n'avait que dix-huit ans lorsqu'il commit ce meurtre; peut-être son frère, craignant ses grandes qualités, chercha-t-il à l'humilier. Il est si aisé d'enflammer les passions d'un homme de cet âge et de ce tempérament; les courtisans sont si adroits à tendre des piéges aux princes et à surprendre, ceux même qui ont le plus d'expérience!

Jamais Clovis n'eût conquis les Gaules si ce roi visigoth eût prolongé sa vie jusqu'au terme ordinaire; son habileté, sa prévoyance eussent arrêté la fortune du roi franc, auquel il était bien supérieur sous tous les rapports. Les mêmes historiens qui ont accusé Euric, parce qu'il était arien, eussent fait son éloge s'il eût reconnu la doctrine du concile de Nicée. Clovis ne courba sa tête sous le joug de l'église que par politique; mais ce nouveau converti assassinait de sang-froid tous les siens pour s'emparer de leurs états. Euric, bien jeune encore, commit un crime, mais ce fut pour régner; et on ne l'accusa pas d'en avoir commis d'autres en sa vie. Il dut toutes ces acquisitions à son épée; et l'exploit le plus glorieux du règne de Clovis, celui qui lui fut le plus utile, il ne le dut qu'à la trahison. Euric fut le législateur de son peuple; Clovis, au contraire, prince barbare, n'essaya pas de policer le sien.

Il fut le chef d'une race dans laquelle les crimes furent plus héréditaires encore que la valeur.

Alaric II, fils d'Euric, lui succéda par le choix libre des Visigoths, qui le proclamèrent roi (an 484).

Clovis régnait sur les Francs; ce prince belliqueux ayant défait Siagrius, somma Alaric, à la cour duquel ce général romain s'était réfugié, de le lui livrer. Le jeune et timide roi de Toulouse, bien différent de son père, se laissa effrayer par les menaces du roi franc et eut la lâcheté de lui livrer son hôte. Dès lors, on put prévoir le sort des deux nations rivales; l'une, gouvernée par un prince ferme, politique et courageux, et l'autre, par un prince timide qui, tremblant devant un superbe rival, se laissa effrayer par ses menaces.

Ce fut un acte de prudence du nouveau roi de Toulouse que d'accepter la main de Théodegothe, fille naturelle du grand Théodoric, roi des Ostrogoths, qui dominait alors en Italie; et, surtout, de faire une alliance offensive et défensive avec son beau-père, pour s'assurer des secours contre Clovis, duquel on pouvait dès lors prévoir qu'il ne bornerait pas son ambition à la conquête seule du nord de la Gaule. Alaric, d'acord avec ses voisins, maintint son royaume en paix et le gouverna avec sagesse; on lui

reproche cependant, avec raison, d'avoir eu un penchant à la cruauté ; ce trait lui était commun avec les rois des peuplades du Nord, qui avaient envahi l'empire romain. Il fit fabriquer, à l'exemple de Phalaris, un taureau d'airain, dans le corps duquel il faisait brûler les criminels. Burdimelis, chef d'une révolte en Espagne, fit la cruelle épreuve de cette horrible machine. Son crime était avéré et l'on ne taxe pas Alaric d'injustice, mais la punition fut atroce, et l'on ne saurait l'excuser d'en avoir été l'inventeur. D'un autre côté, sa trop grande indulgence pour les évêques de la communion romaine, qui, gagnés par Clovis ou le servant d'affection à cause de sa religion, conspirèrent presque ouvertement contre lui pendant tout le temps de son règne, lui devint funeste. Leurs manœuvres secrètes ne sauraient être révoquées en doute, puisque leurs correspondances avec Clovis, ou avec les émissaires de ce prince, furent interceptées. Alaric punit les plus coupables par l'exil ; ils furent considérés comme des martyrs par les historiens ecclésiastiques, qui ont presque toujours oublié la réponse de J.-C., lorsque, pour l'embarrasser, on lui présenta la pièce de monnaie à l'effigie de César. Volusien, évêque de Tours et sujet d'Alaric, fut le plus hardi des ennemis de ce prince ; sa

trahison fut prouvée, le roi de Toulouse se contenta de l'exiler en Espagne ; mais ceux qui furent chargés de l'y conduire le tuèrent en chemin. Ce meurtre, dont aucun auteur n'a chargé la mémoire d'Alaric, puisqu'il pouvait faire périr Volusien, justement et de la mort des traitres, fut sans doute un acte de fanatisme des ariens qui le conduisaient.

Clovis était trop habile pour négliger les offres que le clergé catholique du royaume des Visigoths lui faisait de toutes parts. Lorsqu'il eut préparé secrètement toutes ses batteries, il prit prétexte de l'exil de quelques évêques qui lui étaient vendus, et dont les intrigues avaient été découvertes, pour chercher querelle à son rival [1]. Alaric, qui ne pouvait guère compter que sur la fidélité de ses Visigoths, se mit pourtant à mesure d'opposer à Clovis une force imposante ; mais Théodoric, qui tenait alors la place des empereurs romains, intéressé sans doute à maintenir la paix entre ces deux rivaux, écrivit à l'un et à l'autre pour les exhorter à ne pas rompre ; on devine aisément que dans ses lettres le roi des Ostrogoths pencha pour Alaric. Cassidore, secrétaire de Théodoric, nous les a fait connaître ; il les avait sans doute

[1] Voyez Gégoire-de-Tours, liv. 3, chap. 33.

écrites lui-même [1] sous la dictée de ce prince. Théodoric écrivit aussi dans le même sens au roi des Hérules, tribu de Germains qui habitaient les bords du Rhin, pour lui représenter la nécessité d'arrêter les progrès de Clovis. L'effet de ces lettres fut une entrevue entre le roi de France et le roi visigoth (an 502); elle eut lieu dans une île que forment les bras de la Loire, vis-à-vis le château d'Amboise; mais ce rapprochement ne produisit aucun bon effet; il n'y avait pas de bonne foi de la part de Clovis; il était trop ambitieux pour s'arrêter lorsque ses intrigues avec les sujets d'Alaric lui promettaient un succès assuré. Il ne s'était pas converti au christianisme pour n'obtenir que de médiocres avantages; sa chance était belle contre un hérétique, il le savait et il en profita. Cependant quelques affaires l'appelant dans le nord de ses nouveaux états et ne voulant pas rompre encore avec le roi de Toulouse, ils se séparèrent avec une cordialité apparente.

Alaric profita de la paix avec son rival pour faire faire, par des jurisconsultes visigoths et romains, une rédaction du code théodosien, à l'usage de ses sujets visigoths, gaulois et romains; il permit aussi aux évêques de la

---

1 *Vide* Cassiodore, Varia, lib. 2, epistol. 1, 2, 3.

communion romaine de tenir un concile national à Agde (an 506); mais la complaisance qu'il eut de se rendre à leurs désirs, ne les rendit ni plus fidèles pour sa personne, ni moins zélés pour Clovis; peut-être même que l'assemblée d'Agde servit à les réunir pour concerter leurs mesures contre lui. Un auteur, d'ailleurs très-estimable [1], excellent critique, mais de la même robe qu'eux, en convenant de la trahison des évêques, dit : *que quoi qu'ils aient fait* (contre Alaric) *dans cette occasion, on ne saurait rien reprocher à leur mémoire*. Dangereuse opinion pour les princes, qui ne mène à rien moins qu'à autoriser les sujets à les trahir pour servir les intérêts prétendus du ciel, que chacun entend à sa manière, selon ses principes et sa croyance (20).

Quintianus, évêque de Rodez, chassé deux fois de son siége, en raison de son attachement pour Clovis et de sa haine contre son souverain légitime, fut le prétexte dont se servit le roi franc pour rompre la paix avec celui de Toulouse. Clovis n'eut pas plutôt appris la seconde expulsion du traitre qui lui était dévoué, que,

---

1 *Vid.* Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules, par l'abbé Dubos, liv. 4, chap. 8, deuxième volume, page 549.

feignant un grand zèle pour la religion, il se mit à la tête de son armée pour allèr envahir les états d'Alaric (21 bis). Le roi de Toulouse, qui n'était pas prévenu, et qui n'avait fait aucun préparatif, rassembla la sienne à la hâte, s'avança rapidement à sa rencontre, et prit son chemin vers Poitiers, afin de s'y mettre en position de l'arrêter. L'armée du roi de Toulouse se composait de Visigoths fidèles et dévoués, et de Gaulois auxiliaires, dont une partie avait été gagnée par les évêques aux intérêts de Clovis; et l'autre était très-tiède pour un prince qui ne partageait pas sa croyance. L'évêque de Poitiers leva le masque; il fit allumer des feux sur la plus haute tour de cette ville pour donner à Clovis le signal convenu. Ce signal de trahison fut placé par l'évêque sans aucune contradiction [1]. Ce feu est représenté par Grégoire-de-Tours comme une figure miraculeuse de la protection dont le ciel favorisait Clovis. Il raporte, aussi, qu'une biche *blanche* fit connaître le gué de la rivière à ce prince et lui donna ainsi les moyens de surprendre les retranchemens d'Alaric. Cette biche, comme on le comprend facilement, n'était qu'une autre trahison exécutée par quel-

1 *Vid.* Grég-Tur. liv. 2, chap. 37

que commandant de l'armée d'Alaric, qui livra à Clovis, ou lui indiqua du moins la partie faible des retranchemens du roi de Toulouse. Les faits, en apparence surnaturels de l'histoire, perdraient tout leur merveilleux, si l'on prenait la peine de les examiner avec les yeux de la raison et de les soumettre à une critique approfondie. De faux miracles durent servir la trahison dont Alaric fut la victime ; c'était dans l'ordre, une telle intrigue était parfaitement dans les mœurs d'alors ; on n'est étonné que d'une chose, c'est que des historiens éclairés les aient consacrés dans leurs écrits avec une apparence de conviction. La mauvaise foi n'est pas rare parmi les puissances de la terre ; elles s'en font gloire. Pourquoi donc l'histoire la dissimulerait-elle lorsqu'elle saute aux yeux, lorsque tout le prouve? On compromet sa dignité en la rendant complice d'une imposture. A qui persuadera-t-on que le féroce Clovis, celui qui avait trempé ses mains dans le sang de tous ses parens, fût un protégé du ciel? Il fut victorieux, mais Gengis, mais Tamerlan le furent comme lui, et Mahomet fit dominer le croissant, par l'épée, sur la plus belle partie du monde habité.

(508). Le roi de Toulouse s'était posté avantageusement et bien retranché, attendant les ren-

forts que Théodoric devait lui envoyer; mais ce secours se faisant trop attendre, l'impatience gagna les Visigoths, qui brûlaient de se mesurer avec les Francs. De l'impatience ils en vinrent aux murmures; il est posible même que ces murmures fussent un nouveau moyen de trahison, pour forcer Alaric à livrer bataille à son ennemi avant que le secours qu'il attendait fût arrivé. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, Alaric céda à l'impatience de ses troupes et se détermina à combattre. Les deux armées en vinrent aux mains dans les plaines de Vouglé, près de Poitiers. Les Visigoths firent des prodiges de valeur; Clovis et Alaric combattirent, dit-on, corps à corps, et le roi visigoth perdit la vie dans ce combat. La mort de leur roi et la défection des Gaulois jettèrent le découragement parmi les Visigoths. Tous les historiens contemporains ne disent pas, cependant, qu'Alaric ait été tué dans l'action (21). Un historien moderne s'est tu sur ce fait [1]. Il est le seul, et il passe pour constant que le roi des Francs, accoutumé dès longtemps aux combats, obtint les dépouilles opimes d'un prince qui faisait presque en cette

1 Anquetil, histoire de France.

occasion, son premier essai dans le commandement d'une armée.

Après la bataille de Vouglé, Clovis s'avança dans le royaume des Visigoths. Les villes lui furent livrées : on croit qu'il s'empara de Toulouse ; cette prise de possession ne saurait être démentie, mais Toulouse ne se défendit pas. Tout prouve donc que le succès de Clovis ne fut dû qu'à son influence, comme catholique, sur une population catholique, et à la trahison. C'est alors que le Sicambre dut se louer d'avoir embrassé la religion de Clotilde. Si cette religion ne l'arrêta pas pour commettre des crimes, du moins elle le servit à merveille dans ses projets ambitieux. Carcassonne fut l'écueil du vainqueur d'Alaric. Cette place était forte, on peut en juger par ce qu'elle est encore [1] ; car c'est l'ancienne citadelle gallo-romaine la mieux conservée qu'il y ait aujourd'hui en France. On ne peut douter qu'elle n'ait été construite par les Romains et par les Visigoths : Alaric y avait renfermé ses trésors ; ils étaient placés dans une tour qui porte, encore aujourd'hui, le nom de ce prince.

Alaric fut un prince juste, mais pacifique et timide : il monta très-jeune sur le trône ;

---

1 Voir le plan de la cité de Carcassonne dans l'Atlas.

il ne fut ni assez politique ni assez prévoyant avec un prince aussi habile et aussi ambitieux que Clovis. Son indulgence à l'égard des évêques lui fut funeste ; s'il eût puni sévèrement leurs premières trahisons, il les eût sans doute intimidés et ils n'eussent osé en poursuivre le cours. Alaric II connaissait peu la guerre ; sa bravoure héréditaire ne se démentit pas contre Clovis, mais elle ne put suppléer à l'habileté et à la prévoyance. Il fit interpréter le code théodosien par d'habiles jurisconsultes, entre lesquels se faisait remarquer le comte Goiric, l'un des seigneurs le plus distingué et le plus instruit de sa cour. On a cru que cette nouvelle rédaction était l'ouvrage d'Anien, secrétaire du palais, parce que les copies qui en furent faites portaient sa signature, mais cette croyance est une erreur. Anien n'y participa qu'en sa qualité de secrétaire ou de greffier, et ce fut à ce titre seul qu'il la signa. Le soin que prit Alaric de faire commenter un ouvrage précieux, prouve qu'il s'occupait beaucoup de bien gouverner son royaume, et d'y faire rendre la justice avec équité.

CHAPITRE III.

Toulouse fait partie du royaume des Francs. — Thiéri. — Théodebert, Clotaire, Charibert, Chilpéric. — Le duc Lunebolde. — Didier, duc de Toulouse ; ses exploits. — Astrovalde, Serenus, Childebert. — Clotaire. — Dagobert. — Charibert II. — Le duc Baronte. — Bogis et Bertrand, ducs de Toulouse. — Eudes. — Défaite des Sarrasins sous les murs de Toulouse. — Hunold. — Weiffre, ses guerres, ses fautes, ses malheurs, sa mort. — Toulouse réunie de nouveau à la couronne de France, de l'année 508 à l'année 768.

Gesalic, bâtard d'Alaric, fut proclamé roi des Visigoths. Après sa mort, il ne devait être que le dépositaire de la couronne qui devait être remise à Amalaric, fils légitime d'Alaric. Mais Théodoric n'approuva pas cette nomination temporaire ; il avait été nommé tuteur d'Amalaric et il craignait, avec raison, qu'une telle mesure ne nuisît aux intérêts de son peuple. Il ne changea cependant rien à cet état de choses ; mais résolu d'arrêter Clovis, il fit marcher contre lui une armée sous les ordres d'Ibbas, son général. Clovis n'avait pas perdu de temps ; il était déjà devant Arles, lorsque

l'armée romaine arriva pour le combattre. Mais ne se sentant pas assez fort pour lui fair tête, il leva le siége et se replia vers le pays qu'il venait de parcourir. Ibbas le poursuivit et le battit complètement. On a douté que ce fût Clovis qui commandât l'armée battue par le général de Théodoric, et on a prétendu qu'elle était aux ordres de son fils. Mais il est peu vraisemblable que Clovis eût confié le sort d'une armée victorieuse, qui avait les Romains en queue, à un jeune prince sans expérience. Il est beaucoup plus raisonnable de croire que Clovis commandait son armée en personne, et que les historiens du Nord ont eu l'air de douter du fait, pour lui sauver cette humiliation (an 509).

Au siége d'Arles que fit Clovis, dont quelques auteurs on parlé fort en détail, entre autres l'auteur de la vie de St. Césaire [1], on voit une nouvelle preuve de l'adresse de Clovis à mettre les évêques dans ses intérêts, et des trahisons de ces prélats. Car d'après les circonstances de ce siége, raportées par un ami de l'évêque, puisqu'il fut son panégyriste, on ne peut douter que Césaire n'ait fait tout ce qui était en son pouvoir pour livrer la place

1 *Vid.* Duchene, Bilbiothèque, tom. 1, page 232.

aux Francs. Après le départ de Clovis le clergé d'Arles chercha bien à justifier son évêque auprès de Théodoric, et à faire retomber l'accusation sur les juifs. Si Clovis eût pris la place il se serait fait gloire de la lui avoir livrée ; vaincu, il fallut chercher une victime sur laquelle dût tomber la vengeance du vainqueur. Mais y a-t-il un seul lecteur impartial qui soit assez simple pour croire qu'un ecclésiastique, parent de l'evêque, que l'on surprit se glissant le long des murs de la place pour se rendre dans le camp des assiégeans, fût un commissaire envoyé à Clovis par les juifs ? Les juifs ont été de tous les temps les souffre-douleurs de la chrétienté. On ne s'est pas contenté de leur attribuer des crimes possibles, on leur en a imputés d'imaginaires, d'impossibles. La trahison d'ont on prétendit qu'ils s'étaient rendus coupables dans cette occasion, était même une accusation bien légère auprès de celles dont ils furent si souvent les victimes par la suite. Le sage et judicieux Théodoric ne prit pas le change ; trop heureux d'avoir conservé la ville, il ferma les yeux sur le crime qui avait failli de la livrer.

Quelques auteurs ont pensé que Clovis n'était jamais entré à Toulouse, mais c'est une prétention sans fondement. Ce qu'il y a de certain, c'est

c'est que depuis cette époque cette ville cessa de faire partie du royaume des Visigoths pour être réunie au royaume des Francs. On a aussi prétendu que Clovis avait trouvé les trésors du roi visigoth à Toulouse. Mais, d'abord, rien n'est moins prouvé que l'existence des trésors d'Alaric. D'anciennes traditions, dont il faut un peu se méfier, mais qui pourtant ne sont pas dénuées de fondement, disent que ces trésors étaient à Carcassonne. Le nom de Tour-du-Trésor, ou d'Alaric, que porte encore une très-grosse et très-belle tour intérieure de la cité de Carcassonne, semble appuyer la tradition. Cette citadelle, plus forte, plus à l'abri d'un coup de main, et beaucoup moins étendue que ne devait l'être alors Toulouse, était plus sûre que cette ville pour mettre à l'abri un tel dépôt. *Procope*, historien fort croyable, puisqu'il était presque contemporain de ces événemens, parle des trésors d'Alaric et du lieu où il les avait renfermés, conformément à la tradition (1).

Après cet échec, qui ne donne pas une grande idée de l'habileté de Clovis, et que Grégoire-de-Tours a l'adresse de passer sous silence, pour l'honneur de son héros, le roi franc se retira à Bordeaux, d'où il reprit le chemin de ses états; trop heureux de pouvoir faire la paix avec

Théodoric, prince magnanime et juste, qui exerçait l'autorité impériale dans Rome, sans avoir la petitesse de prendre un titre avili par la nullité et le caractère méprisable des derniers empereurs (2).

Ce prince reprit toutes les villes qui avaient ouvert leurs portes au vainqueur d'Alaric jusqu'à Toulouse; il fit, dit-on, transporter à Ravenne les trésors de son petit-fils, consistant en meubles d'or et d'argent et en bijoux.

Toulouse et son territoire furent réunis au royaume des Francs; car nous voyons, depuis, les successeurs de Clovis disposer de cette ville pour faire partie de l'apanage des princes et de leurs enfans. Il se passa cent vingt ans depuis la bataille de Vouglé, avant qu'elle ne devînt de nouveau la capitale d'un royaume particulier; mais elle fut toujours considérée comme la principale ville de la province d'Aquitaine.

A la mort de Clovis (an 511), ses quatre enfans se divisèrent le royaume de leur père. Toulouse et son territoire, ainsi que la plus grande partie de l'Aquitaine, entrèrent dans la part de Thiéri, roi de Metz, aîné des quatre princes. Aussitôt après ce partage, Thiéri envoya le duc Barolus à Toulouse pour y commander en son nom. Ce seigneur prenait le titre de comte d'Auvergne et de duc d'Aquitaine.

On ne trouve rien dans les chroniques du temps qui puisse donner un grand intérêt à ce long période de l'histoire de Toulouse ; elle se réduit à faire connaître ceux des successeurs de Clovis qui eurent cette ville et l'Aquitaine dans leur partage. Elle resta presque toujours étrangère aux sanglantes divisions de cette cruelle race, et paraît n'y avoir pris part qu'en fournissant le contingent des levées militaires que les rois, auxquels elle était soumise, faisaient dans le pays. Ce ne fut que lorsqu'elle devint la capitale d'un royaume, que l'on trouve quelques faits particuliers dignes de piquer la curiosité (3).

Le duc Barolus ayant été soupçonné d'avoir fait révolter l'Auvergne contre Thiéri, fut obligé de se faire moine dans une abbaye près de Sens [1]. Ce fut à peu près à cette époque que fut fondée celle de Saint-Giles, par un saint personnage, auquel Théodoric en donna le territoire. Cette abbaye, dont nous ne parlons ici que parce qu'elle donna son nom au célèbre comte de Toulouse, Raymond de Saint-Giles, était située sur la rive droite du Rhône, dans le comté de Nîmes.

(An 534). Théodebert régna sur Toulouse

---

1 L'abbaye de St.-Pierre-le-Vif.

après la mort de son père Thiéri. Ce prince avait depuis long-temps un commerce public avec Deutérie, dame gauloise, d'une grande beauté, épouse du commandant du château de Cabrière (4). A peine fut-il roi qu'il l'épousa, après avoir répudié Wisigarde, sa légitime épouse. Deutérie lui avait donné une fille qui effaça bientôt la beauté de sa mère ; mais cette mère dénaturée, connaissant l'inconstance de son mari, et craignant qu'aucun scrupule ne pût l'arrêter s'il devenait amoureux de sa fille, la fit mourir de mort violente, qu'elle eut l'adresse de faire passer pour la suite d'un accident fortuit. Théodebert ouvrit enfin les yeux ; il se sépara de cette méchante femme et reprit sa première épouse.

(558). Clotaire, devenu seul maître du royaume des Francs après la mort de ses frères, fit la guerre aux Vissigoths, comme l'avait fait Théodebert. Ces peuples possédaient encore une grande partie de la Narbonnaise ; Carcassonne et Narbonne étaient deux places très-fortes dont il était très-difficile de les déloger. Clotaire n'obtint que de très-légers succès sur eux ; il mourut sans leur avoir rien enlevé. Charibert, l'aîné de ses enfans, roi de Paris, eut dans son partage la partie de l'Aquitaine, qui comprenait le Pays Toulousain, l'Albigeois,

le Castrais, une partie du Quercy, Lavaur, Rieux, Mirepoix, Pamiers et une partie du diocèse de Lombez. Après sa mort, qui arriva bientôt après ce partage (an 561), Toulouse et son territoire échurent à Chilpéric, son frère, roi de Soissons. Ce fut ce prince qui nomma le duc Luneboldé pour son lieutenant à Toulouse. Ce seigneur, dont les chroniques font un grand éloge, parce qu'il fut libéral envers l'église, était Goth d'origine et appartenait à l'une des familles les plus distinguées de cette nation. Il était zélé catholique, et passe pour avoir fait élever l'église du Taur sur l'emplacement de la chapelle qu'avait, dit-on, bâtie l'évêque Hilaire en l'honneur de St. Sernin (5). Bertrude, sa femme, était très-charitable, nourrissait beaucoup de pauvres, prenait soin d'entretenir les églises et les enrichissait pas ses dons. Ils n'eurent qu'une fille, à laquelle ils laissèrent de grandes richesses (an 573).

Didier fut nommé gouverneur de Toulouse après la mort de Lunebolde, et prenait aussi le titre de duc d'Aquitaine; mais on ne peut guère savoir au juste quelle était la partie de cette province soumise à son gouvernement. Le nombre de ces parties était très-grand alors, et leurs limites changeaient selon le caprice du souverain, ou par suite des conquê-

tes, qui necessitaient de nouveaux traités de partage, aussitôt violés que conclus.

(An 574). La guerre ayant éclaté entre Chilperic et Childebert, son neveu, roi d'Austrasie, le duc Didier se mit à la tête d'une armée où se trouvaient les milices toulousaines, et marcha contre *Montmaule*, général de Childebert. Les deux chefs en vinrent aux mains dans le Limousin (an 576). La victoire, long-temps et vivement disputée par le duc de Toulouse, se déclara pour Montmaule. Didier perdit vingt-six mille hommes, et les Austrasiens seulement cinq mille. Montmaule, après sa victoire, s'empara de l'Albigeois, mit le pays à feu et à sang, et fit un très-grand nombre de prisonniers. Salvy, évêque d'Alby, pasteur charitable et véritablement chrétien, implora sa clémence pour ses pauvres diocésains. Le général se montrant inexorable, l'évêque se jeta à ses pieds, fondant en larmes, et fit un tableau si touchant des malheurs de ces victimes d'une guerre dont elles n'étaient pas la cause, que Montmaule se laissa enfin fléchir, et lui accorda la liberté des Albigeois. Le bon évêque les ramena dans leurs foyers au milieu des bénédictions de leurs familles reconnaissantes.

(581). Malgré cet échec, où périrent un très-grand nombre d'habitans de Toulouse, le

duc Didier put bientôt après se mettre à la tête d'une nouvelle armée, avec laquelle il alla conquérir le Périgord et l'Agenais sur Gontrand, roi de Bourgogne, qui avait ces deux pays dans son apanage. Ce Didier ne paraît pas avoir été un guerrier très-scrupuleux ni très-galant; car étant à Agen, il s'empara, de vive force, de la femme de Reynoalde, gouverneur de l'Agenais, et l'ayant arrachée d'un asile où elle s'était réfugiée, il l'envoya prisonnière à cette ville. Cette conduite mécontenta les habitans de Toulouse. L'on parvint à la faire sortir de prison, et à la placer dans un nouvel asile pour la soustraire à la passion ou à la vengeance du duc (6).

Les rois de Paris et de Bourgogne rompirent bientôt la trêve faite entre leurs généraux après que Didier se fut emparé du Périgord et de l'Agenais. Le duc de Toulouse se mit de nouveau en campagne, et se joignit à Bladaste, qui commandait les troupes du roi de Paris et de Neustrie. Ainsi réunis, les deux chefs entrèrent dans le Berry, où ils portèrent le ravage et la désolation. Les généraux de Gontrand allèrent à leur rencontre (an 583), avec des forces considérables, et les deux armées en vinrent bientôt aux mains. Aucune des deux ne put se flatter d'avoir été victorieuse; car la

perte fut à peu près la même des deux côtés ; mais l'armée du roi de Bourgogne se retira et passa pour vaincue. Elle dut l'être, en effet, puisque Didier et Bladaste continuèrent leurs pillages et mirent le siége devant Bourges. C'est seulement alors que Gontrand, sentant l'importance de cette place, fit ce qu'il aurait dû faire d'abord ; il se mit à la tête de son armée, atteignit celle de Chilpéric et la battit complètement. Le duc de Toulouse fit alors une invasion dans la Touraine, et quoique cette province appartînt au roi de Paris, il la dévasta. C'était ainsi que se faisaient alors les guerres entre souverains d'une même famille ; les généraux pillaient également amis et ennemis, et il était aussi dangereux d'être le sujet d'un prince que son ennemi. Les hommes de condition commune étaient beaucoup moins estimés que de vils troupeaux.

La peste suivit de près les dévastations, mais n'en fut pourtant pas la conséquence ; car elle étendit son voile de mort sur une contrée éloignée du théâtre de la guerre. Ce fut à Narbonne, surtout, que ce fléau, presque aussi dévastateur et aussi funeste que les armes des souverains, exerça ses plus cruels ravages. Il paraît qu'elle fut portée dans cette ville par un navire de l'Orient. On ne pre-

nait alors aucune précaution contre elle (an 584); on ne faisait pas assez de cas des humains pour s'inquiéter de leur existence; ceux qui savaient où aller s'éloignaient : les grands allaient prendre du service dans les armées, ou se mettaient en campagne pour acquérir, par le pillage, ce qu'ils devaient perdre par la contagion. Le peuple était livré à toutes les horreurs de la maladie et du besoin; il périssait par milliers, mais on ne s'en occupait guere. La ville de Toulouse n'en fut pas exempte, mais la contagion ne fit pas autant de mal que sur la côte de la Méditerranée.

Les Visigoths étaient encore les maîtres d'une partie de ce littoral et de toute l'Espagne. Chilpéric, pour entretenir avec eux une bonne intelligence, ou peut-être pour leur inspirer une fausse confiance, car la bonne foi n'était guere connue dans les mœurs d'alors, offrit sa fille Rigonthe à Leuvigile, leur roi, qui l'accepta. Rigonthe était fille de la fameuse Frédegonde. En vain la princesse supplia sa mère de ne pas la marier à un prince dont le fils, qui avait épousé Ingonde, sa cousine, l'avait rendue très-malheureuse; en vain opposa-t-elle la différence des religions, l'ambitieuse reine persita dans son projet et chercha à diminuer la répugnance de Rigonthe en lui

donnant un superbe trousseau; ce moyen lui réussit, et Rigonthe se mit en route avec un cortége nombreux, avec lequel elle fit son entrée à Toulouse, où elle se reposa des fatigues d'un long voyage, mais elle n'était pas destinée à l'achever. Chilpéric, son père, mourut pendant le séjour de sa fille dans la capitale de l'Aquitaine.

Cette mort inattendue causa un grand mouvement dans les états de ce prince, et particulièrement à Toulouse, où le duc Didier se trouvait alors. Ce seigneur, fort peu attaché aux héritiers de Chilpéric, s'empressa de prendre des engagemens avec Gondebauld, fils naturel du roi Clotaire, dont le général Montmaule tenait le parti, et qui vivait à Avignon dans une sorte d'incognito, afin de ne donner aucun ombrage aux princes légitimes. Didier saisit les équipages de Rigonthe et y fit apposer les scellés; il assigna sur leur valeur une somme très-modique pour l'entretien de la princesse à Toulouse, où il la retint sans vouloir lui laisser continuer sa route pour l'Espagne, ni lui permettre de se retirer auprès de sa mère. Cette conduite de Didier, violant les droits les plus sacrés, ceux de l'hospitalité envers une femme, fille de son maître, porta le désespoir et la crainte dans l'ame de cette

princesse. Redoutant de nouveaux outrages, après avoir envoyé un messager fidèle avertir sa mère de l'état où elle se trouvait, elle se retira dans l'église de la Daurade, qui était alors un asile sûr. Mais ce fut le moindre souci de Didier, qui savait bien que Chilpéric mort, sa coupable épouse, ni sa fille, ne trouveraient aucun appui en France.

Cependant le parti de Gondebauld se grossissait de jour en jour; il leva enfin le masque, èt accompagné du duc Montmaule, sûr de la protection de Didier, il gagna le Limousin et se fit proclamer roi d'Aquitaine à Brives. Le duc Didier alla aussitôt le joindre avec des troupes levées dans l'arrondissement de Toulouse, et tous les trois, à la tête d'une armée considérable, ils marchèrent vers cette ville. Les habitans, excités par leur évêque Magnulfe, parurent d'abord déterminés à refuser au bâtard l'entrée de leur cité; mais Gondebault n'eut pas plutôt paru devant leurs murs, accompagné de leur duc, que les portes lui en furent ouvertes. Ce fut Didier qui valut ce succès au bâtard de Clotaire. Magnulfe ne fut pas intimidé par la présence de l'usurpateur; il lui reprocha son entreprise en termes ironiques et lui en prédit la mauvaise fin. Gondebauld, après l'avoir maltraité, le chassa de

son siége et de la ville. La malheureuse Rigonthe éprouva aussi de sa part de très-mauvais traitemens ; elle fut abandonnée par les personnes de sa suite, et l'on la chassa inhumainement de la ville, dépouillée de tous les objets précieux qu'elle possédait.

Gondebauld ne jouit pas long-temps de son usurpation. Childebert et Gontrand, héritiers de la couronne de Chilpéric, s'étant ligués contre lui, Didier, qui vit se former l'orage, l'abandonna, mais sans le trahir. Dès ce moment les affaires du bâtard allèrent en déclinant ; son parti diminua plus vite qu'il ne s'était grossi. Il quitta Toulouse, et ayant gagné les Pyrénées, suivi d'une petite armée commandée par Montmaule et Bladaste, en apparence encore fidèles, il se renferma dans *Lugdunum-Convenæ*[1], où il ne tarda pas à être assiégé par l'armée de Gontrand, sous les ordres de *Lovegisille*. Bladaste passa bientôt dans l'armée de Gontrand, et Montmaulde, d'intelligence aussi avec le général ennemi, donna à Gondebauld le perfide conseil d'aller se livrer à la générosité du vainqueur. Le malheureux le suivit ; quel autre parti pouvait-il prendre dans sa cruelle position ? Lovegisille, aussi peu généreux que

1 Abjourd'hui St. Bertrand-de-Cominge.

devait l'être le lieutenant d'un roi mérovingien, le fit mettre à mort. Il ne borna pas là sa vengeance. *Lugdunum-Convenæ* fut pillée et détruite de fond en comble (an 585), ses habitans chassés ou massacrés. Il ne resta pas vestige de cette cité; elle fut rebâtie dans le 13.e siècle et prit le nom de St.-Bertrand, qui était celui de son évêque et de son nouveau fondateur.

(587). Frédegonde, livrée aux plus cruelles inquiétudes sur le sort de sa fille, qu'elle croyait entre les mains de Gondebauld, lui envoya des députés chargés de la lui redemander. Ils devaient en même temps la lui offrir en mariage, espérant, par cette union, se faire un appui de ce prince; mais les envoyés arrivèrent après sa mort. Ils s'adressèrent alors à Gontrand, toutefois en se gardant bien de lui donner la moindre connaissance de la commission dont la veuve de Chilpéric les avait chargés pour Gondebauld. Gontrand ordonna que Rigonthe leur serait remise.

Par la mort de Gondebauld, le pays toulousain fut réuni aux états de Gontrand. Didier obtint son pardon de ce prince, en considération de ce qu'il avait abandonné le parti de l'usurpateur. Il continua donc à être duc de Toulouse sous ce nouveau souverain : c'était, comme l'on voit, un habile politique que ce duc de

Toulouse; il s'entendait à merveille à abandonner à temps le parti vaincu; il avait, à cet égard, une sorte de prévision qui ne le trompait guère. Bientôt une nouvelle guerre s'alluma entre Gontrand et Récarède, roi des Visigoths d'Espagne et de Septimanie. Didier se mit en campagne pour chercher à s'emparer des places de cette dernière province qui leur appartenait. Ce fut sur la cité de Carcassonne qu'il dirigea ses premiers coups; mais il échoua contre ces remparts, après avoir épuisé inutilement toutes les ressources de son expérience, et y avoir perdu beaucoup de monde. Il était disposé à en lever le siége, lorsqu'il fut tué dans une sortie que fit la garnison. Le général Astrovalde, son collègue, lui succéda dans le duché de Toulouse.

Ce nouveau duc périt lui-même bientôt après dans une bataille que Boson, général en chef de l'armée de Gontrand, perdit contre Claude, habile général visigoth. La déroute de Boson fut complète. Claude tailla en pièces son armée (an 588), qui était de soixante mille hommes. Après la mort d'Astrovalde, Gontrand nomma Sérénus duc d'Aquitaine et de Toulouse. On sait très-peu de chose sur ce seigneur, qui paraît avoir conservé le gouvernement de l'Aquitaine

jusqu'à la mort de Gontrand, arrivée cinq ans après (an 593).

Ce prince fut fort loué par les chroniques monacales, pour avoir enrichi les monastères; car ce n'était qu'à ce prix qu'on obtenait des éloges des historiens d'alors, presque tous prélats ou moines. Il ne se montra cependant pas toujours religieux observateur de ses engagemens; comme nous l'avons déjà fait observer, la bonne foi n'était pas une des vertus du 6.e siècle, surtout chez les rois. Gontrand paya son tribut aux mœurs du temps, mais l'on peut le considérer pourtant comme un des meilleurs rois de cette race, qui en produisit un si grand nombre de mauvais. Ce fut vers la fin de son règne que les Gascons, Vascons ou Basques, firent leurs premières incursions dans la Novempopulanie.

(An 596). Childebert, successeur de Gontrand, ne régna que trois ans sur Toulouse; après sa mort, le pays toulousain fut compris dans le royaume de Thiéry, son fils aîné. Ce prince cruel fit la guerre à Théodebert II, son frère, le vainquit, et l'ayant fait prisonnier avec ses enfans, il les fit tous mourir pour s'emparer de leurs états. Il eut pour successeur Sigebert (an 613) son fils, petit-fils de la reine Brunehault; mais Clotaire II, non moins cruel

que Thiéri, parvint à s'emparer des enfans de ce dernier, à l'exception de Childebert, qui lui échappa et put se dérober à ses recherches. Clotaire fit mourir Sigebert et Corbus de sa propre main ; il épargna Mérovée. La vieille reine Brunehault lui ayant été livrée, il la fit attacher à un cheval indompté.

Cette succession de crimes dans cette cruelle race de Clovis est unique dans l'histoire et on ne trouve rien de pareil dans les annales d'aucun autre peuple, même des plus barbares ; elle fut plus cruelle que la race des Atrides. C'est une singulière destinée que celle de la nation française, la plus policée du monde civilisé, d'avoir eu d'aussi horribles commencemens !

(An 622). Après que le farouche Clotaire se fut ainsi abreuvé du sang de presque tous les siens, il demeura seul maître des Gaules, objet de son ambition, et par conséquent du pays toulousain. Les auteurs des chroniques donnent de grands éloges au gouvernement de ce prince [1] ; peu leur importait qu'il eût les mains teintes du sang de sa famille ; n'avaient-elles pas signé les chartes qui enrichissaient leurs moustiers, et n'était-ce pas assez pour mériter leurs louanges ?

---

1 Voyez Recueil des conciles, t. 5, pag. 1653.

Clotaire II eut pour successeur Dagobert (an 628), son fils, prince qui a laissé un souvenir beaucoup moins odieux que son père, mais qui fut d'abord beaucoup moins loué, parce qu'il fut moins généreux envers l'église (7). Ce prince ne prit pas paisiblement possession de tous les états de Clotaire. Charibert, son frère germain, se cantonna dans la Septimanie, ayant avec lui Brunulphe, frère de sa mère, et chercha à s'y fortifier; mais les principales villes de cette province appartenant aux Visigoths, il n'y trouva pas de grandes ressources pour son entreprise : Brunulphe le sentit, et sur les promesses de Dagobert, il abandonna son neveu pour se rendre auprès de ce prince. Dagobert ne lui tint aucun compte de cette lâcheté et le fit mettre à mort. Charibert, privé de l'appui de son oncle, se vit forcé de négocier avec son frère, afin d'obtenir de lui, à titre de don, une portion des états de leur père : ce parti lui réussit. Soit que Dagobert craignit encore son frère, soit que quelques sentimens de tendresse fraternelle, bien rares pourtant chez les Mérovingiens, existassent dans son cœur, il consentit à lui donner le Pays-Toulousain, le Quercy, l'Agenais, le Périgord, la Saintonge, avec tous le pays compris entre la Garonne et les Pyrénées, que l'on connaissait alors sous

le nom de Novempopulanie, et aujourd'hui sous celui de Guienne et de Gascogne, avec le titre de roi. Charibert renonça, de son côté, à toute prétention sur le reste du royaume; il promit de ne rien demander de plus (avril 630).

Quelques auteurs ont cru que le Poitou, l'Angoumois, ainsi que le pays d'Arles avaient été compris dans cet accommodement; nous éleverions moins de doutes sur les deux premières provinces que sur la troisième, dont la cession ne pouvait être motivée, ni sur la position, ni sur les convenances, mais nous pensons qu'aucune des trois ne fut cédée à Charibert.

Aussitôt que le traité eut été conclu, Charibert se rendit à Toulouse, dont il fit la capitale de son nouveau royaume: c'est de cette époque que date le second royaume de Toulouse; il y avait alors 120 ans que cette ville avait été enlevée à la domination des Visigoths (an 508); mais le nouveau lustre que reçut Toulouse en cette occasion fut de courte durée. Charibert ne survécut pas long-temps à la prise de possession de son royaume; il mourut après avoir vaincu les Gascons, qui s'étaient établis depuis peu dans la Novempopulanie (an 593), et qui s'étaient révoltés contre lui. Ce premier roi franc de Toulouse n'avait

que vingt-cinq ans lorsqu'il mourut à Blaye (an 630); il eut pour successeur Chilpéric son fils, encore enfant; il l'avait eu de Gisèle, son épouse, fille unique d'Armand, premier duc de Gascogne, et petite-fille de Sérénus, duc d'Aquitaine et de Toulouse. Le jeune Chilpéric mourût bientôt après son père: on soupçonna Dagobert de l'avoir fait empoisonner, pour réunir le nouveau royaume à ses états; quelques auteurs ont donné le fait comme certain[1]: mais rien ne prouve que ce prince ait commis un pareil crime, dont il ne devait retirer d'ailleurs aucun profit, puisque Charibert laissait deux autres enfans, Bogis et Bertrand, qui n'empêchèrent cependant pas leur oncle de s'emparer des états de leur père (8). Dagobert reconnut plus tard leurs droits, et ils furent la tige des ducs dAquitaine, qui possédèrent depuis le royaume de Charibert à titre de fief de la couronne.

Aussitôt que Dagobert eut appris la mort de son neveu, il fit partir le duc Baronte pour prendre possession du royaume de Toulouse, afin de prévenir tout mouvement qui pourrait avoir lieu en faveur des deux jeunes princes;

1 Voyez l'Abrégé chronologique du président Hénauld, article Charibert.

mais personne ne bougea, la puissance de Dagobert en imposa à leurs partisans, auxquels leur bas âge ne donnait, d'ailleurs, aucune confiance (9).

C'est à peu près à cette époque que les Visigoths s'étant révoltés contre leur roi Suintilla, qu'ils accusaient d'avoir voulu rendre le sceptre héréditaire dans sa famille, députèrent Sisenant, un de leurs principaux seigneurs, vers Dagobert, pour lui demander des secours, afin de le détrôner : Sisenant réussit dans sa négociation ; il promit au roi de France un bassin d'or orné de pierreries, le même qui avait été envoyé à Toulouse par Aécius après la défaite d'Atila, comme la part du butin que les Visigoths avaient à prétendre sur ses dépouilles ; ce bassin étaient d'or massif et pesait 500 livres, les pierreries dont il était orné étaient aussi d'un grand prix.

Le secours qu'accorda Dagobert fut tiré de l'Aquitaine, et Toulouse fournit son contingent dans la levée qui fut faite à cette occasion ; mais ce secours fut peu utile à Sisenant ; les deux généraux qui le commandaient, Abundantius et Vénérandus, s'avancèrent vers Saragosse, qui ne fit aucune résistance. Sisenant y fut proclamé roi sans opposition : Suintilla, abandonné de ses partisans, et ses troupes

s'étant rangées du côté des révoltés, fut obligé d'abdiquer en faveur de leur chef. Vénérandus et Abundantius, qui n'avaient pas eu un seul homme de tué dans cette occasion, ramenèrent leur armée à Toulouse, où elle entra triomphante, chargée des présens que lui avaient fait le nouveau roi et les seigneurs de sa cour (10).

Le bassin promis à Dagobert lui fut envoyé avec une escorte ; mais les Visigoths, qui tenaient fort à ce trophée d'une grande victoire, le virent partir avec peine ; Sisenant, connaissant leurs dispositions, donna secrètement l'ordre d'attaquer l'escorte ; ainsi le bassin fut rapporté au trésor d'où il était sorti. Il fallait pourtant satisfaire à la promesse faite à Dagobert ; ce prince éclata en menaces. Sisenant s'excusa de son mieux et parvint enfin à contenter le roi des Francs, en lui faisant compter deux cents milles sous d'or (11), somme équivalente à celle de 1,200 mille francs d'aujourd'hui ou à 750 livres pesant d'or, valeur qui, en y comprenant celles des pierreries dont le bassin était orné, et que l'on peut évaluer à 250 livres d'or, peut faire supposer que le poids de 500 livres d'or, que les historiens donnent au bassin, n'aurait pas été exagéré par eux.

Les milices du Pays-Toulousain prirent aussi part à la guerre que Chadoin, référendaire [1] du roi Dagobert et général de ses armées, fit aux Gascons, peuple toujours remuant, toujours révolté, et qui lâchait facilement le pied lorsqu'il était vigoureusement attaqué. Ceux à la poursuite desquels s'était mis Chadoin, furent atteints, battus et rejetés jusques dans leurs retraites pyrénéennes, où on en fit un grand carnage. Ils implorèrent la clémence du vainqueur : apparemment que les Gascons d'alors, comme ceux de nos jours, savaient exciter la bonne humeur, même de leurs ennemis, et présenter leur cause avec avantage ; car Dagobert, d'abord très-irrité, se laissa désarmer et reçut leur serment de fidélité, qu'ils ne tardèrent pas à violer de nouveau.

(En 636). Ce fut immédiatement après la fin de cette guerre, que l'on peut plutôt nommer expédition, que Dagobert consentit à donner à ses deux neveux, Bogis et Bertrand, la plus grande partie des états qui avaient appartenu à leur père ; mais il leur fit cette donation, sous la condition qu'ils ne pren-

---

1 On appelait ainsi des seigneurs de justice, qui rapportaient devant le roi les causes de justice ou de grâce.

draient jamais le titre de roi, qu'ils se borneraient à celui de duc, avec l'obligation de foi et hommage et de tribut, pour eux et leurs héritiers, à la couronne des Francs : c'est le premier exemple d'un fief héréditaire dans la monarchie française. Les descendans de Bogis et de Bertrand possédèrent ce fief jusqu'au règne de Charles-le-Chauve. Lorsque Dagobert leur fit cette concession, le royaume d'Aquitaine se composait de tout le pays situé entre la Loire et les Pyrénées : Dagobert excepta de la donation la Septimanie, en grande partie occupée par les Visigoths ; l'Albigeois, le Rouergue, le Quercy, le Limousin, le Berry, l'Auvergne, le Gévaudan et le Vélai ; il leur restait les parties de la Touraine en deçà de la Loire, le Poitou, la Saintonge, l'Aunis, l'Angoumois, la Guienne, la Gascogne, le Pays-Toulousain, quelques places dans la Septimanie, et l'on ajoute, le royaume d'Arles en delà du Rhône ; mais il ne nous paraît pas très-certain que ce dernier pays ait fait partie de ce grand fief, dont la suzeraineté passa à Clovis II, second fils de Dagobert, qui eut en partage les royaumes de Neustrie et de Bourgogne après la mort de son père (an 638).

C'est de la mort de Dagobert que date la

puissance que commencèrent à s'arroger les maires du palais. Sigebert et Clovis étaient trop jeunes pour pouvoir gouverner par eux-mêmes : les maires du palais eurent toute l'autorité ; ils s'accoutumèrent peu à peu à s'exercer seuls et finirent par s'en emparer ainsi que de la couronne.

Le duc Bogis avait épousé Ode, dame d'une grande naissance du pays de Liége ; il eut de ce mariage le fameux comte Eudes. Les deux frères gouvernèrent conjointement leurs duchés : on ne les voit prendre part à aucune des guerres qui eurent lieu en France ou en Espagne pendant leur vie. Il paraît qu'ils vécurent paisiblement et rendirent leurs peuples heureux ; l'histoire parle très-peu d'eux, et en cela elle en fait l'éloge ; car les grands crimes, les guerres et les dévastations rendent beaucoup plus célèbres que les vertus paisibles. Bogis mourut après avoir gouverné l'Aquitaine pendant cinquante-deux ans (an 690). On ne connait pas l'époque de la mort de Bertrand, mais elle dut précéder de peu d'années celle de son frère : Toulouse était la ville où ils faisaient leurs résidence ordinaire ; on ignore s'ils y moururent. Ode, veuve de Bogis, se retira après sa mort dans une solitude, près de Maestrik, dans le royaume d'Austrasie. Hu-

bert, fils de Bertrand, ayant le même goût pour la retraite, suivit sa tante, après avoir cédé tous ses droits sur le duché d'Aquitaine à son cousin Eudes, fils de Bogis : ils vécurent l'un et l'autre pieusement ; Hubert fut fait évêque de Maestrik dont le siége fut transporté à Liége pendant son épiscopât ; il y mourut. La tante et le neveu furent mis l'un et l'autre au nombre des saints après leur mort.

Hubert avait, dit-on, été marié ; il eut de son mariage un fils qui fut évêque de Liége après lui.

Bogis avait eu aussi un autre fils que Eudes ; les historiens qui en parlent le nomment *Dimitarius*, mais il n'est plus question de lui dans les titres connus ; nous ne voyons pas d'ailleurs qu'aucun des parens du comte Eudes lui ait disputé, en tout ou en partie, la souveraineté de l'Aquitaine : ce qui serait un exemple unique de modération, si plusieurs membres de cette famille eussent eu des droits à la succession de cette souveraineté.

Eudes, avant la mort de son père, avait épousé Valtrade, fille de Valchigise, cousin germain d'Anchigise, père de Pépin d'Héristal, et se trouvait par cette alliance parent des maires usurpateurs, qui détrônèrent et proscrivirent sa race. Le nouveau duc de Toulouse ne tarda

pas à s'apercevoir que ses véritables seigneurs suzerains n'étaient plus les descendans de Clovis, et que leur autorité avait passé toute entière dans les maires de leurs palais ; d'après cela, étant d'ailleurs du sang de la race régnante, il ne dut pas se faire un très-grand scrupule de démembrer, pour son compte, un royaume qui allait devenir la proie de ces habiles usurpateurs. Pépin, maire du palais sous le règne de Thiéry III, auquel il avait fait la guerre et qu'il avait vaincu, régna en sa place sous le nom de Clovis III, faible successeur de Thiery : Pépin était dans une position trop périlleuse pour ne pas fermer les yeux sur les envahissemens que les principaux seigneurs faisaient sur les domaines de la couronne ; il laissa donc le duc de Toulouse s'étendre paisiblement et s'emparer des territoires qui étaient à sa convenance ; c'était un moyen d'obtenir sa neutralité dans la grande entreprise qu'il avait formée lui-même contre ses maîtres. Le maire vécut en bonne intelligence avec Eudes, qui pouvait le contrarier dans ses desseins ; mais il observait le duc de Toulouse dans l'intention secrète de l'accabler s'il en trouvait l'occasion. C'est ainsi que vivent entre eux les ambitieux : leurs manœuvres seraient un spectacle assez amusant

pour l'observateur désintéressé, s'il devait se terminer par la chûte de l'un ou de l'autre, sans entraîner le malheur des peuples associés à leurs destinées ; mais la perte du vaincu occasionne nécessairement la ruine des pays qui forment sa domination, et c'est sur ces catastrophes sanglantes, jeux ordinaires de la politique des princes, que gémit la philosophie.

Cependant, après s'être quelque temps observés, et avoir échangé inutilement quelques reproches, le maire du palais et le duc de Toulouse rompirent cette intelligence apparente : ils firent marcher l'un et l'autre une armée dans le Berry ; mais leur guerre ne fut ni longue, ni sanglante ; Pépin avait trop d'affaires importantes sur les bras, pour jouer ainsi, avec Eudes, une partie secondaire qui pouvait compromettre la principale dans laquelle il était engagé ; ils suspendirent donc les hostillités, et Eudes en profita pour s'affermir dans sa souveraineté.

Mais de nouveaux ennemis allaient bientôt paraître dans l'arène contre les deux rivaux. Les Visigoths, déjà vieux dans leur domination en Espagne, excitaient l'envie de quelques autres conquérans : un nouveau peuple arriva pour la leur disputer ; le désir de venger un affront

qu'il avait reçu de son souverain, porta un grand seigneur de la cour de Roderic, roi des Visigoths, qui régnait en Espagne, à appeler les Sarrasins dans sa patrie. Ces peuples, sujets des califes d'Asie, successeurs de Mahomet, avaient conquis l'Afrique jusqu'à l'Atlas. Tarif, général de Muza, vice-roi du calife en Afrique, passa le détroit à la tête d'une puissante armée; son habileté et son activité infatigable lui firent de suite obtenir de si grands succès, que Muza, envieux de son général, résolut de faire par lui-même une conquête aussi facile: il vint rejoindre son armée en lui amenant des renforts. En dix huit mois (en 711 et 712) il traversa en vainqueur toutes les Espagnes, et il ne resta aux Visigoths de toutes leurs conquêtes, que quelques provinces montueuses où ils se retirèrent comme dans des forts; ils conservèrent aussi les places qu'ils possédaient dans la Septimanie, sur la presque totalité de laquelle ils étendaient encore leur domination.

Tels furent les nouveaux voisins que leurs conquêtes en Espagne sur les Visigoths donnèrent à Eudes: ils n'avaient que les Pyrénées à franchir pour arriver dans ses états. L'ambition des conquêtes et le prosélitisme leur avaient fait passer le détroit; le même motif

pouvait leur faire franchir les monts : ce furent donc de nouvelles inquiétudes pour le duc de Toulouse ; elles nécessitaient plus de surveillance de sa part ; elles lui faisaient craindre d'être obligé de diviser ses forces, au cas d'une double attaque par les Sarrasins et par le maire du palais, usurpateur.

Chilpéric, roi de Neustrie, faisait la guerre à *Charles Martel*, maire du palais du royaume d'Austrasie ; il était seigneur suzerain du duc de Toulouse, et à ce titre il pouvait requérir ses forces pour l'aider ; mais il aima mieux flatter son orgueil en traitant presque avec lui d'égal à égal ; il lui envoya donc des embassadeurs qui le saluèrent souverain d'Aquitaine (12), et lui offrirent des présens de sa part. Eudes, flatté que le roi de Neustrie reconnût ainsi son indépendance, et de se voir libéré d'un humiliant vasselage, accorda à Chilpéric tout ce que demandèrent ses ambassadeurs. Il fit en conséquence une alliance avec lui contre Martel et se mit de suite à la tête de son armée, pour aller se joindre au roi de Neustrie. Ils marchèrent ensemble contre leur redoutable adversaire, mais celui-ci, plus habile, les surprit et les battit complètement (an 717).

Eudes, après cette défaite, rentra dans son

duché, laissant à Chilpéric le soin de défendre seul ses états comme il l'entendrait, ceux du duc de Toulouse ne furent pas entamés; Charles Martel s'empara de la Neustrie et de la Bourgogne, et partagea ainsi, avec Eudes, la souveraineté réelle de la France. Il faut remarquer que ni l'un ni l'autre de ces seigneurs n'était souverain de droit; leur exemple et mille autres que fournit l'histoire, prouvent que la souveraineté de fait n'est pas moins respectée, lorsqu'on a un bras puissant pour la défendre: les grands et le clergé des deux états étaient dans leurs intérêts, la souveraineté du droit n'était plus qu'un fantôme vain, auquel se rattachaient encore quelques sujets fidèles, que l'on poursuivait comme factieux, et les noms des souverains légitimes n'étaient inscrits dans les actes que pour leur donner un caractère apparent de légalité.

Chilpéric, trop faible pour pouvoir résister davantage au maire du palais d'Austrasie, se réfugia à Toulouse auprès du duc; mais Martel, maître de ses états, ne tarda pas à le réclamer; il envoya des ambassadeurs au duc de Toulouse, chargés de demander la remise du prince et de ses trésors, offrant à ce prix son alliance et son amitié, mais menaçant Eudes de la guerre en cas de refus. Eudes fut

assez lâche pour livrer son seigneur et ses trésors; et pour prix de cette déloyauté, il reçut la promesse d'amitié de celui pour lequel nulle promesse ne fut jamais sacrée. Martel reconnut aussi la souveraineté du duc d'Aquitaine; il n'en fallait pas tant pour déterminer un ambitieux; mais une autre raison, plus puissante encore, força le duc de Toulouse à ne rien refuser à l'usurpateur.

(An 717 et 718). Les Sarrasins, maîtres de l'Espagne, n'avaient pas tardé à menacer les états d'Eudes; déjà *Alahor*, lieutenant du calife *Walid*, avait fait plusieurs fois des tentatives pour passer les Pyrénées et venir envahir la Septimanie, en grande partie occupée par les Visigoths; les passages, difficiles alors, lui avaient été vigoureusement disputés par ces derniers, et trois fois il avait été obligé de renoncer à son entreprise; mais Zama, successeur d'Alahor et plus entreprenant que lui, résolut de surmonter tous les obstacles. Il approcha des monts avec une puissante armée, et se mit en devoir de forcer ces immenses barrières, son audace fût couronnée du succés: après avoir conquis tout le pays qui longe le versant des Pyrénées orientales du côté de la mer des Gaules, il se présenta devant Narbonne pour en faire le siége, et quoique cette ville

fût défendue avec beaucoup de courage, il la prit, passa une partie des habitans au fil de l'épée, et envoya l'autre en captivité en Espagne. Il mit une forte garnison dans la place sous le commandement d'Ally-Omar, auquel il en confia la garde, et s'avança ensuite dans la Septimanie.

Zama n'était ni assez timide, ni assez scrupuleux, pour respecter les limites du duché d'Aquitaine; il dut violer plus d'une fois son territoire; mais le duc, en ennemi prudent, le laissa faire, observa sa marche, le laissant s'engager, et rassemblant en secret toutes ses forces, bien résolu de lui faire payer bien cher, s'il le pouvait, son entreprise audacieuse. Le Sarrasin soumit et dévasta les territoires de Narbonne, d'Alet, de Saint-Pons, de Carcassonne, de Beziers, d'Agde, de Maguelone, de Lodève, de Nîmes et d'Alais; leur imposa de fortes contributions, passa le Rhône et chercha à soumettre le pays d'Arles, appartenant au duc de Toulouse; mais Eudes secourut si à propos ce dernier pays, que Zama se vit forcé de repasser le Rhône sans avoir obtenu le moindre succès; ayant Eudes derrière lui, il marcha sur Toulouse, espérant surprendre cette ville, ou se rendre maître comme il en avait fait de Narbonne; mais le duc avait prévu

à tout,

à tout, et avant de s'aventurer vers le Rhône, il avait abondamment approvisionné sa capitale, et en avait laissé le commandement à un général dont il connaissait le dévouement et l'habileté ; lui-même ne perdit pas de temps : accourant vers son duché, il hâta les levées de ses milices et composa une armée formidable. Mais pendant qu'il était occupé de ce soin, de son côté, Zama faisait le siége de Toulouse ; il battait la ville avec ses machines, et balayait le rempart avec ses frondeurs, dont il avait un grand nombre de très-adroits dans son armée (an 721).

Il est à regretter qu'aucun historien contemporain ne nous ait rien appris touchant ce siége mémorable, dont l'issue fit le plus grand honneur aux habitans de Toulouse. Ce que l'on sait, c'est que Zama employa, pour s'emparer de la ville, tous les moyens que son expérience et sa bravoure lui suggérèrent, mais que ces moyens échouèrent devant l'habile défense des assiégés.

Cependant le duc de Toulouse n'attendit pas que sa capitale fût réduite aux dernières extrémités pour la secourir : son armée rassemblée, il s'avança vers Toulouse, tomba sur les Sarrasins et les tailla en pièces, presque sous ses murs. La victoire fut long-temps disputée,

mais les soldats d'Eudes, animés par la présence et par la brillante valeur de leur chef, firent un dernier effort : les ennemis plièrent de tout côté, la déroute devint alors générale, et l'armée du duc de Toulouse fit un carnage affreux des Sarrasins. Leur chef, l'audacieux Zama, demeura lui-même sur le champ de bataille, après s'être courageusement défendu : les restes de son armée se sauvèrent dans toutes les directions et gagnèrent, en fuyant, les Pyrénées. Les places dont Zama s'était emparé rentrèrent au pouvoir des Visigoths, et leurs garnisons les quittèrent pour aller se réunir aux restes de l'armée vaincue, et rentrer avec elle en Espagne (13).

(An 725). Ces mêmes peuples, sous la conduite d'Ambiza, firent, quatre ans après, une nouvelle incursion dans la Septimanie ; ne cherchant qu'à reprendre les places qu'ils avaient été obligés d'évacuer après la bataille de Toulouse, ils y réussirent en partie ; mais ils se gardèrent d'attaquer les états du duc de Toulouse.

Une nouvelle entreprise qu'ils tentèrent quatre ans après (an 729), ne leur fut pas aussi profitable [1]. Ils eurent l'imprudence d'en-

---

1 *Vid.* Bede, hist. liv. 5, chap. 24.

trer dans l'Aquitaine, et y obtinrent d'abord quelques avantages; mais battus ensuite dans plusieurs rencontres, ils furent obligés de repasser les monts. Cependant, malgré ces succès, d'aussi fréquentes hostilités étaient fatiguantes pour le duc de Toulouse, et toujours meurtrières pour ses sujets dont les propriétés étaient ravagées : c'est ce qui le détermina, sans doute, à traiter avec le général Munuza, qui commandait les Sarrasins sur les revers des Pyrénées. Par une clause de ce traité, il donna en mariage, à ce général, sa fille Lampagie. Ce mariage fut fort désapprouvé par les sujets du duc de Toulouse; dans cette ville surtout où cette jeune princesse était élevée et aimée : ses habitans ne cachèrent pas leur mécontentement; mais la politique fit une loi au duc d'Aquitaine de ne pas écouter les murmures de ses sujets [1].

Eudes espérait tirer de ce traité l'avantage inappréciable de modérer l'ambition de Charles Martel, en lui inspirant des craintes. Le maire du palais convoitait les états du duc d'Aquitaine; et ce dernier vivait toujours en méfiance, se reposant peu sur le traité qui avait été conclu avec lui, en lui livrant le malheureux Chil-

1 *Vid.* Isidore de Séville, chronique, page 175.

péric. Il savait que l'ambition de Martel ne serait satisfaite que lorsqu'il serait le maître absolu de toutes les Gaules : en effet, l'usurpateur, après des succès obtenus dans une expédition en Allemagne, déclara la guerre à Eudes, sans daigner même l'excuser d'un prétexte spécieux (14).

D'un autre côté, le traité fait avec Munuza ne fut d'aucune utilité au duc de Toulouse ; ce général, accusé de trahison, fut privé de son commandement, et une quatrième expédition fut résolue par les Sarrasins contre l'Aquitaine. Eudes fut donc au moment de se trouver dans la position qu'il avait voulu éviter, et de se voir sur les bras deux formidables ennemis, tandis que ses forces étaient à peine suffisantes pour en combattre un seul avec l'espoir d'un avantage. Pour mettre le comble aux contrariétés qu'il éprouvait, Munuza, mari de sa fille, s'étant donné la mort pour ne pas périr du dernier supplice, Lampagie, son épouse, fut envoyée à Bagdad, pour augmenter le nombre des odalisques du calife, honneur qu'Abdérame, chef des Sarrasins d'Espagne, ne crut pas au-dessous de sa beauté, mais dont Eudes se serait bien passé.

Abdérame avait formé les plus vastes projets; il les avait fait adopter par le vice-roi du ca-

life. A la tête d'une armée formidable, il prit sa route vers Pampelune, et entra en France par Saint-Jean-de-Luz. Il s'avança de suite vers Bordeaux, qu'il prit et pilla. Son passage dans les états d'Eudes ne fut qu'une suite de dévastations : il mit le pays au pillage, emportant tout ce qui pouvait lui être utile, brûlant ou détruisant le reste. Après la prise de Bordeaux, il se présenta sur les bords de la Dordogne pour la traverser.

Le duc de Toulouse s'était posté sur l'autre rive pour lui en disputer le passage : ses forces, rassemblées à la hâte, n'étaient pas très-considérables. Abdérame ne fut pas long-temps arrêté par l'obstacle qu'elles lui opposèrent ; il passa la rivière et présenta la bataille au duc d'Aquitaine : Eudes, quoique faible, l'accepta ; elle fut sanglante. Les Sarrasins, infiniment plus nombreux que les Aquitains, furent victorieux ; mais ce ne fut pas sans acheter assez cher leur victoire. Selon un historien contemporain[1], le nombre des morts fut si grand dans l'armée du duc de Toulouse, *que Dieu seul put les compter* ; mais il faut se méfier de ces exagérations fort communes dans les historiens d'alors, et surtout chez les historiens espa-

1 *Vid.* Isidore de Beja, pac. page 18.

gnols. L'armée du duc d'Aquitaine avait été, comme nous l'avons déjà dit, rassemblée à la hâte ; elle devait être peu considérable, tandis que, si l'on en doit croire les mêmes historiens, les Sarrasins étaient au nombre de quatre cent mille (an 732).

Eudes, poursuivi par les Sarrasins, qui pillaient et brûlaient tout ce qui se rencontrait sur la ligne de leur passage, parvint, avec les restes de son armée, à se réunir à Charles-Martel sur les Marches de la Touraine. Le maire du palais, quoiqu'en guerre avec le duc de Toulouse, le reçut à bras ouverts : le danger commun eut, sans doute, plus de part que l'amitié à cette entrevue cordiale. Eudes amenait quelques secours : ses talens militaires étaient bien connus de Martel ; son arrivée dans une occasion si importante était une bonne fortune pour le maire : ils marchèrent ensemble contre Abdérame, qui, depuis sa victoire, avait ravagé le Périgord, la Saintonge, le Poitou et l'Angoumois : ils le joignirent près de Poitiers (an 732).

Les deux armées restèrent sept jours en présence avant d'en venir aux mains ; ce ne fut qu'après s'être observés ainsi et avoir étudié leurs forces et leurs dispositions mutuelles, que l'action commença avec une fureur égale de part

et d'autre. La victoire ne fut pas long-temps incertaine; les Francs, que commandaient Charles-Martel et Eudes, aguerris, vigoureux, firent bientôt plier ceux d'Abdérame, plus faibles qu'eux. Les Sarrasins pourtant, animés par la présence de leur chef et par leur position, qui ne leur laissait pas un grand espoir de retraite, combattirent vaillamment tant qu'Abdérame fut à leur tête; mais le général ayant été tué, ses soldats se découragèrent, et les Francs en firent un grand carnage : cependant ils ne fuirent pas; ils se retirèrent dans leur camp, qui était fortifié. Cette circonstance pourrait faire douter que la victoire de Martel ait été aussi complète, et que le nombre des Sarrasins tués dans l'action ait été aussi considérable que le racontent certains historiens (15).

Charles se proposait de les attaquer dans leur camp le lendemain; mais les Sarrasins, privés de leur général, et se sentant, d'ailleurs, trop faibles pour résister, profitèrent de la nuit pour décamper, laissant tout leur bagage au vainqueur. Charles fut fort contrarié de cette retraite; il aurait voulu en finir avec ces barbares.

Le duc de Toulouse répara, dans cette occasion, sa défaite des bords de la Dordogne. Un historien, digne de foi, rapporte qu'il

aida puissamment Charles-Martel [1] ; mais les chroniqueurs d'Austrasie, admirateurs zélés de Martel, se taisent sur les exploits d'Eudes ; ils ont même cherché à ternir sa mémoire, et un historien de Toulouse en a adopté les préventions [2]. Mais Charles-Martel lui rendit plus de justice : le danger commun et la valeur que montra le duc d'Aquitaine, dans cette occasion périlleuse, lui acquirent l'estime et l'amitié de l'illustre usurpateur ; ils n'eurent plus aucun démêlé par la suite. Ce qui peut aussi donner raison de l'intelligence qui régna depuis entre le duc de Toulouse et le maire du palais d'Austrasie, c'est que la défaite des Sarrasins, entre Tours et Poitiers, ne rassura pas entièrement Martel sur leurs nouvelles entreprises. Ces peuples belliqueux se pressaient toujours contre la frontière des Pyrénées, et menaçaient à chaque instant de la franchir de nouveau : il fallait être toujours armé, toujours sur ses gardes pour les contenir. Eudes était une sentinelle avancée et vigilante, et Charles-Martel était trop habile pour ne pas le ménager dans cette position ; aussi ne le troubla-t-il pas jusqu'à sa mort, arrivée bientôt après (an 735).

---

1 *Vid.* Isidore de Beja, pac. page 18.

2 *Vid.* Lafaille, 1.er vol.

Il est probable que le duc de Toulouse mourut dans cette ville, où il faisait sa demeure en temps de paix : on ne connaît aucune circonstance de sa mort : il laissa trois fils, Hunold, Hatton et Rémistan. Hunold eut pour sa part dans la succession de son père, le Pays-Toulousain, l'Albigeois, le Gévaudan, le Velay, le Pays d'Uzès, le royaume d'Arles et la Gascogne ou Novempopulanie. Hatton eut le Poitou, le Limousin, et faisait sa résidence à Poitiers : on ne sait trop de quoi se formait la part de Rémistan ; elle se composait, selon toute les apparences, de l'Angoumois, du Périgord, de la Saintonge et de la partie de la Touraine, en de-çà de la Loire.

Eudes était de race royale, et ses aïeux avaient eu, selon les usages du temps, des droits au partage de la monarchie : il avait succédé à son père dans le duché de Toulouse et d'Aquitaine ; il avait donc des droits réels à le conserver. Ses agrandissemens ne portaient pas le même caractère de légalité, puisqu'il les avait faits aux dépens de la couronne ; mais la faiblesse des successeurs de Clovis rendait ces agrandissemens excusables, vu que c'était plutôt l'usurpateur du sceptre qu'il dépouillait, que son légitime possesseur. Charles-Martel, au contraire, n'avait aucun de ces

avantages ni de ces excuses; il était le spoliateur de ses maîtres, l'usurpateur de leur autorité. Eudes avait, comme Martel, une valeur brillante. La bataille qu'il gagna, sous les murs de Toulouse, contre les Sarrasins, prouve qu'il ne le cédait sur ce point à aucun de ses contemporains. D'après des historiens déjà cités, les Sarrasins perdirent autant de monde dans les plaines de Toulouse que dans celles du Poitou : on ne voit donc pas pourquoi les historiens du Nord ont cherché à jeter du doute sur le caractère et les grandes qualités du duc de Toulouse. La flatterie, qui déshonore si souvent l'histoire, paraît être la seule cause de cette partialité. L'annaliste de Toulouse, qui n'a pas du tout connu la vie ni les actions du duc Eudes, ni son origine royale, en parle comme d'une sorte d'aventurier qui avait toujours été malheureux. Etait-ce ainsi qu'un historien de Toulouse devait parler de celui qui délivra cette ville d'un des plus grands malheurs dont elle ait jamais été menacée? On doit à la mémoire du plus illustre des ducs d'Aquitaine, de faire voir combien certains historiens ont été injustes à son égard, et combien ils ont été flatteurs pour la race de Charlemagne, au milieu de laquelle cet empereur brille, seul, entre des ascendans,

grands, mais usurpateurs, et des descendans illustrés par lui, mais déshonorés par leur caractère faible et méprisable.

Le maire du palais ne perdit pas de temps après la mort du duc de Toulouse pour réclamer sa succession : aussitôt qu'il en eut reçu la nouvelle, il assembla les principaux seigneurs de son parti, pour concerter avec eux les moyens de se rendre maître d'une si belle proie. *Tous les moyens sont bons pour arriver à son but*; c'est un peu le principe des rois légitimes, et bien plus encore celui des usurpateurs. Il est singulier de voir Charles-Martel prendre des conseils dans une telle occasion: ce n'était, vraisemblablement, que pour conserver les apparences ; et il était bien résolu, sans doute, de ne pas les suivre s'ils eussent été contraires à ses projets. Sa démarche fut calculée sur la connaissance qu'il avait de la bassesse de ses courtisans ; il ne se trompa pas dans son calcul : il fut donc résolu, sans plus différer, de faire la guerre aux enfans d'Eudes pour les dépouiller. Charles ne perdit pas un moment : l'armée d'un usurpateur est ordinairement toujours prête, la sienne l'était; il la conduisit vers Bordeaux, se rendit maître de cette ville, prit Blaye et fit sa retraite, après s'être assuré cette proie. Il revint à la

charge la campagne suivante ; mais cette fois il trouva les enfans d'Eudes sur leurs gardes. Martel leur livra plusieurs combats où l'avantage fut balancé ; mais, dans l'un d'eux, il eut le bonheur de faire prisonnier Hatton, duc de Poitiers ; ce qui le mit à même de lui imposer des conditions fort onéreuses. Il fit ensuite sa paix avec le duc de Toulouse.

Dans ce traité, Hunold fut reconnu légitime possesseur du duché de Toulouse et d'Aquitaine sous le titre de duc ; mais il fut stipulé, comme autrefois dans la cession faite par Dagobert à Bogis, que Hunold tiendrait ce duché comme fief, avec foi et hommage à Charles-Martel et à ses deux enfans, Carloman et Pépin, sans faire mention du roi Thiéry. Cette omission prouve que le maire du palais avait levé le masque, puisqu'il ne gardait plus aucun ménagement, même apparent, avec son souverain ; mais elle mettait le duc de Toulouse fort à son aise, eu égard à l'obligation de tenir ses engagemens ; car elle rendait l'acte nul par le droit ; et, en cas d'événement, il ne pouvait engager légitimement le duc Hunold (an 736).

Du reste, le nouveau duc d'Aquitaine, en consentant la clause de l'hommage, ne fit que se remettre dans la même position de son

grand-père Bogis. Dans ce genre de traité, l'orgueil était à la vérité sacrifié, mais l'intérêt pouvait en être satisfait ; car le vassal en retirait l'avantage de jouir plus paisiblement de ses états, et au cas d'attaque par un ennemi redoutable, d'être secouru par son suzerain: il est vrai qu'il contractait l'obligation de faire marcher ses contingens à l'appel de son seigneur; mais l'avantage compensait, et au-delà, l'inconvénient : en outre, la position des états d'Hunold le long des Pyrénées, rendait la protection de Charles-Martel très-précieuse pour lui, en lui assurant un puissant secours contre les Sarrasins ou Maures d'Espagne: le duc de Toulouse ne tarda pas à l'éprouver.

Ces fâcheux voisins pénétrèrent en effet, bientôt après, dans la Septimanie, passèrent le Rhône, s'emparèrent d'Arles, portèrent la désolation et la mort sur les rives du Rhône. Pendant quatre ans ils ne cessèrent de ravager, de piller, d'incendier ce pays : villes, villages, moutiers, maisons, chaumières, ils démolissaient, ils renversaient tout, et emmenaient les habitans en esclavage. Jamais, disent les historiens, on ne vit désolation pareille.

Le duc de Toulouse, engagé d'un autre côté, ne pouvait porter des secours à la Provence;

elle ne pouvait en recevoir non plus de Charles-Martel, occupé au delà du Rhin dans une expédition contre les Saxons; c'était le moment que l'émir Jusif-Abdérame avait choisi pour passer le Rhône et s'emparer de cette province; mais l'activité de Martel ne l'en laissa pas long-temps le maître; il traita à la hâte, pressa son retour, et chassa Jusif du pays en moins de temps que l'émir n'en avait mis à le prendre; mais il ne put arrêter le mal que la présence assez prolongée des Sarrasins y avait fait.

Charles-Martel, aidé des troupes du duc d'Aquitaine, qui s'étaient jointes à lui en Provence, passa le Rhône et poursuivit *Jusif* dans la Septimanie, reprenant les places qu'il avait conquises : il arriva ainsi devant Narbonne, accompagné du duc de Toulouse. Les Sarrasins, poussés vivement vers les Pyrénées, crurent de leur honneur de ne pas quitter le pays sans essayer de vaincre. Jusif était mort dans la retraite; ce fut Amoros qui lui succéda. Les deux armées se rencontrèrent entre Salces et Sijean; les Sarrasins furent complétement défaits, et leur général, *Amoros*, resta mort sur le champ de bataille. Les vainqueurs poursuivirent les restes de cette armée jusqu'à la mer, vers laquelle les Sarrasins se sauvaient

pour gagner leurs vaisseaux ; mais peu d'entre eux purent profiter de ce moyen de salut : la confusion était si grande lorsqu'ils y arrivèrent, et ils étaient poursuivis avec tant d'activité, que presque tous périrent, noyés, ou exterminés par l'armée de Charles.

Il semblait qu'après ce succès, les vainqueurs n'eussent qu'à se présenter devant Narbonne pour que les portes leur en fussent ouvertes ; mais la place, au contraire, fut si vigoureusement défendue, que Charles-Martel se vit obligé d'en lever le siége ; il ne l'abandonna cependant pas sans y laisser quelques troupes, pour surveiller les mouvemens de la garnison et la tenir en respect. Ce corps d'observation se composa en grande partie des milices du duché d'Aquitaine. Charles-Martel se vengea sur Beziers, Agde et Maguelone de l'échec qu'il venait d'éprouver devant Narbonne. Ces villes furent rasées, leurs faubourgs démolis, leurs environs ravagés, et les principeaux habitans emmenés en otage. *Hunold* prêtait forcément son appui à ces cruelles vexations, qui rendaient les habitans une seconde fois victimes de cette guerre, après l'avoir été une première fois des Sarrasins. Martel fut ainsi le dévastateur d'une province qui l'avait reçu comme son libérateur. Cette

conduite, que rien ne pouvait excuser, fut cause qu'elle échappa de nouveau, et bientôt après, à sa domination ; car avec un pareil maître autant valait être sujet d'un Sarrasin.

La méfiance est l'apanage nécessaire de celui qui se sent coupable. Charles-Martel, qui n'avait gardé aucune mesure, qui avait avili son souverain en usurpant tous ses droits, sous prétexte de les défendre et de protéger sa faiblesse, ne pouvait croire à la franchise et à la loyauté des princes avec lesquels il traitait : le duc de Toulouse lui inspirait des craintes perpétuelles ; il crut pouvoir s'en délivrer en entretenant auprès de lui un espion à gages, chargé de surveiller toutes ses actions : ce fut *Lantfret*, abbé de *Saint-Germain*, qui se chargea de cette peu honorable commission. Ce personnage méprisable arriva à Toulouse avec ses instructions secrètes ; comme il n'inspirait aucune méfiance, Hunold le reçut honorablement ; ayant découvert, plus tard, l'objet de sa mission, il le fit saisir et le retint prisonnier à Toulouse.

Mais tout allait bientôt finir pour le maire du palais d'Austrasie ; une maladie arrêta le cours de ses conquêtes : se sentant près de sa fin, il partagea la France entre ses enfans, comme si elle eût été sa propriété légitime. Il

Il mourut à *Kiersi*-sur-Oise, entre les bras d'Alphonse, abbé de Castres, qu'il avait attaché à sa personne à cause de son éminente piété. Ce béat personnage semble n'avoir eu, cependant, qu'une coupable complaisance pour l'ambition de Martel, puisque ce dernier mourut en consommant l'œuvre criminelle de son usurpation, et divisant, entre ses enfans, une monarchie sur laquelle il n'avait aucun droit, et dont il avait privé frauduleusement les rois légitimes, sans même avoir eu recours à une élection qui aurait donné un vernis de légalité à son action (22 octobre 741).

La mort de Charles-Martel et l'ambition de Pépin son fils donnèrent naissance à des troubles auxquels le duc de Toulouse ne fut pas étranger. Odillon, son beau-frère, duc de Bavière, dont Pépin avait envahi les états, réclama son secours. Hunold, pour faire une diversion en sa faveur, marcha vers la Loire, la passa et prit la ville de Chartres, qu'il pilla et brûla; mais, ayant eu avis que les deux frères Carloman et Pépin, de retour de leur expédition de Bavière, qu'ils avaient terminée en cinquante jours, pouvaient disposer de leurs forces contre lui, il se retira et leur envoya demander la paix. Cette démarche, qui était un aveu de sa faiblesse, aurait dû être funeste

au duc de Toulouse, mais elle lui réussit. La paix lui fut accordée ; le traité fait avec Charles-Martel fut renouvelé ; les deux princes s'obligèrent, seulement, à donner des otages et à élargir l'abbé de Saint-Germain, Lantfred, cet honorable espion dont nous avons déjà parlé (an 744).

Le duc de Toulouse ayant terminé cette affaire, beaucoup plus heureusement qu'il ne devait l'espérer, fut saisi d'une sorte d'enivrement, d'une fureur barbare contre son frère Hatton, duc de Poitiers, dont le caractère, bon et paisible, semblait ne devoir lui inspirer que la plus tendre amitié. L'ayant appelé auprès de lui, à Toulouse, sous un prétexte spécieux, il n'y fut pas plutôt arrivé que, sans respect pour les liens du sang, ni pour les droits de l'hospitalité, il lui fit inhumainement crever les yeux. Fût-ce l'ambition de s'emparer de ses états, fût-ce pour assouvir une vengeance, ou pour cause d'une haine invétérée? Les historiens n'ont pu donner aucun motif à ce crime : il est vraisemblable qu'il n'en eut d'autre que la vengeance ; car l'ambition ne s'éteint pas après le crime, au lieu que le remords suit souvent de près la vengeance, et le remords s'empara du cruel Hunold aussitôt qu'il l'eut exercée sur son

malheureux frère. L'aspect de sa victime ne laissa plus aucun repos à sa conscience. Désespéré, et ne pouvant remédier au mal qu'il venait de lui faire dans cet excès de fureur barbare, il se démit lui-même de sa souveraineté, et alla se renfermer dans un monastère de l'île de Ré, abandonnant son duché à Weifre, son fils, auquel il légua aussi sa haine pour les deux maîtres de la France, Carloman et Pépin.

Le traitement barbare qu'avait éprouvé Hatton, le détermina à abandonner le monde et à aller terminer sa triste existence dans un monastère ; car il n'est plus fait aucune mention de lui dans l'histoire. Il laissa plusieurs enfans de *Vandrade*, son épouse, petite-fille de *Sandrégisile*, duc de Gascogne, vaincu et dépouillé par Dagobert. Loup, fils aîné des enfans du malheureux Hatton, hérita du duché de Poitiers, dont il fut ensuite dépouillé : il devint duc de Gascogne, et donna sa fille à Weifre, son cousin ; ses deux autres frères, *Artalgarius* et *Célérius*, furent faits, par *Charlemagne*, l'un commandant des Marches, ou marquis de Gascogne, et l'autre, *Célérius*, gouverneur d'Auvergne. Rémistan, troisième fils du duc Eudes, et frère d'Hunold et d'Hatton, reparut à la fin de la vie

de Weifre, son neveu, pour être témoin de sa perte.

A peine Weifre fut-il investi de son duché, qu'il se brouilla avec Pépin, son seigneur suzerain, en donnant asile, dans sa cour, à Gripon, frère germain des deux fils de Charles-Martel, qui réclamait en vain la part que leur père commun lui avait laissée dans sa succession. Ayant échoué dans une tentative de révolte contre ses frères, injustes, il se réfugia à Toulouse. Pépin ayant fait sommer le duc de Toulouse de le lui livrer, ce dernier fut assez généreux pour se refuser à une telle déloyauté. Pépin, irrité, dissimula d'abord ; il était alors occupé à mettre le sceau à son usurpation, en se faisant couronner à Soissons, en présence des grands seigneurs et des prélats. Ce fut Boniface (sanctifié depuis), évêque de Mayence, qui le sacra au préjudice de Childebert, roi légitime, que les factieux déposèrent dans le même moment, et que Pépin fit renfermer dans une étroite prison. Ce sont là de ces jeux de la fortune, de ces crimes de la politique, que la religion ne devrait jamais sanctionner; car il ne s'agissait pas, dans cette occasion, d'un trône vacant par l'absence prolongée d'un prince non couronné, et que l'on donne

au plus digne ; mais d'un trône occupé par un prince, contre lequel la nation n'avait aucun grief, déposé par un petit nombre de factieux, et plongé dans un cachot où il mourut. On est révolté de voir un personnage, dont on a fait depuis un habitant des célestes demeures, prêter son ministère à une violation aussi manifeste de tous les principes sociaux : mais Pépin avait fait du vicaire de Jésus-Christ une puissance terrestre ; c'était là un service que Rome ne pouvait oublier, et le souverain pontife ne pouvait faire moins que de canoniser celui qui avait mis le sceau divin à une usurpation qui lui avait été si profitable. Heureusement pour les principes religieux, que ces sortes de décisions sont sujettes à l'appel de celui qui juge les papes et les rois, comme le reste des humains.

Les Toulousains et les Aquitains en appellèrent à leurs épées, du couronnement de Pépin ; ils restèrent fidèles à leurs sermens, et refusèrent de le reconnaître pour leur roi ; mais leurs forces n'étaient pas suffisantes pour leur permettre de persister long-temps dans cette résolution généreuse : cependant Pépin, quoiqu'il connût ces dispositions, n'éclata pas encore contre le duc de Toulouse.

Weifre avait des droits sur la Septimanie

qu'occupaient les Sarrasins et les Visigoths ; ces derniers étaient sans forces, mais ils composaient une partie de la population, même de celle de Narbonne, quoique cette place fût occupée par une garnison de Sarrasins. Les villes de Nîmes, Beziers, Agde, Maguelone, dont deux avaient été démantelées par Charles-Martel, renfermaient une population en grande partie visigothe. Weifre ne la ménagea pas assez ; il mécontenta plusieurs seigneurs qui, craignant d'être dépouillés, s'adressèrent à Pépin pour lui demander de les protéger contre le duc de Toulouse. Pépin ne demandait pas mieux ; il saisit avidement cette occasion de se venger de ce duc, qui avait refusé de lui livrer son frère. Il ne tarda pas à entrer dans la Septimanie : les seigneurs, mécontens, lui livrèrent les places que nous venons de nommer, et plusieurs autres ; mais ayant voulu tenter le siége de Narbonne, il échoua, comme son père, devant les remparts de cette place. L'humeur qu'il en eut, et ses projets de vengeance contre Weifre, l'engagèrent à se jeter sur ses états : il y entra à la tête de la plus grande partie de son armée, ayant laissé le reste devant Narbonne, pour tenir les Sarrasins en échec (an 752). Weifre, sentant son infériorité, se borna à défendre ses places

fortes ; Pépin eut ainsi toute liberté de ravager son duché. L'Albigeois fut mis au pillage et ses campagnes dévastées ; mais une révolte de Saxons l'ayant appelé outre Rhin, il ne put tirer de son expédition contre le duc de Toulouse, tout le parti qu'il en espérait. Son projet ostensible avait été de combattre les Sarrasins ; il lui parut plus facile de piller des chrétiens sans défense et malheureux : par ce moyen, il se refit, dans l'Albigeois, des pertes qu'il avait éprouvées devant Narbonne.

Le généreux Gripon, ne voulant plus exposer, par sa présence, les états du duc de Toulouse aux ravages d'un frère cruel, qui lui reprochait de le protéger ; craignant, d'ailleurs, que tôt ou tard son hôte ne fût obligé de le livrer à son ennemi, profita du départ de Pépin pour quitter Toulouse, et tâcher de gagner l'Italie ; mais il paraît que son frère le faisait observer, car il fut arrêté, par ses satellites, dans la vallée de Moriène, comme il allait franchir les Hautes-Alpes (an 753).

Le siége de Narbonne se continuait toujours ; les généraux de Pépin le poussèrent même avec beaucoup de vigueur depuis son départ ; les troupes du siége avaient été souvent renouvelées ; il avait été abandonné et repris

ensuite, mais sans succès. Enfin les Visigoths qui composaient la partie la plus considérable de la population, fatigués de cette contrainte, qui les mettait sans cesse en opposition avec la garnison musulmane, se révoltèrent contre elle, l'égorgèrent, et livrèrent la ville aux lieutenans de Pépin. Ce fut par la prise de cette place, la dernière que les Sarrasins occupèrent dans les Gaules, que la Septimanie fut réunie au royaume, pour n'en être plus séparée que comme fief de la couronne (an 759).

Il ne restait plus à Pépin, pour être le maître de la monarchie, qu'à s'emparer des états de Weifre; le prétexte d'agression ne fut pas difficile à trouver. Les historiens du Nord, dévoués à la famille de Charles-Martel, ont représenté Weifre comme une sorte de brigand, qui ne respectait ni le sacré, ni le profane; qui pillait les églises, les monastères, s'emparait de leurs biens, faisait des courses meurtrières sur les frontières de la Septimanie. Vrais ou faux, tels furent les motifs apparens que fit valoir Pépin, pour attaquer le duc de Toulouse; mais le motif réel fut le projet, formé depuis long-temps, de dépouiller le duc d'Aquitaine : ce fut la querelle du fort contre le faible. Pour mettre les apparences de son

côté, le chef des Francs, sur les plaintes qu'on lui fit, ou que, peut-être, il se fit faire lui-même, par des gens gagnés, envoya des ambassadeurs au duc de Toulouse, pour lui enjoindre de réparer ses torts. Weifre reçut les envoyés de Pépin avec la hauteur d'un prince du sang des rois détrônés; il offrit de se justifier devant l'archevêque de Bourges, son métropolitain, auquel il envoya aussitôt des députés, pour le prévenir et l'instruire de sa cause. Ces députés virent Pépin, lui parlèrent avec une noble fierté : Pépin en fut irrité; mais comme il voulait paraître avoir la justice de son côté, il dissimula et consulta les seigneurs de sa cour, de l'opinion desquels il était parfaitement assuré : leur avis fut tel qu'il le désirait, et la guerre déclarée au duc d'Aquitaine.

Pépin passa la Loire en Touraine; il ravagea, selon l'usage d'alors, les provinces du duc de Toulouse, situées en deçà de ce fleuve : son armée parcourait le Poitou, lorsque Weifre, ne se sentant pas en mesure de résister, lui envoya des ambassadeurs pour demander la paix. Pépin la lui accorda, mais à de dures conditions : il exigea la réparation de tous les griefs dont on s'était plaint contre lui; et, pour mieux l'humilier, il voulut

que ces réparations se fissent au milieu du plaid, ou assemblée générale des seigneurs du royaume.

Weifre ne pouvant rien refuser, promit par serment, tout ce que voulut son vainqueur, et donna pour gage de sa fidélité à remplir les engagemens qu'il venait de prendre, deux seigneurs aquitains, ses cousins germains, Astalgarius et Ictérius, fils de son oncle Hatton; mais cette paix ne fut que plâtrée. Le duc de Toulouse avait le cœur ulcéré; l'humiliation qu'il venait de recevoir de la part du persécuteur de sa race l'exaspérait au point de lui faire presque perdre la raison. Il fit des préparatifs de guerre formidables; et n'étant plus maître de sa fureur, il rompit violemment la paix qu'il venait de jurer. Ces forces, à la tête desquelles il mit Blandin, comte d'Auvergne, et le comte de Bourges, passèrent la Loire à l'improviste, pénétrèrent dans la Bourgogne, ravagèrent les environs d'Autun et de Châlons, dont elles brûlèrent les faubourgs, réduisirent en cendres le château de *Mélei*, appartenant à Pépin. Ce furent les représailles du pillage de la Touraine et du Poitou; mais ces représailles étaient intempestives, injustes et hors de saison : les deux comtes repassèrent la Loire, après ces cruels

et inutiles exploits, et rentrèrent en Aquitaine chargés de butin (an 760).

Pépin ne tarda pas à prendre sa revanche, car il n'était pas d'un caractère à supporter impunément une telle agression : cette fois la justice était de son côté, et il usa largement de son droit. Il est probable que le duc de Toulouse, par cette rupture imprudente, ne fit que hâter l'exécution des desseins que Pépin avait formés, et qu'il aurait réalisés à la première occasion, sous quelque vain prétexte. Accompagné de ses enfans et suivi d'une armée nombreuse, Pépin ravagea le Bourbonnais, l'Auvergne ; il eut la cruauté de brûler Clermont (761), avec tous ses habitans. Cette ville n'était encore qu'une grande forteresse, qui servait de refuge à tous les habitans des environs dans le cas de guerre ; les autres places de l'Auvergne furent à peu près traitées aussi cruellement. Blandin esseya de l'arrêter, mais son armée, levée dans le Pays-Toulousain et la Gascogne, et qui n'était pas très-aguerrie, fut défaite ; le comte d'Auvergne fut fait prisonnier et amené à Pépin, pieds et poings liés. Après cette victoire, qui ne laissait plus aucun espoir au duc de Toulouse, l'usurpateur continua ses ravages dans les provinces du duché, et fit payer bien cher

aux pauvres peuples les sottises de leur souverain : il ne s'arrêta que devant Limoges, la saison avancée l'ayant forcé à se retirer ; mais la campagne suivante, il recommença ses pillages et ses incendies ; le Bourbonnais, l'Auvergne et le Limousin le revirent de nouveau le fer et la flamme à la main ; il acheva la ruine de ces provinces, brûla les villes, les châteaux, les chaumières : il épargna, seulement, quelques monastères. Le Quercy subit aussi cette rude loi, et tout cela pour se venger d'un prince qui, né du sang des rois, voyait, avec indignation, une famille audacieuse s'asseoir sur le trône de ses maîtres, car c'était là le plus grand tort de Weifre aux yeux de Pépin (762).

Enfin, le duc de Toulouse, qui jusqu'alors s'était tenu dans des places fortes, et qui avait laissé à ses généraux le commandement de son armée, voulut tenter lui-même le sort des combats contre son heureux adversaire. Ce parti était désespéré, car c'était l'inexpérience et la faiblesse qui prétendaient lutter contre la force et l'habileté ; ce fut près d'Yssoudun en Berry que le duc de Toulouse présenta la bataille à Pépin. Le sort trahit son courage ; Pépin le défit entièrement : son armée, moins aguerrie et plus faible que celle

de Blandin, eut un sort encore plus funeste. Les Aquitains purent à peine tenir quelques momens contre les vieilles bandes du chef des Francs : ils furent défaits, Weifre se sauva avec quelques troupes ; et voyant ses affaires désespérées, il envoya demander la paix à son vainqueur, s'offrant à faire toutes les soumissions que l'on exigerait de lui : il demandait qu'à ce prix, Pépin voulût bien lui rendre Bourges et les autres villes dont il s'était emparé ; mais l'usurpateur fut sourd à ses prières : il se voyait au moment d'être le maître d'une proie qu'il convoitait depuis long-temps. Un pays de plus, et la France entière lui était soumise ; quelle brillante perspective pour un ambitieux ! Pépin l'était trop pour laisser échapper l'occasion de réaliser un projet qu'il méditait depuis long-temps ; il déclara donc à Weifre sa résolution de continuer la guerre (763).

Le duc ayant perdu tout espoir de fléchir son cruel vainqueur, et voyant qu'il ne lui restait plus d'autre parti que celui d'une défense vigoureuse, se jeta spontanément dans la Septimanie ; et pendant que Pépin ravageait ses provinces, il dévastait celles qui appartenaient à la couronne ; mais le comte Mancion, son parent, auquel il avait donné le commande-

ment de son armée, et qui, par sa valeur, était digne de la commander, ayant voulu surprendre, dans une embuscade, des troupes que Pépin faisait passer en Septimanie pour garnir les places fortes, fut lui-même battu par ceux qu'il comptait surprendre, et fut obligé de prendre la fuite.

Une autre expédition, entreprise contre la Bourgogne et le Lyonnais, par un second corps d'armée, ne fut pas plus heureuse. Les Toulousains et les Aquitains furent encore défaits sur les bords de la Saône ; un troisième corps, qui devait attaquer la Touraine, de l'autre côté de la Loire, étant entré dans cette province, sous les ordres d'Amasingue, comte de Poitiers, fut défait par les vassaux de l'abbé de Saint-Martin-de-Tours. C'était jouer de malheur que d'être ainsi vaincu de tous côtés, même par les troupes de l'église. Il ne resta plus, après ces échecs, aucune ressource au duc d'Aquitaine. Pour comble de malheur, il fut abandonné par son oncle Rémistan : il prit alors le parti désespéré de faire démanteler toutes les places fortes de ses états. Qu'espérait-il obtenir par là ? Voulait-il former une nouvelle armée de leurs garnisons réunies ? Mais on ne voit plus que le duc de Toulouse, ni aucun de ses généraux

se soient mis alors à la tête de nouvelles forces : on ne peut donc considérer cette mesure que comme un accès de désespoir. Pépin ne trouvant plus d'obstacle, toutes les places de l'Aquitaine firent leur soumission : il s'avança rapidement vers la capitale, Toulouse lui ouvrit ses portes. Weifre, errant de château en château, dans le Quercy et dans l'Auvergne, dont les hauteurs escarpées le garantissaient d'une surprise, et lui permettaient de se défendre avec peu de troupes, cherchait à échapper à son vainqueur ; Pépin ne le perdait pas de vue ; il faisait épier ses retraites. Cet acharnement à poursuivre ce malheureux prince, pour s'emparer de sa personne, qui serait une tache dans la vie d'un prince légitime, fut un crime chez Pépin, puisqu'il ne voulait qu'assouvir une basse vengeance sur le sang détesté de ses rois. Mais les hommes de cette trempe ne connaissent d'autres lois que celle de leur ambition ; elle les aveugle, le succès les enivre, et ils finissent par se persuader que l'inhumanité même est une vertu, parce qu'elle peut effrayer ceux qui contrarient leurs projets (an 767).

Le malheureux Weifre, chassé par Pépin comme une bête fauve, lui échappa encore cette année : il aurait pu, peut-être, prolon-

ger sa malheureuse existence en continuant d'habiter les montagnes ; quelque événement pouvait encore amener un changement qui lui aurait été favorable, mais l'usurpateur de la couronne des Francs, qui craignait même le fantôme d'un Mérovingien, gagna des misérables qui assassinèrent le duc de Toulouse dans une de ses retraites (20 juin 768), inaccessibles à la force, mais non pas à la trahison. Pépin rendit grâces de ce forfait au Dieu des armées, et il osa offrir les bracelets de sa victime à l'abbaye de Saint-Denis ; hommage dont les cénobites, *désintéressés*, lui témoignèrent leur reconnaissance. Ces bracelets ont été long-temps dans le trésor de Saint-Denis, et on avait la naïveté de les montrer aux curieux, sous le nom de *poires de Weifre*, comme un trophée glorieux de Pépin.

Ainsi finit le dernier duc de Toulouse, de race royale mérovingiene : cette race, peu recommandable par ses vertus, et célèbre par ses crimes, fut vengée par Hugues Capet, qui, à son tour, chassa violemment la race de l'assassin du duc de Toulouse, d'un trône illustré par Charlemagne, mais bientôt déshonoré par la lâcheté de ses successeurs.

(10 septembre 768). Pépin survécut peu à sa victime, dès qu'il apprit la nouvelle de sa

mort,

mort il se rendit à Saintes, où était son épouse; mais à peine y était-il arrivé, qu'il tomba malade. Aussi superstitieux que l'on l'était alors, ce prince, dont la vie ne fut qu'une révolte continuelle contre son souverain, se fit transporter à Saint-Martin-de-Tours, pour obtenir, par son intercession, que son existence fût prolongée; mais sa prière ne monta pas jusqu'en haut, il mourut cent jours après que Weifre eut été assassiné par son ordre. Comment peut-on se résoudre à commettre un crime, lorsqu'on n'est pas sûr du lendemain pour en recueillir le fruit!

CHAPITRE IV.

Toulouse réunie de nouveau au royaume des Francs. — Charlemagne nomme Torson premier comte de Toulouse. — Il donne le royaume d'Aquitaine à son fils Louis dit le Débonnaire. — Toulouse en est la capitale. — Louis fait sa résidence à Toulouse jusqu'à la mort de son père. — Guillaume Court-Nez, deuxième comte de Toulouse. — Il est battu par les Sarrasins. — Bataille des oiseaux. — Prise de Barcelone. — Le comte Guillaume se fait moine. — Raymond-Raffinel, troisième comte. — Bérenger, quatrième comte. — Pépin, roi d'Aquitaine. — Charles-le-Chauve, roi d'Aquitaine. — Warrin, cinquième comte et duc de Toulouse. — Pépin II. — Siége de Toulouse. — Egfrid-Frédelon, sixième comte. — Toulouse prise et pillée par les Normands. — Raymond, septième comte de Toulouse. — Bernard, huitième comte. — Eudes, neuvième comte, premier comte héréditaire de Toulouse. — Remarques particulières sur l'époque du premier livre de l'année 776 à l'année 875.

La prise de Toulouse par Pépin mit une troisième fois cette ville sous la domination immédiate des rois francs : elle en avait été détachée pendant cent trente ans, depuis que Dagobert l'avait cédée à Charibert, son frère ;

et ce fut, pour la troisième fois, une prise de possession ; car, soit fatigue de la guerre désavantageuse que soutenait Weifre contre Pépin, soit, ce qui est plus vraisemblable, que ce duc eut mécontenté ses sujets, les Toulousains reçurent Pépin dans leurs murs sans opposition. Nous avons fait observer la faute que commit Weifre, en démantelant ses places fortes ; peut-être doit-on attribuer à cette fausse mesure, la facilité avec laquelle les Toulousains se soumirent à l'usurpateur du sceptre de Clovis, dont ils détestaient la domination.

Charles, fils de Pépin, ne fut pas plutôt sur le trône, qu'il forma les plus vastes projets d'agrandissement. La France lui parut beaucoup trop petite pour son ambition : il résolut de se rendre maître de l'Espagne ; mais il eut d'abord à combattre les Saxons, révoltés contre le joug que leur avait imposé Pépin. Cette guerre contre les Saxons fut l'affaire de presque toute sa vie ; elle fut l'écueil de sa gloire, par les cruautés qu'il exerça contre ce malheureux peuple. Sa première expédition contre eux terminée, il marcha vers l'Espagne accompagné de toute sa cour. La reine *Hermengarde*, son épouse, étant très-avancée dans sa grossesse, il la laissa dans l'Agenais au

château de *Casseneuil*[1], et continua sa route. Il passa les Pyrénées sans rencontrer d'obstacle, et eut un plein succès contre les Sarrasins; mais, à son retour, Loup, duc de Gascogne, neveu de Weifre, consultant trop son ressentiment contre le fils du meurtrier de son oncle, s'étant embusqué avec ses Gascons près de Roncevaux, écrasa son arrière-garde, s'empara de tous ses bagages, et mit son corps d'armée dans un grand danger. Charles, irrité, mit ses gens à la poursuite de Loup; ils l'atteignirent et parvinrent à s'emparer de sa personne. Charles ordonna qu'il fût pendu sur-le-champ. Mais la famille des ducs de Gascogne était vivace comme les plantes des Pyrénées, sur lesquelles elle habitait. Loup avait un fils appelé Adalaric, qui fut la souche de cette nombreuse famille des Centules, si remuante, si malheureuse, et dont les branches se sont, dit-on, tellement multipliées en Gascogne, que la moitié des gentilshommes de cette province prétendent lui devoir leur origine. La maison d'Armagnac, éteinte depuis long-temps, établissait ses prétentions à cette origine sur des titres authentiques; mais malgré des généalo-

---

1 Ce château était situé à une lieue de l'emplacement où a été bâtie, depuis, la petite ville de Villeneuve-d'Agenais.

gies complaisamment et soigneusement faites, on est autorisé à croire que plusieurs autres maisons, qui ont la même prétention que la maison d'Armagnac, ne sont pas fondées comme elle. Au reste, il est fort possible que, vu l'état de pauvreté où le malheur et la persécution ont pu réduire certains descendans d'Adalaric, quelques gouttes d'un sang mérovingien coulent encore dans les veines de bons bourgeois, ou d'honnêtes et laborieux artisans occitaniens, qui ne se doutent pas eux-mêmes d'une aussi illustre origine.

Charles, au retour de son expédition, dont l'issue avait été si malheureuse (an 778), trouva la reine accouchée de deux jumeaux, Lothaire et Louis. Le premier mourut deux ans après, et Louis, qui monta depuis sur le trône impérial, et que l'histoire désigne sous le nom de Débonnaire, fut investi, dès son berceau, de la royauté d'Aquitaine et de Toulouse. Charles, voulant que cet état fût sagement gouverné pendant l'enfance de son fils, le divisa en comtés, dont il donna le commandement à des seigneurs attachés à sa personne. Chorson ou Torson fut nommé comte de Toulouse. Comme l'autorité de ces officiers ne fut d'abord que temporaire, qu'ils ne l'exercèrent que sous un prince, et qu'ils ne furent,

en cette qualité, ni grands vassaux, ni lieutenans-généraux de la couronne, nous n'attacherons pas plus d'importance à ce changement qu'il ne le mérite, et nous ne ferons mention de ces officiers, qu'autant que leurs qualités personnelles les auraient rendus dignes de figurer dans l'histoire ; ce ne sera que lorsque, leur dignité étant devenue héréditaire, et leur puissance souveraine, ils réunirent en eux presque tous les attributs de la royauté, que nous leur assignerons la place à laquelle leur autorité leur donne droit de prétendre. Cette époque remarquable de notre histoire, plus fertile en événemens, plus longue, mais moins brillante que celle des rois visigoths, ne commença qu'en 877 : jusqu'alors, ce furent les princes carlovingiens qui régnèrent en Aquitaine, sur lesquels nous devons porter notre attention, sans négliger, toutefois, de faire ressortir le mérite des officiers qu'ils employèrent durant leur règne.

Après que Charlemagne eut ainsi divisé l'Aquitaine, et nommé les comtes qui devaient la gouverner pendant la minorité de son fils, il regagna le nord de la France. On a mis en question s'il passa ou non à Toulouse. Aucun monument écrit (1) n'attestant qu'il soit jamais venu dans cette ville ; aucune fondation,

connue et authentique, n'ayant été faite sous son nom particulier, pendant un séjour qu'il y aurait fait, nous nous abstiendrons de rien décider sur ce point ; nous dirons seulement, que ne connaissant point de raison qui ait dû l'engager à prendre, pour revenir dans le nord de la France, un autre chemin que celui qu'il avait choisi pour se rendre en Espagne, il nous paraît probable qu'il ne s'en détourna pas. Il était à la tête d'une armée, il dut la reconduire par le chemin le plus facile, le moins montueux ; et celui par le Périgord et le Poitou était préférable à celui qu'il aurait été obligé de prendre, s'il se fût rendu à Toulouse.

Charles ayant fait, deux ans après, le voyage de Rome, y fit sacrer son fils roi d'Aquitaine, par le pape ; car il ne négligea jamais l'occasion de flatter le pontife, afin de s'en faire un ami sûr et dévoué contre les partisans de la race mérovingiène, encore très-nombreux dans l'Aquitaine, et d'assurer en même temps son autorité et celle de ses enfans, en la revêtant du caractère sacré que pouvait lui imprimer le chef d'une religion révérée. Ce prince, dont la sagesse et la rectitude d'esprit se sont fait remarquer dans presque toutes les actions de sa vie, jugeant que l'amour des peuples pour

leurs souverains, se formait par l'habitude de les voir et de recevoir directement d'eux des bienfaits, envoya le nouveau roi d'Aquitaine dans ses états, aussitôt qu'il fut revenu de Rome (an 781). Ce jeune prince n'était alors âgé que de trois ans. Charles voulut qu'il fît son entrée à Toulouse à cheval. Cette manière était dans le goût du temps; elle a quelque chose de guerrier et de chevaleresque, qui semble dire au peuple : vous serez bien gouvernés et bien défendus. C'est ainsi que Louis se présenta, pour la première fois, aux habitans de sa capitale : il est fort vraisemblable qu'il ne fut pas alors reçu avec beaucoup d'enthousiasme, en raison des préventions que l'on nourrissait contre sa famille dans l'Aquitaine; mais l'habitude de vivre avec ses nouveaux sujets, sa jeunesse, sa douceur, sa bonté, firent disparaître les vieilles préventions, et lui gagnèrent bientôt tous les cœurs. Un nombreux et brillant cortége de seigneurs francs escortait Louis dans son entrée; le sage et vertueux *Arnold*, que Charlemagne avait choisi lui-même pour être son gouverneur, était à cheval à son côté.

Louis passa les premières années de son règne à Toulouse : cette ville offrait plus de ressources que tout autre lieu pour son édu-

cation ; elle était alors grande et très-peuplée, et l'on y était instruit dans les arts et les lettres, autant qu'on pouvait l'être à une époque où une décadence générale des connaissances humaines avait lieu dans toute l'Europe. Mais lorsqu'il eut atteint l'âge de huit ou neuf ans, et que son tempérament fut un peu formé, il habita divers châteaux de ses états, où il prenait le plaisir de la chasse, et rompait son corps à divers exercices en usage alors. Une piété superstitieuse, et de la faiblesse dans le caractère, arrêtaient un peu le développement de son énergie héréditaire. Il passait l'hiver dans sa capitale, et au printemps il y tenait l'assemblée générale de son royaume. Il avait un palais dans Toulouse, où les gouverneurs romains, et après eux les rois visigoths, avaient fait leur résidence : c'était un château fortifié, dont il existe encore quelques restes, connus sous le nom de Château-Narbonnais (2).

Pendant les six premières années de son règne, il ne se passa rien de remarquable dans l'Aquitaine. Charlemagne tenait ses états en paix, et il avait peu de voisins qui voulussent courir les chances dangereuses de se mesurer contre sa puissance; mais les Gascons, toujours remuans, se fatiguèrent d'un calme qui ne

s'accordait ni avec leur caractère, ni avec l'ambition de leurs chefs. Les leçons de l'expérience étaient perdues pour eux ; et malgré leur faiblesse, qui ne leur permettait pas de tenter des entreprises périlleuses, ils se révoltèrent contre le jeune roi : il fallut se mettre en devoir de les réduire. Le comte de Toulouse s'étant mis à la tête des troupes levées dans la ville et dans le pays, les Gascons le battirent, le firent prisonnier, et ne lui accordèrent sa liberté qu'à des conditions déshonorantes. Il s'engagea à ne jamais porter les armes contre eux, lors même que les rois des Francs et d'Aquitaine le lui ordonneraient, s'obligeant de leur désobéir dans ce cas. Un pareil traité était une abdication formelle de sa dignité de comte ; car, sur qui devait compter Louis, si son premier officier, le gouverneur de ses états, ne pouvait plus le servir? Charlemagne jugea que le comte était coupable d'avoir accepté sa liberté à des conditions si humiliantes, et il ordonna que Torson serait jugé par la diète d'Aquitaine.

Adalaric, appelé aussi, pour sa révolte, à comparaître devant la même assemblée, se présenta avec assurance, et fut absous ; mais Charles, qui exerçait réellement une autorité suprême dans le royaume de son fils, ordonna

qu'Adalaric et Torson comparaîtraient devant la diète générale des Francs, qui devait s'assembler à Worms (an 788). Ils s'y rendirent l'un et l'autre , le duc de Gascogne ne doutant pas qu'il ne fût renvoyé absous , et le comte de Toulouse moins confiant , et ayant des craintes fondées sur la sévérité de Charlemagne, qu'il connaissait.

Sous un prince comme Charlemagne , aussi craint et aussi respecté , les diètes n'étaient guère que l'organe légal par lequel il faisait connaître sa volonté. Le duc de Gascogne fut condamné à un exil perpétuel , et Torson destitué de son gouvernement. Cette dernière décision de la diète de Worms portait des motifs déshonorans pour le comte de Toulouse. Guillaume , surnommé Court-Nez , fut nommé à sa place.

Le comte Guillaume a été le héros de plusieurs histoires merveilleuses , qui eurent beaucoup de cours à cette époque , et dont, plus tard même , on ne doutait pas. Il avait combattu et terrassé un géant énorme , et avait fait maintes autres prouesses dignes de figurer à côté des hauts faits des Roland et des illustres chevaliers de la table-ronde. Ce que l'on sait d'un peu positif sur son compte , c'est qu'il était d'origine visigothe : son père s'appe-

lait Théodoric ; il avait été attaché à Charles-Martel, qui lui avait fait épouser Aldane, l'une de ses filles. Théodoric avait servi Pépin et Charles dans leurs guerres contre les Saxons, et il était connu à la cour de Charles sous le nom et le titre de comte Théodoric. Guillaume, son fils, entra de bonne heure au service de Charles, qui le fit comte de son palais, et capitaine de la première cohorte de sa garde. Sa bravoure, qui était citée dans un temps où la bravoure était la première qualité d'un seigneur, et ses autres qualités personnelles, lui méritèrent, quoique jeune, toute la confiance du roi [1], qui le chargea souvent de commissions importantes et délicates.

A peine le comte Guillaume fut-il installé dans sa dignité, qu'il fut obligé de marcher contre les Gascons, auxquels le jugement de la diète de Worms avait mis, de nouveau, les armes à la main. Le comte de Toulouse chercha à les ramener à l'obéissance par la douceur ; il y réussit en leur promettant le rappel de leur duc, promesse qui fut loyalement ratifiée par Charles (an 790).

On croit que Louis suivit le comte Guillaume dans cette expédition pacifique : dans ce cas,

---

1 Charles n'était pas encore empereur.

ce ne fut pas une leçon sanglante qu'il reçut de ce digne seigneur, mais une leçon de clémence. Pourquoi les rois ne sont-ils pas toujours entourés d'hommes aussi vertueux ? Le bonheur des peuples leur serait plus cher, et ils ne le sacrifieraient pas, comme ils le font, sous le moindre prétexte, à une misérable vengeance ou à un accès d'ambition.

Louis revint à Toulouse pour y tenir le plaid d'Aquitaine ; il y reçut les députés des villes espagnoles possédées par les Sarrasins : ils venaient pour lui demander la paix au nom de leur souverain ; car il était rare qu'il n'y eût quelques hostilités commises par les généraux respectifs qui commandaient sur les frontières ; et les Sarrasins, moins soutenus par la population, n'avaient pas toujours l'avantage. Le roi de Toulouse les reçut avec bonté, et satisfit à leur demande. C'est en lui donnant ainsi une part dans le gouvernement, que Charlemagne cherchait à le former au métier de souverain ; mais, quelque habile que fût le maître dans la science de gouverner et de vaincre, il ne put la communiquer à son élève. C'est aussi pour arriver à ce but, que Charles l'appela auprès de lui l'année suivante (an 791), en l'invitant à y venir à la tête de quelques milices de son royaume. Louis obéit et parut

devant son père avec le costume aquitain. Il portait une tunique à manches larges, sur laquelle était placé un habit ou pourpoint, qui faisait le tour de son corps et descendait jusqu'aux genoux : sa tunique était serrée au-dessus des hanches par une ceinture à laquelle pendait son épée, il portait un pantalon large et à plis, avec des bottines de cuir.

Sa bonne mine enchanta Charles, qui lui fit mille caresses, lui ceignit l'écharpe militaire, et l'emmena avec lui dans une expédition contre les Avares; cependant, craignant qu'il ne fût trop jeune pour supporter les fatigues d'une telle guerre, il le fit repartir pour Worms, où il avait laissé sa cour. Ce fut la deuxième fois que Louis quitta Toulouse pour aller faire une visite à son père ; depuis, il se passa peu d'années sans que Charles ne l'appelât auprès de lui.

La même année (791) il se tint un concile à Narbonne ; nous n'en parlons que parce que l'évêché de Toulouse, qui dépendait de la métropole de Bourges, depuis la prise de Narbonne par les Visigoths, fut remis sous celle de Narbonne. Ce rétablissement de l'ancien ordre de choses plus conforme aux localités, n'eut pas lieu sans contradiction. L'arianisme avait été la cause de sa séparation, l'évêque

de Toulouse ne pouvant avoir pour métropolitain un évêque arien, ou soumis à l'arianisme. La réunion de la Septimanie à la couronne dut remettre les choses sur l'ancien pied. Mais il est aussi difficile, au moins, de faire entendre raison à l'ambition mîtrée qu'à l'ambition couronnée ; et l'archevêque de Bourges, qui prenait le titre de primat des Gaules, ne se consola jamais de la prééminence rendue au siége de Narbonne ; ses successeurs la lui ont même toujours disputée depuis.

Pépin, fils aîné de Charles, auquel son père avait donné le royaume d'Italie, faisait alors la guerre aux Bénéventins qui s'étaient révoltés. Le roi de France, jugeant que cette guerre serait une bonne école pour le roi d'Aquitaine, lui ordonna de se rendre en Italie auprès de son frère. Louis avait alors quatorze ans, il obéit ; l'expédition ne fut ni longue ni difficile (an 792). Pépin l'ayant terminée, les deux frères allèrent rejoindre leur père en Bavière.

Pendant l'absence de Louis, les Sarrasins, commandés par l'émir *Abdelmélec*, firent une incursion dans la Septimanie, poussèrent jusqu'à Narbonne, dont ils brûlèrent les faubourgs. Le comte de Toulouse fit, à la hâte, une levée dans la ville et dans le Pays-Tou-

lousain, et marcha pour s'opposer aux progrès de l'émir; il l'atteignit sur les bords de la rivière d'Orbieu, près du lieu appelé aujourd'hui Villedagne. Guillaume attaqua les Sarrasins avec intrépidité, le succès ne répondit pas à sa bravoure ; ses troupes, levées nouvellement, lâchèrent le pied : Guillaume essaya de les rallier, mais inutilement : se voyant abandonné de presque tous les siens, et n'ayant au tour de lui qu'une poignée de braves, il se défendit pendant long-temps contre toutes les forces d'Abdelmélec ; et se faisant jour à travers des ennemis, il trouva moyen de leur échapper. Les Sarrasins ne profitèrent pas de cette victoire ; ils se retirèrent en Espagne, emportant un assez grande quantité de butin, fruit du pillage des campagnes, et emmenant avec eux un très-grand nombre de prisonniers, dont l'émir *Issem*, qui gouvernait l'Espagne pour le calife de Bagdad, se servit pour achever l'érection de la superbe mosquée de Cordoue, qu'Abdérame, son père, avait commencée. Parmi ces prisonniers se trouvaient beaucoup de soldats de Toulouse, de sorte qu'il est beaucoup plus vrai de dire que les descendans des Tectosages bâtirent la mosquée de Cordoue, qu'il ne l'est que leurs ancêtres aient fondé *Ancyre*. Il est probable aussi que plusieurs

sieurs de ces prisonniers étant de retour à Toulouse, y portèrent le goût de l'architecture moresque, improprement appelée gothique : elle y fut connue dès lors ; on ne pourrait cependant assurer qu'on y ait élevé, à cette époque, des édifices de ce genre.

Ce fut à Villedagne où le comte Guillaume résista, presque seul, à l'armée des Sarrasins, qu'il s'acquit cette réputation de bravoure qui l'a fait comparer à Hercule par quelques historiens. La fable du géant qu'il pourfendit ne ressemble pas mal à celle de Gérion. En rendant justice à l'intrépidité du comte, nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer la lâcheté de son armée.

Dans le voyage que fit cette même année le roi de Toulouse à Worms, pour visiter son père, Charles trouva les équipages de son fils d'une mesquinerie peu digne d'un roi ; il lui fit des reproches de cette négligence, qui lui faisait perdre de sa dignité. Maginarius, nouveau gouverneur du roi de Toulouse, qui avait succédé à Arnold dans la conduite du jeune prince, accusa les seigneurs aquitains et les intendans du domaine, d'avoir détourné à leur profit les deniers royaux ; il attribua à cette infidélité l'état peu honorable que tenait son pupille, et la mesquinerie de ses vêtemens. Charlemagne

donna des ordres pour que ces abus fussent réprimés. On voit par là que Louis n'était qu'un fantôme de roi donné à Toulouse, et que son véritable et seul monarque était le roi des Francs. Le jeune roi, suivant le conseil, ou plutôt l'ordre de son père, supprima le tribut en nature que payait au fisc le peuple d'Aquitaine, pour l'entretien des troupes : elles furent entretenues depuis sur le revenu de son domaine ; mais cet ordre de choses changea bientôt par l'institution générale de la féodalité.

Louis était avec son père en Germanie (an 796), lorsqu'une nouvelle menace des Sarrasins le força de revenir à Toulouse. Ces peuples jetaient un œil de convoitise et de regret sur la Septimanie. Louis gagna le devant, et, pour éviter leur attaque, il en fit une contre eux ; passa les Pyrénées et ravagea leurs marches de l'autre côté de ces monts. Il se vengea ainsi des dégâts qu'ils avaient faits trois ans auparavant dans la Septimanie. Le comte Guillaume y prit aussi sa revanche du combat de Villedagne. Les Sarrasins redoutaient sa bravoure et son habileté ; car leur général Bahala, qui commandait les provinces frontières, envoya à Louis, alors de retour à Toulouse, une ambassade pour lui demander la paix. Ces députés arrivèrent pendant l'assemblée

d'Aquitaine. Dans le même temps, Alphonse, roi des Visigoths, que les Sarrasins tenaient resserré dans les montagnes des Asturies et dans la Galice, lui envoya aussi des députés, pour lui demander de s'allier avec lui contre les Sarrasins. Ces deux ambassades se présentèrent presque en même temps au roi d'Aquitaine : il était difficile d'en contenter une sans mécontenter l'autre. Louis les reçut toutes les deux avec bienveillance : le cas était un peu embarrasant, surtout pour un jeune prince bon et loyal comme l'était le roi de Toulouse ; mais son père avait pourvu sa cour de bons politiques et de gens habiles : ils vinrent au secours de son inexpérience. Il accorda la paix aux Sarrasins et fit de grandes protestations d'attachement au roi de Galice, s'excusant, vu sa position et les embarras de ses affaires, de ne pouvoir continuer la guerre contre ses ennemis.

Louis était alors âgé de vingt ans (an 798); il épousa Ermengarde, fille du duc Jugeranne, seigneur franc très-distingué ; ses noces furent célébrées à Toulouse. Les reproches qu'avait fait Charlemagne à son fils sur la mesquinerie de son train, lui profitèrent en cette occasion, et cet évènement fut célébré avec la magnificence digne du fils d'un si grand

roi. Ce prince ne fut pas plutôt marié, qu'il se rendit auprès de son père en Germanie ; il emmena avec lui son épouse. Charles avait appelé son fils pour qu'il l'accompagnât dans une nouvelle expédition contre les malheureux Saxons ; il ne fut de retour dans ses états qu'à la fin de l'année.

L'histoire de Toulouse de cette époque n'a aucune couleur ; elle ne peut être que le récit de quelques événemens rapportés sèchement et sans aucun détail de mœurs, ni de caractère, par de froids chroniqueurs : elle ressemble à ces tableaux où les figures sont représentées debout, dans la même attitude, sans mouvement, sans physionomie ; où le paysage est froid, inanimé, et où l'on ne trouve aucun de ces traits larges et caractéristiques, qui font le charme des bons tableaux. Tite-Live, en écrivant l'histoire romaine des premiers âges de la république, fait parler ses héros, et les fait agir d'après sa propre imagination, et non d'après la vérité ; c'est ainsi qu'il a su donner de l'intérêt à ses décades. Mais un historien ne peut aujourd'hui entretenir son lecteur de prétendus faits ou de discours qui n'ont existé que dans sa tête ; il est obligé de suivre pas à pas les lourds narrateurs d'alors, bienheureux même lorsqu'il en trouve d'assez clairs dans

leurs narrations, d'assez précis dans leurs expressions, pour pouvoir parler d'après eux avec quelque certitude. Les historiens du Nord, qui suivaient les rois, combattant souvent avec eux, commencent à offrir quelque intérêt dans le neuvième siècle ; mais le Midi n'en possède aucun de cette espèce : c'est dans de vieux titres, dans des chartes presque indéchiffrables, souvent supposées et toujours obscures, que l'historien d'aujourd'hui doit chercher ses documens pour écrire sur cette partie de la France. Il est peu de travaux qui soient aussi rebutans que la tâche qu'il s'impose pour être utile à ses concitoyens.

Voici un fait singulier rapporté par un auteur grave. Il semble qu'aucun intérêt n'ait pu le faire inventer : on n'en tira aucun augure ; on ne pensa pas qu'il annonçât un événement sinistre ou heureux. « Un nombre infini d'oi-
» seaux de toute espèce se rendirent sur les
» frontières du Toulousain et du Quercy. Ils
» se divisèrent en deux bandes, et se rangè-
» rent en bataille, dans un très-bon ordre,
» autour d'un grand terrain environné d'arbres :
» ils s'envoyèrent mutuellement des messagers ;
» mais n'ayant pu s'accommoder pacifiquement,
» ils se livrèrent un combat, fondirent les uns

» sur les autres avec une égale fureur, et se
» battirent avec un acharnement incroyable,
» faisant usage de leurs becs, de leurs aîles et
» de leurs pates. L'action fut longue et san-
» glante, et la victoire long-temps disputée;
» il n'en rechappa qu'un assez petit nombre,
» qui prirent leur vol vers le Nord. Ce combat
» extraordinaire, et qui avait attiré beaucoup
» de curieux, eut pour témoin Mancion, évê-
» que de Toulouse. Les habitans des pays voisins
» qui, dès l'arrivée de cette foule inombrable
» d'oiseaux, étaient accourus pour les voir, choi-
» sirent, parmi les morts, les plus gras et les
» plus tendres, et en chargèrent un très-grand
» nombre de chariots. » C'est Théodulphe, évêque d'Orléans, envoyé par Charlemagne, en 798, dans la Septimanie, pour y rendre la justice, qui rapporte ce fait; il a même composé un poëme où se trouve ce singulier et incroyable événement [1]. Certes, nous sommes loin de le comparer à un miracle; mais il y a peu de miracles qui soient attestés par des autorités moins suspectes; et cependant, les lumières les plus simples du sens commun doivent faire con-

[1] *Vid.* Œuvres poétiques de Théodulphe, recueillies par le père Sirmond dans sa Bibliothèque des pères de l'église.

sidérer ce prétendu fait comme apocryphe ; il peut aller de pair avec celui de l'augure dont parle Tite-Live, qui coupa un caillou par le milieu avec un rasoir.

Charlemagne ayant résolu de se faire couronner empereur à Rome, ordonna au roi d'Aquitaine de se tenir prêt pour le suivre en Italie ; mais, changeant bientôt de volonté, il lui fit dire de rester dans ses états : fût-ce méfiance de sa part, ou pensa-t-il qu'en éloignant Louis de l'Aquitaine, les Sarrasins pourraient profiter de son absence pour l'envahir ? Charles connaissait le caractère de son fils, il ne pouvait donc qu'être assuré de sa soumission : il ne put être déterminé à changer sa première volonté par un motif de méfiance. Ce fut donc la crainte des Sarrasins qui l'y détermina : il lui donna même, vraisemblablement, l'ordre de les attaquer ; car Louis, peu entreprenant de son naturel, rassembla son armée (an 800), et marcha vers l'Espagne. La soumission de Zara, gouverneur de Barcelone, qui ne cherchait qu'à l'éloigner, le détermina à la congédier ; mais Charlemagne tenait trop à se rendre maître de la Catalogne, pour souffrir que son fils abandonnât cette entreprise ; il lui envoya l'ordre de rentrer en Espagne. Louis obéit : il se mit de nouveau à la tête de son armée, s'ar-

rêta lui-même dans le Roussillon, en la laissant s'avancer et passer les Pyrénées sous les ordres de ses lieutenans. Il était facile de voir que ce n'était qu'à contre-cœur qu'il exécutait la volonté peu pacifique de son père. Ces généraux, pour lesquels la paix n'avait pas les mêmes charmes, mirent le siége devant Barcelone.

Lorsqu'ils s'aperçurent que la place ne pouvait plus tenir, et qu'elle ne tarderait pas à capituler, ils députèrent vers Louis pour lui en donner connaissance, et l'engager à venir recevoir la soumission des assiégés : c'était lui ménager un triomphe facile. Cette conduite de leur part prouve que quelque peu civilisé que l'on fût alors, les gens de guerre, même, étaient d'aussi adroits courtisans que les généraux de Louis XIV. Barcelone capitula. Le roi d'Aquitaine fit son entrée dans la ville à la queue d'une procession, composée d'un nombreux clergé, chantant des hymnes et des cantiques. On dut juger, par cet acte édifiant, que Louis, une fois livré à lui-même, et privé des conseils de son père, ne tiendrait qu'une bien petite place dans l'histoire des princes guerriers; mais qu'en revanche, et ce qui vaut beaucoup mieux encore, il pourrait en avoir une très-distinguée dans la légende.

Le comte Guillaume, qui faisait les fonctions

de cornette de la couronne (4), charge qui était la plus honorable de l'armée, eut la plus grande part à la prise de Barcelone.

De retour à Toulouse, Louis reçut l'ordre de son père de venir le joindre avec une armée, pour l'aider à achever l'extermination des malheureux Saxons, à laquelle il travaillait depuis trente ans avec une persévérance qui, si elle ne fait pas honneur à son humanité, prouve du moins la ténacité de son caractère. Cette guerre se termina sans que l'empereur eût besoin du secours de son fils. Ainsi, Louis fut dispensé de participer à la plus mauvaise action du règne de son père, et il reprit, à son grand contentement, la route de ses états, qu'il trouva paisibles, ses frontières en sûreté, et la paix rétablie au-delà des Pyrénées (an 802). Tous ces avantages étaient dus en grande partie au comte Guillaume, dont l'amour pour la paix et la justice se faisait remarquer dans un siècle où ni l'un ni l'autre n'étaient en grand honneur. Ce comte *aimait tendrement les moines*, écrit un auteur ecclésiastique contemporain; c'est peut-être à cette faiblesse, très-commune dans le huitième siècle, qu'il dut les éloges exagérés dont les auteurs des chroniques monacales l'ont comblé. Il poussa cet amour si loin, que, non content d'avoir fondé

plusieurs abbayes, il se fit moine lui-même dans celle de Gélone, qu'il fonda dans une solitude située au milieu des montagnes qui avoisinent Lodève : depuis sa vocation, elle prit le nom de Saint-Guillaume ou Saint-Guillem-du-Désert. Il n'eut pas beaucoup de peine à la peupler, vu les biens dont il la combla : la proximité où elle était de celle d'Aniane, abondamment pourvue de moines, lui en fournit à volonté : d'ailleurs, dans ces temps où les peuples étaient sans cesse pillés, incendiés, égorgés par les seigneurs puissans qui se disputaient et s'arrachaient les lambeaux de la France, il n'est pas étonnant que le goût de la solitude et de la retraite fût devenu un goût général. Alors la pire de toutes les conditions était celle de propriétaire : les abbayes étaient, au contraire, des demeures sacrées; on y coulait des jours paisibles, protégé par la religion. Les moines profitaient adroitement de la crédulité des vainqueurs, pour les porter à respecter ces asiles ; et certes, c'était un moyen bien innocent et bien permis de se mettre à l'abri de leur férocité ; aussi la violation des asiles et le pillage des monastères ou de leurs propriétés, étaient toujours présentés, par le clergé, comme le plus grand crime que l'on pût commettre : on se lavait de tous

les autres, jamais de celui-là. Au contraire, la fondation d'une abbaye ou d'un monastère, passait alors pour l'œuvre la plus méritoire que l'on pût faire, et elle l'était, en effet, puisqu'elle tendait à soustraire quelques victimes aux terribles représailles que les seigneurs exerçaient sur leurs sujets respectifs.

Charlemagne tint une assemblée générale de son empire à Thionville (an 805) ; il y appela ses sept enfans, pour régler le partage de ses états tel qu'il entendait qu'il fût fait entre eux après sa mort : tous les seigneurs qui assistaient à cette assemblée signèrent cet acte ou l'approuvèrent : il fut, par la suite, un sujet de dissention entre ceux de ces princes qui survécurent à leur père. C'est ainsi que les dispositions de ceux que l'on appelle les maîtres de la terre, sont tous les jours méprisées après leur mort, sans que l'expérience puisse les guérir du fol orgueil de croire qu'ils continuent de commander au monde, même lorsqu'ils ont cessé de vivre.

Les états du roi de Toulouse, le troisième des enfans de l'empereur à l'époque de l'assemblée de Thionville, devaient comprendre, le royaume d'Aquitaine tel qu'il le possédait, une partie de celui de Bourgogne, depuis Nevers et Châlons-sur-Saône jusqu'à la Provence et

la Septimanie ou Bas-Languedoc actuel. Mais Louis était appelé à de plus hautes destinées ; heureux, peut-être, s'il n'avait jamais eu d'autres états que le royaume d'Aquitaine.

Avant son retour à Toulouse, il eut le chagrin d'apprendre qu'il allait être privé du bras et des conseils de son fidèle comte Guillaume. Ce seigneur, fatigué du monde où il y avait pourtant joué un rôle si honorable, mais où il en voyait jouer tous les jours de si méprisables, communiqua à Charlemagne la résolution qu'il avait prise d'aller s'enfermer dans un monastère, pour y finir ses jours. L'empereur chercha à l'en détourner, mais en vain. A peine la diète fut-elle finie, qu'après avoir pris congé de Louis, il partit et prit sa route par le Limousin et l'Auvergne, pour se rendre à l'abbaye de Gélone. Il était accompagné des officiers de sa suite et de quelques seigneurs qui lui avaient voué une tendre amitié. Arrivé à Brioude en Auvergne, il fit sa prière sur le tombeau du bienheureux *Monsieur St. Julien*, qui avait été, comme lui, homme de guerre: puis, s'étant dépouillé de son armure, il la déposa dans le vestibule de l'église, avec son épée, son carquois et ses flèches, afin qu'ils y restassent en mémoire de sa retraite du monde. Ayant ensuite congédié ses gens et sa suite, il

dit le dernier adieu à ses amis ; il se revêtit d'un habit de pélerin, et partit seul, nuds pieds, prenant son chemin vers son abbaye, chargé de reliques dont Charlemagne lui avait fait présent. Les religieux de Gélone, instruits de son arrivée, allèrent au devant de lui en procession, et le conduisirent ainsi dans le couvent, où il se revêtit de la haire, du cilice et de l'habit monastique : peu de temps après il fit profession, et se soumit à toutes les austérités de la vie religieuse (29 juin 806).

Ces sortes de métamorphoses n'étaient pas rares alors, où l'on vivait toujours les armes à la main, pillant, exterminant les populations sans aucun scrupule : si par hasard les remords arrivaient, ils étaient affreux ; ceux qui les éprouvaient passaient d'un excès à l'autre ; les tempéramens leur étaient inconnus ; ils étaient exagérés dans le mal, et d'une superstition ridicule lorsqu'ils voulaient le réparer. Ces passages de la férocité à la folie ne peuvent s'expliquer que par l'état d'incivilisation complète, et par l'ignorance absolue dans laquelle vivaient les hommes d'alors, même ceux qui étaient les plus élevés en dignité ; car ces derniers n'ayant ni plus d'instruction, ni plus de lumières que ceux de la dernière classe de la société, les idées superstitieuses avaient

un singulier pouvoir sur leurs esprits. La discipline de l'église était sévère ; les pénitences qu'on imposait aux chrétiens étaient très-rudes; et lorsque venait le remords, on ne croyait jamais avoir assez fait pour expier ses fautes. Les esprits, généralement portés à la mysticité et à l'exaltation, et privés des lumières qui auraient pu en réprimer l'excès, s'y livraient pleinement au contraire. On était cruel, même pour soi-même, et la véritable piété, celle qui sait allier la raison avec les devoirs de la société et ceux de la religion, était alors inconnue.

Les enfans de Guillaume, Bernard, Wilcharius et Gancelme, furent pourvus d'emplois importans après sa mort, ou l'étaient déjà lorsqu'il mourut. Bernard, qui joua un très-grand rôle dans la suite, ne fut pas comte de Toulouse ; cette charge fut donnée par Louis, ou plutôt par Charlemagne, à Raymond Raffinel (5), dont on connait peu la famille.

(811). La retraite de Guillaume n'empêcha pas Charlemagne d'enjoindre à son fils de poursuivre ses projets d'envahissement en Espagne. L'ambition est insatiable : celle du roi de Toulouse était petite ; et, s'il en eût été le maître, il se serait tenu fort tranquille dans ses états ; mais l'empereur était dévoré de la soif

de conquérir. Louis alla donc faire le siége de Tortose, qu'il prit au bout de quarante jours. L'histoire ne dit pas s'il y entra en procession comme à Barcelone, ni s'il conduisit lui-même les opérations du siége.

Les Gascons ne cessaient de remuer. Héritiers d'une vieille haine contre la race usurpatrice de Martel, leur duc, saisissant toutes les occasions de la manifester, ils tenaient continuellement Charles et Louis en haleine. Louis fut averti, à Toulouse, d'une conspiration qu'ils tramaient contre lui. Pour la prévenir, avant que les Gascons eussent le temps de prendre toutes leurs mesures, il marcha contre eux avec des forces imposantes : ils eurent l'air de se répentir et furent aisément pardonnés ; mais il était facile de juger que leur soumission n'était qu'apparente et forcée. Un nouveau voyage en Espagne mit le roi de Toulouse à même de juger du cas que l'on devait faire de leurs promesses. Ayant appris qu'à son retour il devait s'engager dans un passage difficile des Pyrénées, ils allèrent s'y poster pour le surprendre ; ils auraient écrasé son armée, si ses vieux capitaines ne se fussent rappelés Roncevaux. Louis était sur ses gardes, l'armée bien éclairée, l'attaque prévue, et la défense préparée ; de sorte, qu'au lieu de sur-

prendre les Aquitains, ils furent eux-mêmes surpris et taillés en pièce. Leur duc, qui deux fois avait éprouvé la générosité de Charlemagne, fut pris et mourut du même supplice que son père ; un de ses fils, du nom de Centule, fut tué dans l'action. Mais ce revers ne corrigea pas les Gascons ; la soumission humiliante qu'ils furent obligés de faire, ne fut qu'une trève, pendant laquelle ils méditèrent de nouveaux projets de révolte.

Scimin, fils aîné d'Adalaric, et Loup Centule, son petit-fils, furent investis du duché de Gascogne, après la mort de leurs pères ; ils le divisèrent entre eux. Ce généreux procédé de Louis n'arracha pas de leur cœur la haine héréditaire qu'ils lui portaient, et dont ils lui donnèrent bientôt de nouvelles preuves.

Vers le même temps, les lieutenans que le roi avait laissés en Espagne pour faire le siége d'Huesca, échouèrent devant cette place. Les Sarrasins défendaient leurs villes fortifiées avec une habileté et une constance qui font honneur à leur caractère. Il fallait avoir des intelligences dans les places, et user de trahison, pour s'en emparer. Narbonne et Barcelone ne s'étaient rendues que par ces moyens ; mais ils échouèrent devant Huesca. Louis n'était ni assez belliqueux, ni assez ambitieux pour

s'obstiner

s'obstiner à mener à bien cette entreprise difficile, Charlemagne aurait pu l'y déterminer; mais les chimères de l'ambition commençaient à céder chez lui aux terreurs de la mort. Sa santé s'affaiblissait de jour en jour, des chagrins domestiques l'accablaient, en lui apprenant que la double couronne placée sur sa tête par un pontife mortel, ne le garantissait pas du malheur. Cet empereur était alors malade à Aix-la-Chapelle, qui bientôt devait être son tombeau : il venait de perdre ses deux fils aînés, Charles et Pépin, sur lesquels il avait fondé ses plus belles espérances. Il appela auprès de lui le roi de Toulouse. Louis, qui avait toujours été fils respectueux et soumis, s'empressa de se rendre à ses désirs. L'empereur tint sa diète ; et, en présence de tous les seigneurs français et étrangers, vassaux ou sujets, il associa le roi d'Aquitaine à l'empire (en septembre 813). Après cette cérémonie, où la tête du jeune monarque fut ceinte du bandeau impérial, Louis revint à Toulouse ; mais la mort de l'empereur, arrivée bientôt après, le força d'en repartir, et l'éloigna, pour toujours, d'une ville où il avait régné avec justice et modération pendant trente-deux ans. Heureux s'il y fut resté toute sa vie ; il n'y aurait pas été exposé aux orages qui en agitèrent le cours ; et

son cœur paternel n'eût pas été déchiré par l'ingratitude de ses enfans (28 juin 814).

Le nouvel empereur ne fut pas plutôt en possession de ses vastes états, qu'il envoya son fils Pépin en Aquitaine, avec la même autorité qu'il y avait exercée lui-même : il rendit en même temps une ordonnance pour protéger les familles espagnoles établies dans le Pays-Toulousain et dans la Septimanie, que les vexations des Sarrasins avaient forcées à quitter leur pays. Charlemagne leur avait accordé des biens dans cette province et dans l'Aquitaine, que d'avides seigneurs, sans respect pour le malheur, leur disputaient. La justice impériale vint au secours de ces nouveaux colons, dont plusieurs furent vraisemblablement la tige de familles distinguées des provinces pyrénéennes (6).

Le nouvel empereur, selon la pernicieuse coutume des monarques de son époque, fit le partage de l'empire entre lui et ses trois enfans, Lothaire, Pépin et Louis. Pépin eut l'Aquitaine, dans laquelle il avait déjà été envoyé après la mort de Charlemagne, pour y commander. Ce fut certainement l'empereur lui-même, et non Pépin, qui nomma Bérenger comte de Toulouse, après la mort de Raymond Raffinel, dont on ignore l'époque précise. C'est

à tort que l'on a compris Bernard, fils de Guillaume, au nombre des comtes de Toulouse. Bernard fut duc de Septimanie et de Gothie; et c'est pour avoir placé cette province dans l'Aquitaine, dont elle ne faisait pas partie, que les historiens qui manquaient de renseignemens exacts, ont commis cette erreur (7).

Bérenger était fils de Hugues, comte de Tours, que Charlemagne estimait particulièrement, et qu'il avait envoyé en ambassade à Constantinople (an 811). Ce nouveau comte de Toulouse battit les incorrigibles Gascons, qui s'étaient encore insurgés; il fit prisonnier leur duc, Loup-Centule, qu'il amena à la diète d'Aix-la-Chapele, pour y être jugé par l'assemblée générale des seigneurs de l'empire. Le comte de Toulouse se porta lui-même pour son accusateur; ce qui ne paraît pas très-régulier après l'avoir vaincu. Loup-Centule fut dépouillé de ses états et exilé. Ce jugement n'empêcha pas les Gascons de continuer la guerre. Pépin marcha contre eux, les battit, et, par la fermeté qu'il sut mettre dans sa conduite, il trouva le moyen de leur imposer la loi, et de les empêcher de se révolter dans la suite. Les descendans d'Adalaric furent dépouillés pour jamais du duché de Gascogne: l'empereur consentit à laisser aux deux enfans du duc Loup-Centule, *Donat-*

Loup et *Loup-Centule*, les comtés de Bigorre et de Béarn, qu'un de leurs cousins leur avait légués. C'est ainsi que la postérité de Charibert fut privée de sa domination sur un pays où elle avait commandé depuis plus de deux siècles, et fut réduite à la possession de deux comtés, qui en faisaient d'abord partie, et qui n'en avaient été détachés que par des partages (an 819).

L'ambition du nouveau roi de Toulouse ne se trouvant pas satisfaite de la part que lui avait faite son père, de ses états, il se ligua avec son frère Lothaire pour le dépouiller : ils prirent pour prétexte de leur révolte la royauté d'Allemagne, que l'empereur avait donnée à son quatrième fils, Charles, fils de Judith, sa seconde femme. Ces deux enfans dénaturés levèrent une armée, marchèrent contre l'empereur, qui, n'ayant pas prévu leur révolte, n'avait pris aucune précaution pour sa sûreté; enlevèrent l'impératrice Judith, et s'étant rendus maîtres de la personne de l'empereur, ils le tinrent dans une tutelle humiliante, et osèrent essayer de gouverner l'empire en son nom. Cette conduite coupable révolta les seigneurs français, qui n'espéraient pas trouver dans le gouvernement de ces deux audacieux, les mêmes avanages que sous celui du Débonnaire; car, pour

des motifs de fidélité, il serait ridicule de leur en supposer, vu ce qui se passa dans la suite. Pépin et Lothaire, craignant d'être abandonnés, rendirent la liberté à leur père, ainsi que le gouvernement de ses états : le roi d'Aquitaine obtint que les siens seraient augmentés : ce fut la punition de sa révolte. Cette faiblesse occasionna de nouvelles humiliations à l'empereur. La ville de Toulouse avait fourni à Pépin son contingent de troupes pour cette coupable expédition contre son père : mais le comte Bérenger n'y fut pas employé ; Pépin connaissait trop son respect et son dévouement à l'empereur, pour compter sur lui dans une telle occasion.

Ce prince n'avait fait qu'ajourner ses projets contre son père ; il les nourrissait dans son âme, et se proposait même de pousser les choses plus loin. Bernard, fils de Guillaume, que Pépin avait fait duc de Septimanie et de Gothie, l'excitait de nouveau à la révolte ; mais il n'avait pas besoin d'être excité pour exécuter un dessein qu'il n'avait jamais abandonné. Il se mit de nouveau à la tête d'une armée : cette fois son père avait été averti, et le prévint en marchant contre lui (832). Pépin, craignant les suites d'une entreprise qu'il n'avait pas assez réfléchie, se jeta aux pieds de l'empereur et sollicita son pardon avec des larmes feintes :

il n'eut pas de peine à l'obtenir d'un père aussi bon. Bernard, duc de Septimanie, fut cependant privé de ses dignités, comme étant le principal fauteur de la révolte; et le comte Bérenger fut investi, par l'empereur, du duché de Septimanie et de Gothie, qu'il réunit au comté de Toulouse.

(833). Une nouvelle révolte de Pépin força l'empereur à lui ôter le royaume de Toulouse. Nous pouvons donc considérer ces rois destituables à volonté, non comme des rois, mais comme des gouverneurs temporaires. Charlemagne avait mis les choses sur ce pied dans son empire; mais, pour que cette autorité dans le chef se maintînt, il aurait fallu que ses successeurs eussent eu la même force de caractère que lui, et des moyens de l'appuyer au besoin; et c'est ce qui ne fut pas. En mettant ses enfans à la tête de gouvernemens importans, et en leur donnant une autorité presque royale, Louis les accoutumait à la domination, et l'idée seule d'avoir un maître les révoltait; de là ces projets contre leur père.

(834). Ce coup d'autorité de Louis-le-Débonnaire, contre Pépin, eut pour cet empereur les suites les plus funestes. En ôtant le sceptre à un fils de son premier lit, il le donna à Charles, fils de Judith, son quatrième

fils, qu'il institua roi d'Aquitaine et de Toulouse. Cette faveur révolta Lothaire et Louis: ils se concertèrent avec Pépin et levèrent une armée ; ils eurent même l'adresse de mettre le pape Grégoire IV dans leurs intérêts. Ce pontife, sans respect pour son caractère, osa suivre les trois enfans rebelles dans leur camp, et braver ainsi l'empereur. Louis, abandonné de la plupart de ses seigneurs, fut obligé de s'humilier devant ses enfans ; ils le privèrent de l'empire et le renfermèrent dans une prison. Les rebelles firent le partage de ses états en présence du pape, qui, après avoir fait quelques démarches apparentes pour adoucir le sort de l'empereur et réunir cette famille divisée, regagna tranquillement l'Italie, pendant que les trois coupables emmenèrent leur auguste victime, qu'ils destinaient à de nouvelles humiliations (8).

Le pauvre empereur, les cheveux coupés, revêtu d'un cilice, et affublé d'un habit monacal, fut renfermé dans un moustier, après avoir entendu prononcer, par les principaux prélats, la sentence qui le privait de l'empire et le dépouillait de son autorité [1].

---

1 Il fut enfermé à l'abbaye de Saint-Médard-de-Soissons, l'impératrice Judith à Tortone, et leur jeune frère Charles, fils de Judith, dans le monastère de Prone.

Lothaire fut celui des trois princes qui eut la plus belle part des dépouilles de l'empereur ; et ce fut précisément là ce qui les désunit. Pépin et Louis, jaloux, feignirent alors de s'intéresser au sort de leur père ; ils firent sommer Lothaire de mettre l'empereur en liberté : Lothaire ne répondit aux envoyés de ses frères que par des reproches, il les accusait eux-mêmes de l'avoir engagé à les seconder dans leur projet ; mais, voyant qu'il ne pourrait lutter contre leurs forces réunies, et contre l'indignation publique qui se manifestait contre eux de toute part, il se retira à Vienne, sur le Rhône, laissant le champ libre à ses deux complices (an 835). Pépin s'empressa alors de faire sortir l'empereur du monastère où ils l'avaient renfermé, et de le rétablir solennellement sur son trône. Le faible prince témoigna sa reconnaissance à Pépin, et le remit de suite en possession du royaume d'Aquitaine, dont il l'avait privé dix-huit mois auparavant.

Après ce pardon, Pépin, ayant sous lui le comte Bérenger, s'étant mis à la tête des milices de Toulouse et d'Aquitaine, joignit ses forces à celles de l'empereur, et, ainsi réunis, ils se mirent à la poursuite de Lothaire. Mais une négociation convenait bien davantage au caractère pacifique du Débonnaire, pour vider un diffé-

rend, qu'une bataille. Il envoya donc trois négociateurs à son fils, pour l'engager à rentrer dans le devoir : le comte de Toulouse fut un des trois envoyés ; une entrevue, entre le père et le fils, eut lieu par suite de leur négociation, et Lothaire, après avoir reçu, avec résignation, les reproches de l'empereur et son pardon, regagna paisiblement son royaume d'Italie.

Le comte de Toulouse contribua beaucoup à cet accord ; sa probité, son caractère pacifique et conciliateur étaient si bien connus, qu'ils lui avaient fait donner le surnom de *Sage*. Bernard, ancien duc de Septimanie, qui, malgré sa disgrâce, avait conservé un grand ascendant sur Pépin, en ayant fait usage en cette occasion, pour le porter à des sentimens de respect pour son père ; l'empereur, pour reconnaître sa bonne conduite, lui rendit le duché de Septimanie et de Gothie (9), dont le comte de Toulouse était investi depuis sa disgrâce. Ce dernier ne paraissait pas disposé à s'en dessaisir : chacun de ces seigneurs avait ses partisans, et il était à craindre qu'une décision hasardée sur une discussion aussi délicate, n'amenât de nouveaux troubles. Ils furent prévenus par la mort prématurée du comte de Toulouse, qui arriva pendant le voyage qu'il entreprit pour se rendre au château de

Crémieux [1], où l'empereur faisait son séjour, et où il avait convoqué la diète de l'empire.

Après la mort de Bérenger, Louis-le-Débonnaire donna le duché d'Aquitaine et le comté de Toulouse à Warrin [2], seigneur bourguignon, dont il connaissait la fidélité : ce fut une sorte de sûreté qu'il prit à l'égard de son fils. Cependant Warrin n'exerça pas d'autorité dans Toulouse ; il ne quittait guère l'empereur, dont il était fort estimé : ce fut Bernard, duc de Septimanie et de Gothie, qui eut tout le pouvoir sous Pépin, mais sans titre. Ce fut beaucoup que d'avoir obtenu de l'empereur qu'il serait remis en possession de ces deux gouvernemens : certainement ce prince ne lui en aurait pas donné un troisième aussi important que le comté de Toulouse, et l'on sait que c'était l'empereur seul qui nommait à ces hautes dignités (10).

Pépin mourut peu de temps après (an 838) à Poitiers : il laissa deux fils en bas âge, Pépin et Charles. Pépin II hérita de son père d'une partie seulement du royaume d'Aquitaine, dans

---

1 Crémieux, *Stramiacum*, château fortifié, aujourd'hui petite ville du département de l'Isère.

2 L'annaliste Lafaille, qui est dans l'usage d'estropier les noms propres, excepté, toutefois, ceux de MM. les Capitouls, appelle Warrin, Garin.

laquelle Toulouse fut comprise. Charles fut obligé d'embrasser l'état ecclésiastique ; il devint homme d'église et archevêque de Mayence. Il mourut en 863. Les deux filles que laissa Pépin épousèrent, l'une, nommée Berthe, Gérard, comte d'Auvergne, et la seconde, dont on ignore le nom, Ratier, comte de Limoges. Pépin n'avait pas hérité de la piété douce, mais un peu superstitieuse, de son père, ni de son zèle à fonder des abbayes [1] et des monastères. Il a été accusé au contraire d'avoir usurpé les biens de l'église ; et ce crime a été représenté par les auteurs des chroniques sacrées, comme bien plus énorme que celui dont il se rendit trois fois coupable contre son père : elles parlent à peine de ces derniers. Le clergé porta des plaintes contre ses usurpations à l'empereur, qui promit de réparer les dommages.

Dans ces temps de si grande ferveur pour le monachisme, il fut heureux que quelques seigneurs ne la partageassent pas, et qu'ils cherchassent même à s'emparer des trop grandes richesses données à des hommes qui faisaient vœu de pauvreté ; car sans leurs violences uti-

---

1 Louis-le-Débonnaire, pendant son règne à Toulouse, avait fondé vingt-six abbayes dans l'Aquitaine seulement.

les, quoique oppressives et illégales, tout le sol de la France aurait appartenu à des moines. Quelques-uns, à la vérité, s'adonnaient aux travaux de la terre et la défrichaient, mais c'était le très-petit nombre. Tous avaient des serfs, qui leur étaient donnés avec les terres, ou qu'ils y transplantaient pour la cultiver. Les terres des seigneurs étaient aussi bien entretenues que les leurs, ou, plutôt, tout le sol de la France était alors très-mal cultivé. Les couvens étaient des asiles, lorsque le royaume manquait de lois, ou que la force manquait aux lois, pour les faire exécuter. Mais, sous un gouvernement sage, où chacun peut se livrer librement et avec sûreté à la dévotion, même la plus exagérée, dans sa propre maison, le monachisme ne serait qu'un abus qu'il faudrait s'empresser d'extirper, parce qu'il deviendrait le réfuge de la paresse, et une branche nuisible qui dévorerait la sève de l'arbre social, sans produire aucun fruit utile.

Un nouveau partage de l'empire, qu'obtint l'impératrice Judith de son faible époux, devint le sujet de nouveaux troubles. Cette princesse n'avait des yeux que pour son fils; c'était vers son élévation au-dessus des autres membres de la famille impériale que tendaient tous ses vœux. Pépin II, successeur de

son père dans le royaume d'Aquitaine, fut donc arbitrairement dépouillé de ce royaume, et l'empereur en investit le fils de Judith. Cette injustice révolta les Toulousains: le jeune prince était aimé dans l'Aquitaine; ce royaume l'avait vu naître, et les peuple étaient affectionnés à sa personne (11). Ils se révoltèrent contre leur nouveau roi; Charles marcha contre eux: Lothaire, roi d'Italie, vint au secours de son neveu, ainsi dépouillé. Bernard, duc de Septimanie, que la voix publique disait être ou avoir été l'amant de Judith, tenait cependant le parti de Pépin contre le fils de cette princesse; il le tenait pour son propre intérêt, et peut-être aussi par attachement pour un prince dont le père l'avait beaucoup aimé et l'avait honoré de sa confiance.

Pépin, appuyé des forces de Lothaire, s'étant avancé près de Bourges, à dessein d'enlever l'impératrice Judith, cause de tout ce mouvement, fut complétement défait par l'armée de Charles. Le duc Bernard, un des meilleurs généraux d'alors, essaya, à la suite de cette défaite, de réconcilier les deux princes, en persuadant à Charles de rendre le royaume d'Aquitaine à Pépin. Il jouissait d'un grand crédit dans ses gouvernemens de Septimanie et de Gothie; et dans l'état où étaient les

choses, tous les partis avaient un grand intérêt à le ménager. Cependant ce duc se tenait sur ses gardes ; il connaissait les mauvaises intentions de Charles contre lui : une première imprudence commise à Bourges, imprudence qui avait failli de lui coûter la liberté et peut-être la vie (12), l'avait rendu circonspect. Ne pouvant amener Charles à rendre l'Aquitaine à Pépin, il rusa avec lui et feignit de lui être dévoué.

La mésintelligence entre les membres de la famille impériale était si grande, qu'il était aisé de voir que la force et la violence décideraient seules de leurs droits. Le roi de Toulouse, dépouillé, était lié avec son oncle Lothaire, et avait dans son parti les habitans du comté de Toulouse et les mécontens d'Aquitaine. Les deux autres fils de l'empereur, Louis, roi de Bavière, et Charles, fils de Judith, étaient liés d'intérêt contre eux. Chaque parti était bien soutenu ; leurs armées furent bientôt en mouvement. Bernard, duc de Septimanie, à la tête des troupes de son duché, formait une sorte de réserve éloignée, ou plutôt de tiers parti, qui attendait l'issue des événemens pour se déclarer, mais qui penchait pour Pépin. L'armée de Lothaire, qui se joignit à celle de Pépin, était nombreuse ; il l'avait levée dans

ses états d'Italie : les deux rois de Bavière et d'Aquitaine avaient des forces plus considérables. Warrin, duc de Toulouse et d'Aquitaine, était à la tête des troupes de son duché, à l'exception de celle du comte de Toulouse et de quelques autres Aquitains, qui étaient dans l'armée de Pépin. Ainsi les Aquitains, divisés, allaient combattre les uns contre les autres. Après des marches, des contre-marches ; après des pourparlers et des conférences inutiles, Charles et Louis marchèrent contre Lothaire et Pépin : les deux armées se trouvèrent en présence à Fontenai, près d'Auxerre. Pépin, qui avait été au devant d'un secours qui lui était annoncé, s'étant un peu retardé, Lothaire eut l'adresse de gagner du temps jusqu'à son retour ; dès qu'il eut rejoint l'armée, la bataille commença : elle se donna le 25 de juin 841. Lothaire eut d'abord le dessus ; mais le duc de Toulouse, Warrin, à la tête des troupes que lui avait fournies le parti de Charles, dans l'Aquitaine et dans la Provence, lui fit bientôt perdre cet avantage. Charles, de son côté, battait les troupes du comté de Toulouse, que commandait Pépin. Ainsi les Aquitains, victorieux d'un côté, étaient battus de l'autre. Cette bataille, l'une des plus mémorables et des plus sanglantes qui eussent

même leurs chartes de certaines églises, soit que le lieu fût plus commode pour tenir les assemblées où ils délibéraient avec leur conseil, soit pour donner à ces titres un plus haut degré d'authenticité, en leur imprimant une sorte de caractère religieux (14).

Charles resta dans la même position jusqu'au 20 de juin suivant. Toutes ses tentatives pour surprendre la ville, ou s'en rendre le maître par la force, avaient été inutiles, quoiqu'il eût des intelligences dans la place. On voit, en effet, que l'évêque Samuel y tenait son parti contre celui de Pépin; car il obtint de lui deux chartes, l'une en faveur de l'église de Saint-Sernin, et l'autre dans l'intérêt de Sainte-Marie-de-la-Daurade; avantages qu'il n'eût pas demandé à Charles s'il n'eût pas été dans sa faveur. Ces deux chartes furent données pour assurer à ces deux abbayes l'inviolabilité de leurs propriétés; car le principal soin des abbés et des évêques d'alors, était d'obtenir, de la munificence des seigneurs et des rois, de nouvelles concessions territoriales et honorifiques, et l'inviolabilité pour celles qu'ils avaient déjà. Jamais la conduite intéressée des ministres de la religion ne fut plus en opposition avec ces paroles de J.-C., *mon*

royaume n'est pas de ce monde; elles semblent avoir été les premières de l'évangile qu'ils aient oubliées.

Un nouveau partage de l'empire, qui eut lieu entre les trois enfans de l'empereur, cimenta la spoliation de Pépin, en assurant le royaume d'Aquitaine à Charles. L'esprit d'opposition n'en fit que plus de progrès dans le comté de Toulouse. Charles s'étant présenté de noueau pour s'emparer de cette ville (an 844), il y essuya un nouvel échec, et fut obligé d'en lever le siége. Ce fut pendant cette seconde tentative qu'eut lieu un événement mémorable, dont les circonstances sont trop détaillées dans les auteurs contemporains qui l'ont fait connaître, pour qu'il soit possible de le révoquer en doute. On a déjà vu combien Bernard, duc de Septimanie, s'était montré contraire aux intérêts du nouveau roi d'Aquitaine, tout en cherchant pourtant à le tromper, et en feignant la plus parfaite neutralité. Cette conduite du duc Bernard était d'autant plus extraordinaire, qu'il passait généralement pour avoir été très en faveur auprès de l'impératrice Judith, mère de Charles. La calomnie, ou peut-être seulement la médisance, avait prétendu que cette faveur avait été poussée jusqu'à faire oublier à cette princesse ses devoirs les

plus sacrés. Charles, fils de Judith, en était persuadé, et il nourrissait contre Bernard une haine qu'avait beaucoup augmentée la duplicité de sa conduite dans ses démêlés avec Pépin, au sujet du royaume d'Aquitaine. Charles était bien loin de posséder un caractère aussi bon, aussi peu haineux que son père; il joignait, au contraire, à des qualités royales très-médiocres, une âme fausse, dissimulée et cruelle. Dans le second siége de Toulouse, pendant qu'il tenait son quartier général à l'abbaye de Saint-Sernin, le duc Bernard, par le moyen de quelques amis qu'il avait auprès du prince, négocia avec lui un accommodement. Lorsque les conditions de l'accord furent arrêtées, ils les signèrent avec le vin de l'Eucharistie, profanation qui était commune alors; ceux qui la commettaient pensaient même faire un acte de piété. Cependant les promesses signées ainsi n'en étaient pas moins violées.

Bernard, se fiant à cette solennelle formalité, et la considérant comme le meilleur sauf-conduit qu'il pût obtenir de Charles, se rendit auprès de lui, à Saint-Sernin, près de Toulouse, afin de rendre la réconciliation plus complète, et afin de recevoir son pardon de la bouche même du prince: il devait aussi lui faire hommage pour son duché de Septimanie et

son marquisat de Gothie, qui dépendaient, tous les deux, de la souveraineté d'Aquitaine. Charles, afin de donner à cette cérémonie tout l'éclat dont elle était susceptible, avait fait élever un trône dans la salle d'audience. Le duc de Septimanie lui fut présenté. Bernard ayant monté les degrés du trône pour recevoir du prince l'accolade que le souverain donnait à son vassal, Charles le prit dans ses bras, comme pour l'embrasser; et d'une main, de laquelle il tenait un poignard caché dans la manche de son justaucorps, il le lui plongea dans le cœur, pendant que de l'autre il le soutenait fortement pour assurer le coup. Bernard tomba sur les gradins du trône, baigné dans son sang. Alors Charles s'avançant de ce corps, qui respirait encore, le foula aux pieds, en prononçant, avec indignation, ces mots : *malheur à toi, qui as osé souiller le lit de mon père et de ton seigneur!* (15)

Immédiatement après s'être défait ainsi du duc de Septimanie, Charles, voulant effacer ce que son action avait de criminel, fit, selon la manière d'alors, des fondations pieuses, c'est-à-dire, augmenta les propriétés de quelques abbayes, déjà richement dotées, et ordonna la restitution des biens qui avaient été enlevés à d'autres églises par des seigneurs : moyennant

cela, il se crut quitte envers la religion, l'honneur et sa conscience, et il quitta le siége pour aller prendre le plaisir de la chasse dans la forêt de Baziége.

Le corps du malheureux Bernard resta deux jours sans sépulture devant la porte du monastère de Saint-Sernin. L'évêque *Samuel*, qui tenait le parti de Charles et était avec lui à l'abbaye, profitant de l'absence du prince, le fit inhumer honorablement dans l'église, et lui éleva un tombeau, dont il composa lui-même l'épitaphe à la louange de la victime. Charles, à son retour, se mit dans une grande fureur contre l'évêque; il le fit citer à son tribunal par le viguier royal, qui l'appela trois fois. Samuel n'ayant pas répondu à ces citations vocales, on se saisit de lui, on le contraignit de répondre, et, sur son aveu, il fut condamné à sinq sols toulousains d'amende. Le monument érigé à Bernard fut détruit, et l'épitaphe injurieusement effacée. Samuel appela plus tard de cette sentence à l'assemblée du royaume, qui eut lieu peu de temps après dans la ville d'Avignon; mais le roi d'Aquitaine y soutint son ordonnance, s'appuyant du droit qu'il avait de faire punir tout sujet qui se permettait de faire rendre les honneurs funèbres à un criminel condamné par justice royale, et de mettre

des épitaphes honorables sur son tombeau. Ce prince appelait du nom de justice royale, le coup de poignard qu'il avait donné à Bernard en l'embrassant!

Le duc Bernard laissa trois enfans qu'il avait eus de son mariage avec Odane. Guillaume, l'aîné, était âgé de dix-huit ans lorsqu'il fut privé de son père; Bernard, le second, était né l'année où se donna la bataille de Fontenai (an 841). Sa fille Zogelinde épousa Walgrin, comte d'Angoulême.

Tout ce que nous venons de dire prouve que Bernard ne fut jamais comte de Toulouse: s'il l'eût été, il aurait commandé dans la place dans les deux premiers siéges; et nous voyons, au contraire, qu'il n'y exerça aucune autorité, et qu'il ne faisait l'accommodement qui lui coûta la vie, qu'en sa qualité de duc de Septimanie et de Gothie. Son fils Guillaume, que quelques auteurs ont aussi cru comte de Toulouse, ne le fut pas plus que son père. Il essaya de recouvrer le duché de Septimanie et le marquisat de Gothie; et, pour y réussir, il chercha à se rendre utile en Espagne. Le véritable comte de Toulouse, celui qui du moins en remplit les fonctions pour Pépin, pendant les deux siéges, du vivant du duc Warin, ce fut Egfrid ou Frédelon; c'est lui

qui, d'abord fidèle à Pépin, défendit vaillamment sa capitale contre les armes de Charles-le-Chauve, et le força deux fois à se retirer. Il ne paraît pas avoir porté le titre de comte pendant la vie de Warin, qui l'était de fait; mais Charles-le-Chauve le lui donna après la mort de ce dernier, lorsque Toulouse se fut rendue à lui, par accommodement, à la troisième apparition qu'il fit devant cette ville.

Le second échec qu'éprouva Charles-le-Chauve devant Toulouse, et l'assassinat du comte Bernard, dont il souilla ses mains royales, ne donnent pas une haute idée du caractère, ni de l'habileté de ce prince. Rarement celui qui commet un lâche assassinat est un homme de cœur; c'est ce que l'on observe, du moins, chez les hommes d'une condition ordinaire. En serait-il autrement des puissances de ce monde? C'est à l'histoire à répondre à cette question; mais il faudrait, pour qu'on pût tirer de grands et utiles exemples de ses récits, qu'elle fût vraie dans ce qu'elle dit de ces puissances; et il est bien rare qu'un historien soit assez indépendant pour mettre au jour tous leurs méfaits, et bien moins encore pour faire connaître leurs penchans vicieux ou criminels. Les rois, selon certains politiques, doivent

toujours être présentés, par l'historien, du côté le plus avantageux et le plus honorable à leur réputation. Cette règle, trop souvent observée, nous apprend pourquoi l'histoire n'est presque jamais une leçon utile pour les rois, ni profitable pour les peuples.

Après la seconde levée du siége de Toulouse, Charles étant retourné dans le nord de ses états, envoya vers Pépin, pour l'inviter à traiter avec lui d'un accommodement. Pépin n'était pas en position de refuser une offre aussi avantageuse. L'entrevue des deux princes eut lieu à Saint-Benoît-Sur-Loire (845). Le royaume d'Aquitaine fut cédé à Pépin pour le gouverner souverainement et héréditairement, à la charge de l'hommage à la couronne de France. Le Poitou, la Saintonge et l'Angoumois cessèrent d'en faire partie. Les deux princes, après avoir juré l'observation du traité, se séparèrent en se promettant une amitié inviolable. Pépin regagna sa capitale, que le comte Egfrid avait si bien défendue.

Ce qui détermina le roi Charles à faire sa paix avec le prince de Toulouse, ce ne fut pas la résistance que lui opposa cette ville, car un peu de constance l'aurait vaincue ; mais ce fut la présence des *Normands* en France. Ces hardis pirates, accoutumés aux fatigues des

navigations les plus périlleuses dans les mers du Nord, remontaient les rivières avec une facilité qui tenait du prodige ; et on les voyait surgir au milieu des contrées intérieures, qu'ils ravageaient avec une férocité qui se faisait remarquer dans des temps où toutes les guerres n'étaient qu'un affreux brigandage. Ils avaient remonté la Garonne l'année d'auparavant (an 844), et avaient menacé Toulouse. On accusa même Pépin de les avoir introduits dans le pays pour faire diversion, et cette accusation ne paraît pas lui avoir été faite sans fondement. Si, comme quelques historiens l'ont prétendu, il y eut réellement un traité entre le prince d'Aquitaine et ces aventuriers, il dut être rompu par celui de *Saint-Benoît*. Mais l'accommodement conclu avec Pépin n'avança guère les affaires de Charles, que les Normands vinrent attaquer jusqu'au centre de ses états, d'où il eut bien de la peine à les déloger : il ne le put qu'après avoir éprouvé les pertes les plus considérables, et vu son royaume dévasté.

Ils reparurent l'année suivante (an 846), à l'embouchure de la Garonne, prirent et ravagèrent Bordeaux, pénétrèrent dans le Périgord. Pépin se mit fort peu en peine de les arrêter ; ce qui augmenta les soupçons que l'on avait de son intelligence avec eux, et mécontenta fort

les seigneurs aquitains. Mais Pépin fut fort excusable de faire arme de tout bois ; car, en agissant ainsi pour sa propre défense, il imitait les Hollandais, qui, pour paralyser un ennemi redoutable et menaçant, ouvrent les digues et inondent leur pays. Le coupable était Charles, qui, au mépris du traité de Saint-Benoît, avait résolu de dépouiller le prince de Toulouse de ses états. Celui-ci, obligé de concentrer ses forces sur le point le plus vulnérable, ne put marcher contre les Normands ; car il était bien loin de se trouver en mesure pour résister aux seules forces du roi de France. Dans cette extrémité, il engagea Guillaume, fils de Bernard, de son vivant duc de Septimanie et marquis de Gothie, à passer les monts pour déterminer les Sarrasins à faire une irruption en France. Guillaume n'eut pas de peine à déterminer Abdérame, chef des Maures d'Espagne, à lui fournir des troupes pour servir les projets de Pépin. Le Sarrasin mit à ses ordres une armée, avec laquelle le fils de Bernard s'empara de Barcelone et d'Empurias (an 849), les deux plus fortes places de la Catalogne; et pour gagner l'affection des Maures, qui étaient sous ses ordres, Guillaume leur permit de dévaster la contrée. C'était en venir à de cruelles extrémités ; mais la véritable cause de tous ces maux

était Charles-le-Chauve ; et c'est pourtant lui que l'histoire accuse le moins. Ce prince exécutait, pendant l'imprudente expédition de Guillaume, le projet qu'il avait formé d'envahir les états de son cousin. Après avoir soumis et pillé le Limousin, il marcha pour la troisième fois contre Toulouse. Egfrid commandait dans la ville au nom de Pépin. Charles en fit la circonvallation ; il plaça à la porte de Narbonne [1] Herbert, abbé de Saint-Vandrille, en Normandie. Ce prêtre-soldat, et soldat vaillant et habile, l'avait suivi dans son expédition, à la tête de ses vassaux ; car il n'était pas rare alors de voir des abbés, des évêques même, endosser la cuirasse et saisir la lance pour combattre à la tête de leurs feudataires. Princes temporels, ils s'occupaient beaucoup plus des intérêts de ce bas monde, dont ils étaient les heureux, que de ceux du ciel dont la perspective ne leur paraissait sans doute pas aussi douce que la réalité. Ce siége n'était pas le coup d'essai du prélat ; car ce fut lui, dit-on, qui détermina la reddition de la ville, en faisant mettre le feu à la porte devant laquelle il était posté ; mais cette conjecture est peu vraisem-

1 Aujourd'hui porte Saint-Michel.

blable : il eût été facile aux assiégés d'éteindre le feu ; il est beaucoup plus raisonnable de penser que le comte Egfrid, voyant les habitans fatigués de cet entêtement du roi de France, à s'emparer de leur ville, et mécontens en outre, contre Pépin, qu'ils accusaient d'avoir appelé les Normands, traita librement, et de leur aveu, avec Charles-le-Chauve ; car ce fut après les premières approches, que la ville demanda à capituler. Ce qui prouve encore la collusion entre le comte et les habitans, pour livrer Toulouse au roi des Francs, c'est que le prince lui en laissa le commandement, et le confirma dans son autorité de comte, en lui en accordant le titre ; ce qu'il n'eût pas fait s'il eût rendu la ville contre leur vœu.

Le comte Egfrid ou Frédelon, que l'histoire accuse de félonie envers Pépin, dans le troisième siége de Toulouse, était fils du comte Fulgard ou Foucault, qui avait exercé des emplois considérables sous Louis-le-Débonnaire, et de Sénégonde, dame d'une haute naissance. Il avait un frère nommé Raymond, qui devint comte de Toulouse après lui. Egfrid fut donc la véritable tige des comtes souverains et héréditaires de Toulouse.

Charles-le-Chauve s'étant ainsi rendu maître de la capitale de l'Aquitaine, eut bientôt con-

de le pousser jusques dans ses derniers retranchemens, et de faire en sorte de se rendre maître de sa personne, afin de terminer, d'un seul coup, une guerre qui désolait le pays, et qui le mettait, sans cesse, dans la crainte de voir revenir les Normands. *Sanche* ou *Sancio*, marquis de Gascogne, auprès duquel était Pépin, se saisit de sa personne par trahison, et le livra au roi : il voulut éviter par là que les troupes de Charles n'entrassent dans son gouvernement et ne le désolassent. Le malheureux prince de Toulouse fut enfermé dans l'abbaye de Saint-Médard-de-Soissons, où il fut forcé de prendre le froc. Cette fin était alors celle de tous les princes auxquels le vainqueur consentait d'accorder la vie; heureux encore, lorsqu'on ne leur crevait pas les yeux! cette condition leur laissait du moins l'espérance. Mais Pépin n'avait pas assez ménagé ses sujets, qui, pourtant, s'étaient montré si dévoués à sa cause; aussi, peu d'entre eux s'intéressèrent d'abord à sa captivité. La mort du comte Egfrid, arrivée bientôt après (an 852), dut un peu le consoler de sa disgrâce. On ne connait l'époque de cette mort que par le titre de comte de Toulouse, qui fut donné à Raymond, son frère, en cette année là. Ce seigneur, outre son autorité sur le comté de Toulouse, en exer-

çait

çait une égale sur le Rouergue et le Quercy, ou du moins sur une partie considérable de ce dernier : il fut le premier comte de Toulouse héréditaire ; c'est donc de lui, proprement, que commence l'ère des comtes souverains de Toulouse, puisque, jusqu'à lui, les possesseurs de ce titre n'avaient été que des officiers de la couronne de France ou d'Aquitaine, et n'avaient gouverné le comté que d'une manière amovible et précaire. Les comtes ne pouvaient espérer d'obtenir la possession réelle de leurs gouvermens, comme grands fiefs, que d'un prince très-puissant. Pépin avait des états trop peu étendus pour y établir des comtes héréditaires, qui, d'ailleurs, n'auraient été qu'arrière-vassaux, puisqu'il était lui-même le vassal du roi de France. Raymond s'attacha donc fortement, par plusieurs motifs, au parti du roi de France, et l'on ne le vit prendre aucune part aux soulèvemens partiels qui eurent encore lieu en faveur du prince détrôné.

Les partisans de Pépin remuèrent et cherchèrent à le délivrer de sa prison ; ils échouèrent une première fois, mais ils furent plus heureux dans une seconde tentative. Pépin s'échappa de Saint-Médard, jeta son froc, et prit de nouveau le casque et la cuirasse, pour aller tenter encore l'inconstante fortune. Ses

succès ne furent jamais brillans : il retrouva un faible parti ; mais il le commandait, il avait de l'audace, de la bravoure, et il ne laissait pas que d'inquiéter Charles, beaucoup moins pourvu que lui de ces deux qualités. Le roi de France connaissait, d'ailleurs, par expérience, la versatilité des Aquitains. Pépin, voyant qu'il ne pouvait compter que sur un bien faible appui, appela de nouveau les Normands : c'était appeler (857) le pillage et la dévastation, et sacrifier le dernier espoir de sa cause au plaisir de la vengeance. Il leva le masque, se mit à leur tête, et ravagea les plus belles parties de son ancienne domination. Le Poitou fut mis à feu et à sang : il livra Poitiers au pillage. Toulouse avait quitté pour toujours son parti. Cette ville, tranquille sous le gouvernement de Raymond, se mit en mesure de se défendre contre ce chef de pirates, dans le cas où il voudrait tenter une entreprise contre elle. Mais Pépin n'y avait pas de partisans : il savait que les Toulousains ne lui pardonneraient jamais le sac de leur ville par les Normands ; il connaissait la force de la place : il ne fit donc aucune tentative contre elle. Pépin n'était plus alors qu'un brigand, car un prince qui se met à la tête des ennemis de son pays, pour le soumettre, en l'exposant à toutes les chances d'une dévastation,

ne mérite pas d'autre nom. Cette position ne lui permettait de compter sur personne, et moins encore sur le comte de Toulouse, qui était dévoué à Charles-le-Chauve.

Mais la fidélité de Raymond et la crainte qu'elle inspirait à Pépin, ne purent lui sauver un désagrément domestique qu'il éprouva vers le même temps. Ce seigneur avait marié sa fille au comte d'Auvergne, qui la répudia bientôt après. Les circonstances de cet événement, assez bizarres, determinèrent l'assemblée d'un concile national à Thusi [1]. Il se composa de prélats et de seigneurs ; les pairs furent chargés d'ouïr les parties. D'après leur rapport, il paraît qu'Etienne, comte d'Auvergne, avait eu un commerce secret avec la comtesse de Toulouse : des scrupules de conscience longtemps combattus, l'engagèrent à en faire sécrètement l'aveu à un ecclésiastique ; et ce fut d'après le conseil de ce dernier, qu'il se détermina à se séparer de sa femme. Cette cause de rupture, réelle ou supposée, détermina la commission des prélats nommés par le concile, à donner son opinion pour la dissolution du mariage. On ne dit pas comment finit cette affaire ; mais il paraît que le concile et l'as-

1 Thusi en Lorraine, diocèse de Toul.

semblée d'Aquitaine, à laquelle la cause fut renvoyée, décidèrent selon l'opinion de la commission (860), et que le mariage fut dissous.

Ce ne fut pas là la plus grande tribulation que devait éprouver Raymond. Humfrid, marquis de Gothie, qui paraît avoir appartenu, par le sang, à la famille du duc Bernard, soutenu par les habitans de Toulouse, trouva le moyen d'expulser Raymond de la ville, et de s'emparer du gouvernement du comté. Charles-le-Chauve fit quelques tentatives pour soutenir le comte; mais l'apparition des Normands, sur plusieurs points de son royaume (864), donnait à ce prince trop d'occupation pour lui permettre d'entreprendre beaucoup en sa faveur. Pépin était à leur tête, dans le Poitou. Voyant cette désunion, ils poussèrent leurs courses jusques sous les murs de Toulouse. Cette ville était sur ses gardes; ils n'en eurent pas aussi bon marché que la première fois. Humfrid, plus loyal que Pépin, la défendit avec valeur : l'attaque des Normands fut cependant très-vive; mais la défense fut si bien dirigée, que tous les efforts de Pépin furent inutiles, et qu'il fut obligé de faire retraite; ce ne fut pas sans faire éprouver toutes sortes de maux au Pays-Tou-

lousain, qu'il ravagea avec fureur pour se venger de cet échec.

Humfrid, après cette généreuse conduite, ne se sentant pas cependant assez fort pour lutter contre les forces du roi de France, qu'il craignait, abandonna librement son usurpation, et sortit de la ville, où Raymond, qui n'en était pas éloigné, rentra presque aussitôt.

Pépin, qui avait un caractère si remuant, dont la vie avait été si active et si agitée, fatigué enfin des vicissitudes de la fortune, jugeant que ce serait en vain qu'il chercherait à lutter ponr recouvrer les pays de son ancienne domination; se voyant, d'ailleurs, en horreur aux Français et aux Aquitains, pour avoir appelé plusieurs fois les Normands, et s'être mis lui-même à leur tête et les avoir guidés dans leurs courses exterminatrices, vint lui-même se livrer, à merci, entre les mains de Charles-le-Chauve, ne lui demandant, pour toute grâce, que de passer paisiblement le reste de ses jours dans un monastère. Il eût été prudent à lui, connaissant le caractère de son ennemi, de faire ses conditions avant de se mettre en sa puissance; car Charles, le moins généreux des princes, ne fut pas plutôt le maître de sa personne, que, ne voulant lui accorder aucune condition, il le fit renfermer

à Senlis, dans une étroite prison, où il mourut peut-être bientôt après ; peut-être languit-il long-temps dans une dure et longue captivité ; c'est ce que l'on ignore. Il n'est plus fait mention, dans l'histoire, de ce dernier roi de Toulouse.

Raymond ne survécut pas long-temps à son rétablissement dans ses droits. Il mourut à Toulouse, vers le commencement de l'année (865). Son fils *Bernard* lui succéda. On voit que déjà le comté de Toulouse était, par le fait, devenu héréditaire dans la fammille d'Egfrid ; il le devint bientôt après par le droit.

L'année suivante (866) mourut le jeune Charles, fils de Charles-le-Chauve, que son père venait de faire roi d'Aquitaine. Louis, surnommé le Bègue, son frère cadet, le fut après lui ; mais il ne fit pas lui-même aucun acte d'autorité dans son royaume ; il n'intervint même pas pour empêcher que le comte Bernard ne s'emparât des terres que l'église de Reims possédait dans le pays, terres qui lui avaient été données par *Saint-Rémi*. Bernard les trouvant à sa convenance, s'en empara. Haincmar, archevêque de Reims, protesta en vain contre cette usurpation ; Bernard ne voulut pas abandonner sa proie. Il est certain que ses scrupules devaient être fort diminués par la nature

même de ces biens, dont Clovis avait dépouillé leur légitime propriétaire, pour les donner à celui qui lui avait fait l'onction sainte. Cette voie de fait du comte de Toulouse, Bernard, prouve qu'il exerçait une autorité presque souveraine dans l'étendue de son comté. Non seulement Charles-le-Chauve, ni Louis-le-Bègue, ne prirent pas couleur dans cette affaire; mais le premier le combla de bienfaits en lui donnant la suzeraineté sur le marquisat, ou comté de Carcassonne et de Razes[1]. Bernard ne jouit pas long-temps de cette faveur; il mourut en accompagnant à Rome Charles-le-Chauve, qui, à l'exemple de son grand-père, allait se faire couronner empereur (an 875).

Le comte Bernard n'ayant pas laissé d'enfans, Eudes son frère lui succéda, sans dificultés, dans tous ses gouvernemens. Jusqu'alors l'hérédité n'avait été que tolérée dans sa famille; elle y devint un droit après la diète de Kierci[2], tenue (an 877), par le nouvel empereur (16). Il y fut délibéré que les fiefs qui avaient été donnés, comme bénéfices, à des seigneurs français, seraient, à l'avenir, héréditaires dans

1 Le pays de Razes fait partie du Roussillon.

2 Kierci était un château situé sur l'Oise où résidait Charles-le-Chauve.

leurs familles, et qu'ils les posséderaient en toute souveraineté, à la charge de rendre hommage à la couronne, et de remplir toutes les obligations qu'imposait cette cérémonie, comme service militaire, pendant un temps déterminé, avec un certain nombre d'hommes d'armes, ordinairement fixé selon l'importance et l'étendue du fief. On exprima aussi la clause formelle que ces fiefs feraient retour à la couronne, à défaut d'héritiers mâles. Cette dernière condition ne fut pas observée par la suite, comme nous le verrons dans la seconde partie de cette histoire.

Charles-le-Chauve, à son retour d'Italie, où d'importantes affaires l'avaient appelé (en 877), tomba malade en deçà du Mont-Cénis, et mourut, dit-on, empoisonné par son médecin, gagné par des seigneurs français qui avaient conspiré sa perte. Il est fort permis de douter que sa mort ait eu une telle cause.

REMARQUES PARTICULIÈRES SUR LE PREMIER LIVRE.

Il y eut fort peu de mélange entre les Francs et les habitans du Midi de la France, pendant les quatre premiers siècles de la monarchie. Les peuples du Midi s'étaient unis par l'habitude avec les Romains, lorsque la loi le leur permit,

et avec les Visigoths, qui avaient long-temps vécu parmi eux,

Lorsque les Francs vinrent dans les provinces méridionales, à la suite de Clovis ou de ses successeurs, ce ne fut que pour y faire la guerre ; et ils n'y restèrent que pendant sa durée. Ils n'eurent pas le temps de former des rapports particuliers avec les habitans : les seigneurs, généraux ou commandans, seuls, s'unirent entre eux et confondirent leurs races ; encore ces unions eurent plutôt lieu avec des Visigoths qu'avec des Gaulois : cette dernière race resta presque pure et sans mélange.

Ce qui prouve le peu de rapports qu'il y eut entre les Francs et les Toulousains ou les habitans de la Première-Narbonnaise, c'est la langue qu'on y parlait, et qui y est encore aujourd'hui populaire : cette langue n'a pas un seul mot dérivé du tudesque ou germain, qui était la langue des Francs ; elle est extrêmement douce : c'est un mélange de l'ancien gaulois, du grec, qui l'avait enrichie d'une foule de mots, et du latin. Si quelques mots du langage provençal, ou languedocien [1] n'appar-

1 Je me sers du mot provençal, comme générique, pour désigner la langue commune dans tout le Midi, qui variait, mais légèrement, de province à province.

tient pas à ces trois idiomes, leur racine est visigothe.

Les princes francs ayant choisi le Nord pour y faire leur demeure, les habitans du Midi, dépendans de leur domination, eurent de plus fréquentes occasions de se transporter du Midi au Nord, que ceux du Nord dans le Midi. Les alliances durent avoir lieu vers le Nord; ainsi, peu à peu, et par suite nécessaire de cette tendance des grands intérêts vers le Nord, et des alliances que les méridionaux y contractèrent, le langage tudesque dût s'adoucir de celui du Midi; aussi devint-il tous les jours moins dur, tandis que celui du Midi ne se corrompit pas et resta stationnaire. C'est ce qui fait que l'idiome franc est à peine encore fixé, et que l'idiome provençal n'a presque pas varié et est à peu près tel aujourd'hui qu'il était aux 7, 8 et 9.me siècles.

Un auteur, savant et ingénieux [1], a cherché à prouver que l'italien de nos jours était dérivé de la langue provençale. Sans adopter toutes les raisons qu'il donne pour appuyer une telle opinion, que nous ne considérons d'ailleurs ici que comme un système fort douteux; nous sommes cependant forcés de reconnaître, que

1 *Vid.* Caseneuve, Traité de la langue provençale.

l'idiome italien fut fixé, ou du moins sembla l'être par ses littérateurs ingénieux, beaucoup plus tard que le provençal; qu'il a peut-être existé une époque où ces deux langues étaient presque les mêmes, et que, si l'une s'est enrichie aux dépens de l'autre, ce n'est, à coup sûr, pas la provençale qui a emprunté à l'italienne, avec laquelle elle conserve encore une infinité de rapports.

Mais, soit que l'italien dérive ou non du provençal, on peut affirmer, sans passer pour systématique, que les deux langues eurent une commune origine, et que leurs élémens sont les mêmes.

Si le Midi eût asservi le Nord par un résultat opposé à celui qu'eut la bataille de Vouglé, ce serait le langage provençal qui eût prévalu; et il est vraisemblable, dans ce cas, que nous aurions eu, trois siècles plutôt, de bons poètes en France; car, si l'on accorde aux peuples du Nord un caractère plus fort, un tempérament plus mâle, plus robuste, on doit convenir que les dispositions morales, qui perfectionnent les beaux-arts, sont plus grandes, plus apparentes, plus hâtives chez les habitans du Midi. Les Francs ayant été victorieux, les vainqueurs ont bien consenti à sacrifier quelque chose de la dureté

de leur idiome, à l'harmonie et à la douceur méridionale ; mais ils n'ont pu en faire disparaître cette multiplicité de consonnes ou finales dures, qui rendent encore aujourd'hui le français si rebelle à la poésie, et qui exigent qu'une rime monotone se trouve toujours au bout d'un vers, pour en faire sentir la mesure, ou plutôt pour suppléer à l'harmonie qui lui manque ; ce que n'exigent pas la poésie latine et italienne, dans lesquelles la mesure se fait aisément sentir par la briéveté ou l'alongement des syllabes, dont la prononciation cadencée rend le vers harmonieux.

On répète dans tous les ouvrages sur les origines, que c'est le mot actuel *oui* prononcé *oc* dans le Midi, et *ouail* dans le Nord, qui motiva la division de la France telle qu'elle a existé long-temps pour les littérateurs ; mais jamais *oc* ne voulut dire *oui* en langue provençale. *Oc* est un mot tudesque et dur, qui n'a jamais été en usage parmi nous ; mais les gosiers septentrionaux ne sachant pas prononcer l'*a* seul ou notre *obé* si doux, en ont fait *oc*. La seule consonne que les habitans du Midi prononcent souvent à la fin des pluriels français c'est l'*s*, la plus douce des consonnes, qui est bien moins fatiguante pour l'oreille que le *t*,

dont les classes inférieures et même moyennes du Nord terminent une foule de mots où cette dure finale même ne se trouve pas.

Pasquier, dans ses Recherches sur la France, donne une autre origine au mot *Langue-doc*; c'est du nom des Goths qui s'y établirent qu'il le dérive. On disait primitivement, selon lui, Langue-de-Goth, dont on a fait Languedoc. Cette origine est très-vraisemblable.

Les domaines du prince dans le Pays-Toulousain, sous les deux premières races, consistaient en terres qui avaient appartenu aux rois visigoths. Les rois ou ducs de Toulouse firent bâtir un grand nombre de châteaux forts à l'exemple de ses conquérans ; ils les plaçaient auprès des forêts, pour y prendre le plaisir de la chasse; car, de tous les temps, depuis et avant Nemrod, tuer des bêtes ou faire tuer des hommes, ont été des plaisirs royaux.

Les châteaux qui étaient situés sur la rive gauche de la Loire [1], et dont plusieurs existent encore rebâtis ou embellis, appartinrent aux rois et aux ducs de Toulouse : il est même vraisemblable que les principaux furent bâtis par eux; mais les chartes monacales n'en disent rien : ce n'étaient pas des abbayes.

---

1 Amboise, Chaumont, Mont-Bazon, etc....

Les hommes libres n'étaient d'abord distingués entre eux, dans le Pays-Toulousain, comme nous l'avons fait observer plus haut [1], que par les charges ou emplois dont ils étaient revêtus : tous ceux qui n'étaient pas dans cette cathégorie avaient le même rang et ne se distinguaient que par la fortune; mais les grands fonctionnaires ne tardèrent pas à mépriser ceux de leurs égaux, qui n'avaient ni emplois dans le gouvernement, ni dignités à la cour : ils voulurent faire une classe à part plus élevée, et rendre leurs honneurs héréditaires dans leur famille : ils firent tant, qu'ils y parvinrent; et, dès lors, les hommes libres ne formèrent plus qu'une classe inférieure, sans considération, et que les nouveaux privilégiés cherchèrent à abaisser de plus en plus partout où ils ne trouvèrent pas une forte opposition. Cette opposition eut lieu à Toulouse, où les hommes libres appelés, plus tard, bourgeois ou habitans du bourg, conservèrent une assez grande considération, grâces aux libertés, droits et priviléges dont la ville n'avait cessé de jouir depuis les Romains. Cependant, la noblesse y prit aussi racine; mais sa distinction d'avec la bourgeoisie forma une

---

1 *Vid.* la note 2 du troisième chapitre, mœurs, coutumes et lois des Visigoths.

nuance moins tranchée. Il fut permis aux bourgeois d'acquérir, à peu de frais, les priviléges de la noblesse ; aussi les familles nobles sont-elles peu distinguées, dans les annales de Toulouse, des familles bourgeoises : on les y confond très-facilement en les lisant.

L'établissement des fiefs donna naissance à mille abus. Ses obligations envers son seigneur remplies, le vassal jouait lui-même le rôle d'un petit souverain avec ses sous-vassaux. Ainsi les grands vassaux ne voulurent reconnaître d'autre justice que celle qui émanait d'eux, et forcèrent leurs feudataires à se soumettre à leur juridiction : il y eut donc autant de justices diverses que de seigneurs; et Dieu sait comment elle était rendue ! Aussi l'épée du châtelain devint, sous un tel ordre de choses, la balance de Thémis. Les seigneurs battirent monnaie, et cette monnaie fut toujours ou fausse ou de mauvais aloi.

Les villes, originairement municipales comme Toulouse, se ressentirent même de cet abus. Sous les Romains, Toulouse paraît s'être gouvernée librement par elle-même ; au civil bien certainement, et vraisemblablement au criminel. Les princes durent empiéter sur ses droits municipaux. Cependant Toulouse conserva sous ses rois, ses ducs et ses comtes, une

forme de gouvernement assez libre : elle avait des magistrats municipaux, un conseil de ville, et, outre cela, un conseil de notables habitans, que présidait le souverain ou son lieutenant. C'était une sorte de conseil d'état qui jugeait administrativement, au civil et au criminel : ce conseil, ou cour de justice, s'appelait *Capitulum*, chapitre, et ses membres *Capitulaires*. C'est avec leur assistance que les souverains de Toulouse accordèrent à la ville des priviléges ou reconnurent ceux qu'elle avait déjà [1].

Avant que les comtés, duchés et marquisats fussent héréditaires, les seigneurs, qui n'en jouissaient qu'à titre de bénéfice révocable, n'ajoutaient pas à leur titre celui de la province ou seigneurie dont ils jouissaient ; mais lorsque l'hérédité en eut assuré la possession réelle dans leurs familles, ils ne manquèrent jamais d'ajouter au titre le nom du pays. Cette différence dans les prétentions était motivée sur leur position réelle ; car, avant l'hérédité, ils n'étaient ducs ou comtes que temporairement, et passaient souvent d'un pays dans une autre ; au lieu que lorsqu'ils devinrent propriétaires de leurs gouvernemens, leur puissance était

---

1 Voir, pour s'en assurer, le petit registre en peau de velin, format in-4.°, qui est aux archives.

établie

établie et leur position invariable. Cette différence, que l'on peut faire en lisant les titres d'alors, appuie la manière dont j'ai envisagé la domination des comtes de Toulouse, et la distinction que j'ai faite entre les comtes amovibles et ceux qui possédèrent ce comté héréditairement.

Pendant le gouvernement des Visigoths, les armées se composèrent de Visigoths et de nationaux libres. Le service militaire fut imposé par eux comme le tribut; chaque partie de leurs états était obligée de fournir un contingent. Lorsque ces peuples eurent été rejetés au delà des monts, et ne possédèrent plus, dans les Gaules, que la Septimanie, il n'y eut plus que les nationaux qui composèrent les armées levées dans l'Aquitaine; car il n'y avait pas alors de Francs dans ce pays : ceux qui y venaient faisaient partie des armées des princes francs, et s'en retournaient avec eux.

Le père Daniel affirme qu'il n'y avait pas de nationaux dans les armées jusqu'au temps de Clotaire II; mais il n'appuie son opinion que du silence des historiens sur ce point. Rien n'est moins probable que cette inaction des Gaulois pendant cinq ou six siècles. Les lois d'Alaric prouvent le contraire; d'ailleurs, de quoi se seraient composées les armées du Midi

jusqu'à Clotaire, c'est-à-dire, jusqu'en 614 et 628. Avant et depuis ce prince, on fit la guerre en Aquitaine, et les Francs n'étaient pas partout. Les Romains avaient pris les Gaulois pour auxiliaires ; et certes, c'étaient d'assez bons auxiliaires pour qu'on ne les laissât pas dans l'inaction. Aucun historien n'indique une époque où ils commencèrent à servir avec leurs vainqueurs : on peut bien croire que ces derniers ne les armèrent pas dans le premier moment ; cependant, la conformité de religion pourrait faire penser qu'ils les employèrent de suite ; mais, à coup sûr, ils ne restèrent pas cent, ni même cinquante ans, sans se donner leur appui.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

Les comtes de Toulouse deviennent possesseurs héréditaires du comté. — Le comte Eudes. — Incertitude sur son existence. — Raymond, son fils, lui succède. — En quoi consistaient alors les domaines du comte de Toulouse. — Raymond-Pons. — Pons II. — Guillaume III dit Taillefer. — Pons III. — Guillaume IV. — Raymond-de-Saint-Gilles, comte de Rouergue et de Provence, frère de Guillaume IV. — Il acquiert le comté au préjudice de sa nièce Philippe, reine d'Aragon. — Mort de Guillaume. — De l'année 875 à 1093.

LA diète de Kierci, en établissant l'hérédité des grands fiefs, produisit un changement total dans la constitution de la monarchie. Jusqu'alors les rois francs s'étaient réservés la souveraineté absolue sur tout les pays qu'ils cédaient, même sur les apanages qu'ils faisaient à leurs enfans, ou à leurs frères. Nous les avons vus donner et ôter la couronne ou le duché d'Aquitaine, à leur volonté : on résistait

à cette volonté, mais on finissait par céder ou par être écrasé comme le furent Weifre et Pépin. Par l'ordonnance impériale que Charles-le-Chauve rendit à Kierci, la France fut réellement démembrée. Les états des comtes de Toulouse devinrent indépendans de la couronne, à un hommage près : vaine formalité qui ne pouvait arrêter que la faiblesse, et dont se riait la force tout en s'y soumettant. La Normandie, la Flandre, la Bretagne, la Guienne, la Bourgogne et le comté de Toulouse, furent de grands fiefs dont les seigneurs devinrent autant de princes souverains. Cette souveraineté fut la source des plus grands malheurs pour la France, et la mit plusieurs fois en danger d'être conquise.

Louis et *Carloman*, fils de Charles-le-Chauve, se divisèrent l'empire après la mort de leur père. Le partage eut lieu dans une assemblée de seigneurs, tenue à Amiens dans le mois de mars 880. Le comte Eudes fit hommage à Carloman de son comté et des nombreuses seigneuries qui y étaient jointes, dont le droit de suzeraineté était échu à ce prince. Il marcha ensuite avec lui, à la tête des troupes du comté, contre *Bozon*, usurpateur du royaume de Provence ; mais on ne connaît aucun des faits d'armes personnel de ce comte : on sait

seulement qu'il fut présent et prit part aux siéges de Mâcon et de Vienne. Cette dernière place, défendue par la célèbre héroïne *Ermengarde*, femme de Bozon, tint deux ans contre les forces réunies des deux souverains. Ermengarde fut faite prisonnière en la rendant.

Quelques auteurs ont parlé d'un concile tenu à Toulouse (an 885), où *Théodebert*, archevêque de Narbonne, natif des environs de Toulouse, fut député par le roi de France, pour y examiner les griefs dont les juifs s'étaient plaints à lui. Il paraît que l'évêque et les habitans de Toulouse, qui avaient en horreur cette nation, les avaient forcés de se soumettre aux avanies les plus humiliantes, aux traitemens les plus injurieux. C'est, sans doute, la cérémonie du soufflet dont il était question. Nous parlerons plus bas de cette cérémonie atroce qui tenait de l'esprit du temps. Théodebert n'eut pas de peine à disculper l'évêque de Toulouse dans un tribunal où le clergé était juge et partie dans la cause. Les juifs eurent tort, leur plainte y fut repoussée, et les mauvais traitemens leur furent continués.

Eudes, duc de Paris, fils de Robert-le-Fort, tige de la troisième race, ayant été reconnu roi de France, au détriment des princes légitimes (an 888), la province de Septimanie

refusa de le reconnaître. On ne sait pas quelle fut la conduite que tint le comte de Toulouse en cette occasion (1). Il est vraisemblable qu'il évita de se compromettre avec l'usurpateur, et qu'il lui fournit le contingent des troupes auquel il était obligé comme vassal, pour défendre le royaume contre les Normands, qui en 889 assiégèrent de nouveau Paris. Ce que l'on sait, à n'en pouvoir douter, c'est qu'il y avait dans l'armée du roi Eudes des troupes venues du midi de la France.

On n'a sur le comte Eudes que des documens tellement incertains, que, sans deux chartes, qui ont été long-temps inconnues aux historiens de Toulouse, on serait fort embarrassé de prouver son existence et sa souveraineté. L'une de ces pièces est une sorte de procès-verbal d'un plaid ou tribunal de justice, tenu à Alzone, où figure au lieu et place de ce comte, en qualité de son vicaire (*vicarius*), un certain *Aton* (2), vicomte de Toulouse. Cet Aton était vraisemblablement le fils d'un autre personnage du même nom, qui avait exercé les mêmes fonctions à Toulouse, en l'année 867. C'est de la même famille que ce premier Aton, dont une branche eut d'abord les vicomtes de Toulouse et de Bruniquel, que sortirent les *Trancavel*, vicomtes, de Car-

cassonne et de Beziers, qui jouèrent un rôle si important dans l'histoire de la province de Languedoc, par leurs guerres et leurs démêlés avec les comtes de Toulouse, leurs seigneurs [1]. C'est à Toulouse que cette puissante famille commença à exercer des charges publiques; et c'est contre les comtes de cette ville, ses premiers bienfaiteurs, qu'elle saisit toutes les occasions de se déclarer.

Les Normands, profitant des troubles de la France, apparurent de nouveau sur plusieurs points. La Méditerranée, qui semblait, par sa position, devoir être exempte de leur visite, les vit, dit-on, sur ses côtes (an 903); et si l'on en croit un auteur grave et estimé [2], ils franchirent même la Montagne-Noire et brûlèrent l'abbaye de Soreze, qui était alors dans le diocèse de Toulouse (3); mais nous doutons que les Normands aient été les auteurs de ce désastre, qui eut lieu, à la vérité, à cette époque.

Benoît Aton, vicomte ou vicaire (4) de Toulouse, ayant eu quelques démêlés d'intérêt avec Raymond, fils du comte Eudes, Raymond s'empara, par adresse, de sa personne, et le

---

1 Pour bien connaître cette famille, il faut lire les notes 21 et 33 du deuxième volume de l'Histoire du Languedoc.

2 *Vid.* Dom Mabillon à l'année 904, n.° 26.

retint en prison. La haine ne fut pour rien dans cette voie de fait ; car, *Reginald*, frère de Benoît, s'étant offert à Raymond, à la place de son frère, sa demande lui fut accordée, et il se constitua prisonnier en lui rendant la liberté. Sa captivité dura sept mois, malgré les instances de *Gérauld*, comte d'Auvergne, son oncle, auprès de Raymond. Enfin, las de le réclamer en vain, voyant que toutes les démarches étaient inutiles, on eut recours aux moyens surnaturels. Gérauld apparut de nuit à Raymond, et lui annonça des malheurs qui allaient fondre sur lui s'il ne délivrait son neveu. Raymond effrayé, et craignant les suites d'une apparition si miraculeuse, promit au fantome de Gérauld de rendre la liberté à Réginal, et il tint parole. Les auteurs cloîtrés ne craignent pas de présenter cette fraude, bien innocente à la vérité, comme un événement surnaturel, qui fut dû aux ferventes prières du comte d'Auvergne : c'était l'esprit du temps; tous les batteleurs passaient pour sorciers, toutes les fraudes étaient des miracles. On aurait cru compromettre son salut, en cherchant à en découvrir l'imposture (an 909).

Dans ce différent, Raymond est qualifié de comte ; apparemment qu'il l'était de quelque seigneurie que lui avait cédé son père ; de la

seigneurie de Nîmes peut-être, qui dépendait alors du comté de Toulouse. Le comte Eudes vivait encore; car il souscrivit (an 910, 3 septembre) la charte de fondation de la fameuse abbaye de *Cluni*, faite par *Guillaume-le-Pieux*, duc d'Aquitaine et marquis de Gothie : il est même fait mention de ce comte de Toulouse, huit ans après cette fondation.

Toulouse craignit encore d'être attaquée par les Normands (an 915). Ces peuples semblaient se multiplier; la France, par sa fertilité et ses richesses agricoles, qui, quoique bien peu importantes encore, l'étaient pourtant davantage que celles d'aucune des autres partie de l'Europe, tentait leur cupidité. Ils arrivèrent jusque dans l'Agenais, détruisirent le château royal de Casseneuil où la reine Hildegarde, femme de Charlemagne, était accouchée de deux jumeaux. Cette invasion donna l'alarme à la ville de Toulouse : on craignit, non sans raison, qu'ils ne poussassent jusqu'à ses murs. Le traité que fit Charles-le-Simple avec Rolon, un de leurs chefs; traité par lequel il lui céda la Normandie, pour la posséder comme un fief de la couronne de France, les détermina à évacuer les provinces méridionales, et rendit leurs visites beaucoup moins fréquentes, mais ne les fit pas cesser entièrement.

Eudes dut, bientôt après, céder le comté de Toulouse à son fils, ou du moins lui en laisser prendre le titre. Un plaid, tenu à Alzone en 918, auquel présida *Armand*, évêque de Toulouse, ayant pour assesseur Bernard, qui se qualifiait de *vénérable homme*; *Bernard, envoyé et avocat de Raymond, comte et marquis de la ville de Toulouse, du consentement du comte Eudes, son père*, en fournit la preuve. Le mot consentement ne peut être considéré ici comme synonime de cession; car il peut n'avoir rapport qu'au titre seul qu'Eudes permettait à son fils de prendre, son âge l'obligeant à lui en laisser exercer l'autorité dans de certaines occasions [1]. Ce titre, précieux pour son importance, lève tous les doutes que l'on pourrait avoir sur l'existence du comte Eudes, que quelques auteurs n'ont pas voulu reconnaître comme comte, quoiqu'il ait exercé pendant très-long-temps l'autorité souveraine à Toulouse. Rien ne prouve mieux la difficulté d'écrire l'histoire d'alors, que ce silence général des historiens sur son compte. Eudes dut fonder peu d'établissement pieux : ces fondations étaient alors, dans le comté de Toulouse, le

---

1 *Vid.* les preuves du second vol. de l'Histoire du Languedoc, page 56 et suiv.

seul moyen que l'on eût de sortir de l'obscurité la plus absolue ; et nous ne connaissons Eudes que par les deux plaids tenus à Alzone.

Ce comte mourut vers ce même temps ; on ignore l'époque exacte ainsi que les circonstances de sa mort. Il laissa deux fils déjà âgés. Raymond, qui lui succéda dans le comté de Toulouse, et *Ermengaud*, auquel il donna le Quercy, le Rouergue et l'Albigeois. Ce furent deux branches de la maison de Toulouse, qui jouirent aussi, en commun, du marquisat de Gothie, dont le comte Eudes avait hérité après la mort de Guillaume-le-Pieux, duc d'Aquitaine, comte d'Auvergne et marquis de Gothie.

Le marquisat de Gothie [1], qui était une dépendance de la Septimanie, augmentait considérablement les états de la maison de Toulouse, riche déjà de plusieurs autres belles possessions : il étendait la domination des comtes sur les villes et territoires de Maguelone, d'Agde et de Lodève; sur une partie considérable du diocèse de *Narbonne* ; sur *Elne*, *Beziers*, avec leurs territoires, et sur le pays de Nîmes.

Dans la partie de la Septimanie appelée Narbonnaise, dépendante du comté de Toulouse,

---

1 On appelait Gothie la partie de la Narbonnaise ou Septimanie que les Visigoths conservèrent le plus long-temps.

étaient compris les comtés de Narbonne et de Fénouillède; les deux vicomtés de Narbonne et du pays de Minerve où Minervois. Le comté de Narbonne ne se séparait pas du marquisat de Gothie ; mais celui de Fénouillède était possédé par la maison de Barcelone, à charge de foi et hommage au marquis de Gothie. Le pays d'Elne était fort divisé ; il appartenait, en partie, aux comtes de Roussillon, et à ceux de *Conflant* ou *Valespir*. Il y avait aussi un petit marquis de *Castelnau* ; mais tous étaient vassaux du marquis de Gothie. Quant au pays de Nîmes, il faisait partie du domaine des comtes de Toulouse depuis près de vingt ans.

Tel était l'état des domaines des comtes de Toulouse à la mort du comte Eudes. On voit que cette maison était déjà très-puissante, et qu'il ne lui manquait, pour dominer dans tout le Languedoc, que de posséder le pays d'Uzès, le Vivarais, le Velay et le Gévaudan : ces parties lui appartinrent, par la suite, ou du moins elle en acquit la suzeraineté.

Les deux frères vécurent toujours en bonne intelligence, et continuèrent, toute leur vie, à posséder le marquisat de Gothie, par indivis. Ils prenaient l'un et l'autre ce titre dans tous les actes où ils sont nommés.

L'éloignement du comté de Toulouse du

siége de la domination royale, et la sagesse de ses comtes, qui évitèrent pendant long-temps toute discussion avec la couronne, et firent en sorte de ne pas lui donner le moindre ombrage, servirent à accroître la puissance de ces seigneurs. Nous les verrons presque aussi grands que les rois dont ils furent les vassaux, et plus puissans, par leurs richesses et leurs alliances, que tous les autres seigneurs français. Ils ne cherchèrent pas à exercer une grande influence sur les affaires de la monarchie; mais ils firent preuve d'une grande valeur lorsqu'il fallut qu'ils payassent de leur personne, dans les occasions périlleuses ou dans les grandes expéditions.

Raymond et Ermengaud ne prirent aucune part à la révolte du duc Robert contre Charles-le-Simple. Il paraît que, sans se compromettre avec le premier, ils restèrent fidèles à leur prince légitime. On en trouve la preuve dans des actes de ces deux frères, ainsi datés: *le 19 du mois d'Août, l'année que Robert régna frauduleusement*[1]: il ne paraît pas que le comte de Toulouse eût le même respect pour l'église; il eut maille à partir avec *Agio*, archevêque de Narbonne, dont il s'appropria quelques domaines qui étaient à sa convenance.

1 *Vid.* Catel, Histoire du Languedoc, page 969, art. *Estienne.*

Jean x, auquel l'archevêque se plaignit, écrivit lui-même à Raymond, pour l'engager à satisfaire aux réclamations du prélat, le menaçant des foudres de l'église, s'il persistait à retenir les domaines usurpés. On ne dit pas que Raymond les ait restitués ; cependant, un acte de fermeté contre le clergé était si rare alors, et attirait, à son auteur, tant d'anathèmes et de malédictions, qu'on ne peut guère douter qu'il n'ait fini par obéir au pontife.

Les Normands, alléchés par la cession faite par Charles-le-Simple à Rolon, fondirent de nouveau sur la France, pour tâcher de s'en approprier quelqu'autre partie. L'Aquitaine était, après la Normandie, le pays qu'ils convoitaient le plus. Ils arrivèrent en grand nombre sur les côtes du Poitou, et pénétrèrent de suite jusqu'en Auvergne. Guillaume II, duc d'Aquitaine et comte d'Auvergne, craignant de succomber sous les efforts de ces hardis pirates, demanda du secours au comte de Toulouse. Raymond, malgré son amour pour la paix, n'hésita pas à se mettre lui-même à la tête de ses forces, pour aider Guillaume à repousser ces féroces assaillans. Leurs deux armées réunies les défirent complétement ; mais on croit, sans en avoir la certitude, que le comte de Toulouse, après avoir fait preuve

d'une grande valeur, périt dans cette expédition, où douze mille Normands restèrent sur le champ de bataille, et le reste fut mis en fuite : il est certain, du moins, qu'il cessa de vivre à cette époque, puisqu'il n'est plus parlé depuis que de *Raymond-Pons*, son fils, comme comte de Toulouse et marquis de Gothie.

Ce nouveau comte continua de vivre avec intelligence avec son oncle Ermengaud, comte de Rouergue et de Quercy. Ils jouirent, sans partage et en commun, du marquisat de Gothie, comme les deux frères l'avaient fait du vivant de Raymond.

Raymond-Pons resta, comme son père, attaché à Charles-le-Simple, même après que Raoul lui eut enlevé le sceptre et la couronne. Il refusa de reconnaître l'usurpateur et de lui rendre hommage ; mais il ne prit pas les armes contre lui : il se constitua souverain absolu dans ses états. Raoul fut trop heureux, dans la suite, de reconnaître son indépendance, content d'avoir, à ce prix, neutralisé un personnage aussi puissant, et qui aurait pu faire déclarer contre lui tout le midi de la France.

Cependant, le comte de Toulouse, voyant que, dans l'état de désordre où l'ambition des principaux seigneurs avait mis le royaume, chacun d'eux faisait, sans scrupule, sa main

au dépens des domaines de la couronne ; s'empara, conjointement avec Ermengaud, son oncle (an 924), du Vivarais et du diocèse ou pays d'Uzès : ce fut, soi-disant, au nom de Charles-le-Simple. Le prétexte était grossier, mais il servit à merveille les scrupules de sa conscience. Il eût rendu ces deux conquêtes à Charles-le-Simple, si ce prince fût remonté sur son trône ; il le disait, du moins. Raoul, ou Rodolphe fut trop heureux de faire sa paix avec lui, en lui en abandonnant la possession. C'est ainsi que ce duc de Bourgogne parvint à gagner les seigneurs du royaume, et qu'il sut prévenir les obstacles qu'ils auraient pu apporter à son couronnement, qui eut lieu, sans opposition, le 13 juillet suivant, au préjudice de Charles-le-Simple, qui, tondu et encapuchonné, fut enfermé dans un couvent.

Mais une nouvelle espèce d'ennemis, plus féroces encore que les Normands, parurent bientôt sur les frontières des états des comtes de Toulouse ; c'étaient les Hongrais, espèce de Scythes, établis depuis quelque temps en Pannonie. Bérenger, roi de Lombardie, trop faible pour résister à Rodolphe II, duc de Bourgogne, qui lui faisait la guerre, appela ces barbares à son secours. A cet appel imprudent, ils se mirent en marche avec leurs femmes et leurs enfans

enfans (5), ayant à leur tête un chef appelé *Saler* : tout fut pillé, brûlé, saccagé sur leur passage ; les populations s'enfuyaient, gagnaient le sommet des montagnes, ou étaient exterminées. Ainsi ils fondirent sur l'Italie, qu'ils ravagèrent comme un affreux météore. Les Alpes ne les arrêtèrent pas : sachant qu'un beau pays était sur leur versant occidental, ils les passèrent, ravagèrent la Provence, passèrent le Rhône, firent éprouver le même sort à la Septimanie et se présentèrent, enfin, sur la frontière du Pays-Toulousain [1]. Jamais l'alarme n'avait été plus grande dans ces belles contrées : le portrait qu'on faisait de ces barbares était affreux, et l'imagination frappée les rendait encore plus hideux et plus féroces qu'ils ne l'étaient, quoiqu'il fût cependant difficile d'ajouter dans ce genre à la réalité. On implorait le ciel, on faisait des voeux ; mais l'orage s'avançait en grondant. Le comte Pons résolut de lui faire tête : il rassembla le plus de forces qu'il put dans Toulouse et dans le reste de son comté ; et laissant les vieillards et les femmes implorer la protection de Dieu au pied des autels, il marcha contre ces barbares. Mais leur intempérance les perdit. C'était dans la

1 *Vid.* Catel, Histoire des comtes, page 87 et 88.

saison des fruits qu'ils entrèrent dans la Septimanie : leur avidité sauvage ne leur permit pas d'en user modérément ; et cet excès développa dans leur sang une maladie contagieuse, qui les avait beaucoup affaiblis lorsqu'ils étaient au moment d'entrer dans le Pays-Toulousain. Le comte Pons profita de leur faiblesse, et les attaquant brusquement et avec vigueur, il les tailla en pièces, et les poursuivit ensuite sans leur donner de repos : il en tua un très-grand nombre, et força le peu qu'il en restait à repasser le Rhône.

Cette victoire, en sauvant le pays, acquit au jeune comte une gloire immortelle. Autant la terreur avait été grande à Toulouse aux approches d'un tel ennemi, autant l'allégresse fut vive de s'en voir délivrer ; elle éclata par des transports immodérés. Cependant le mal que les Hongrais avaient fait en Gothie était énorme et les pertes incalculables ; c'est ce qui rendit la reconnaissance de ceux qui n'avaient pas été atteints encore plus grande pour Raymond-Pons. Le peu de titres qui nous restent de cette époque font mention de ce comte comme d'un des plus grands princes de la chrétienté ; mais comme ses titres sont presque tous des chartes de monastère, on peut croire que les nombreuses donations qu'il leur fit, et

les fondations importantes dont il fut l'auteur, contribuèrent, autant que l'expulsion des barbares, à lui faire prodiguer des louanges.

Les troubles qui agitaient le reste de la France avaient empêché Rodolphe, ou Raoul, de venir se faire reconnaître dans le Midi. Les comtes de Toulouse et du Rouergue avaient espéré que les choses resteraient en cet état, et qu'ils seraient dispensés de faire leur soumission au nouveau maître; mais l'usurpateur ayant terminé ses querelles avec ses rivaux, marcha enfin vers le Midi. Pons et Ermengaud, apprenant son arrivée, allèrent au devant de lui, pour se faire un mérite de faire d'eux-mêmes une soumission à laquelle ils eussent été forcés. Raoul les reçut avec bonté (an 932), et ne se montra pas difficile sur leurs prétentions. Le Vivarais et le pays d'Uzès furent, dès ce moment, cédés irrévocablement au comte de Toulouse, qui avait pris la précaution de s'en emparer, comme nous l'avons déjà dit, sous le prétexte de les conserver au roi légitime. Raoul, voulant les gagner tout à fait à sa cause, réunit, en outre, à leurs domaines, le Gévaudan, le Velay et le comté d'Auvergne, vacant par la mort du comte *Acfred*, qui en était pourvu. Charles-le-Simple, avant d'être détrôné, avait disposé de ce dernier comté en faveur

d'*Ebles*, comte de Poitiers. Raoul ne devait avoir aucun égard à une telle disposition; mais il n'en était pas de même de Pons, qui fit céder, dans cette occasion, sa fidélité chanceuse à son intérêt; tant il est vrai que cette fidélité dont on se targue tant, et que l'on pratique si peu, ne saurait tenir long-temps contre l'intérêt personnel.

Depuis cette importante acquisition, notre comte de Toulouse prit le titre de *prince très-puissant*, comme on le voit dans plusieurs chartes. Cette réunion le rendait un des plus grands vassaux de la couronne, si ce n'est même le plus grand.

Il est à remarquer qu'un duc gascon fut présent à l'entrevue des deux comtes du Rouergue et de Toulouse avec Raoul. Il montait, dit-on, un cheval qui n'avait pas moins de cent ans, et qui en vécut cent-dix. Ce duc gascon, et qui ne démentait pas la réputation que ses peuples s'étaient acquis, ne jurait que par son cheval, qu'il appelait *Cendix*. C'est du sobriquet de ce célèbre animal qu'est venu, sans doute, le jurement gascon qui a été si fort en usage dans ce pays, et qui n'est pas même tout à fait passé de mode chez certains habitans des rives du Gers, de la Bayse et de l'Adour. On ne connaît pas l'époque précise de la mort de

ce fameux cheval ; il méritait bien cependant que quelque chroniqueur s'occupât particulièrement de lui. *Quinte-Curce* et Plutarque n'ont pas craint de nous parler fort au long de Bucéphale, qui, certes, n'avait pas autant de droit à la célébrité que le noble et vieux coursier de *Loup-Aznar* ou *Azinarius*, duc de Gascogne.

Un plaid ou cour de justice, tenu à Narbonne (6) sous le comte Pons, donne un renseignement précieux sur la proportion dans laquelle étaient entre eux les différens peuples qui vivaient alors sous la domination des comtes de Toulouse. Elle se composa de trois juges Visigoths, avec un huissier ou *saion* de la même nation ; de trois juges francs ou saliens, et de onze juges romains ou gaulois. Il y avait donc alors, en Languedoc, deux fois plus de Gaulois ou de Romains que des deux autres nations ensemble : il n'est même pas sans vraisemblance que les Francs n'y furent représentés que par honneur pour le suzerain, qui était de cette nation, mais qu'ils y étaient en beaucoup moindre nombre que les Visigoths, dont les descendans habitaient encore dans certaines villes de la Gothie. Ce plaid prouve aussi qu'il y avait eu peu de fusion entre les trois races qui habitaient le pays, et qu'elles y vivaient distinctes

et séparées. Il s'agissait dans ce plaid d'un différent entre les moines de l'abbaye de Montoulien et le comte de Toulouse. A cette époque les trois quarts et demi des affaires étaient relatives aux moines et aux abbés, qui s'occupaient beaucoup, pour eux-mêmes, des choses de ce monde, en prêchant avec ardeur le désintéressement aux autres. Cette tactique adroite les rendait riches en peu de temps (an 933).

On croit que le comte Ermengaud mourut vers cette époque : il laissa trois fils ; Raymond l'aîné fut comte du Rouergue et marquis de Gothie. On ne peut guère expliquer pourquoi il prenait seul le titre de marquis de Gothie, puisqu'il ne l'était que conjointement avec le comte de Toulouse, qui y exerçait une souveraineté ; apparemment qu'il y avait eu un partage. Nous dirons, plus bas, en quoi consistait cette seigneurie, qui avait déjà été très-démembrée. Raymond jouissait aussi du pays de Lodève et d'une partie de celui de Nîmes. Son second frère, *Hugues*, prenait le titre de comte, sans que l'on sache précisément quel était le comté dont il jouissait (7) ; il paraîtrait qu'il fut co-seigneur de Nîmes avec son frère. Sa femme s'appelait *Gudinilde* ; il en eut deux fils, Raymond et Hugues. Le troisième fils

d'Ermengaud, nommé *Etienne*, fut comte du Gévaudan.

Raymond-Pons, comte de Toulouse, portait le titre de prince des Aquitains ; il est qualifié ainsi dans une charte de Louis-d'Outremer [1] : il fit preuve de magnificence et de piété en fondant l'abbaye de *Thomières*, sous l'invocation de *Saint Pons*, son patron, pour lequel il avait une dévotion toute particulière (an 936). Quatre évêques assistèrent à la cérémonie de la consécration de ce monastère, qui eut lieu avec la plus grande pompe : le comte et sa femme *Garsinde* y étaient présens, et le dotèrent richement (8). Louis-d'Outremer, pour plaire au comte de Toulouse, dont il avait un grand intérêt à conserver l'amitié, fit aussi de très-grandes largesses à cette célèbre abbaye, et la mit sous la protection spéciale de la couronne de France. Le prince prévoyait, dès lors, les troubles qu'occasionnerait dans le royaume *Hugues-le-Grand*, dont la conduite était déjà fort équivoque, et dont l'ambition commençait à se développer. Le comte de Toulouse était un puissant allié qu'il avait le plus grand intérêt à s'attacher : il faut qu'il jugeât cette liaison fort importante, puis

1 *Vid.* Les preuves de l'histoire du Languedoc, page 83, 2.e vol.

qu'il crut devoir venir lui-même à Toulouse pour s'aboucher avec lui. Pons profita de la position embarrassée du roi, pour se faire confirmer dans la possession de tous les pays que lui avait donné l'usurpateur Raoul ; et Louis se trouva heureux de légitimer cette cession. Les avantages que le comte de Toulouse savait tirer des circonstances, prouvent qu'il était politique habile, mais peu délicat. Il ne fut pas question, comme on le pense bien, de rendre au roi le Vivarais et le pays d'Uzès, qu'il disait n'avoir conquis que pour en faire retour à la couronne. C'est ainsi que le comte de Toulouse s'agrandit, sans employer d'autres armes que celles de l'adresse et de l'à-propos. Il faut aussi convenir que les circonstances lui furent bien favorables. L'état de trouble de la monarchie faisait que chaque seigneur était à peu près libre de prendre ce qui se trouvait à sa convenance, et qu'un revirement dans la fortune du prince, bien loin de nuire à celui qui envahissait, lui assurait au contraire la possession irrévocable de son vol ou de sa conquête, deux choses à peu près synonimes alors ; car le droit du plus fort était presque le seul qui fût reconnu, et l'emportait toujours sur le droit légitime.

Au moyen de sa tactique adroite et de sa

profonde politique, Raymond-Pons augmenta considérablement l'étendue de ses domaines, sans que la paix publique en fût troublée. Cette paix fut si grande dans le comté, que, sans les chartes de plaids ou de fondation, et sans quelques lettres conservées dans d'anciennes abbayes, on saurait à peine que ce comte a existé. On ne connaît même la victoire qu'il remporta sur les Hongrais, que par une lettre que les évêques de Toulouse et de Beziers écrivirent au pape Jean VIII, pour la lui annoncer. Cette lettre, dans laquelle ces deux prélats excusent l'archevêque de Narbonne, nouvellement nommé, de n'avoir pas fait le voyage de Rome, comme c'était l'usage alors, attribue ce manquement à ce point essentiel de la discipline ecclésiastique, au peu de sûreté des routes qui étaient infestées par les Hongrais, dont le comte de Toulouse venait de purger la Septimanie : elle entre dans les détails de cette victoire tels que nous les avons rapportés plus haut.

Un plaid tenu à Toulouse, dans l'église de Saint-Sernin, au sujet de quelques propriétés contestées par deux seigneurs limousins et les moines de l'abbaye de Beaulieu, fut l'occasion d'un combat entre les champions des moines et ceux des seigneurs. Les champions de ces derniers ayant été vaincus en champ-clos,

l'objet en litige fut adjugé à l'abbaye. Les détails d'un pareil combat eussent été une bonne fortune pour le lecteur, dans une histoire aussi aride et aussi dénuée d'intérêt que celle de Toulouse à l'époque où nous l'écrivons ; mais aucune charte, aucune chronique n'en font mention. Les moines, qui gagnèrent leur cause, ne songèrent pas à transmettre à la postérité le récit du singulier acte de justice qui l'avait faite triompher ; ils se contentèrent de se saisir des enjeux, sans s'embarrasser des plaisirs ou de l'instruction des hommes de l'avenir. Cette indifférence pour la postérité est un trait qui caractérise les mœurs de cette époque d'ignorance et de barbarie.

Le comte Raymond-Pons mourut vers l'an 977. Une charte de donation faite par lui et par son épouse Garcinde à l'église et à l'évêque d'Alby, prouve qu'il vivait encore en 972.

La conformité de nom entre Raymond-Pons, comte de Toulouse, et son cousin Raymond, comte de Rouergue et de Nîmes, a induit plusieurs historiens à erreur. Ce Raymond, comte du Rouergue, était aussi belliqueux que son cousin, le comte de Toulouse, était pacifique. Il s'allia avec Hugues, duc de Provence, qui faisait la guerre à Bérenger ; et on s'est plu à attribuer plusieurs de ses actions à Raymond-

Pons. Il faut dire pourtant, à la décharge de ceux qui errent dans ce cahos de contradictions qu'offre l'histoire de cette époque, que quelqu'habile que soit un écrivain, fût-il muni du fil d'*Ariane*, il lui serait bien difficile de sortir de ce labyrinthe sans s'égarer souvent dans de fausses routes ; la conformité des noms, l'incertitude ou l'absence totale de dates dans les titres ; leur falsification ou même leur supposition, très-fréquentes dans un temps où on n'examinait rien, et où les chartes des monastères faisaient foi sans être vérifiées, l'obligent à tous momens de former des conjectures, au lieu d'énoncer des faits positifs.

Toutes les richesses de l'état s'accumulaient alors sur le clergé ; c'était à qui formerait le plus d'établissemens pieux, à qui les doterait le plus richement. Les testamens des grands n'étaient guère que des nomenclateurs des legs nombreux qu'ils faisaient aux églises, aux monastères. Les évêques étaient des seigneurs puissans ; leurs richesses surpassaient alors celles de plusieurs princes d'aujourd'hui.

On est étonné, en lisant le testament de Hugues, évêque de Toulouse, de tous les biens qu'il possédait et qu'il donna libéralement, à sa mort, à des églises ou à des seigneurs. Il dota richement les églises de Saint-Etienne, de Saint-

Sernin et de Sainte-Marie-de-la-Daurade : outre cela, il donna la seigneurie de Seissac, avec son château, au vicomte de Carcassonne. S.tes-Puèles dans le Lauraguais, Mazères, Sainte-Gabelle, Saint-Marcel, Méreux, etc., sont autant de legs mentionnés dans ce testament, dont il fit exécuteur le comte Raymond, du Rouergue, et son frère Hugues..... Ce prélat (9), qui, sans doute, était d'une naissance illustre, avait succédé à *Armand*, après l'année 922. Il occupa le siége jusqu'en 973, c'est-à-dire, quarante-neuf ans, et eut pour successeur *Aton*, de la même famille que les vicomtes de Toulouse, dont le dernier du même nom était mort en 943. Le frère de cet évêque s'appelait *Loup-Asinarius*, et était comte de *Soule*[1] et de *Ribagorça*. Aton n'occupa le siége que pendant quelques mois; car *Isolus* ou *Islus* lui avait succédé en 974. On connaît peu la famille de ce dernier; elle n'était pas de Toulouse (10).

Pons II succéda à son père, à l'âge de plus de trente ans. Raymond-Pons avait fait, dans les dernières années de sa vie, le partage des vastes domaines qu'il avait eu de ses pères

---

1 Le pays de Soule était frontière de la Navarre et du Béarn; *Mauléon* était sa ville principale. Il est aujourd'hui dans le département des Basses-Pyrénées.

ou qu'il avait acquis comme nous l'avons vu. Pons, son fils, hérita du comté de Toulouse, du Quercy, de l'Albigeois, et du comté de Saint-Gilles, partie inférieure du pays de Nîmes; car jamais, quoiqu'on l'ait prétendu, ces deux derniers comtés ne sortirent de la branche aînée, pour passer dans la cadette. Ses successeurs et lui ne prirent d'autres titres. Cependant, il possédait d'autres seigneuries très-nombreuses, telles que le Vivarais, le Velay, le pays d'Uzès. L'Auvergne, dont Raymond-Pons avait joui à titre de bénéfice, ne passa pas à ses enfans; elle fut donnée, par le roi, à Guillaume, comte de Poitiers, surnommé *Tête-d'Etoupes*. Ils n'héritèrent pas non plus du titre de prince d'Aquitaine : ces faveurs, accordées à Raymond-Pons par Raoul, et confirmées par Louis-d'Outremer, ne furent que personnelles. Mais les deux branches de la maison de Toulouse possédaient, malgré ces soustractions, d'assez vastes états pour aller de pair, ou peut-être même pour surpasser en puissance les plus grands vassaux de la couronne.

L'existence de Pons II serait parfaitement ignorée, s'il n'était fait mention de lui dans un titre cité par Catel [1]. C'est une sauvegarde

---

1 *Vid.* Catel, Histoire des comtes, page 100.

accordée aux propriétés de l'abbaye de *Vians*, diocèse d'Albi. Ce titre est daté de l'an 2 après la mort du roi Lothaire (an 988). Les historiens du Nord, depuis l'établissement des grandes vassalités, ne font plus aucune mention de nos comtes, et ne parlent qu'avec une sorte de mépris de la province d'Aquitaine. Luidprand, dans un passage, pousse même le mépris jusqu'à l'injure, en parlant de Raymond, comte du Rouergue, qui sécourut Hugues, duc de Provence, contre Bérenger [1]. La foi des Aquitains était considérée dans la Gaule française ou du nord, comme l'était à Rome la foi punique; et ce qui est le plus digne de remarque, c'est que les seigneurs, rebelles contre leurs rois légitimes, eux qui ne connaissaient d'autre loi que leur intérêt, répandaient eux-mêmes ces accusations contre les peuples des provinces qui avaient le plus scrupuleusement gardé la foi jurée à leurs souverains, et qui les avaient défendus au péril de leur tranquillité, de leur liberté et de leur vie.

A cette époque, tous les liens entre les vassaux et le suzerain parurent rompus; l'hommage n'était plus rendu à ces derniers. Nous ne voyons pas que les comtes de Toulouse se

---

1 *Vid.* Catel, Histoire des comtes, page 99.

missent à même de remplir ce devoir envers les rois francs. Et comment l'auraient-ils fait? L'autorité souveraine était méconnue, les usurpateurs se succédaient ; c'était au plus hardi et au plus heureux. Le sceptre que Charlemagne avait tenu d'une main si ferme et si habile, échappait à celles de ses faibles successeurs, ou leur était arraché par la violence et la trahison.

La loi gothe, ou code d'Alaric, était encore en vigueur dans les états du comté de Toulouse, à la fin du dixième siècle. On ne distinguait pas encore les propriétaires libres ou nobles, et les roturiers. Tout homme libre était noble ou ingénu : seulement, la profession des armes, à laquelle s'adonnaient exclusivement quelques-uns d'entre eux, était plus distinguée, parce qu'elle était plus crainte. L'homme armé, ainsi que la bête féroce, fut toujours redoutable aux populations agricoles. On a toujours eu plus de respect et de considération pour la force, même pour la force brutale et pour les puissances malfaisantes, que pour celles qui répandent des bienfaits.

La classe des serfs, qui était la 2.me classe, comprenant les marchands, les artisans était méprisée ; car, chez les hommes qui vivent en société, les classes utiles et laborieuses

sont les moins considérées : vivre noblement, dans notre langue, signifia toujours vivre inutilement ; et vivre servilement, veut dire se rendre utile. Les Tectosages expatriés vivaient, certes, très-noblement dans le sens réel que l'on attache à ce mot ; aussi, l'histoire ainsi que la peinture se sont plus à célébrer leurs brigandages. S'ils eussent été vertueux et paisibles comme ceux qui restèrent dans leur patrie, nous ignorerions qu'ils eussent existé.

Le comte Pons II ne dut pas rester spectateur inutile de la guerre qui éclata entre le duc de Barcelone, Oliba-Cabrita, et son vassal, le comte de Carcassonne : en qualité de seigneur, il dut venir au secours de son feudataire. Il était question de quelques petites seigneuries réclamées par le duc de Barcelone, dans le comté de Carcassonne, comme ayant été possédées par ses prédécesseurs. Cette guerre se termina par une bataille, et la bataille, ce qui n'était pas rare alors, par un miracle que fit Saint Hilaire, en faveur du comte de Carcassonne, qu'il affectionnait sans doute. Roger était battu, ses troupes étaient en désordre : dans cette tribulation, le comte invoqua Saint Hilaire, qui ne fut pas sourd à sa voix. On ne dit pas quelle espèce de secours le Saint lui envoya du ciel, si ce fut une légion d'anges, ou s'il se contenta d'inspirer

d'inspirer une terreur panique aux Catalans, en ranimant le courage des Septimaniens : ce que l'on sait de certain, c'est que les troupes de Roger se rallièrent spontanément, et taillèrent en pièces celles d'Oliba : on ajoute que les soldats du vicomte de Carcassonne ressuscitèrent, et que, quoiqu'il y en eût un grand nombre de tués au commencement de l'action, il ne s'en trouva pas un seul de mort sur le champ de battaille. Ce miracle est très-sérieusement raconté par les historiens du Languedoc : il est vrai qu'il motiva une bonne donation faite par Roger à l'abbaye de Saint-Hilaire ; la donation explique le miracle.

On ne peut fixer l'époque certaine de la mort de Pons II. Il paraît, pourtant, qu'il existait encore en l'année où Hugues-Capet s'empara de la couronne de France. Les Aquitains, que les habitans du nord de la Gaule accusaient de fausseté et de déloyauté, refusèrent de reconnaître le nouvel usurpateur ; tandis que leurs accusateurs se jettèrent aux pieds de ce nouveau maître, donné par la force, et cherchèrent à en obtenir des faveurs. Le Comte de Toulouse fut un de ceux que cet acte illégal révolta. Cependant, il n'y eut pas de voies de fait de la part du comte, contre

Hugues. Il se contenta, dans toutes les provinces de sa domination, de faire dater les actes, *Regnante Christo*. Cette formule, neutre, permettait d'attendre les événemens, et ne préjugeait rien contre le nouveau roi. Le vainqueur, quel qu'il fût, ne pouvait accuser celui qui l'avait employée, d'avoir favorisé son compétiteur. Pons finit pourtant par se soumettre avec les seigneurs du Midi. Les grands vassaux s'étaient rendus tellement indépendans de la couronne, que, dans le fond, peu leur importait lequel fut roi, pourvu que celui qui se revêtait des dépouilles opimes de la royauté, maintînt cette indépendance ; et Hugues était trop habile et trop peu affermi encore, pour songer même à les en priver. Il leur laissa passer leur mauvaise humeur, sachant bien que, selon le cours ordinaire des choses, ils se jetteraient tous dans son parti, lorsqu'il serait le plus fort. Ce qui lui importait, c'était qu'ils ne s'armassent pas d'abord contre lui.

Pons II avait épousé une riche veuve, dont on ne connaît ni le nom, ni la qualité ; son mari s'appelait *Artaud*. Ce mariage lui fut funeste ; Artaud, son beau-fils, l'assassina. On ignore la raison de ce meurtre. Guillaume, son fils, lui succéda, vers l'année 990. On

peut du moins le conclure en lisant la vie d'Abbon, abbé de Fleury, écrite par Emoin [1]. Il y est dit, que Guillaume, comte de Toulouse, offrit à Bernard, abbé de Beaulieu, en Limousin, l'évêché de Cahors, moyennant une grosse somme d'argent; simonie qu'il repoussa par le conseil d'Abbon : or, l'évêché de Cahors fut vacant an 990.

Nous ne marchons ici qu'à tâtons. Tout n'est qu'obscurité sur notre route; et les points d'appui sont tellement rares, et si peu solides, qu'à peine osons-nous nous y fier. Cependant, nous nous croyons bien réellement à l'époque où Guillaume, dit Taillefer, était comte de Toulouse, de Quercy et d'Alby. Mais sa vie est tellement dépourvue d'événemens remarquables, qu'il nous est impossible d'en rien dire. Son mariage avec Emme ou Emma, fille de *Rotbold*, comte d'une partie de la Provence, quoiqu'il n'ait été mentionné que par un seul auteur (11), n'en est pas moins certain. C'est lui qui transporta dans la maison de Toulouse le marquisat de Provence, c'est-à-dire, une partie du duché de ce nom [2], le Comtat-Ve-

1 *Vid.* le n.° 40 de la note 8 du deuxième vol. de l'Histoire du Languedoc, page 546 des notes.

2 *Vid.* la note 29, page 601 du deuxième vol. de l'Histoire du Languedoc.

naissin et le comté de Forcalquier ; car alors le comté d'Arles était possédé par Guillaume 1.er, père de Constance, seconde femme du roi Robert. Cette parité de noms, des deux seigneurs qui dominaient alors sur cette partie de la Provence, a induit à erreur beaucoup d'auteurs, et, entre autres, les historiens du Languedoc, qui ont avancé que Constance, femme de Robert, était fille de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse (12). Mais ils l'ont avancé sans preuves, et ont mêlé à leurs raisonnemens des contradictions évidentes. Rien de plus honorable, sans doute, que de voir un de nos comtes devenir le beau-père d'un roi de France; mais cet honneur, tel grand qu'il soit, ne veut pas qu'on lui sacrifie la vérité. Les comtes de Toulouse étaient assez grands, assez puissans par eux-mêmes, pour contenter l'amour-propre de ceux qui tirent vanité d'une haute dépendance. Il nous paraît même qu'il y a de la puérilité à l'histoire, de trop s'appesantir sur un pareil fait : ce que nous en disons n'est que pour prouver que nous n'avons pas repoussé, trop légèrement, la prétention de gens aussi éclairés que les historiens du Languedoc.

C'est sous Guillaume Taillefer, vers le commencement du 11.e siècle, que les juifs furent affranchis, moyennant un tribut, de l'affront

qu'ils recevaient, le jour de pâques, de la main du célébrant, qui, pour prouver la haine et le mépris que les chrétiens avaient pour eux, appliquait un soufflet à la victime que les juifs avaient choisie pour le recevoir. Voici ce qui donna lieu à cet affranchissement. Eymeric, vicomte de la Roche-Chouard, étant venu à Toulouse, avec un prêtre (son chapelain), appelé Eugues, auquel on aurait pu donner, à juste titre, le nom de *Bras-de-Fer*; l'évêque, pour faire honneur à ce seigneur, choisit ledit Eugues pour faire la cérémonie annuelle du soufflet. Ce chapelain, apparemment d'une force peu commune, et d'une méchanceté au moins égale à sa force, assena au juif qui lui fut présenté, un soufflet tellement appliqué, qu'il brisa la tête du pauvre Israëlite, et en fit sortir les yeux et la cervelle : le malheureux mourut presque sur-le-champ. Cet assassinat eut lieu, au grand scandale d'une partie des assistans, au pied de l'autel de l'église Saint-Etienne. Nous disons d'une partie; car on ne peut guère douter qu'un grand nombre d'entre eux, ne donât de grandes louanges à la force du redoutable chapelain.... C'est vraisemblablement à cette occasion que l'on abolit cette barbare cérémonie, et qu'on y substitua un tribut annuel de quarante-quatre livres de

cire, que les juifs payèrent toujours à cette église, et d'un impôt sur le faubourg qu'ils habitaient (le faubourg Saint-Michel), au profit de celle de Saint-Sernin (13).

(An 1021). Le clergé se donna aussi, vers la même époque, le triste plaisir de brûler (*d'ardre*) quelques pauvres manichéens, sur le compte desquels l'historien du Béarn, *Marca*, a débité mille calomnies aussi ridicules qu'odieuses. Ces malheureux sectateurs de *Manes* avaient la faiblesse de croire qu'un second principe, autre que Dieu, était l'auteur du mal [1]. Leur motif, de quelque manière qu'on l'envisage, était bon. Ils étaient à plaindre si cette erreur les destinait à brûler dans l'autre monde; mais certainement ils ne méritaient pas, à cause d'elle, d'être brûlés dans celui-ci. C'est dès lors que se répandit, dans les états du comte de Toulouse, la secte des heuriciens [2], qui fut depuis appelée Albigeoise, du nom de la ville d'Alby, où elle fit d'abord les plus grands progrès (14).

Une assemblée d'ecclésiastiques, tenue à Toulouse sous Guillaume (an 1005), excommunia,

1 *Vid.* l'Histoire des hérésies par Mainbourg, et le Dictionnaire des hérésies, par Pluquet.

2 On les appela ainsi du nom de leur fondateur *Heuri*. Voyez le même Dictionnaire.

de la part de Dieu et de Saint-Pierre, tous les seigneurs qui se permettraient de lever des droits de *péage* et autres sur les marchandises, depuis le lieu appelé *Stape*, sur la route du Bas-Languedoc, jusqu'à Toulouse. La défense était bonne par elle-même ; mais c'était user un peu légèrement des foudres de l'église. Cela prouve combien, sous le règne des premiers rois, la puissance ecclésiastique avait déjà empiété sur l'autorité civile. L'extrême piété de Robert servit merveilleusement l'ambition du clergé ; jamais l'église n'eut un fils aîné plus complaisant pour elle et plus soumis à sa volonté. Il visita (an 1029) les principaux monastères de son royaume, et arriva, peu de temps après son départ de Paris, dans le monastère de Saint-Sernin de Toulouse, où il fit ses dévotions. Il ne se borna pas à cette seule église : *Sainte-Marie-de-la-Daurade* était alors en haute réputation, et le pieux monarque n'était pas assez peu soigneux de son salut pour l'oublier. Un chroniqueur[1] qui ne rêvait que parlemens, en a fait tenir un au roi Robert à Toulouse. C'est ce nom qu'il lui plaît de donner à un plaid ou cour de justice, assemblé momentanément. Celui dont il parle se composa de l'archevêque

---

1 Chronique de Bardin.

de Bourges, du comte Eudes, d'*Amélius*, évêque d'Alby; de *Guilfred*, évêque de Carcassonne; de deux abbés, de deux chevaliers, de deux jurisconsultes, et d'un scribe ou greffier. Le comte, ni l'évêque de Toulouse n'y figurèrent.

Les auteurs de l'histoire du Languedoc ont prétendu, sans en apporter aucune preuve, que ce comte résidait habituellement en Provence, depuis son mariage avec la fille de Rotbold. Cette supposition a servi à rendre vraisemblable leur prétention à le faire père de la reine Constance, seconde femme du roi Robert. Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il mourut à Toulouse, où il a son tombeau. On sait très-peu de chose de sa vie, et rien des circonstances, ni de l'époque précise de sa mort. Il paraît certain qu'il ne décéda qu'après le mariage de son fils, le comte Pons III, avec *Majore*, dame que l'on a cru, sans beaucoup de fondement, avoir appartenu à la maison de Foix. Ce qui est singulier dans ce mariage, ce fut le douaire de la dame; il se composait de l'évêché de la ville d'Alby, avec son marché et sa monnaie; de la moitié de l'évêché de Nîmes et de la moitié de l'abbaye de Saint-Gilles. Il était fort commun de donner des églises et des abbayes; mais on ne donnait guère des évêchés,

surtout pour douaire d'une femme. Cependant on en voit d'autres exemples : le possesseur le vendait au prêtre qui désirait en être pourvu : c'était une simonie légale ; elle n'avait pourtant lieu qu'avec l'agrément du métropolitain, qui ne le refusait guère, lorsqu'on lui donnait sa part du prix convenu. La proposition d'un pareil marché fut faite à Bernard, abbé de Beaulieu, par le comte de Toulouse, pour l'évêché de Cahors. Le prix de la simonie devait être partagé entre l'archevêque de Bourges et le comte ; mais Bernard trouva sans doute le prix trop élevé, et refusa l'évéché. On lit ce fait dans la vie de *St. Abbon*, dont nous avons déjà parlé (15).

Le tombeau de Guillaume Taillefer, que l'on voit encore à Toulouse, dans un petit réduit pratiqué à côté du grand portail de l'église de Saint-Sernin, est une des pièces historiques et monumentales qui nous restent pour attester l'existence de ce comte (16). Ce tombeau n'est cependant pas un monument très-authentique ; et s'il n'existait pas d'autres preuves que ce personnage ait été comte de Toulouse, on serait forcé d'en douter.

Ce comte avait été marié deux fois : sa première femme se nommait Arsinde, de laquelle il eut, dit-on, deux fils, Raymond et Henri, qui moururent avant lui. Nous n'adoptons pas l'opi-

nion des historiens du Languedoc, qui font aussi naître de ce mariage *Constance*, seconde femme du roi de France Robert. Une seconde fille nommée *Ermengarde*, qu'il eut aussi de ce mariage, si l'on en croit les mêmes historiens, épousa, disent-ils, Robert, comte d'Auvergne; mais tout cela est plus que douteux; car si Ermengarde était sœur de Constance, elle n'était pas fille de Guillaume, comte de Toulouse; mais de Guillaume, duc de Provence, beau-père de Robert, roi de France. Il eut d'Emma, fille de Rotbold, qu'il épousa vers l'année 990, Pons III, après lui comte de Toulouse, et Bernard, qui eut la partie de la Provence que possédait, de son vivant, Emma, leur mère, et celle dont Taillefer avait hérité de son beau-frère, fils de Rotbold, mort sans postérité.

On ne connaît guère l'époque de la naissance de Pons III, comte de Toulouse : on a supposé qu'il était né vers l'année 991. Rien ne confirme cette opinion : il prenait le titre de comte du vivant de son père; dom Mabillon le prouve par une charte de l'année 1004. Il était très-ordinaire de voir un fils prendre un titre pareil du vivant de son père, riche de plusieurs comtés, quand le titre ne spécifiait pas que le prenant fût comte de tel ou de tel pays.

Les Bénédictins, auteurs de l'histoire du Lan-

guedoc, supposent aussi que Pons était comte d'Auvergne du vivant de son père (1026). Ils l'identifient avec un Pons, comte d'Auvergne, excommunié à cette époque par Etienne, évêque de Clermont, pour avoir abandonné sa première femme, et en avoir épousé une seconde [1]. Ils lui font ensuite épouser Majore au mois de Septembre 1037, vers l'époque de la mort de son père. Il suivrait de là, qu'avant d'être comte de Toulouse, il aurait eu trois femmes. C'est une erreur manifeste. Pons III, comte de Toulouse, ne fut jamais comte d'Auvergne, puisque son père ne l'était pas, et qu'il n'en prit jamais, lui-même, la qualité : s'il l'eût été, qu'il eût fait sa résidence à Clermont, et qu'il y eût été excommunié par l'évêque de cette ville, il en aurait conservé le titre et la qualité ; et nous avons vu que le comté d'Auvergne n'avait été joui qu'à titre de bénéfice, par Raymond-Pons, qui ne le laissa pas à ses successeurs.

Majore, que nous n'hésitons pas à regarder comme sa première femme, mourut bientôt après leur union, à moins qu'il ne l'eût répudiée ; car il épousa, en 1043, Almodis, fille cadette de Bernard, comte de la Marche. Elle

1 *Vid.* Histoire du Languedoc, deuxième vol., page 163.

avait déjà été mariée, en première noces, à Hugues-le-Pieux, seigneur de Lusignan, qui l'avait répudiée [1]. Les mariages de ce genre n'étaient pas rares alors, et la répudiation ne portait pas atteinte à l'honneur des femmes; car elles trouvaient facilement de nouveaux époux. Cependant, l'histoire d'Almodis offre des particularités assez surprenantes pour devoir être remarquées; car ayant eu quatre enfans de notre comte de Toulouse, il la céda de bonne volonté au comte de Barcelone, qui l'épousa malgré sa bigamie et sa quadruple maternité. Pour augmenter la bizarerie de cette histoire, qui paraîtrait ridicule dans un roman, tant elle est invraisemblable, Catel nous dit qu'Almodis était une dame très-vertueuse, et qu'elle possédait toute l'estime de son mari [2]. Les auteurs ecclésiastiques ne font pas la moindre réflexion sur un pareil fait, certes, pourtant, bien caractéristique des mœurs d'alors: ils nous entretiennent fort au long de donations pieuses, de fondations d'abbayes; mais quant aux mœurs du temps, ils n'en disent pas un mot, et n'expliquent aucun des phénomènes remarquables qui tiennent à cette partie, que l'on peut

---

1 *Vid.* Catel, comtes, page 112.

2 Voyez sur ces faits, Guillaume de Malmesbury, livre 4. — *Vid.* la chronique de Malleac, page 210.

dire être véritablement l'âme de l'histoire. Ce triple mariage d'Almodis est très-bien constaté ; il est bien constaté aussi, quelle eut quatre enfans du comte de Toulouse, qui la céda ensuite au comte de Barcelone. Après ces aberrations inexplicables dans les mœurs d'alors, et dans des mœurs chrétiennes, comment oserait-on se flatter de connaître exactement l'histoire ; et ne doit-on pas compter pour rien toutes ces généalogies fastueuses, fondées sur des mariages aussitôt rompus que formés, sur des chartes qui les rapportent sans les éclaircir, et sur des vraisemblances extrêmement trompeuses.

Nous ne pouvons passer sous silence un fait arrivé en 1056, et rapporté par quelques auteurs espagnols, dont le témoignage n'est pas à mépriser [1]. L'empereur Henri III ayant élevé des prétentions de suzeraineté sur l'Espagne, qu'il prétendait être un fief de l'empire ; et Ferdinand, roi de Castille, ayant repoussé ses prétentions ; les hautes parties contestantes prirent pour arbitre de leurs différens le pape Victor II, qui devait se rendre à Toulouse pour y tenir un concile. Ferdinand nomma pour son ambassadeur le fameux général *Rodrigue Diaz-*

---

1 *Vid.* Marianne, liv. 9, chap. 5.

de-Bivar, *surnommé le Cid*. Il arriva à Toulouse à la tête d'une armée de dix-mille hommes, et campa dans les plaines de cette ville. Victor II y était arrivé en même temps, ainsi que des ambassadeurs de Henri III. Le pape parvint à arranger le diférent à la satisfaction des deux souverains. Il n'est pas fait mention, dans ces récits, du comte de Toulouse, chez lequel se seraient tenues ces conférences solennelles ; il est permis de croire pourtant qu'il n'y fut pas étranger. Quoique ce fait n'ait été rapporté par aucun historien français contemporain, et qu'aucune charte de cette époque n'en fasse mention, ce silence ne suffit pas pour le faire rejeter ; car l'histoire de nos comtes, depuis Raymond I.er, fils du comte Eudes, jusqu'à Raymond-de-Saint-Gilles, n'a été écrite par aucun auteur contemporain. D'ailleurs, l'accommodement entre les deux souverains, par l'entremise de Victor II, n'ayant enrichi ni l'église, ni les monastères, les cartulaires de ces derniers n'ont dû en faire aucune mention.

Le concile tenu à Toulouse s'occupa des simonies, si fréquentes et presque légales alors ; il s'occupa aussi du temporel de l'église, et condamna les usurpateurs de ses biens, qui refuseraient de les restituer : nous voyons que les

foudres de l'église, impuissantes alors, ne les épouvantèrent pas, et que peu d'entre les usurpateurs consentirent à les rendre.

L'évêque Arnaud ou Arnoud, qui avait succédé à Raymond II dans le siége épiscopal de Toulouse, était présent à ce concile. On croit que Raymond, son prédécesseur, nommé après le décès *d'Issole*, vers la fin du dixième siècle ou le commencement du onzième, cessa de vivre avant l'année 1035; car, à cette date, on trouve un titre où *Arnaud* prend la qualité d'évêque de Toulouse.

Ce prélat mourut peu après la tenue du concile; car Pierre Roger occupait son siége l'année suivante (17).

A Pierre Roger succéda, en 1059, Durand, abbé de Moissac (18). On sait très-peu de chose sur ces prélats, dont les noms figurent dans des actes des conciles provinciaux et dans des chartes obscures, d'où il faut les exhumer avec peine, parce que celles où ces noms se trouvent sont presque toujours sans aucun intérêt pour l'histoire.

Pons III mourut vers la fin de l'année 1060 ou le commencement de 1061. Il est fait très-peu mention de lui dans l'histoire : un auteur anglais lui accorde cependant de la vivacité, de l'énergie, et dit qu'il se tira de l'état de

nullité et d'obscurité dans lequel avaient vécu ses prédécesseurs[1]. Ce comte était très-puissant en Provence : il prenait le titre de comte *Palatin* ou comte du Palais. Les historiens ont beaucoup raisonné sur l'importance de ce titre que prenaient alors le comte de Champagne et ceux de Toulouse : on a prétendu qu'il donnait une très-grande autorité à la cour, et qu'il était équivalent à celui de maire du Palais, avant que l'autorité de ces derniers ne se fût accrue par des usurpations sur la puissance royale : on a aussi soutenu que les Palatins étaient pairs. Nous savons que les grands vassaux de la couronne, au nombre desquels figuraient en première ligne les comtes de Toulouse, étaient les premiers pairs du royaume ; mais ce titre de palatin n'avait aucun rapport avec leur pairie. On n'a rien écrit de satisfaisant sur cette dignité de palatin, peut-être n'était-elle que ce qu'est de nos jours celle de gentilhomme honoraire de la chambre du roi ; dans ce cas, c'était une qualité bien peu importante.

Ce comte eut quatre enfans de sa seconde femme Almodis ; Guillaume, Raymond, Eugues (Eugues mourut jeune : il n'en est fait aucune mention dans l'histoire), et une fille

1 *Vid.* Guillaume de Malmesbury, liv. 4, chap. 2.

appelée

appelée Almodis comme sa mère : ses deux fils se partagèrent ses états. Guillaume l'aîné eut le comté de Toulouse, le Quercy, l'Albigeois ; la partie occidentale du comté de Nîmes, dont cette ville était capitale ; la suzeraineté sur quelques villes de la Septimanie ou Gothie ; Raymond eut les seigneuries du duché de Provence, qui avaient appartenu à leur aïeul *Rothbold*, et le comté de Saint-Gilles, qui était la partie du comté de Nîmes, qui s'appuyait au Rhône : il prit le nom de ce comté, et rendit ce nom célèbre dans l'histoire.

Guillaume, frère du comte Raymond-de-Saint-Gilles, qui est connu dans notre histoire sous le nom de Guillaume IV, a été presque aussi ignoré que ses prédécesseurs : il n'en est pas de même de Raymond-de-Saint-Gilles. Cinq ans après la mort de son père, il hérita du comté de Rouergue, que lui légua, par testament, sa cousine Berthe, arrière-petite-fille d'Ermengaud, comte de Rouergue : elle possédait ce comté du chef de son père Eudes, fils et héritier de Raymond III, comte de Rouergue, successeur d'Ermengaud. Elle avait épousé Robert, fils aîné de Guillaume V, comte d'Auvergne, qui prenait le titre de comte de Rouergue. Ce dernier, se voyant privé du titre et du comté, par le testament de sa femme,

comtesses Ermengarde et Adélaïde, héritières de ces fiefs, du chef de leur père Roger, troisième du nom, comte de Carcassonne, qui était mort sans héritiers mâles, les vendirent au comte de Barcelone (an 1067), ainsi que quelques terres enclavées dans le comté de Toulouse, entre autres le château de *Lorac*, dont le Pays-Lauraguais tirait son nom. Cette aliénation avait été faite sans le consentement du duc : il réclama, en qualité de seigneur, et le comte de Barcelone se rendit à Carcassonne, pour se soumettre aux obligations de sa vassalité : le comte de Toulouse y reçut son hommage, et, dès lors, le comte de Barcelone fut son vassal (an 1071).

Vers le même temps, 1073, l'évêque de Toulouse, Isarn, qui venait de succéder, depuis peu, à Durand, ancien abbé de Moissac, associa le couvent ou abbaye de Notre-Dame-Daurée (la Daurade), à celle de Cluny. C'était fort l'usage, alors, de prendre pour chef d'ordre cette abbaye, devenue très-puissante par la quantité des donations que lui avaient faites, et lui faisaient tous les jours les seigneurs et les souverains, depuis sa fondation.

L'évêque Durand, auquel venait de succéder Isarn, était d'un caractère moqueur; *il aimait*

à gausser. Un moine appelé Hugues, de l'abbaye de Cluny, s'étant rendu à Moissac, où il fit des miracles [1], eut à se plaindre de l'esprit railleur de Durand ; et quoique le bonhomme passât pour un saint, car il fut canonisé depuis, la patience lui échappa, et il annonça à Durand, que s'il ne se corrigeait de ce défaut, après sa mort ses lèvres s'enfleraient, et sa bouche serait pleine d'écume. L'auteur de la vie de St. Hugues ajoute, que Durand ne s'étant pas corrigé, ce que le saint lui avait prédit arriva ; heureusement pour Durand qu'il n'en sentit rien. Ces puérilités font connaître l'esprit du temps : c'était pousser un peu trop loin la simplicité des idées. Mais ces hommes, si simples en apparence, ne l'étaient que dans leurs propos : leur conduite était celle des gens habiles ; ils accumulaient les richesses, et vivaient alors dans une abondance et un luxe peu évangéliques.

(20 avril 1073). L'église venait de se donner pour chef le fameux Hildebrand (Grégoire 7), religieux de l'abbaye de Cluny, fils d'un charpentier. Il prouva que l'habitude des grandeurs est moins dangereuse, pour la paix de la société, que l'orgueil qui naît des élévations

---

1 Il guérit un ladre.

qu'il avait quelques seigneuries dans ces deux provinces, qui lui semblaient suffisantes pour l'autoriser à s'en déclarer seigneur. Il faisait, en cela, l'inverse de ceux qui prennent la partie pour le tout; car il prenait le tout pour la partie. Peut-être aussi ces deux provinces étaient-elles entrées sous sa domination par l'un des deux mariages qu'il avait contractés : le premier, vers l'année 1067, avec Mahauld ou Mathilde, dont on ne connaît pas la maison; et le second, avec Emma de Mortaigne, dont la famille n'était souveraine ni dans l'Agenais, ni dans le Périgord (20).

Il eut trois enfans de ces deux mariages; les deux garçons moururent en bas âge; l'un s'appelait Pons, le nom de l'autre est ignoré; sa fille appelée Philippe ou Philippine, fut mariée, vers l'an 1086, à Sanche, roi d'Aragon, et épousa, en secondes noces, Guillaume, neuvième comte de Poitiers, dont elle eut la fameuse Eléonore de Guienne, qui, par son second mariage avec Henri, roi d'Angleterre, occasionna tant de troubles et de guerres dans la monarchie française.

C'est peut-être à cause du titre de comte de Périgord et d'Agenais, que prenait le comte de Toulouse, qu'eut lieu la guerre qu'il eut dit-on à soutenir contre Guillaume VIII, comte de Poi-

tiers. Selon la chronique qui rapporte cette guerre [1], Guillaume, de Toulouse, fut l'agresseur. Ayant attaqué à l'improviste, près de Bordeaux, un corps de troupes du comte de Poitiers, il lui tua cent chevaliers. Cette voie de fait irréfléchie lui coûta sa capitale, dont Guillaume VIII s'empara, mais qu'il lui rendit bientôt après. Cet événement, que tous nos historiens ont ignoré, pourrait bien être le même que celui qui eut lieu sous Guillaume IX, le Troubadour, et que le chroniqueur mal instruit aurait antidaté.

(An 1088). Guillaume IV obtint du pape, que lui et les princes et princesses de sa famille, auraient leurs tombeaux dans un terrain dépendant de l'église de la Daurade, et contigu à cette église : elle venait d'être associée, comme nous l'avons dit, à l'abbaye de Cluny; c'est pour cette raison que le comte de Toulouse eut besoin de la permission du pape, duquel seul relevait cette abbaye, pour faire de ce terrain le dépôt des restes de sa famille. Ce comte affectionnait tellement les moines, qu'il chassa les chanoines de Saint-Sernin de leur église, et les remplaça par des bénédictins. Il est vraisemblable que les membres de ce chapitre vivaient

1 *Vid.* Chronique de Malleac, page 210.

scandaleusement, et que Guillaume prit prétexte de ce scandale pour exécuter cette voie de fait ; mais elle ne lui réussit pas. Les évêques de sa domination, l'abbé de Cluny et le pape lui-même, le blâmèrent, et il fut obligé de mettre à leur tour les religieux dehors, pour y replacer les chanoines.

L'évêque Isarn eut aussi quelques différens avec le même chapitre. Il s'agissait des priviléges de l'église : dans ces occasions les évêques et les abbés étaient sur leurs gardes. Hildebrand ayant déclaré que l'abbaye et le chapitre de Saint-Sernin ne dépendaient que du saint siége, l'évêque de Toulouse, voyant le danger, prit un détour pour atténuer l'effet de la bulle : il mit dans ses intérêts l'abbé de Cluny, qu'il savait avoir beaucoup de crédit sur l'altier pontife ; et, par son moyen, l'évêque conserva sa supprématie ; mais l'église de Saint-Sernin acquit le droit d'enterrer les notabilités de la ville dans un terrain extérieur, qui touchait ses murs. Ce cimetière obtint d'abord une grande faveur, et un mort était considéré comme de bien chétif aloi, lorsqu'il n'était pas inhumé à Saint-Sernin. Cette presse pour se faire enterrer en terre privilégiée étant devenue trop grande, il parut plus honorable encore à ces hommes, dont l'orgueil survit à leur existence, d'être inhumés

dans l'église même : dès lors , le cimetière fut abandonné à la simple bourgeoisie, et les morts de qualité eurent le droit d'engendrer la peste dans l'intérieur de l'église (21).

On ne saurait dire pourquoi Raymond-de-Saint-Gilles , comte de Provence et de Rouergue , prenait, en 1088, avant la mort de son frère , le titre de comte de Toulouse : il y était, sans doute, autorisé par ce dernier, qui, étant infirme et sans enfans mâles, se déchargeait sur lui du soin de gouverner. On croit que ne voulant pas laisser ses états à sa fille, mariée à un prince étranger, et les ôter par là à sa propre famille, il fit à son frère, de son vivant, une donation ou vente simulée desdits états. C'était se conduire en vassal fidèle de la couronne de France ; car il prévoyait, sans doute , les malheurs qui fondraient tôt ou tard sur elle , si un roi d'Espagne devenait possesseur de ses belles provinces. Il dut aussi prévoir les guerres que la cession qu'il faisait à son frère pourrait occasionner à son pays ; mais il choisit le parti le moins dangereux : d'ailleurs, il mettait son comté entre des mains capables de le défendre contre des prétentions que le roi d'Aragon aurait été tenté de faire valoir.

L'évêque Isarn s'était fait beaucoup d'ennemis parmi les moines et les ecclésiastiques, par son

zèle à réformer les abus qui s'étaient introduits dans son église. Des plaintes furent portées contre lui au pape Urbain II, qui envoya un légat sur les lieux, pour examiner sa conduite : elle fut pleinement justifiée (en 1090).

Depuis cette époque on ne trouve aucun document important qui apprenne si Guillaume IV était mort ou vivant : c'est un de ces princes ignorés, dont un historien est trop heureux de trouver le nom dans un ancien titre poudreux : c'est ce qui nous arrive pour constater que ce comte vivait encore en 1093. Il est fait mention de lui dans un acte de restitution de dîmes, prélevées illégalement au préjudice de l'abbaye de Soreze, par Géraud de Rochefort. C'est donc cette époque qu'on peut fixer pour avoir été celle de son décès ; car l'année suivante, Raymond, comte de Saint-Gilles, de Rouergue et de Provence, prit possession des états de son frère (22).

On appelait, dans ce siècle, Provençaux tous les peuples du midi de la France : Languedociens, Auvergnats, Gascons, Guiénois, Provençaux. Depuis les Alpes jusqu'à l'extrémité occidentale des Pyrénées, le reste des peuples des Gaules prenait le nom de Français[1] :

---

1 *Vid.* Cazeneuve, Histoire des Jeux Floraux, et Traité de la langue Provençale et de ses poëtes.

on appelait, aller en France, passer la Loire ou la Saône. Les sauf-conduits, ou passe-ports, que l'on délivrait aux marchands et aux voyageurs, font foi de cette division, qui a duré jusque dans le seizième siècle.

Nous avons vu que les comtes de Toulouse tenaient des plaids, ou tribunaux : il y en avait de particuliers à la ville de Toulouse, que le comte présidait, et où des citoyens de la ville, élus par lui, rendaient la justice civile et criminelle. On appelait ces assemblées particulières de la ville, Chapitre, *Capitulum* : le nombre des membres de ces chapitres variait rarement, à la vérité ; mais il ne fut pas toujours le même : il n'existe, aux archives, aucun titre ou copie de titre plus ancien que l'an 1141, époque postérieure à celle dont nous venons de présenter l'histoire.

Jusqu'à Raymond-de-Saint-Gilles, les comtes héréditaires sont fort peu connus : les historiens ont beaucoup varié sur leur nombre, sur leurs noms. Si nous différons quelquefois d'opinion d'avec ceux qui passent pour les plus clairvoyans, c'est qu'il nous a paru qu'ils avaient tiré de fausses conséquences de principes à la vérité un peu obscurs. Le plus grand embarras est celui que présentent les énumérations différentes des domaines d'un même seigneur, dans

des chartes très-rapprochées les unes des autres [1]. Ainsi, dans l'une d'elles, datée de 1079, le comte Guillaume IV prend les titres de comte et duc de Toulouse, de Quercy, de Lodève, de Carcassonne; et dans une autre, datée d'une année plus tard, il y ajoute le comté de Périgord, l'Agenais et l'Astarac, pays assez importans, les deux premiers du-moins, pour qu'on n'eût pas dû les oublier. Les historiens fabulistes éludent de telles difficultés, au moyen d'une supposition ou par un mauvais raisonnement : l'historien consciencieux, au contraire, s'arrête, laissant au compositeur de romans l'épée de Rolland, pour faire main-basse sur tout ce qui embarrasse ainsi sa route.

---

1 *Vid.* les trois titres, sur le même n.° 278, des preuves du troisième vol. de l'Histoire du Languedoc, page 304 et suivantes.

CHAPITRE II.

Raymond-de-Saint-Gilles, dixième comte. — Ses mariages. — Il se croise. — Son départ pour la Terre-Sainte. — Il abandonne ses états à son fils Bertrand, onzième comte. — Son voyage. — Son arrivée à Constantinople. — Il passe en Asie. — Siége de Nicée. — Sa maladie. — Siége d'Antioche, la part qu'il y prit, ses démêlés avec Bohémont, prince de Tarente. — Prise d'Antioche. — Arrivée des Persans. — Découverte du fer de la lance. — Humeur de Raymond. — Il prend les villes de Rugia et d'Albara. — Guillaume IX, comte de Poitiers, s'empara de Toulouse. — Suite de la croisade. — Arrivée à Jérusalem. — Siége de cette ville, quelle part y prend le comte. — Prise de Jérusalem. — Barbarie des Croisés. — Humanité du comte de Toulouse. — Ses discussions avec Godefroy, roi de Jérusalem. — Le comte quitte Jérusalem. — Il jette les fondemens du château du Liban, dit Château-Pélerin. — Il part pour Constantinople. — Sa nouvelle expédition dans l'Asie-Mineure. — Son retour à Constantinople. — Guillaume IX, comte de Poitiers, mécontente les Toulousains. — Il quitte le comté de Toulouse pour se croiser.

(An 1093). Raymond-de-Saint-Gilles était déjà un seigneur très-puissant lorsqu'il entra en possession du comté de Toulouse. Le Rouer-

gue, une partie de la Provence, la moitié du comté de Nîmes, étaient dans son domaine; et Narbonne, dans la Septimanie ou Gothie, le reconnaissait pour son seigneur. Il faisait sa résidence ordinaire dans le comté de Saint-Gilles, limitrophe de ses possessions; mais son activité naturelle et le soin de ses états lui faisaient souvent quitter cette résidence, et il venait à Toulouse, qu'il regardait comme la métropole de ses vastes domaines. Il avait épousé, en premières noces, la fille de Bertrand, son oncle, frère de Pons III, comte de Toulouse. Nous avons fait mention de ce mariage ainsi que de l'anathème que Grégoire VII lança contre lui, à cette occasion, et qu'il avait méprisé. Il eut de cette union Bertrand, qui fut comte de Toulouse; mais il perdit sa femme treize ans avant la mort de son frère. Son rang, la puissance de sa maison pouvaient le faire prétendre aux plus grands partis; il préféra l'alliance de Roger, comte de Sicile, frère du fameux Robert-Guiscard, l'un des héros de ces familles normandes, qui, par leur courage, s'étaient rendus maîtres de la plus belle partie de l'Italie, et y avaient fondé deux royaumes. Le comte Raymond-de-Saint-Gilles n'était encore que comte de Rouërgue et de Provence, lorsqu'il fut demander à ce prince sa fille Mathilde,

Mathilde, que l'on dit avoir été d'une éclatante beauté : elle lui fut accordée ; il se rendit en Sicile où les noces furent célébrées avec la plus grande magnificence. Roger et les seigneurs de sa cour le comblèrent de présens [1] (an 1080).

Les habitans de Toulouse firent d'abord quelques difficultés de reconnaître Raymond pour leur comte. Ce fut apparemment à cause de sa nièce Philippe, qu'ils regardaient comme leur légitime souveraine ; mais ni elle, ni Sanche, son mari, n'ayant fait aucune démarche pour se mettre en possession de ce bel héritage, et le nouveau comte ayant un caractère à ne pas souffrir de très-longues discussions sur ses droits, ils le reconnurent bientôt, et il prit possession de la ville et du château narbonnais, sans qu'ils lui opposassent la moindre résistance. Des légendaires, pour faire valoir un Saint Robert, dont le corps reposait au monastère de la Chaise-Dieu, dans le Velay, ont prétendu que Raymond, ayant entendu parler des nombreux miracles qui s'opéraient sur son tombeau, pensa que s'il pouvait mettre le Saint dans ses intérêts, il obtiendrait bientôt de bon

---

1 *Vid.* Gaufrid Malaterra, Histoire de Sicile, et Muratori, liv. 3, chap. 14 22, et livre 4, chap. 8.

gré l'assentiment de ses nouveaux sujets. Il s'achemina donc, disent-ils, vers ce monastère ; et étant entré dans l'église, il s'agenouilla auprès du tombeau, et exposa de vive voix, à la relique, sa situation, comme s'il se fût adressé au personnage vivant lui-même. A la suite de ce singulier monologue, il fit célébrer une messe, plaça son épée sur l'autel, et déclara qu'il ne tiendrait le comté de Toulouse que comme lui ayant été donné par Dieu, à l'intercession du Saint auquel il en faisait hommage. Il reprit ensuite son épée et marcha fièrement vers Toulouse, dont les habitans s'empressèrent de lui ouvrir les portes, et de le reconnaître comme seul successeur de son frère.

Si ce fait est vrai, il prouve que Raymond était habile et connaissait son siècle. Mais il prouverait aussi que les légendaires ne sont pas très-scrupuleux sur les droits de la justice, et que, selon eux, il serait plus facile de gagner des habitans des célestes demeures, que les juges de la terre[1].

Sanche, roi d'Aragon, ayant été tué au siége d'Huesca, en juin 1094, sa femme, philippe, se remaria de suite avec Guillaume, neuvième comte de Poitiers et de Gascogne : elle

1 *Vid. Acta SS. ordinis Sancti Benedicti*, part. 2, page 215.

prenait, dit-on, le nom de Mahauld ou Mathilde, indifféremment avec celui de Philippe. On n'en voit pas trop la raison. Des historiens ont dit que c'était parce qu'elle était fille de Mahauld, première femme de Guillaume IV [1]; mais, outre qu'il n'est pas prouvé qu'elle fût sa fille, on ne voit nulle part que les filles prissent le nom de baptême de leur mère, lorsqu'il ne leur avait pas été donné en naissant. C'est encore là une de ces obscurités qui jettent de l'incertitude sur l'histoire.

Il paraît que Raymond-de-Saint-Gilles, soit qu'il eût répudié la belle Mathilde de Sicile, soit qu'elle fût décédée, était marié de nouveau, lorsqu'il prit possession du comté de Toulouse, avec Elvire, que l'on dit avoir été fille naturelle de don Alphonse, roi de Léon et de Castille, amant de la belle *Chimène* ou *Ximènes*. On raconte [2] qu'Alphonse, voulant faire la guerre aux Maures, et s'emparer de Tolède, s'allia avec Raymond et Henry, princes bourguignons, et avec Raymond-de-Saint-Gilles; que pour mieux s'assurer de leur fidélité, il leur donna en mariage ses trois filles naturelles, qu'il avait eues de sa maîtresse, et qui,

---

1 *Vid.* le deuxième vol. de l'Histoire du Languedoc, page 282.

2 *Vid. Marianna*, *Historiæ de rebus Hispaniæ.*

toutes les trois, étaient d'une beauté remarquable. Le roi de Léon les avait faites élever comme ses filles légitimes ; il les chérissait toutes les trois également. Celle que l'on nommait Elvire, fut mariée à Raymond-de-Saint-Gilles, qui, ayant des états en France, reçut une somme considérable d'argent pour sa dot. L'expédition eut le plus heureux succès ; Tolède fut pris. Les princes de Bourgogne et leurs belles épouses restèrent en Espagne, où ils continuèrent à courir les aventures périlleuses ; mais Raymond-de-Saint-Gilles, plus sage et plus avisé, regagna ses états avec une jolie compagne et une bonne dot. Si les circonstances de ce récit n'étaient pas purement romanesques, comme on a tout lieu de le croire, ce serait en 1087 que ce troisième mariage aurait été contracté ; car c'est vers cette année là qu'eut lieu l'expédition d'Alphonse contre les Maures, dont parle Marianna.

Si l'on juge ce comte d'après les actions de sa vie, personne, plus que lui, ne sentait le besoin du mariage ; aussi voulut-il que son fils Bernard en goûtât, une seconde fois, les douceurs [1]. Veuf d'une première union,

---

1 *Vid.* Tablettes généalogiques du père Labbe, page 464, et *vid.* aussi Guillaume de Malmesbury, livre 4, chap. 2.

il le remaria, en 1095, à Electe, fille d'Eudes I.er, comte de Bourgogne, et de Mathilde, fille de Guillaume *Tête-de-Héron*, autre comte palatin, de Bourgogne (1). Il lui assigna pour douaire les villes et évêchés de Rodez, Viviers, Avignon et Digne : Bertrand était alors âgé de trente ans ou environ (2).

Les pélerinages de Jérusalem étaient la folie d'alors; les papes entretenaient cette dévotion de tous leurs moyens. Les pélerins, qui ne mouraient pas de fatigue, de misère, ou qui n'étaient pas tués dans ce pénible voyage, en revenaient pleins d'enthousiasme pour tout ce qu'ils avaient vu ou cru voir, et d'indignation contre les mahométans. Ils trouvaient horriblement tyrannique qu'ils tirassent parti de la dévotion des chrétiens, pour leur extorquer de l'argent; et si le calife leur eût proposé de faire bâtir une mosquée en France, tous se seraient révoltés contre une telle proposition, et auraient cru faire un acte méritoire en exterminant tout musulman qui eût essayé de jeter les fondemens d'un tel édifice. Cependant, les musulmans souffraient les pélerinages des chrétiens à Jérusalem; et une grande partie de l'or que déboursaient les pélerins, allait aux chrétiens, gardiens du sépulcre, lesquels trouvaient assez doux cette manière de

gagner leur vie, qui ne leur coûtait que quelques avanies.

Le récit de ces fréquens voyages échauffait l'imagination superstitieuse de la population européenne. On ne parlait en France et à Toulouse, comme dans toute l'Europe, que de Jérusalem, du Saint Sépulcre, des miracles qui s'y faisaient; on était préparé depuis assez long-temps à écouter favorablement ceux qui proposeraient une grande et hasardeuse entreprise, tendant à s'emparer de ces contrées éloignées, dépositaires de tant d'objets vénérés par les chrétiens. Aussi les déclamations de Pierre, dit l'Ermite, ses exhortations de s'armer pour la conquête des Lieux-Saints, étaient-elles écoutées avec enthousiasme, et développèrent spontanément un germe qui fermentait, avant lui, dans toutes les imaginations.

Urbain second, qui sentait tout le parti qu'il pouvait tirer de cet enthousiaste pour la cause de la religion dont il était le chef; après s'être concerté avec lui, et avec le patriarche de Constantinople, dont l'ermite était le secret émissaire, partit de Rome, le faisant marcher devant lui, comme une sorte de précurseur; de sorte que tandis que le pontife visitait lentement les provinces, l'humble apôtre, monté sur un âne, ou marchant à pied, parcourait

la France, échauffant tout le monde de son zèle. Les habitans des villes, des villages, des hameaux, des chaumières même, accouraient sur son passage et recevaient avidement toutes les impressions que sa fougueuse et populaire éloquence leur faisait éprouver. Il prêchait en courant; à peine s'arrêtait-il pour prendre une nourriture commune. Urbain, de son côté, arriva à Valence, au commencement d'août 1095. Il traversa les Sevènes, séjourna quelque temps au Puy. Il avait le dessein de convoquer un concile dans cette dernière ville; mais sa position montueuse, la difficulté de ses abords et d'autres considérations, l'engagèrent à le convoquer à Clermont pour le 18 de novembre. Il employa les quatre mois qui devaient s'écouler jusqu'à cette époque, à parcourir le Languedoc, la Bourgogne; il visita l'abbaye de Cluny, et arriva, enfin, à Clermont, à l'époque marquée pour la tenue du concile. Une foule de seigneurs et de gens de tous les états s'y étaient déjà rendus. Les prélats, abbés, prieurs des monastères y étaient aussi en grand nombre: jamais cette ville n'avait rassemblé une aussi nombreuse population. Après les opérations du concile, le pape se rendit sur la grande place, que l'on voit encore aujourd'hui, au

dessous de la ville, en entrant par la porte de Royat : la foule qui l'y avait dévancé était immense. Là, après une exhortation pathétique, dans laquelle il peignit avec énergie toutes les souffrances des chrétiens de Jérusalem, après avoir versé des larmes sur leur sort, et en avoir arraché à ses auditeurs, il les exhorta à se lever spontanément, pour aller conquérir la Ville Sainte. *Dieu le veut!* s'écria-t-il avec exaltation, et ce cri fut répété par tout l'auditoire. Dieu le veut! Dieu le veut! s'écria-t-on de toute part; et l'enthousiasme religieux étant porté à son comble, chacun s'empressa de recevoir la croix, gage sacré de la promesse. Urbain ordonna qu'on la portât, d'une manière apparente, sur le vêtement supérieur: ensuite ayant distribué, à pleines mains, des indulgences à cette foule électrisée, il sépara l'assemblée.

Raymond-de-Saint-Gilles ne se trouva pas à l'assemblée de Clermont; mais ses ambassadeurs arrivèrent bien peu de temps après, et déclarèrent au pape que le comte de Toulouse et tous les seigneurs ses vassaux, prenaient l'engagement de partir pour la Terre-Sainte avec leurs nombreuses milices, et que le comte de Toulouse, en particulier, s'obligeait à rester

dans la Palestine jusqu'à son dernier jour, pour y combattre les infidèles, et expier par là ses péchés.

Les évêques qui avaient assisté au concile de Clermont, au nombre desquels était Izarn, évêque de Toulouse, reçurent ordre du pape de prêcher et faire prêcher la croisade chacun dans leur diocèse : Izarn la prêcha dans le sien avec un tel zèle, que les religieuses même sortirent de leur cloître pour prendre la croix. Fût-ce par enthousiasme, ou parce qu'elles espéraient se délivrer des chaînes qu'elles portaient avec regret ? C'est sur quoi il ne m'est pas permis de prononcer ; mais l'évêque Izarn ne voulut pas souffrir qu'elles exécutassent ce saint projet, et les fit rentrer dans leurs cloîtres. Elvire prit l'engagement de suivre son époux; résolution héroïque, qui fit d'autant plus d'honneur à l'un et à l'autre, que le comte de Toulouse était alors dans la soixante-troisième année de son âge.

Urbain, ravi de la résolution que prenaient ces illustres époux, se rendit lui-même à Toulouse pour leur en témoigner sa joie : il y arriva le 7 de mai 1096, et quinze jours après son arrivée il bénit la nouvelle église de Saint-Sernin, qui n'était pourtant pas achevée, mais dont on avait déjà élevé le principal autel. Cette

consécration eut lieu en présence de seize prélats, au nombre desquels était l'évêque de Tolède. Urbain plaça de ses propres mains, dans cet autel, la tête de Saint Sernin, dont le corps était, dit-on, renfermé dans un tombeau de marbre que l'on y voit encore. Le comte de Toulouse déclara en cette occasion, et en l'honneur de cette solennité, l'église de Saint-Sernin libre et affranchie de toute dépendance envers lui, et lui remit le tribut annuel qu'elle lui payait d'une certaine quantité de cire (3).

Dans le concile que le pape Urbain tint à Nîmes bientôt après, il accorda à l'église de Saint-Sernin certains priviléges, en considération de ce qu'il l'avait consacrée lui-même; mais il ordonna, en même temps, que les chanoines ne pourraient se faire séculariser, et ne posséderaient rien en propre. C'était, en quelque sorte, un correctif à leurs priviléges: les chanoines conservèrent toujours ces derniers avec soin, et éludèrent dans la suite l'obligation imposée.

Cependant l'ermite Pierre avait déjà rassemblé une armée inombrable de croisés, et, s'étant mis à leur tête, il prit sa route vers Jérusalem (1096). Cette horde indisciplinée, avide, pillarde, commit toutes sortes d'ex-

cès, et répandit d'abord l'alarme dans les contrées qu'elle traversa; mais on s'arma contre elle de toute part : on fit la chasse aux soldats de Pierre comme à des bêtes féroces, et presque tous furent exterminés. L'ignorant conducteur ne savait ni les guider dans leur marche, ni les arrêter dans leurs excès. Quatre-vingt mille hommes, sur plus de cent mille qui étaient partis avec cet enthousiaste, périrent avant d'arriver à Constantinople (1097) : le reste de cette misérable armée, si l'on peut appeler de ce nom ce tumultueux rassemblement, parut devant la capitale de l'empire d'Orient dans un état digne de pitié. Tel fut le premier résultat du *Dieu le veut!* répété avec tant d'enthousiasme sur la place de Clermont.

Le comte de Toulouse, après avoir ordonné les préparatifs de son départ dans tous ses états, et avoir désigné à ses vassaux le lieu du rendez-vous, d'où devait partir son armée pour Jérusalem, se rendit à la Chaise-Dieu pour invoquer l'assistance de Saint Robert : il obtint du gardien de ce couvent la tasse qui avait servi au Saint pendant sa vie : il la porta toujours depuis religieusement avec lui. Un moine du même monastère l'accompagna dans son expédition : le prieur de l'abbaye de Privesac quitta

aussi ses cénobites, pour le suivre et lui servir d'aumônier. Au Puy, où il s'arrêta, après s'être agenouillé dévotement devant l'image de la Vierge, et lui avoir demandé pardon du tort qu'il avait fait à Saint-Gilles, dont il avait envahi les propriétés, il donna en réparation à l'église, les trois villages de *Segrier*, *Brugnères* et *Fabresargues*, sous la condition qu'on y célébrerait tous les ans la fête de son patron.

C'est à cette époque, et au moment de partir pour Jérusalem avec sa nombreuse armée, qui réunissait les bannières et pennons d'un très-grand nombre de seigneurs, que Raymond, pour faire distinguer la sienne, y plaça la croix pommetée, qui, depuis, fut les armes de sa famille et de son comté (4).

Il transmit à Bertrand, son fils, tous ses droits et toute son antorité sur les états de sa domination. Ce dut être un acte bien solennel que celui d'un prince aussi puissant que lui, se dévouant sans réserve à la cause de la religion, et se dépouillant de tous ses droits pour s'expatrier à jamais. Il fallait que sa dévotion fût bien sincère, ou qu'il eût la ferme conviction de pouvoir se dédommager en Orient du sacrifice qu'il faisait d'une grande puissance dans son propre pays. Tous ses arrangemens ainsi faits, comme s'il allait mourir, il se mit en marche vers la

fin d'octobre 1096, à la tête de ses vassaux, et accompagné de la comtesse Elvire.

Il traversa les Alpes, l'Italie, le Frioul, longea le territoire d'Aquilée, et entra dans l'Istrie, à la tête d'une armée de cent mille hommes. Ce trajet se fit assez heureusement, et les passages difficiles furent franchis sans de très-grandes difficultés; mais arrivé en Dalmatie, le froid, un brouillard continuel, le défaut de vivres, des passages montueux très-difficiles à franchir, des rivières larges et profondes, fatiguèrent beaucoup son armée. Les peuples, étonnés d'une irruption aussi subite, aussi inattendue, et dont ils ne pouvaient deviner le motif, fuyaient devant lui, emmenant leurs familles et leurs troupeaux, et fondaient sur les traîneurs, qu'ils massacraient sans pitié.

La valeur du comte ne pouvait rien contre tous ces inconvéniens. Peut-être se repentit-il alors de son vœu téméraire, prévoyant, par les obstacles présens, ceux qu'il aurait à vaincre dans la suite de son voyage, dont il n'avait peut-être calculé ni les difficultés, ni la longueur. Les hommes d'alors étaient aventureux; et leur imagination vive et hardie, jointe à leur profonde ignorance, les rendait extrêmement inprévoyans. Cependant le comte de Toulouse

l'était moins qu'un autre ; car il traînait avec lui des trésors, fruit de ses épargnes, qui lui furent très-utiles dans la suite de son hasardeuse et imprudente expédition.

Il fallut continuer sa route, et, ne pouvant les vaincre entièrement, en diminuer, du moins, les difficultés. Pour éviter que les traîneurs fussent les victimes des sauvages habitans de la Dalmatie, il se mit à l'arrière-garde avec un corps d'élite. Cette précaution ne l'empêcha pas d'être surpris, dans un défilé, par des bandes de *Sclavons*, qui l'enveloppèrent. Sa valeur l'ayant dégagé de ce mauvais pas, il fit crever les yeux et couper les pieds, les mains et le nez à six prisonniers qu'il avait faits dans l'action : barbarie, atroce et inutile, qu'il avait espéré devoir effrayer les ennemis, mais qui ne fit, au contraire, que les irriter. C'est au milieu de tous ces obstacles qu'il arriva devant *Scutari*, capitale de la Haute-Albanie. Son armée, extenuée de fatigue, et n'ayant que très-peu de vivres, était découragée. Bodin, roi du pays, qui résidait dans cette ville, gagné par des présens et des supplications, consentit que ses sujets fournissent des provisions à l'armée. Cette complaisance, à laquelle on devait peu s'attendre, la sauva, et lui permit de gagner Durazo, où le comte espérait trouver plus

de bienveillance ; car cette ville était soumise à l'empire, et le comte croyait qu'Alexis, empereur de Constantinople, y avait lui-même appelé les croisés. Ce prince n'était pas alors à se repentir de cette imprudence ; les croisés déjà arrivés dans ses états, sous le commandement de Godefroy-de-Bouillon, ne respectaient rien, et vivaient à discrétion sur les terres de l'empire.

On a accusé Alexis de perfidie, pour avoir cherché à se défendre contre cette violation de l'hospitalité. Mais fallait-il qu'il se laissât piller et dépouiller par ceux qu'il avait appelés comme auxiliaires ? Fallait-il qu'il laissât maltraiter ses sujets par des troupes qui, sous le prétexte d'une entreprise pieuse, commettaient des excès de toute espèce dans ses états ? Les hordes parties avec l'ermite Pierre, avaient soulevé contre elles tous les peuples. Alexis, ne pouvant opposer la force aux croisés, rusait avec eux, leur tendait des piéges pour les dégoûter de leur entreprise. Quel autre moyen avait-il de se délivrer d'hôtes aussi incommodes et aussi indiscrets ? Supposons même qu'il les eût appelés, ce qui est très-douteux, certes il ne leur avait pas promis de se mettre, lui et ses peuples, à leur discrétion. Le tort était

donc du côté de ceux qui en usaient avec lui avec aussi peu de réserve et de modération.

Tout sage qu'était le comte de Toulouse, il devait lui être impossible d'arrêter les excès d'une soldatesque nombreuse, indisciplinée et affamée. L'antique esprit gaulois n'était pas éteint alors, puisqu'on le retrouve encore dans la conduite des Français d'aujourd'hui. Alexis avait une grande considération pour le comte de Toulouse : dès qu'il le sut sur les frontières de son empire, il s'empressa de lui écrire en termes très-flatteurs, lui marquant la plus grande considération. Alexis était vrai dans les protestations d'amitié qu'il lui faisait; mais pouvait-il empêcher ses peuples de se défendre contre les exactions des soldats de Raymond? A peine le comte eût-il pénétré dans l'empire, que ses troupes, qui se dispersaient pour piller et fourrager, furent attaquées par les habitans: ces attaques nécessitèrent des represailles, et Raymond en prenait de cruelles. Pons-Raymond, un des plus braves seigneurs de son armée, mais un des moins prudens et des moins modérés, ayant été tué dans une rencontre, et Pierre, son frère, dangereusement blessé, le comte dut marcher avec plus de circonspection. Surpris, de nouveau, dans les défilés qui séparent

séparent la Macédoine de l'Epire, par une troupe de Bulgares. Adhémar, évêque du Puy, fut fait prisonnier par eux. Ce prélat fut heureusement délivré, et l'armée continua sa marche. Arrivé près d'un château appelé *Bûcinat*, dans la Macédoine, le comte apprenant qu'il devait être attaqué dans un défilé, prit ses précautions en conséquence; défit et dispersa entièrement ceux qui comptaient le surprendre, et arriva heureusement à Thessalonique. L'évêque du Puy, malade, fut obligé de s'arrêter en cette ville. Raymond lui laissa une forte garde; car Adhemar jouissait d'une grande considération dans l'armée; c'était un homme de conseil et d'exécution, et ses paroles n'étaient pas sans fruit, pour donner du courage aux croisés.

Arrivé à Rosso, il y fut très-mal accueilli; les habitans lui refusèrent l'entrée de leur ville et l'outragèrent de dessus leurs remparts. Rosso était une ville impériale : Raymond aurait dû passer outre; il en fit au contraire le siége, la prit, la pilla et arbora son étendard sur ses murs, aux cris répétés de Toulouse! Toulouse! Ses soldats exercèrent de cruelles vengeances sur les habitans, quoiqu'ils n'eussent reçu d'eux que des injures verbales que Raymond aurait dû mépriser.

Une telle voie de fait, contre une ville impériale, pouvait difficilement s'excuser. Elle irrita le commandant d'un corps de troupes de l'empire, qui n'était pas éloigné de Rosso; et, soit qu'il eut des ordres de faire la guerre au comte, soit qu'il en prit sur lui les hasards, il l'attaqua avec vigueur : les croisés soutinrent le choc, défirent les impériaux et leur tuèrent beaucoup de monde.

Ce qui semble prouver qu'Alexis n'eut aucune part aux hostilités dont se plaignait le comte de Toulouse, c'est que très-peu de temps après ce combat, Raymond reçut de ce prince les plus grandes assurances d'amitié; il l'engageait à se rendre de suite à Constantinople, pour se concerter avec lui sur les moyens d'assurer le succès de la croisade. Le comte s'y rendit en effet, et fut reçu de l'empereur avec la plus grande distinction. Ce prince lui ayant demandé de lui rendre hommage comme empereur et chef suprême de l'expédition, Raymond s'y refusa avec hauteur : *je suis venu*, lui dit-il, *pour servir et reconnaître pour seigneur celui pour lequel j'ai abandonné mes états*; il ajouta, que si l'empereur voulait réellement se mettre à la tête de la croisade, il servirait volontiers sous lui.

Ce refus mit de la tiédeur dans leurs rap-

ports, et cette tiédeur se changea en animosité du côté de Raymond, lorsqu'il apprit que, pendant son absence, les troupes impériales avaient attaqué son camp. Il éclata contre Alexis, l'accusa de l'avoir trahi et de ne l'avoir appelé à sa cour que pour le perdre. Alexis s'en excusa et rejeta cette attaque sur la position difficile où la conduite des croisés avait mis les commandans des troupes de l'empire. Raymond ne jugeant pas prudent de s'engager dans une discussion à cet égard, son escorte étant d'ailleurs peu nombreuse, dissimula son ressentiment et feignit de se payer des raisons de l'empereur; mais il fit donner avis de sa position difficile à Godefroy et à Bohémont, qui, ayant déjà passé le détroit, campaient sur sa rive opposée; il les engageait à venir le venger de la trahison d'Alexis. Ils se rendirent de suite à Constantinople; mais, ayant pensé qu'une telle vengeance serait impolitique et nuirait à leurs intérêts, ils cherchèrent à appaiser Raymond, lui représentant qu'une pareille offense leur avait aussi été faite; mais qu'il fallait dissimuler pour un bien de paix, afin de n'être pas arrêté dans leur sainte entreprise.

Le comte de Toulouse, était vindicatif et n'oubliait jamais une offense; il était d'ailleurs plein de grandeur et de désintéressement : c'est

ainsi que les historiens du temps l'ont peint (5). On parvint à l'appaiser ; il parut du moins l'être, lorsque l'empereur lui assura publiquement que l'attaque de son camp avait été faite sans son ordre et à son insçu ; qu'il en ressentait un grand chagrin, et qu'il lui offrait de l'en dédommager, quoiqu'il n'en eut pas été la cause.

Bohémont, que les circonstances et la nécessité avaient obligé de rendre hommage à Alexis pour en obtenir des secours, fit tout ce qu'il put, à l'instigation de ce prince, pour déterminer le comte de Toulouse de se soumettre à cette humiliante formalité. Raymond était loin de vouloir braver Alexis ; il honorait son caractère auguste : sa conduite à la cour de ce prince était un modèle de respect, mais de noblesse. On ne put rien obtenir de lui que le serment qu'il fit à l'empereur, de lui conserver la vie, l'honneur, et de le défendre contre tous ceux qui attenteraient ou à l'un ou à l'autre. Il fallut qu'Alexis se contentât de ce serment, qui ne fut jamais enfreint par le comte. Il y resta fidèle aux dépens même de ses intérêts, et Bohémont, qui s'était déclaré vassal de l'empire, viola souvent, sans beaucoup de scrupule, la foi jurée à son seigneur.

Cette fermeté du comte Raymond-de-Saint-

Gilles lui gagna entièrement l'estime et l'amitié d'Alexis : d'autres lui avaient plus promis que le comte de Toulouse ; mais il comptait bien davantage sur la foi de ce dernier. Il chercha à le retenir le plus long-temps qu'il put, et donna des ordres pour que son armée ne manquât de rien : il lui fit l'honneur de dire publiquement, devant toute sa cour, qu'il avait pour lui une amitié bien plus particulière que pour tous les autres princes croisés ; qu'il l'estimait pour la pureté de ses mœurs, sa grande prudence, et surtout pour sa franchise, qui ne lui permettait jamais d'user de dissimulation.

Les croisés avaient passé le détroit ; il ne restait plus, à Constantinople, que le comte de Toulouse. Il quitta enfin son hôte, après avoir reçu de lui des témoignages non équivoques de son estime et de son amitié. L'évêque du Puy l'avait rejoint ; ils partirent ensemble pour Nicomédie, et ils rejoignirent leur armée, qui avait pris le devant. La prise de Nicée fut le premier exploit des croisés : le comte arriva devant la place assez à temps pour prendre part aux premières opérations du siége.

Soliman, à la tête de soixante mille hommes, tenta de surprendre le camp des croisés ; mais ses espions ayant été pris, firent connaître ses desseins, et les croisés étaient sur leur garde :

Ce fut le quartier du comte de Toulouse qui fut d'abord attaqué : ses soldats, pleins d'ardeur, se jetèrent avec impétuosité sur les Osmanlis; le combat fut opiniâtre et sanglant : on ne peut dire même de quel côté eût été l'avantage, si les autres princes ne fussent accourus au secours du comte. Leur arrivée eut bientôt fait cesser l'incertitude du combat. Les musulmans furent mis en déroute : les croisés les poursuivirent jusqu'aux pieds des montagnes. Soliman, battu, mais non découragé, tenta de nouveau le sort des armes, et le lendemain de sa défaite, il développa son armée devant celle des croisés ; mais il ne fut pas plus heureux que la veille : les chrétiens le battirent de nouveau et lui tuèrent trois mille hommes. L'émir gagna alors ses montagnes où il disparut, pour ne se montrer que quelque temps après, laissant les croisés libres de continuer le siége.

Nicée fut parfaitement défendue, malgré les six-cent mille hommes d'infanterie et les cent mille cavaliers qui l'entouraient (6), malgré l'arrivée du duc de Normardie avec ses troupes, dont le voyage avait été retardé. Cette ville ne paraissait pas disposée à se rendre, lorsque le comte de Toulouse, qui comptait dans son corps d'armée d'habiles ingénieurs (7) fit cons-

truire une haute tour en charpente, de forme ronde, couverte d'un cuir épais imprégné d'eau; et l'ayant approchée des murs, il la mit en opposition avec une grosse tour de la ville, que, par son moyen, on vint à bout de saper et d'abattre. Le fossé ayant été comblé, rien n'empêchait alors que l'on ne pût livrer un assaut. Les musulmans, sentant le danger de leur situation, demandèrent à capituler, ce qui leur fut accordé. Nicée se rendit à l'empereur de Constantinople (20 juin 1097). Ce prince avait passé le détroit, mais il ne prit aucune part au siége; il se contenta de fournir des barques [1] qui coupèrent la communication, par le lac, de la ville avec l'armée de Soliman. On ne peut pas dire, cependant, qu'Alexis ne paya pas cher la prise de Nicée; car le passage d'un million de croisés, par ses états, dut être pour lui un fléau dont les effets funestes furent bien difficiles à réparer.

L'armée chrétienne continua sa marche dans l'Asie-Mineure: Raymond-de-Saint-Gilles, comme le plus expérimenté de ses chefs, en forma l'arrière-garde avec ses Provençaux; c'était le poste dangereux, et par conséquent celui de l'honneur. Les musulmans les harce-

---

1 Nicée est située à la pointe orientale du lac Ascanius.

laient sans cesse ; mais le comte veillait avec tant de soin, qu'ils ne purent jamais l'entamer. L'armée marcha ainsi dans un pays ennemi, difficile, souvent par des chemins impraticables, au milieu des obstacles de tous les genres ; manquant des vivres, d'eau, harrasée de fatigue, dévorée par la chaleur brûlante d'un soleil asiatique, et trouvant à chaque pas des embuscades. Les Osmanlis, qui connaissaient parfaitement le pays, profitaient de toutes les positions pour lui livrer de petits combats.

Vers le mois de juillet, Soliman, qui n'avait jamais perdu les chrétiens de vue depuis leur départ de Nicée, et qui n'avait cessé de les harceler dans leur marche, les attaqua à l'improviste, à la tête de cent cinquante mille hommes de cavalerie, et leur tua d'abord deux mille hommes. Les croisés s'étant ralliés, les comtes de Flandres, de Toulouse, le duc de Normandie et Bohémont, chargèrent, à leur tour, Soliman ; et après un combat de trois heures, où l'avantage fut long-temps balancé, ils se firent jour dans les escadrons musulmans, et les obligèrent à prendre la fuite : leur camp fut emporté. Il est à remarquer qu'Adhemar, évêque du Puy, commandait un corps d'armée dans cette bataille, et que, quoique faible encore, il se fit cependant remarquer par sa

valeur et la force de ses coups. Cette bataille fut appelée de *Dorilée*, du nom de la plaine dans laquelle elle se donna (8).

Mais Raymond n'était pas au bout de ses travaux. Les croisés furent attaqués de nouveau à *Hébraïca*, auprès d'Iconium, par quatre-vingt mille hommes, commandés par l'émir *Tarisque*. Ils furent encore victorieux; mais la victoire leur coûta cher. L'évêque du Puy était dans les bataillons du comte de Toulouse; il y combattait avec les Provençaux, ou les haranguait pour exciter leur enthousiasme : son exaltation se communiquait aux soldats. Un évêque, faisant parler la religion, était plus utile dans une telle guerre, qu'un habile général; car la religion seule pouvait faire oublier aux croisés toutes leurs fatigues, et les préserver du désespoir où tous le maux dont ils étaient accablés devaient les jeter. La prudence de Raymond, son habileté, sa sagesse, l'ordre qu'il entretenait dans son armée, sa prévoyance à lui procurer tout ce qui lui était nécessaire, servaient puissamment aussi à donner de la sécurité et du courage à ses Toulousains et à ses Provençaux.

Une troisième bataille, livrée aux musulmans, près *d'Augustopolis*, dans laquelle ils

furent taillés en pièce, leur ôta tout espoir de pouvoir s'opposer à la marche des croisés. Ceux-ci ne trouvèrent donc plus d'autre obstacle, avant d'arriver à Antioche, que ceux que leur opposèrent le climat et le manque de vivres. La chaleur et la sécheresse occasionnèrent quelques maladies dans l'armée ; le comte de Toulouse en fut lui-même atteint, ce qui jeta le découragement et le désespoir parmi les siens ; car, dès le premier moment, le mal avait pris un caractère grave, qui faisait craindre pour ses jours. On désespéra quelque temps de sa vie : son excellente constitution et l'énergie de son caractère, lui firent surmonter la violence du mal : il reprit bientôt ses forces, et l'armée, qui s'était arrêtée par considération pour un chef qui lui était si utile, continua sa marche vers Antioche. Un faux avis que reçut Raymond, que cette place avait été abandonnée par les Sarrasins, l'engagea à faire partir un détachement de cinq cents chevaux, tiré de son corps d'armée, pour aller de suite l'occuper. Il mit à la tête de cette troupe Guillaume de Montpellier [1], Heracle de Polignac, Pierre de

---

1 La ville de Montpellier n'était pas encore fondée, mais il y avait un château de ce nom sur l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui.

Roaze, Pierre de Castilhon et Raymond de Hautpoul, l'élite de ses chevaliers. Arrivés auprès de la ville, ils reconnurent l'erreur dans laquelle on avait jeté leur chef, et s'aperçurent que la place, au lieu d'être abandonnée, était, au contraire, dans un état formidable de défense. Ils revinrent au camp, honteux de cette déception. Pierre de Roaze, seul, s'étant séparé d'eux, avec ses cent cavaliers, sous prétexte d'observer la place, entra dans la vallée de *Rugia*, tailla en pièces quelques malheureux qu'il y trouva, en fit prisonnier un plus grand nombre, auxquels il coupa le nez et les lèvres, qu'il larda dans une verge de fer, et les envoya au comte de Toulouse. On ne dit pas comment Raymond reçut cet horrible trophée; mais comme l'action barbare de ce chevalier était fort dans les moeurs du temps, on ne peut guère douter qu'il ne sût gré à son vassal de lui avoir rendu ce genre d'hommage.

L'armée était alors réduite à trois cent mille hommes, de sept cent mille qui avaient fait le siége de Nicée. On peut juger par là de ce que lui coûtèrent les prétendus avantages qu'elle avait remportés sur les Sarrasins. Ceux-ci, accoutumés au pays, le connaissant, ayant un excellente cavalerie et point d'infanterie, disparaissaient après une action, se souciant fort peu du sté-

rile honneur de conserver un champ de bataille sur lequel ils laissaient les chrétiens s'enorgueillir de leur victoire, mais gémir sur des pertes énormes et irréparables. C'est dans cet état, brillant encore, mais peu rassurant pour l'avenir, que les croisés se présentèrent devant Antioche le 21 octobre 1097. Un pont construit sur l'Oronte, devant cette place, était gardé par les Sarrasins. Le duc de Normandie, secondé par le brave Adhemar, évêque du Puy, les en chassa. On délibéra alors si l'on entreprendrait de suite le siége d'Antioche, ou si l'on attendrait au printemps. Le premier avis, qui fut celui du comte de Saint-Gilles, prévalut, et l'armée prit ses positions autour de la place.

Antioche, fondée par *Seleucus Nicanor* deux cent quatre-vingt-dix-neuf ans avant Jésus-Christ, avait été une des plus puissantes villes de l'Orient. Les Romains la regardaient comme la capitale de l'Asie. Elle fut appelée, par les chrétiens, *Théopolis* (Ville de Dieu), parce que ce fut dans cette ville que les serviteurs du Christ prirent le nom de chrétiens. Du temps des croisades, elle avait beaucoup dégénéré de son ancienne splendeur; mais elle était encore puissante. Sa position sur l'Oronte, près de l'embouchure de cette rivière dans la mer, avait donné une très-grande importance à son

commerce ; elle était la clef de la Syrie du côté de l'Asie-Mineure.

Cette ville était convoitée par chacun des princes croisés, qui auraient voulu en faire le chef-lieu de leur domination, leur place de sûreté. Nous avons déjà vu que le comte de Toulouse avait cherché à la surprendre avec ses propres forces, sans communiquer son dessein à ses alliés. Bohémont, bien plus ambitieux que Raymond, moins puissant que lui, mais plus jeune, plus actif, plus aventureux, avait aussi formé lui-même le dessein de s'en emparer. Bohémont, prince de Tarente, n'était qu'un très-petit seigneur italien, qui, n'ayant pas ou presque point d'états en Europe, n'était venu en Asie que pour en conquérir. La médiocrité de sa fortune n'inspirait aucune jalousie dans l'armée des croisés. Il n'en était pas de même du comte de Toulouse, que le comte de Flandres et le duc de Normandie lui-même, ne voyaient pas sans envie chef de la plus belle partie de l'armée, et ayant des ressources pécuniaires que leur imprévoyance et leur pauvreté ne leur avaient pas permis de se procurer. Mais Antioche n'était pas une conquête aisée : cette place était défendue, d'un côté, par l'Oronte, et, de l'autre, par des murailles élevées et épaisses, qui faisaient pressentir une

longue résistance. La rivière d'Oronte était pour elle un large fossé, qui précédait d'autres fortifications. Le quartier du comte de Toulouse fut établi depuis la porte dite du *Chien*, jusqu'à celle qui fut appelée depuis *du Duc*.

L'émir *Acxien* commandait dans la place : il était brave, sa garnison était nombreuse. Les croisés étaient bien loin de s'attendre à la résistance qu'il leur opposa. L'émir faisait de fréquentes sorties par le pont construit sur l'Oronte, qu'il avait repris. Le comte de Toulouse lui opposait ses forces et son habileté. Il fit construire, par ses ingénieurs, un pont de bateaux, pour gêner les communications de la garnison avec l'extérieur; mais ses troupes prirent querelle avec les Normands; et cette division, qui alla très-loin, servit la défense de l'émir. L'armée chrétienne manquait de vivres; il fallut envoyer des partis à la découverte pour s'en procurer. Ceux que l'on trouvait, ou que l'on obtenait par crainte ou de vive force, étaient disputés par les Languedociens et les Normands. Ces chrétiens, qui allaient, disaient-ils, faire fleurir la religion dans le pays où elle fut fondée, donnaient l'exemple de tous les excès, et se détestaient entre eux; le malheur seul les réunissait quelquefois : c'était avec l'épée que l'on partageait les vivres; il n'y avait aucune

fraternité entre eux ; ils n'avaient aucune déférence les uns pour les autres ; et les chefs, bien loin de leur donner l'exemple de l'union, étaient encore plus divisés que leurs soldats.

L'émir profita de la division qui existait entre les Normands et les Provençaux, pour attaquer vigoureusement ces derniers, qui étaient les plus exposés ; de sorte que le corps d'armée du comte de Saint-Gilles fut celui qui souffrit le plus. Le comte fit construire une tour devant le pont, afin de le dominer ; mais les assiégés la brûlèrent. Le siége n'avançait pas ; les maladies et la désertion se joignaient aux divisions intestines, et rendaient plus puissans les efforts des assiégés. De soixante mille chevaux qui existaient au commencement du siége, il n'en restait plus que deux mille, et rien n'était avancé.

Une méprise que commirent les troupes du comte de Toulouse leur coûta cher ; elles poursuivaient les musulmans qui avaient fait une sortie, et les ramenaient battant vers la ville, lorsque quelques cavaliers se mirent à la poursuite d'un fuyard, qui voulait gagner le large. La troupe crut que ces cavaliers prenaient eux-mêmes la fuite ; cette croyance causa une terreur panique, le désordre se mit parmi les chrétiens : les Sarrasins en profitèrent pour

faire volte-face et poursuivre, à leur tour, ceux qui les serraient de si près. Ils en tuèrent un grand nombre, et s'emparèrent du pennon d'Adhemar, évêque du Puy.

Pour comble de malheur, la peste se mit dans le camp des croisés. Les soldats de Raymond, plus sobres, mieux traités et plus disciplinés que ceux des autres chefs, souffrirent moins de la contagion, ainsi que des privations de toute espèce qu'éprouvait l'armée : il se nourrirent de racines sauvages, et il en mourut beaucoup moins que dans les autres corps.

Une action décisive eût été un bienfait pour les croisés; ils la désiraient. Ayant eu avis qu'un corps de Sarrasins campait à une lieue d'Antioche, ils coururent les attaquer. Godefroy et Raymond donnèrent le signal du combat; ils fondirent les premiers sur les Ormanlis, qui ne s'étant pas attendus à cette brusque attaque, furent défaits. Le brave Adhemar était à ce combat et s'y distingua. Si ce prélat ne mérita pas le ciel, comme évêque, à cette expédition, il y gagna bien, du moins, ses éperons de chevalier; car il y eut peu d'actions, pendant la durée de ce siége, auxquelles il ne prit part.

Aussitôt que la mer fut tenable, les Génois firent partir une flotte chargée de munitions et de vivres, qui arriva heureusement au port Saint-

Saint-Siméon [1], à l'embouchure de l'Oronte; il fallut aller la recevoir. Raymond et Bohémont furent chargés de cette expédition : attaqués à leur retour, et malmenés pas un gros parti de Sarrasins, ils purent, cependant, en donner avis à Godefroy, qui marcha de suite pour les dégager. Jamais secours n'arriva plus à propos : les troupes pliaient, déjà, de toute part; Godefroy rétablit le combat, et les Sarrasins, battus à leur tour, abandonnèrent le convoi dont ils s'étaient déjà emparés, et prirent la fuite.

On avait construit une forteresse à la tête du pont sur l'Oronte, par lequel les assiégés faisaient leurs sorties. Raymond, quoique malade, se chargea de sa garde et s'y établit. Elle ne contenait que soixante combattans; mais l'avantage qu'elle tirait de sa position, la rendit meurtrière pour les Sarrasins lorsqu'ils tentaient leurs excursions : ils l'attaquèrent un jour avec sept mille hommes; elle se défendit assez bien pour donner à Godefroy le temps de la secourir.

Enfin, après sept mois de travaux pénibles et

---

1. C'était le nom que les croisés avaient donné au port qui est à l'embouchure de l'Oronte.

inutiles, Antioche fut emportée par trahison. Ce fut Bohémont auquel fut dû ce triomphe (3 de juin 1089). Il avait confié ses projets aux princes croisés, et leur en garantit le succès, à condition toutefois que la place lui serait livrée, et qu'il la posséderait seul. Tous, à l'exception de Raymond, souscrivirent à cette condition. Le comte de Toulouse représenta qu'il était injuste que les seigneurs eussent perdu leur temps et leurs troupes dans ce siége, pour l'avantage d'un seul. Il blâmait l'égoïsme de Bohémont, qui, dans une affaire d'intérêt commun, mettait des conditions personnelles, et faisait valoir, pour se rendre seul maître d'Antioche, un moyen qu'il convenait ne devoir qu'au hasard, et qui ne lui coûtait rien. Le comte déclara qu'il préférait continuer le siége. Son refus était juste; il raisonnait en honnête homme et en homme désintéressé. Mais Bohémont ne voulant pas céder, les généraux plièrent par nécessité, et la trahison ourdie par ses soins ayant réussi, il fut mis en possession de la place. Raymond, en cette occasion, donna une preuve de l'inflexibilité, on peut même dire de la ténacité de son caractère : au moment où les croisés entrèrent dans Antioche, il ordonna à ses gens de s'emparer du palais de l'émir, et d'y planter

son drapeau. Cette formalité était, selon les conventions faites entre les seigneurs, la marque d'une prise de possession (9).

Cependant le château tenait toujours. Une armée de Persans arriva au secours d'Antioche ; mais, trouvant la ville prise, elle y assiégea à son tour les croisés. Les vivres manquèrent à ces derniers ; la désertion éclaircissait leurs rangs. Bohémont fut mis à la tête de l'armée, ce qui mécontenta le comte de Toulouse : il était malade, et fut obligé de se soumettre. Une fraude pieuse releva un peu son parti et ranima le courage des croisés. Il paraît qu'elle fut concertée entre quelques chefs de l'armée de Raymond et l'évêque du Puy, qui lui était dévoué. Un prêtre obscur, nommé Barthélemy, homme simple et grossier en apparence, publia qu'il avait eu une révélation du lieu où était enfoui le fer de la lance qui avait percé le côté du Christ. Chacun joua son rôle dans cette scène. L'évêque du Puy feignit de ne pas croire à la vision ; mais elle avait déjà eu son effet dans l'armée : un autre prêtre en soutint la vérité, assurant en avoir eu une pareille. Les chefs et l'évêque lui-même eurent alors l'air de céder au désir de la multitude : on creusa donc au lieu indiqué, en présence de douze seigneurs ou évêques. Les croisés

étaient dans l'attente ; cependant la journée était presque finie et la fouille n'avait eu aucun résultat. Le comte de Toulouse se retira désespérant du succès ; mais à peine fut-il parti, que Barthélemy descendit dans la fosse, et en sortit bientôt après, tenant dans ses mains la sainte relique. Cet événement causa un grand enthousiasme parmi les chrétiens, et releva les courages abattus ; mais le comte de Toulouse ayant eu la maladresse de vouloir le tourner à son profit particulier, en plaçant le fer sacré dans son oratoire, afin d'acquérir, par sa possession, une plus grande importance, les seigneurs, jaloux, élevèrent des doutes sur la réalité du miracle : on le traita d'imposture. Une seconde vision de Barthélemy ne fit que confirmer les mécontens dans leur doute. Le piége était, en effet, bien maladroit. Saint André lui avait apparu, disait-il, et lui avait dit : *Dieu a donné au comte Raymond ce qu'il n'a voulu accorder à aucun autre ; il l'a établi le porte-étendard de son armée, supposé qu'il persévère dans son amour.*

L'imposture était si grossière, qu'on a lieu de douter si Raymond en connaissait le projet : peut-être abusa-t-on de sa crédulité pour prétendre le servir : la tasse de Saint-Robert, qu'il portait toujours avec lui, donne la mesure de sa force

d'esprit sur ces matières. Quoi qu'il en soit, on profita de l'enthousiasme que cette découverte avait fait naître parmi les troupes, pour exécuter une sortie. Les Persans furent vigoureusement attaqués : on en tua un grand nombre, et les autres prirent la fuite. *Raymond-des-Agiles*, chapelain du comte, qui portait toujours le fer de la lance, écrit dans son histoire : que les soldats de Raymond furent préservés des coups des Persans par la vertu de cette relique. C'était beaucoup qu'ils le crussent; la fraude n'avait pas été sans effet. Le bon prêtre pouvait être lui-même de très-bonne foi dans cette croyance ; mais il est certain qu'un grand nombre de Languedociens et de Provençaux périrent dans cette action, qui fut très-meurtrière. Le vicomte Héracle-de-Polignac y perdit la vie.

Après cette victoire, Bohémont prit possession d'Antioche, dont l'obstiné comte de Toulouse ne voulut pas lui céder le palais, qu'il occupait; cette mésintelligence fut très-nuisible à l'armée. L'évêque du Puy et Pierre Raymond-du Hautpoul moururent, dans le même temps, de la peste. La perte de ces deux hommes était irréparable pour le comte de Toulouse, auquel ils étaient dévoués. Adhemar avait toutes les qualités que l'on pouvait désirer pour con-

tribuer au succès d'une telle guerre : se servant tour-à-tour, dans les combats, du crucifix et de l'épée, il électrisait les croisés par sa bravoure, autant que par son langage d'inspiré. Sa mort fut une grande perte pour la croisade.

Au lieu de profiter de la stupeur que la victoire d'Antioche avait répandue parmi le musulmans, pour marcher vers Jérusalem, on renvoya le siége de la Ville-Sainte au mois de novembre suivant. Cette mauvaise résolution fut due à la mésintelligence des chefs ; il n'y avait aucun accord parmi eux. L'armée était extrêmement affaiblie à la vérité ; mais, n'ayant aucun espoir de secours, il fallait se presser de consommer l'œuvre sans attendre que les forces diminuassent encore. Ce qui restait des croisés en était l'élite : les chevaliers et les hommes d'armes n'avaient pas autant souffert que les troupes ordinaires : les maladies, la disette avaient beaucoup plus frappé sur la multitude ; c'est ce qui explique les succès des croisés.

Le temps qui sécoula entre le départ d'Antioche et l'arrivée à Jérusalem, fut rempli par plusieurs expéditions entreprises par le comte de Toulouse. Il prit *Rugia* et *Albara* dans la province d'Apamée, et fit de ces deux conquêtes le fondement de sa puissance en Orient. Il

avait fait un grand nombre de prisonniers à Albara : son zèle fanatique le porta à massacrer impitoyablement tous ceux d'entre eux qui ne voulurent pas embrasser le christianisme. Plus humain, cependant, que les autres chefs, même dans cet excès de barbarie, il leur offrait du moins une chance de salut. Il était loin de se douter que ses petits-enfans seraient un jour victimes d'une pareille intolérance ; que leurs sujets seraient brûlés et égorgés par milliers, et que l'on refuserait la sépulture à l'un de ses descendans, excommunié, pour avoir osé résister à la puissance de l'église qu'il servait lui-même avec tant de zèle.

(An 1098). Mais pendant qu'il se signalait par de tels exploits, à mille lieues de ses états héréditaires, tandis qu'il disputait contre le prince de Tarente la possession de quelques tours dans une cité asiatique, le comte de Poitiers (Guillaume IX), qui avait épousé sa nièce Philippe, veuve du roi d'Aragon, faisait valoir les droits qu'elle lui avait apportés sur le comté de Toulouse, et chassait de cette ville Bertrand, son fils et son héritier. Ce qui est à remarquer, c'est que cette expulsion de Bertrand eut lieu au même mois où les croisés s'emparèrent d'Antioche. Le Quercy resta fidèle au comte Bertrand ; et nous devons rap-

porter ici, à la louange de Géraud, évêque de Cahors, que ce prélat, fidèle et désintéressé, engagea tous les biens de son église et les siens propres, pour aider les pauvres habitans du Quercy à persister dans leur fidélité. Cette conduite, rare dans un évêque, à une époque où ces prélats ne travaillaient qu'à s'agrandir par toutes sortes de moyens, fait le plus grand honneur à celui de Cahors. La félonie de ceux qui reçurent le comte de Poitiers à bras ouverts, est d'autant plus grande et plus blâmable, que c'était pour l'intérêt de l'église que Raymond-de-Saint-Gilles s'était expatrié. Bertrand se réfugia en Provence, où nous le laisserons jusqu'à son retour à Toulouse, qui eut lieu bientôt après, pour revenir à l'aventureux et dévot comte de Saint-Gilles, qui travaillait à se faire une domination dans l'Orient.

Sa haine contre Bohémont, bien loin de se calmer, ne faisait que s'accroître : elle indisposa tellement les autres chefs, contre lui, qu'il rompit avec eux, et quitta l'armée pour aller, avec ses Languedociens, faire la guerre pour son propre compte. Dans ces expéditions même, il ne fut pas toujours d'accord avec ceux qui suivirent sa fortune : il se brouilla avec Tancrède, d'abord son ami ; et les choses allèrent si loin entre eux, que Tancrède,

ayant fait déguiser en pélerins un parti de soldats, entra dans Antioche, de concert avec Bohémont, son cousin; et étant parvenus à introduire ces faux personnages dans le palais qu'occupaient les gens de Raymond, sous le faux prétexte de l'hospitalité que le comte de Toulouse leur avait, dirent-ils, ordonné de demander, ils s'en emparèrent et mirent dehors la garnison du comte. Il est vraisemblable que le coup était concerté entre Bohémont et Tancrède, et que ce dernier n'avait feint de s'attacher à la fortune de Raymond que pour le trahir.

La prise de Marac, à laquelle le comte de Toulouse avait eu la plus grande part, en faisant construire une tour à trois étages, qui détermina la reddition de la place, fut encore la cause d'un nouveau différent entre lui et Bohémont. Cette fois la justice était évidemment du côté du comte de Toulouse, et la haine que lui portaient les autres chefs ne fut plus dissimulée par des apparences d'équité. L'ambitieux duc de Tarente prétendit que Marac était une dépendance de la principauté d'Antioche, et devait lui être rendu : quoique cette prétention fût plus qu'exagérée, il obtint gain de cause dans le conseil des princes croisés. Raymond ne cacha pas son méconte-

ment ; il le fit librement éclater, et peu s'en fallut qu'il ne refusât de marcher vers Jérusalem. Ces divisions mécontentaient l'armée ; plus sage que ces chefs, elle s'indignait de perdre son temps en conquêtes vaines, qui chacune était un objet de discorde et une cause de retard dans sa marche vers Jérusalem.

Plusieurs villes et châteaux tombèrent encore au pouvoir des croisés : cependant ils s'avançaient vers Jérusalem. Tortose fut occupée par eux ; mais ils ne purent surprendre Giblet. Tancrède, ennemi de Raymond, depuis qu'il l'avait trahi, accusa le comte de Toulouse de s'être laissé gagner par les présens du commandant de Giblet. Les autres seigneurs le crurent, ou feignirent de le croire coupable, et s'éloignèrent de lui. Cependant, comme le comte de Toulouse était puissant, et que ses finances étant en bon état et qu'on ne pouvait se passer de lui, on lui fit des avances : son zèle pour la cause, et les promesses qu'on lui fit, le désarmèrent. Tancrède seul resta son ennemi ; car on ne pardonne guère à celui envers lequel on a eu des torts.

Les croisés s'arrêtèrent trois mois devant Arcos. Fatigués de cette longue résistance, ils abandonnèrent le siége ; mais le comte de Toulouse, fidèle à son système d'obstination, resta

devant la place. Il en fut sévèrement puni. Ses troupes, fatiguées, et sans doute aussi indignées, l'abandonnèrent; et il se trouva presque seul en face d'une ville bien défendue. Ce ne fut que lorsqu'il eut perdu tout espoir d'être rejoint par les siens, qu'il se détermina à aller lui-même les rejoindre.

Enfin, l'armée arriva devant Jérusalem (7 juin 1099): elle était extrêmement affaiblie; mais elle était forte de bravoure, de zèle et d'enthousiasme. Le comte de Toulouse, établi d'abord dans un poste assez périlleux, en changea bientôt, pour porter son quartier sur la montagne de Sion, entre la chapelle qui était sur ce mont et la ville. Plusieurs de ses gens ne voulurent pas l'y suivre, traitant de fantaisie ce changement, dont le motif réel, qui était la religion, ne leur était pas connu. Il n'avait alors que dix mille hommes. Cette défection lui fut très-nuisible : il fut obligé, pour la réparer, de prendre à sa solde les troupes de quelques pauvres seigneurs, dont les finances étaient épuisées; entre autres, celles du vicomte de Turène, chef limousin, et de Raymond Pelet, de Narbonne.

L'épargne de Raymond-de-Saint-Gilles était considérable : il était le plus riche seigneur de l'armée, il en était aussi le plus sage et le plus

économe. Dans aucune circonstance, les ressources pécuniaires ne lui manquèrent, et elles ne furent pas inutiles à ceux qui n'avaient pas la même prévoyance que lui, comme on peut le voir dans cette occasion. Cette sorte d'opulence rendait croyable l'accusation que Tancrède lui fit d'avoir reçu de l'émir qui commandait dans Giblet, six mille écus d'or pour éloigner l'armée de cette ville. Si le fait était vrai, Raymond, en cela même, se serait montré sage et prévoyant; car la prise de Giblet n'eût pas beaucoup avancé les affaires des croisés; l'argent, au contraire, leur fut très-utile au siége de Jérusalem. Raymond ne négligea jamais l'occasion de s'en procurer, parce qu'il pensait, comme les sages généraux, que l'argent était le nerf de la guerre. Il avait aussi, dans son armée, des ingénieurs habiles, du Pays-Toulousain; ce que n'avaient pas les autres chefs, parce qu'à leur départ de France ils n'avaient rien prévu, au lieu que Raymond, qui s'était expatrié à jamais, avait pris ses précautions pour ne manquer de rien de ce qui pouvait être utile pour guerroyer avec avantage, et former de grands établissemens. Presque toutes les machines, tours mouvantes, ponts et engins, qui furent d'un si grand secours aux croisés pour prendre les places, pendant cette mémo-

rable guerre, depuis le siége de Nicée, furent construites par les ouvriers de Raymond. L'histoire, la poésie même [1] ont consacré ces faits dans leurs récits [2].

Mais Raymond, si supérieur par sa puissance, sa sagesse et sa prudence, à tous les seigneurs croisés, perdait tous les avantages de sa position par son humeur chagrine et jalouse, et par l'opiniâtreté de son caractère inflexible. Sa désunion avec Bohémont et Tancrède durait toujours. La discorde était dans l'armée; et comment n'y eût-elle pas été; sans chef principal, commandée par une foule de seigneurs indépendans et jaloux les uns des autres, qui, chacun, voulaient faire leur volonté? Ce qui étonne, c'est qu'avec de pareils élémens de discorde, ils aient pu parvenir à obtenir des succès.

Les prélats qui suivaient l'armée sentaient le besoin de la concorde, afin que les efforts fussent simultanés; mais il était presque impossible de l'espérer, sans une volonté surnaturelle : ils n'étaient pas embarrassés, alors, de faire parler une telle volonté. Un prêtre eut une vision (les visions dénouaient alors les

---

1 *Vid.* la Jérusalem délivrée.

2 M. Michaud à feint d'ignorer la supériorité de Raymond à cet égard.

intrigues politiques, comme les lettres dénouent, aujourd'hui, la plupart des intrigues dramatiques). L'évêque du Puy lui apparut, et lui ordonna d'aller dire aux chefs de l'armée de faire jeûner leurs troupes, et de faire une procession le vendredi suivant, autour de la ville, nuds-pieds, et avec les marques de la pénitence, leur promettant que les divisions cesseraient, et que Jérusalem serait à eux dans neuf jours. On doit faire observer ici que toutes les petites supercheries religieuses, qui servirent à stimuler le zèle et le courage des croisés, vinrent du quartier de Raymond-de-Saint-Gilles. On pouvait, sous tous les rapports, appeler son camp le quartier des machines; car les tours, les béliers, les catapultes, les mangoneaux y étaient fabriqués, ainsi que les fraudes pieuses, non moins nécessaires que ces engins.

Le jeûne était à l'ordre du jour dans l'armée depuis qu'elle assiégeait Jérusalem : il ne fut donc pas nécessaire de beaucoup changer le régime du soldat, pour se conformer à la première partie de ce que prescrivait la vision. Tous les croisés ayant quitté leurs chaussures, gagnèrent dévotement la montagne des Olives; là, après une exhortation pieuse de l'un des prélats, amis et ennemis, tous fondant en larmes, se donnèrent le baiser de paix et se séparèrent.

Un premier assaut tenté le 14 de juillet n'eut point de succès ; mais le 15, au moyen d'une vision que prétendait avoir eu Godefroy-de-Bouillon, et qui se manifesta aussi au comte de Toulouse, les efforts redoublèrent, et les soldats de Godefroy pénétrèrent dans la place. Le comte de Toulouse n'y entra que tard : son quartier était opposé à celui de Godefroy, et son poste plus périlleux. Ses machines avaient presque toutes été démontées par l'effet de celles des assiégés, qui avaient porté de son côté leurs principales forces.

Les croisés, maîtres de tous les postes, et de la vie de soixante-dix mille habitans, auraient pu être généreux ; la politique l'eût peut-être exigé. Une déliberation générale eut lieu ; tous les seigneurs, à l'exception du comte de Toulouse, s'y trouvèrent ; les évêques y assistèrent aussi : elle eut pour résultat la résolution d'un massacre général, sans exception ; il fut exécuté, de sang froid, le troisième jour de leur entrée dans cette malheureuse ville (10). Personne ne fut épargné ; vieillards, femmes, enfans au berceau, tout fut passé au fil de l'épée avec une atroce barbarie. Nous avons mis dans les notes l'arrêt rendu par les croisés, contre ces malheureuses victimes, et le récit de son exécution.

Le comte de Toulouse, qui s'était emparé de la tour de David, dans laquelle un grand nombre d'habitans s'étaient réfugiés, refusa de les livrer aux égorgeurs; et, après avoir exigé de ces malheureux tout ce qu'ils purent donner pour leur rançon, il les fit sortir de la ville sous bonne et forte escorte, et les fit conduire à Ascalon, où ils arrivèrent en sûreté. Cet acte d'humanité fut reproché à Raymond par les autres chefs; sa présence devait leur faire honte. Etait-ce à des soldats du Christ à souiller ainsi leurs lauriers? Encore si le massacre eût eu lieu dans la chaleur de l'action, et au moment où ils se rendirent maîtres de la ville; mais prendre une délibération pour égorger soixante-dix mille âmes, commander cette boucherie, de sang froid, et aller ensuite joindre leurs mains dégoûtantes du sang humain et du sang innocent, sur le tombeau de celui qui ne parut sur la terre que pour prêcher aux hommes la fraternité, la paix et l'humilité; c'est une rage que l'on ne saurait expliquer. Quelle idée nos barbares ancêtres se faisaient-ils donc de l'Auteur de l'évangile?

Voilà pourtant de ces succès qui excitent l'enthousiasme de certains historiens. Quant à nous, bien différens d'eux, nous pensons qu'il valait mille fois mieux renoncer à la conquête

de

de Jérusalem, que de l'acheter au prix d'une telle barbarie ; et nous nous honorons, pour Toulouse, de ce que le comte Raymond-de-Saint-Gilles n'y prit aucune part.

On dit que les seigneurs croisés offrirent la couronne de Jérusalem à ce comte, et qu'il la refusa. Cette offre pouvait être, chez eux, l'effet d'un remord ; c'est la seule manière qu'il y aurait de l'expliquer ; car la jalousie et la haine des seigneurs étaient grandes contre Raymond. On ne devrait pas s'étonner, non plus, qu'il eût refusé cette couronne, dans le cas où on la lui aurait offerte. Un prince qui quitte des états aussi étendus que les siens, pour venir courir après une gloire incertaine, et qui fait vœu de mourir dans l'exil, ne peut être un ambitieux. Raymond était d'un caractère difficile, mais loyal : il méprisait les soldats du Christ qui ne venaient en Palestine que pour y satisfaire leur ambition, et se livrer à toute la fougue de leurs passions ; et c'est ce qui motivait sa mauvaise humeur contre les autres chefs. L'empereur de Constantinople avait si bien jugé ce noble caractère, malgré sa roideur et son inflexibilité, que ce fut le seul des princes chrétiens auquel il accorda sa confiance et son amitié. Quelque mauvaise opinion qu'on ait d'Alexis, quelque vicieux qu'on sup-

pose qu'il fût, l'opinon qu'il eut de Raymond, et sa parfaite confiance en lui, font toujours honneur à ce comte ; car, plus Alexis était avide, plus il devait faire cas d'un prince désintéressé. Plus il était faux, plus il devait témoigner de l'estime à celui qui n'avait que de la franchise. Les méchans s'observent, et n'ont jamais confiance l'un à l'autre. Cette vérité est encore plus frappante lorsqu'il s'agit des mauvais princes.

La tour de David appartenait à Raymond ; il l'avait conquise, non au prix de son honneur, comme les autres chefs, mais par son humanité: il y avait planté son étendard, qui était, selon la convention des chefs, un titre inattaquable de propriété. Godefroy ayant été élu roi de Jérusalem, prétendit l'en priver. L'armée avait murmuré contre l'humanité de Raymond, ses soldats même avaient blâmé sa conduite avec les prisonniers de la tour. Godefroy, qui n'avait pas, comme lui, à se reprocher d'avoir épargné le sang musulman, convenait mieux à cette multitude, qui, échauffée du sang qu'elle avait versé, hâletait encore dans l'atmosphère du carnage. Toute l'armée, sans excepter ses propres soldats, se déclara contre les prétentions du comte de Toulouse. Se soumettant alors à un arbitrage qui fut proposé, il remit la tour

de David dans les mains de l'évêque d'Albara, qui devait la garder en dépôt jusqu'à ce que les arbitres eussent prononcé; mais l'évêque n'en fut pas plutôt en possession, qu'il la remit à Godefroy [1]. Le comte de Toulouse, indigné de cette perfidie, et sans doute aussi des horreurs dont il avait été le témoin, quitta Jérusalem et se rendit à Jéricho, et de là sur les bords du Jourdain, où il se plongea nud, devant tout le monde, pour obéir à une vision qu'avait eue son inspiré Barthélemy, le déterreur de la lance. Ayant mis ensuite une chemise et des *brayes neuves* (c'est ainsi que s'exprime son historien), il revint plus calme à Jérusalem.

Mais il ne serait pas resté long-temps dans la Ville-Sainte, théâtre de son humiliation, et il se disposait même à la quitter, avec toutes ses forces, lorsque Baudouin, vint, en toute hâte, donner avis à son frère Godefroy, que le soudan d'Egypte marchait vers Jérusalem avec une armée nombreuse. Cette nouvelle fit cesser instantanément toutes les divisions. L'armée se mit aussitôt en mouvement, malgré sa grande infériorite numérique; attaqua avec beaucoup de vigueur l'ennemi, près d'Ascalon, et le tailla

1 *Vid.* Raymond-des-Agiles, page 74 et suiv.

en pièces. Le comte de Toulouse commandait l'aîle droite : il poursuivit les Egyptiens jusqu'à la mer, où trois mille d'entre eux se noyèrent. Le butin fut immense ; mais le nombre des Arabes morts, que quelques historiens portent à cent mille, a été certainement très-exagéré par eux : les chiffres ne coûtent rien aux narrateurs ; mais les hommes ne se rassemblent pas comme des fourmis ou des sauterelles ; il faut les conduire, les nourrir. Nos batailles avec les canons si destructeurs, n'ont jamais des résultats aussi meurtriers ; mais c'est que de nos jours on écrit raisonnablement l'histoire, au lieu que les historiens d'alors, ayant à faire à des hommes crédules, prenaient à tâche de leur conter des fables ; car ils n'eussent pas été lus s'il n'y avait pas eu du merveilleux dans leurs récits.

Ascalon offrit d'ouvrir ses portes à Raymond-de-Saint-Gilles ; ce fut un hommage rendu à la loyauté avec laquelle il en avait agi avec les prisonniers de la tour de David. Raymond voulut prendre la ville et la garder, pour se dédommager des nombreux sacrifices qu'il avait été obligé de faire pendant le siége de Jérusalem ; mais Godefroy refusa de consentir à cette occupation. L'armée fut indignée de ce refus : alors le comte de Toulouse fit dire au commandant d'Ascalon, qu'il lui conseillait de se

défendre et de ne pas rendre la place : le commandant suivit cet avis, et Godefroy fut obligé de lever le siége, après y avoir sacrifié beaucoup de monde. Ainsi fut perdue, pour les chrétiens, une place qu'ils auraient pu occuper sans coup-férir. Nous ne serions pas éloignés d'ajouter foi au récit d'un historien qui assure que Godefroy consentit à laisser prendre Ascalon par Raymond, à condition qu'il lui rendrait hommage et se déclarerait son vassal pour cette conquête ; ce que le comte de Toulouse aurait refusé avec hauteur.

Le roi de Jérusalem essuya une nouvelle humiliation devant Assur, dont il fut obligé, aussi, de lever le siége. Attribuant au comte de Toulouse ce nouvel échec, il marcha contre lui : on les empêcha d'en venir aux mains, et ils rentrèrent ensemble à Jérusalem. Mais Raymond quitta, bientôt après, la Ville-Sainte, pour n'y plus revenir : ses lieutenans avaient surpris Laodissée, il alla s'y établir. Il prit aussi Tortose, et construisit ensuite, sur le penchant du Liban, près de Tripoli, une forteresse qui devait l'aider dans le siége qu'il se proposait de faire de cette place. Ce château fut, par la suite, le lieu habituel de sa demeure : il lui donna le nom de Château-Pélerin, et ce fut là où il mourut.

Les liaisons du comte de Toulouse avec l'empereur Alexis, au pouvoir duquel il avait remis Laodissée, le déterminèrent à faire le voyage de Constantinople. L'empereur le reçut comme son meilleur ami ; il voulut l'engager à s'établir à sa cour. Raymond était trop indépendant pour accepter une pareille offre ; ses mœurs simples, sévères et guerrieres, étaient en opposition avec les mœurs d'une cour brillante et corrompue. Ce fut donc en vain qu'Alexis lui promit de lui faire rendre les mêmes honneurs qu'à lui-même ; rien ne put séduire Raymond.

(An 1100). Sur ces entrefaites, des corps considérables de croisés, commandés par le comte de Blois, par l'évêque de Laon et par l'archevêque de Milan, étant arrivés à Constantinople pour passer le détroit, ils proposèrent à Raymond de les guider dans la traversée de l'Asie, dont ils ne connaissaient pas les chemins. Le vieux comte de Toulouse eut l'imprudence d'accepter, ne sachant à quoi il s'engageait en conduisant ainsi des soldats qui n'étaient pas les siens, et dont les chefs, étrangers les uns aux autres, étaient peu unis entre eux. Il avait hésité d'abord, mais sa réputation de sagesse, qui s'était étendue dans toute l'Europe, fit que les chefs insistèrent.

Alexis pour l'y déterminer, lui donna un petit corps de Grecs qui connaissaient le pays. Ces croisés, assez nombreux puisque l'archevêque de Milan en conduisait lui seul trente mille, se mirent en marche et arrivèrent sans encontre à *Ancyre*, qu'ils pillèrent.

Les habitans de *Gangres*, ville située sur le fleuve Halys, étant venus au devant d'eux, portant la croix, pour les recevoir honorablement et chrétiennement, il les massacrèrent. On ne peut guère douter que le comte de Toulouse et celui de Blois n'aient hautement désapprouvé une telle conduite, et que leurs plaintes fondées n'aient commencé à mettre la désunion dans cette armée, en leur attirant la haine des deux prélats, et de leurs troupes indisciplinées. On ne peut cependant que former, à cet égard, des conjectures; mais elles acquièrent un certain degré de vraisemblance, en observant que, depuis ce moment, cette armée, cessant apparemment d'écouter les conseils d'un prince aussi sage que Raymond, n'éprouva que des revers. Surprise dans des défilés où elle s'engagea imprudemment, elle perdit beaucoup de monde. Etant arrivée sur les frontières de la Paphlagonie, elle fut taillée en pièces par une armée de Sarrasins, malgré les prières des deux prélats, malgré la vertu du fer de la

lance, et d'une relique de Saint Ambroise, que l'archevêque de Milan et l'évêque de Laon tenaient dans leurs mains, et élevaient vers le ciel pendant l'action. Quarante-mille hommes périrent du côté des chrétiens dans cette journée ; les restes de cette déplorable expédition se retranchèrent dans un camp, pour y passer la nuit ; mais le comte de Toulouse et celui de Blois, ayant, selon toutes les apparences, fait d'inutiles efforts pour leur faire quitter ces lieux, où ils devaient trouver leur tombeau, les abandonnèrent pendant la nuit à la tête de leurs troupes respectives, laissant les deux évêques à la merci des Sarrasins, qui les exterminèrent, avec presque tout ce qui leur restait de soldats ; peu d'entre ces croisés parvinrent à leur échapper. Cette déloyauté de la part de ces deux comtes, et surtout de la part du vieux comte de Toulouse, ne saurait s'expliquer qu'en supposant que la discorde avait jeté, entre ses chefs, ses brandons les plus enflammés ; que des reproches ils en étaient venus aux menaces ; et que, fatigués enfin de tant d'imprudences, et irrités des revers qu'elles avaient occasionnés, les deux comtes prirent la funeste résolution de se séparer des deux prélats. Mais quelles qu'aient été leurs raisons pour prendre un tel parti, il est impossible de les excuser,

et nous ne l'essaierons certainement pas.

On a accusé le comte de Toulouse de s'être entendu, dans cette occasion, avec Alexis, pour faire exterminer ces croisés : cette calomnie, répandue adroitement par ses ennemis, ne mérite aucune croyance. Alexis, ni Raymond n'avaient aucun intérêt à violer ainsi toutes les lois divines et humaines. Les évêques de Milan, ni de Laon, n'avaient rien fait à l'empereur : quand même ils eussent été coupables envers lui, ce n'est certainement pas au comte de Toulouse qu'il aurait confié le soin de sa vengeance ; et certes, le loyal et religieux comte de Saint-Gilles, ne se serait pas fait l'instrument d'un complot aussi noir. La haine personnelle que lui portaient Bohémont, Tancrède et Godefroy lui-même, doivent mettre sur la voie des auteurs d'une telle accusation, et des moyens que l'on prit pour la répandre, et lui donner un certain caractère de vérité (11).

Après cette séparation, Raymond erra quelque temps dans l'Asie, afin d'éviter les partis sarrasins, qui n'auraient pas fait bon marché de sa petite troupe : il parvint à se jeter dans le château de *Polveral*, appartenant à l'empereur, et de là il prit son temps pour revenir à Constantinople.

Pendant qu'il courait ainsi les aventures,

comme un jeune chevalier, à un âge où l'on ne songe plus qu'au repos (il avait alors soixante-dix ans), Guillaume IX, dit le Troubadour, qui s'était emparé du comté de Toulouse, se conduisait de manière à mécontenter les habitans de cette ville, où il faisait sa résidence. Guillaume était galant, aimable, spirituel, mais inconstant et léger, comme le sont souvent les poëtes : son esprit, son talent, fort apprécié; son rang élevé, lui faisaient trouver très-peu de cruelles; mais il abandonnait ses conquêtes avec autant de facilité qu'il les faisait. Sa femme eut beaucoup à se plaindre de sa légéreté; elle ne fut pas assez sage pour cacher son chagrin, elle éclata. Les Toulousains, qui l'aimaient, et qui n'avaient fait à Guillaume un si bon accueil qu'à sa considération, prirent hautement son parti. Philippe avait eu deux enfans de son mari pendant son séjour à Toulouse : ces deux jeunes princes, Guillaume et Raymond, augmentaient encore l'intérêt que l'on portait à leur mère; mais Guillaume ne tenait guère compte aux Toulousains de leur mauvaise humeur; il continuait à cultiver la gaie science et à séduire les belles.

Des troubadours-pélerins arrivaient chaque jour de la Terre-Sainte; la réputation de Guillaume les faisait aboutir à la cour de ce

prince, qui les accueillait avec enthousiasme. Le récit de leur voyage, de leurs aventures; celui des exploits des croisés, qu'ils entremêlaient de romances tendres ou guerrières, exaltaient au dernier point son imagination aventureuse et ardente. Les intérêts de son comté ne lui parurent plus que bien secondaires, auprès de ceux que lui offraient une suite d'aventures héroïques ou galantes, dans une contrée éloignée, où tout devait parler à son imagination. Sa femme le fatiguait de sa jalousie, les Toulousains blâmaient la légéreté de sa conduite ; il résolut d'abandonner sa femme et Toulouse, et d'aller à la Terre-Sainte. Ce projet fut presque aussitôt exécuté que conçu. Il quitta Toulouse, leva trente-mille hommes dans son duché de Poitiers, et partit avec les plus belles espérances. Nous le laisserons courir les aventures avec ses trente-mille Poitevins, pour en revenir à nos comtes, dont l'un, réfugié en Provence, n'attendait que l'occasion favorable pour rentrer dans ses états ; et l'autre, arrivé à Constantinople, après sa mésaventure dans l'Asie-Mineure, était au moment de quitter cette ville, pour regagner son Château-Pélerin ; non pour s'y livrer au repos, pour lequel il n'avait encore aucun goût,

malgré son âge avancé ; mais pour y exécuter les nouveaux projets que son imagination, jeune et active, ne cessait encore de former, et auxquels la mort devait bientôt mettre un terme.

FIN DU TOME PREMIER.

SUIVENT LES NOTES.

NOTES.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Note 1, *page* 3. Clovis resta très-peu de temps dans le midi des Gaules ; ses armes n'y furent pas heureuses : le voisinage des Visigoths, qui y avaient leurs principales forces ; celui des Romains, auxquels ils pouvaient se réunir pour le combattre, et les pertes énormes qu'il avait éprouvées au siége de Carcassonne, à celui d'Arles, et lors de sa défaite par Ibba, général de Théodoric, le déterminèrent à regagner bien vîte le Nord. La perfidie et la trahison le servirent mieux que ses armes : lorsqu'elles lui manquèrent, il ne donna pas de très-grandes preuves d'habileté, témoin le siége d'Arles et de Carcassonne, où il échoua complétement, mais dont il s'en fallut de peu que la trahison ne lui ouvrît les portes.

Note 2, *page* 4. On n'a jamais découvert, que je sache, les ruines d'une ville purement gauloise, c'est-à-dire, bâtie avant la conquête des Gaules par les Romains ; on n'a trouvé que des monumens grossiers, des pierres brutes énormes, placées dans un certain ordre qui semble avoir été motivé par la religion. Le plus remarquable de ces monumens est celui que l'on voit encore au *Carnac*, petite ville du département du Morbihan, entre Quiberon et Auray : on en connaît plusieurs autres de ce genre. Ces pierres énormes, ainsi dressées, ont quelque rapport avec celles que le capitaine Cook trouva dans l'*île de Pâques*. Il est à croire que quelqu'antiquaïre déduira un jour de cette analogie une origine commune entre les Gaulois et ces Insulaires de la mer du Sud. Je suis étonné que ce rapport n'ait déjà pas frappé un membre de quelque savante académie : mais tout vient en son temps, il faut attendre.

Note 3, *page* 5. *Gergovia* est un plateau allongé de substance volcanique, d'une hauteur médiocre, et d'une pente assez rapide, qui domine la ville de Clermont à l'est. C'est sur cette montagne que les *Averni* se retranchèrent contre les attaques de Jules-César, leur cité n'étant pas tenable.

Note 4, *page* 7. Pline et Ptolemée placent Béziers, et par conséquent Narbonne, dans le pays des Tectosages ; mais Strabon dit positivement, que Narbonne était le port des Volsces-Arécomiques. J'ai suivi le sentiment de Strabon, et j'ai placé, en conséquence,

le point frontière, du côté de la Méditerranée; au midi, à l'étang de la Palme, et au nord, touchant le Rouergue. Cette division me paraît plus vraisemblable que celle qui donnerait l'Hérault pour frontière aux Arécomiques : j'ai encore été déterminé par une autre raison; c'est celle du peu d'étendue de pays qu'auraient occupé, selon Pline, les Volsces-Arécomiques.

Note 5, *page* 8. L'amphithéâtre, dont il existe encore quelques restes, prouve que les spectacles avaient lieu sur la rive gauche du fleuve : on n'a cependant trouvé sur cette rive aucune autre ruine importante. Un reste de mur romain est encore debout dans la rue des *Teinturiers*, presque vis-à-vis l'ancien couvent des dames maltaises.

Note 6, *page* 10. Dom Martin fait arriver les Bebryces dans les Gaules 1234 ans avant Jésus-Christ; mais rien absolument n'appuie cette supposition.

Parthenius raconte, chap. 30, *de amatoris affectionibus*, que Hercule revenant d'Espagne, où il avait vaincu Gérion, traversa les Gaules avec son butin (un troupeau de bœufs), et s'arrêta chez *Britanus*, prince gaulois, son ami, père de *Celtine*. Sa bonne mine donna dans l'œil de cette jeune princesse : elle s'avisa de cacher les bœufs d'Hercule, afin de retarder son départ, et d'en profiter pour se faire faire un enfant par le héros. Cet enfant fut Celtus, père de la nation celtique.

L'historien *Appien*, dans son 23.e chap., contenant le récit des guerres d'Illyrie, donne une autre origine aux Celtes : il les fait descendre, en droite ligne, de *Poliphème*, auquel il donne trois enfans : *Celtus*, *Illyrius* et *Gallus*. Celtus est le père des Celtes; Illyrius, des Illyriens, et Gallus, des Galates ou Gaulois...... Pourquoi le *frère Gano* n'avait-il pas lu Appien? Il n'aurait pas manqué de nous faire enfans de Polyphème, et de la nymphe Galathée. C'eût été noble et beau.

Note 7, *page* 12. Bochard établit sa colonie entre Cervera et l'embouchure de l'Hérault.

Note 8, *page* 12. Ces autorités sont Perzon, Camdem, Linneus, Cluvier, Saint-Aubin, qui se sont appuyés eux-mêmes de l'historien Josephe, de Saint Jérôme, d'Eusthathe d'Antioche, de Zonare et d'Eusèbe de Cézarée; lesquels, selon toutes les apparences, n'en savaient guère plus que l'on n'en sait aujourd'hui sur ce point: et voila comme les erreurs se succèdent et nous arrivent.

Note 9, *page* 12. Il y a eu deux Scylax; l'ancien, dont il est ici question, vivait 500 ans avant Jésus-Christ. Il visita toutes les côtes qui entourent le bassin de la Méditerranée, et il offrit son travail à *Darius*, fils d'*Histaspe*, sous le règne duquel il vivait. Il était Carien.

Note 10, pag. 14. Les enfans de Noé ne durent pas être étrangers à l'art de la navigation; jamais, sans doute, vaisseau ne fut plus difficile à gouverner que l'arche : la rapidité des courans, le mouvement des eaux, les vents qui devaient combattre avec fureur sur leur surface pendant cet affreux cataclisme, toutes ces causes auraient dû singulièrement embarrasser la famille peu nombreuse du patriarche, chargée, en outre, de la nourriture de toutes les espèces d'animaux qui étaient dans l'arche : cependant cette arche

resta presque stationnaire sur les lieux où elle avait été construite. On peut donc objecter contre ma réflexion sur l'ignorance des descendans de Noé, de l'art de la navigation, l'habileté avec laquelle la famille du patriarche manœuvra le grand vaisseau; car le déluge fut un miracle, sans doute, mais le moyen de sauver les races fut tout humain. L'arche fut construite par les hommes, et ce fut à eux, ensuite, à s'en servir selon leurs connaissances et leur habileté. Je donne cette difficulté à résoudre aux savans.

Note 11, *page* 16. La découverte des monnaies et des urnes cinéraires, au-dessous et sur le penchant de Pech-David, a fait penser à certaines personnes, que c'était là l'emplacement de Toulouse du temps des Romains; mais cette opinion n'est pas soutenable; car, n'ayant trouvé sur cet emplacement que des monumens sépulcraux, urnes cinéraires ou monnaies que l'on enfouissait avec les morts, on ne devait considérer ce lieu que comme le champ de repos des Romains et des Gaulois.

Note 12, *page* 18. Aristote, Elien, et après eux Nicolas-de-Damas, ont rapporté, d'après le témoignage d'Ephore, beaucoup d'exagérations sur le prétendu caractère indomptable des Celtes et des Gaulois; mais l'histoire n'est pleine que des défaites de ces derniers : ils fuyaient devant un ennemi victorieux. Les géans, les héros d'une force prodigieuse, les peuples indomptables jouent un grand rôle dans les anciennes histoires, et ne sont, pour la plupart, que des créations de l'imagination superstitieuse, et de l'esprit crédule des peuples ignorans et grossiers.

Note 13, *page* 19. On ne peut que former des conjectures à cet égard; mais ces conjectures se changent en certitude, d'après l'accueil que les habitans de la Première-Narbonnaise firent aux Romains. Voici ce que dit Pline (Hist. nat. chap. 4), en parlant d'eux : *ils sont au-dessus des autres Gaulois par la douceur de leurs mœurs, leurs richesses, leur mérite personnel, leur habileté dans l'agriculture; en un mot, sous tous les rapports, leur pays est plutôt une seconde Italie qu'une province conquise.*

Note 14, *page* 22. Une tradition populaire, qui trouve encore à se loger dans quelques cerveaux creux, et, sans doute, affectés d'hydropisie, suppose que l'église de Saint-Sernin a été bâtie sur un lac. De savans Toulousains ont même perdu leur temps à discuter cette rêverie, et ils sont bien loin de paraître avoir été convaincus de son absurdité. L'administration a été beaucoup plus sage que les académies; car, pouvant facilement démontrer la fausseté d'une telle supposition, elle n'a pas cru que des gens raisonnables pussent, sans se faire moquer d'eux, chercher même à la démentir. *Vid.* Mémoires de l'académie des sciences de Toulouse, 1.er vol., de la page 88 à la page 90.

Note 18, *page* 24. *Justin* porte la valeur du trésor à cent dix mille livres pesant d'or, et à cinq millions de livres d'argent, ce qui, à 1,200 fr. la livre romaine d'or, et à 75 fr. celle d'argent, équivaudrait à 132 millions d'or, et à 375 millions d'argent de notre monnaie.

Orose, qui a aussi parlé de l'or de Toulouse, s'exprime ainsi :

Cœpion, proconsul, ayant pris une ville des Gaules appelée Toulouse, enleva du temple d'*Apollon* cent mille livres d'or, et cent

dix mille livres d'argent; et l'ayant envoyé sous escorte à Marseille, ville amie des Romains, on prétendit qu'il avait fait lui-même attaquer et mettre à mort l'escorte de ce trésor, et qu'il se l'était approprié; ce qui fut le sujet d'une affaire très-grave à Rome. *Vid.* Orose, liv. 5, chap. 15.

Selon *Budé*, dans son Traité *de Asse*, il n'aurait été que de 166 millions de notre monnaie.

Un certain *Berneccerius*, que Lafaille se plaît à citer, porte la valeur de l'or de Toulouse à 2,884,537,500 fr., valeur de la fin du dix-septième siècle, et qui équivalait à 3,846,110,000 de francs d'aujourd'hui. L'annaliste, après une longue et insignifiante discussion, se détermina pour l'opinion d'Orose; mais nous croyons le calcul d'Orose même extrêmement exagéré.

Strabon, d'après *Possidonius*, dit que le pays des Tectosages est fort abondant en or : ce qui prouve qu'aucuns de ces auteurs n'ont su ce qu'ils disaient, et n'avaient rien vu par eux-mêmes : jamais le pays des Tectosages n'a produit de l'or en abondance. Les mines des Pyrénées, d'où provenait cet or, n'étaient pas plus réelles que les cailloux d'Eldorado. L'Ariége entraîne bien dans son cours quelques paillettes dor, mais on ne trouve à sa source aucune trace d'exploitation : le terrain a été examiné, et on n'a trouvé aucune indice de mines de ce métal. Strabon ajoute, que les Romains mirent le lac qui contenait l'or à l'encan, et que les acheteurs y trouvèrent quantité de lingots d'or et d'argent. Cette version, différente de celle de Justin et d'Orose, ne laisse aucun doute sur la nature de cette tradition, qui n'avait rien de fixe, et qui variait selon l'opinion et les préjugés d'un chacun.

Strabon, citant toujours *Possidonius*, dit que le trésor de Toulouse se portait à quinze mille talens. Le talent attique, qui est le plus connu, et dont, sans doute, Strabon veut parler, valait 5,500 fr. de notre monnaie; le talent babylonien en valait 6,416, et le talent hébraïque, 4,625. Ainsi, en prenant le talent attique, qui est le terme moyen, pour base du calcul, on aurait 82,500,000 fr. pour la valeur du trésor.

Aurelius-Victor nous apprend l'emploi que firent les Romains de l'or de Toulouse. Selon lui, cet or servit à acheter des terres : il le considère, d'ailleurs, comme provenant d'un vol sacrilége, *aurum sive dolo, sive scelere Cœpionis partum in agrum emptionem convertit.* *Vid.* Aurelius-Victor, Vie de Lucius-Appuleius Saturninus.

Aurelius-Victor se trouve donc en contradiction manifeste avec *Orose*, puisqu'il donne l'emploi qu'on fit à Rome de l'or remis par Cœpion, et qu'Orose, au contraire, écrit que le trésor fut pillé et enlevé près de Marseille, et qu'il n'en arriva rien à Rome.

Note 19, *page* 26. C'est la raison qu'en donne Justin, et nous la répétons d'après lui; mais elle est peu vraisemblable. Ce fut plutôt l'inconstance, la légéreté, l'amour du pillage et le caractère aventureux des Gaulois, qui les déterminèrent à quitter leur patrie. La Gaule ne devait pas être trop peuplée alors; les pays barbares ne le sont guère : c'est la civilisation qui peuple le monde. Les Espagnols n'envahirent pas les Amériques, parce qu'ils avaient chez eux exhubérance de population : on peut en dire autant des croisés; cependant on n'aurait pas manqué de donner cette raison de l'expédition de

de Colomb et des Croisades, si les lumières ne fussent venues éclairer l'histoire.

Note 21, *page* 27. Ce fut par la partie la plus jeune, la plus guerrière et la plus remuante des habitans des Gaules, que cette émigration fut exécutée : les aventuriers durent aussi emmener avec eux leurs femmes et leurs enfans. S'ils eussent été seuls, il eût fallu qu'ils renouvelassent, dans leurs nouveaux établissemens, l'enlèvement que les Romains exécutèrent si heureusement, et peut-être si fabuleusement, contre les Sabins. Il n'était ni dans les mœurs, ni dans le caractère des Gaulois, qui aimaient leurs femmes, et les considéraient même comme des génies protecteurs, de les abandonner pour aller en prendre d'autres au loin, chez des peuples qu'ils voulaient vaincre, et pour lesquels, après leurs victoires, ils devaient avoir le plus souverain mépris.

Note 22, *page* 27. Ils durent passer par la Suisse, et traverser le Rhin près de Constance, un peu au-dessus du lac de ce nom : ils entrèrent ensuite en Réthie (1), d'où les uns descendirent en Italie par les Alpes *Julienes* ou *Carniques*, en suivant à peu près le cours de l'Adige, vers Tridentum (Trente). Les passages ne devaient pas être impraticables. C'est la même route que prirent les *Cimbres*, lorsqu'ils vinrent dans les Gaules, du temps de Marius ; c'est, d'ailleurs, la moins difficile pour arriver en Italie : elle est tracée aujourd'hui par Inspruck, Schomberg, Steinach, Brener, Sterzing, Brixen, Bozen et Trente. Les autres poursuivirent leur marche, et entrèrent en Illyrie.

Note 23, *page* 29. C'est en l'année 280 avant Jésus-Christ que les historiens fixent la mort de Ptolemée-Céranus, roi de Macédoine. On doit donc compter de cette époque l'entrée des Gaulois dans la Grèce, puisque Céranus fut tué à la première bataille qu'ils livrèrent dans ce pays.

Note 24, *page* 30. Les auteurs ne disent pas où se recrutaient ces armées ; il est pourtant certain que, semblables aux fleuves, elles avaient une source, et qu'elles ne naissaient pas comme les hommes de Deucalion ou de Cadmus. En supposant, comme je l'ai fait (car il fallait s'établir sur une base quelconque), qu'elles vinssent de la Pannonie, il fallait que ce pays fût extrêmement peuplé, pour fournir à une si grande dépense d'hommes, à tant d'échecs, à des défaites si multipliées, à des famines et des mortalités qui ne pouvaient manquer les unes et les autres d'être fréquentes dans des armées mal organisées et très-mal disciplinées. Il en est du silence des historiens, sur l'origine, la formation et l'entretien des armées gauloises, comme de celui des romanciers sur le fait de la bourse et de la valise des chevaliers errans ; peu d'entre eux songent à les garnir et à faire manger leurs héros : on dirait qu'ils laissent ce soin à la Providence : *de minimis, non curat prætor*. De même les auteurs qui parlent des armées gauloises les font sourdre par enchantement, et sans que l'on puisse découvrir ni d'où, ni par quel côté elles arrivaient, ni comment elles se recrutaient, ni comment elles vivaient.

---

(1) Le Tyrol.

Note 25, *page* 30. Brennus employa, disent les historiens, toutes sortes de moyens pour ranimer le courage des Gaulois, et les engager à faire un grand effort. Il fit paraître dans l'assemblée de la nation, des Grecs prisonniers, que leur mauvaise fortune avait humiliés; il les leur montra comme pouvant leur donner une idée des Grecs qu'ils auraient à combattre, et qui étaient plus faits pour inspirer le mépris que la crainte.

Note 26, *page* 30. Au rapport de Pausanias (1) la cavalerie gauloise était établie sur un pied à peu près pareil à celui des compagnies des gendarmes des quinze, seize et dix-septième siècles. Chaque gendarme, comme l'on sait, avait à sa suite plusieurs cavaliers montés, qui le suivaient dans les combats, qui dépendaient de sa lance, et étaient entretenus par lui. Sous Charles VII, qui institua ces compagnies, un gendarme avait à sa suite cinq cavaliers. On appelait ces six personnes une lance garnie ou fournie; les cinq suivans étaient varlets, constiliers et archers : François Ier y en ajouta deux, ce qui porta les compagnies de cent hommes d'armes, de six cents où elles étaient par l'institution de Charles VII, à huit cents (2). Chaque cavalier gaulois avait deux suivans, armés et équipés, qui combattaient avec lui : si le cheval du maître était tué, les suivans lui donnaient successivement les leurs, et combattaient alors à pied; de sorte que vingt mille cavaliers gaulois, tels qu'ils étaient à l'expédition du second Brennus, formaient un corps de cavalerie de soixante mille hommes.

Note 27, *page* 31. Tous les historiens qui ont écrit sur Toulouse ont fait des efforts inouïs d'imagination pour prouver que les Tectosages avaient été partout, s'étaient trouvés à toutes les actions, et formaient la plus belle partie des armées gauloises : ils leur font en même temps envahir la Macédoine, avec *Léontius*; gagner le Pont-Euxin, avec Lutasius; combattre à Delphes sous Brennus, s'emparer des richesses du temple; et, quoique le temple de Delphes n'ait jamais été pillé par eux; que l'armée de Brennus, au contraire, ait été totalement détruite, ils font revenir ces prétendus pillards dans leur patrie, pour jeter tout l'or qu'ils avaient pris à Delphes, dans un lac ou marais de Toulouse. Le texte formel de Justin, de Pausanias, ne les a pas arrêtés : ils leur font fonder Ancyre, que Midas avait fondée avant eux. Il est difficile de réunir plus de contradictions. Quel a été leur but en s'écartant d'une manière si évidente de la vérité? Est-ce pour faire honneur à leur patrie? Je ne sais qu'elle gloire doit rejaillir sur les citoyens de Toulouse de toutes ces suppositions; mais il me semble qu'elle ne doit jamais être assez grande pour engager un homme qui écrit l'histoire, à la torturer de mille manières, pour lui faire dire ce qu'elle ne dit pas. Et, pour ce qui est de la gloire, on repousserait avec indignation l'idée de descendre d'un homme qui, poussé par la faim, aurait dérobé un objet nécessaire à sa subsistance, et qui aurait été pendu pour un tel délit, tandis qu'on tire vanité d'appartenir, par le sang, à une

(1) *Vid.* Pausanias, Voyage dans la Phocide, chap. 10.

(2) *Vid.* Histoire de la milice française, par le Père Daniel, liv. 4, chap. 2.

horde de cannibales, qui mangeaient les enfans, et qui, la veille d'une bataille qu'ils espéraient gagner, égorgeaient, de sang-froid, leurs femmes et leurs enfans, dans l'espoir de se rendre par là les dieux favorables. J'aime beaucoup mieux croire qu'il n'y avait que peu ou point de Tectosages dans les armées dévastatrices, que de penser qu'il peut exister rien de commun entre ces forcenés et moi : je ne prétends pourtant gêner, ni blâmer personne pour son goût : chacun le sien ; mais je fais connaître ici de bonne foi quel est le mien.

Note 27 *bis*, *page* 31. Pausanias dépeint les Gaulois comme des sortes de bêtes féroces, qui n'avaient d'autre projet que de détruire, de déchirer, d'exterminer et de jeter l'épouvante dans toutes les contrées où ils paraissaient.

Note 28, *page* 33. Ce fut, selon Polybe, deux ans après l'entrée de Pyrus en Italie, qu'eut lieu la défaite des Gaulois devant Delphes. Pausanias la place à la deuxième année de la 125.ᵉ olympiade.

Justin dit, liv. 32, § 3, *que les Gaulois ayant été ainsi défaits* (il avait dit plus haut, liv. 24, pag. 8, qu'il n'en était pas échappé un seul) *dans l'expédition de Delphes, où ils perdirent leur chef Brennus; les uns se retirèrent en Asie, les autres en Thrace, comme des vagabonds; de là ils s'en retournèrent dans leur ancienne patrie, par le même chemin qu'ils étaient venus* (Quel était ce pays? C'est ce que Justin ne dit pas). *Une partie d'entre eux s'établit à l'endroit où la Save se jette dans le Danube, et prirent le nom de Scordisques* (ceux-là ne revinrent donc pas dans leur ancienne patrie, puisqu'ils formèrent un nouvel établissement); *les autres, qu'on appelait Tectosages, retournèrent à Toulouse, leur ancienne patrie.* Ceux qui revinrent à Toulouse y rentrèrent par le même chemin qu'ils en étaient sortis, d'après ce que dit plus haut Jutsin. Il suivrait de là que les mêmes hommes qui revinrent à Toulouse en étaient sortis pour aller en Grèce, et qu'il y avait eu une autre émigration alors. On voit combien il est difficile de retrouver son chemin dans toutes ces routes tortueuses qui se croisent dans tous les sens. Selon le même auteur, il n'aurait pas resté un seul Gaulois après la défaite de Delphes; et cependant les restes de l'armée auraient été en Asie, en Thrace; auraient fondé la nation des Scordisques, et seraient revenus à Toulouse. Il faudrait être inspiré du Saint-Esprit pour expliquer tout cela; et certes, j'ai prétendu écrire l'histoire, mais non deviner des énigmes.

Note 29, *page* 33. Voici le fragment du traité que Nicomède, roi de Bythinie, fit avec vingt mille Gaulois qu'il détermina à passer en Asie, sous le commandement de Lutasius :

1.° Il devait y avoir sincère et durable amitié entre les Gaulois et Nicomède, roi de Bythinie, et ses successeurs;

2.° Les Gaulois ne pouvaient se mettre au service d'aucune autre puissance sans en avoir obtenu le consentement du roi de Bythinie;

3.° Que les Gaulois défendraient le pays de Bysance s'il était attaqué;

4.° Qu'il y aurait une alliance entre les Gaulois et les Thianiens, les habitans d'Heracles, et autres peuples amis et alliés de Nicomède.

Note 30, *page* 34. Ancyre avait été fondée par Mydas, fils de Gorgias. Pessinonte était célèbre avant l'arrivée des Gaulois; Atis était supposé y avoir son tombeau, ce qui fait remonter sa fondation

aux temps fabuleux de la Grèce. *Vid. Pausanias*, *Voyage dans l'Attique.*

Note 31, *page* 34. L'armée gauloise, à laquelle Nicomède donna la Galatie, n'était que de vingt mille hommes : il est difficile qu'elle occupât cent quatre-vingt-quinze cités, comme le dit Pline (liv. 5, chap. 32) : il faut supposer, pour l'expliquer, que les Gaulois avaient sous leur joug les habitans du pays, et que Nicomède avait réduit ainsi ses sujets à un dur esclavage. Tout cela est fort obscur.

Note 32, *page* 35. L'annaliste Lafaille a répandu des colonies de Tectosages sur toute la surface de l'Europe ; Lafaille n'avait pas lu Pausanias : il cite Cicéron, pour prouver le pillage du temple de Delphes, comme si un orateur qui invective contre un peuple ennemi, peut être cru sur ce qu'il dit, surtout en parlant de ce qui peut être arrivé deux ou trois siècles avant lui. Certes, s'il fallait regarder les invectives des orateurs et leurs accusations comme des vérités historiques, nous aurions une singulière idée des choses et des hommes. — Lafaille fait aussi arriver Apollon pour défendre son temple. L'histoire dit que les deux héros qui apparurent étaient Castor et Pollux, et non pas Apollon. *Vid. Lafaille*, 1.er *vol.*, *de la page* 2 *à la page* 6.

Note 33, *page* 35. Cette bataille, gagnée par Judas-Machabée, combattant avec six mille Juifs, contre cent vingt mille Galates, paraît un peu fabuleuse : il faudrait plus que l'assertion d'un seul témoin pour la constater. Il n'y avait que trente-six ans que les Gaulois étaient en Galatée, où ils ne s'étaient établis qu'au nombre de vingt-mille hommes (an 276 avant Jésus-Christ). La guerre des Juifs contre Antiochus, dans laquelle les Galates n'étaient qu'auxiliaires, eut lieu deux cent quarante-un ou deux cent quarante-deux ans avant Jésus-Christ : comment, dans trente-six ou trente-sept ans, auraient-ils pu former une armée de cent vingt mille hommes. Les soldats qui combattaient avec Anthiocus ne pouvaient être que les enfans des vingt mille qui étaient venus s'établir en Bythinie avec Nicomède. Or, je le demande, vingt mille hommes peuvent-ils avoir produit, au bout de trente-six ans, cent vingt mille enfans en état de porter les armes ? Il faut bien supposer aussi que les Galates n'étaient pas tous dans l'armée qui combattit Machabée, et qu'il en était resté bon nombre pour garder leurs foyers. Après cette défaite, ils conservèrent assez de force pour revenir faire la guerre à Atale, roi de Pergame. On est dégoûté d'écrire l'histoire lorsque l'on travaille avec de tels matériaux. Cependant les historiens du pays ont trouvé moyen d'élever un édifice qui, au premier aspect, paraît imposant, mais qui, bien examiné, n'offre qu'un composé bizarre de pièces à rapport, quelquefois mal ajustées, et qui ne reposent sur aucun fondement solide : c'est un vrai château de cartes. *Vid. les Machabées*, *liv.* 2, *chap.* 8, *vers.* 20.

Note 34, *page* 37. *Vid. Velleius-Paterculus*, *liv.* 2, *chap.* 39.... La Péonie était située au nord de la Macédoine, dont elle était frontière, et dont elle faisait même partie sous le nom de *Pélagonia.* C'est aujourd'hui la partie la plus septentrionale de la Romélie.

Note 35, *page* 38. Voici les noms de quelques-uns des auteurs

qui ont parlé, dans leurs ouvrages, des Gaulois, des Celtes et des Tectosages. Justin, liv. 24, 25, 32, et 43. — Pausanias, voyage de l'Attique, voyage de la Phocide. — Strabon, liv. 2, 3, 4, 5 et 7. — Polybe, liv. 2. — Polien Stratag, liv. 7. — Tite-Live, préface, liv. 5, chap. 33, 34; liv. 21, chap 20, 24 et 26. — Tacite, *de Moribus Ger.*, chap. 2, 17, 21 33, 43 et 42. — Ptolemée, *géographia*, *lib.* 2, *cap.* 10; *lib.* 3, *cap.* 4. — Jules-César, dans ses commentaires. — Plutarque, vie de Sylla et autres. — Cicéron, *oratio pro Fonteio*, *de divinatione.* — Diodore-de-Sicile, liv. 5. — Amien Marcellin, à la fin du liv. 15. — Appien, origine des Celtes, *in bello civili*, *lib.*, 2; *in bello illyrico* — Denys-d'Alicarnasse, liv. 1. — Appollonius de Rhodes, histoire des Argonautes, liv 4. — Pomponius Mela, liv. 2, chap. 5, liv. 3, chap. 3. — Pline-l'Ancien, liv. 3, chap. 4 et 15; liv. 4, chap. 19; liv. 5, chap, 32; liv. 8, chap 48; liv. 16, chap. 44; liv. 18, chap. 12; liv. 26, chap. 11. — Macrobe, *Somnium Scipionis expositio*, liv. 2, chap. 10. — Athénée, liv. 6, chap. 4; liv. 4. — Paul Orose, hist. liv. 4, chap. 15. — Suétone, *in Claudio.* — Diogène, Laerce, Vies, dogmes et dires mémorables des anciens philosophes. — Valer. Maxime, liv. 6, chap. 2. — Procope. — Idasse, etc., etc. — *Jornandes*

Quelqu'habile critique m'en citera sans doute bien d'autres; dans ce cas, il se donnera la peine d'en publier les noms. C'est un service qu'il rendra à ceux qui aiment l'érudition : nous trouvons en avoir assez dit là-dessus.

Parmi les auteurs modernes, on peut citer dom Martin et dom Bressillac. Eclaircissemens sur les origines celtiques, etc. — Bochard, dans son phaleg. — Dom Calmet. — Peloutier, hist. des Celtes. — Ménard, hist. de Nîmes. — Mandajois, hist. critique de la Gaule-Narbonnaise. — Fréret, discours sur l'origine des Français, aperçu très-raisonnable, qui valut à l'auteur les honneurs de la Bastille, et géographie grec., tom. 1, pag. 2.

Note 38, *page* 41. Je dis dans mon texte : *une médaille de Galba, décrite et regardée comme douteuse par Goltsius.* Il y a dans cette phrase une transposition, qui forme un contre-sens. Il faudrait lire : une médaille de Galba, décrite par Goltsius et regardée comme douteuse. Goltsius, en effet, la donna comme vraie; mais, comme cette médaille n'a jamais été vue par personne, que nul autre antiquaire n'en a parlé et qu'elle ne se trouve dans aucun cabinet, elle a été rangée au nombre des médailles supposées par Goltsius qui en a supposé un grand nombre d'autres, comme l'a prouvé le célèbre numismate allemand, *Eckhel*, dans son traité, intitulé : *de doctrinâ Nummorum.* (de la science des médailles). Avant Eckhel, Morel, Havercamp, Patin, Noris (le cardinal), etc. avaient signalé les suppositions de Gotlsius; mais Eckhel les prouve jusqu'à l'évidence. (*Vid. Goltsius. Thesaurus rei antiquariæ huberrimus*).

Note 29, *page* 42. C'est au-dessus du côteau de Pech-David, et sur la partie inférieure de son versant sur la rivière, qu'on a trouvé la plupart de ces monnaies et de ces urnes. Un ancien archéologue toulousain, l'abbé Audibert, dans un opuscule intitulé : *Dissertation sur les origines de Toulouse*, a cherché à prouver que c'était sur ce terrain, actuellement appelé Vieille-Toulouse, que la ville

avait d'abord été bâtie. Il a tiré cette conséquence du nom du lieu et des découvertes qu'on y a faites. Un antiquaire de nos jours a adopté cette opinion dans un article biographique sur son prédécesseur, qu'il a inséré dans la biographie toulousaine. Je pense que ce furent les découvertes faites sur ce terrain, qui lui firent donner le nom de Vieille-Toulouse par nos ancêtres, qui prirent un cimetière pour une ville. Nos ancêtres étaient pardonnables de se tromper sur des matières de ce genre; mais les modernes doivent relever de telles erreurs au lieu de les adopter.

Note 40, *page* 42. *Vid.* La Faille, 1.er vol. pag. 19. *C'est que les Visigoths, nation barbare et ennemie du nom romain, etc.* Les Visigoths n'étaient plus ennemis des Romains lorsqu'ils vinrent à Toulouse. Ils obtinrent ce pays par concession, en reconnaissance des services rendus par Wallia en Espagne. Il est même fort douteux que jamais les Visigoths aient agi en haine du nom romain, ils venaient prendre leur part des dépouilles d'un empire qui tombait en ruine; mais je ne puis croire qu'ils eussent en horreur les édifices et monumens élevés par les Romains. La supposition qu'en ont faite certains auteurs, est très-gratuite, et rien ne prouve qu'on doive l'admettre comme une vérité.

Les Visigoths n'étaient pas des barbares, mais des conquérans: il faut bien se garder de les confondre avec les Huns, même avec les Vandales, les Alains et les Suèves. Les Visigoths conservèrent et ravagèrent peu; s'ils le firent, c'est que, selon les mœurs d'alors, on n'attachait pas un grand prix aux productions des arts. Ils les dégradèrent et les mutilèrent dans certains lieux, ou pour se venger d'une trop longue résistance, ou pour donner une preuve de mépris; mais il faudrait supposer qu'à Toulouse ils en auraient même fait disparaître les fondemens. Aucune ville n'a été plus dégradée, à cet égard, que Narbonne: mais il paraît que ceux qui détruisirent les monumens de cette métropole ne le firent que pour en employer les matériaux à des fortifications. Les murs de Narbonne sont encore revêtus d'une immense quantité de pierres monumentales qui prouvent leur ancienne destination. C'est ce qui n'existe et n'a jamais existé à Toulouse, où l'on n'a trouvé aucune pierre monumentale, ou du moins on n'en a trouvé qu'une si petite quantité et si peu caractérisées par leur forme, qu'on n'a pu les désigner comme ayant appartenu à telle ou telle construction. Le château Saint-Michel avait été construit, croit-on, aux dépens du cirque qui en est voisin? Mais où est l'autre édifice de Toulouse qui peut avoir hérité ainsi d'un ancien édifice.

Note 41, *page* 44. Les registres de notre ville ne font mention du prétendu capitole que très-tard. Tous les anciens titres sont datés de diverses églises où se tenaient les assemblées de ville ou chapitres des comtes. Tout ce que Catel a écrit sur le prétendu capitole, à la page 125 de ses mémoires, ne dit absolument rien. Il confond chapitre, *capitulum*, avec capitole, et capitulares ou membres du chapitre, avec capitouls. Voici la formule d'un acte ou jugement rendu par le chapitre du comte, assemblé dans l'église de Saint-Quintin, *in ecclesiâ Sancti-Quintini.* Il est du premier dimanche de mars 1175; régnant en France Louis, le comte Raymond à Toulouse, l'évêque absent. Ce jugement est en faveur

d'un nommé *Forto-de-Molli Vernet*, qui se plaignait que sa femme, appelée *Babilonia*, lui avait volé ses hardes et ses effets, et s'était sauvée avec un certain Garcisco (garçon ou gars), servant dans l'armée Braimansonum. (Je n'ai pu découvrir quelle était cette armée)............. Les membres du chapitre sont nommés dans ce titre, les voici : *De quo capitulo tempore illo errant capitularii de urbe*. Raymond de Roatio (de Rouais), Raymond Galinus ou Galinis. — Guillaume Raymond de Portaria (la Porterie). Bernard de Saint-Romain. — Raymond Gartapodium (Garipuid), Etienne de Populivilla. — *De suburbio (du faubourg)*. — Alric Carabodas. — Etienne de Montebalzano (Montbason), prieur de l'église de Saint-Pierre-des-Cuisines. — Pierre Rufiis. — Arnaud Raymond fils, dit Raymond Frénarii (Dufrene). — Bertrand Raymond. — Et Pierre Guitard.

Il est bien évident, la formule *de quo capitulo* voulait dire duquel chapitre étaient capitulaires ou membres, et non du quel capitole ou duquel capitoulat. Je pourrais citer cent autres titres ou actes, ou jugemens avec la même formule, quoique l'assemblée qui les délibérât se tînt dans des églises. Il y avait même deux conseils qui y prenaient part : le conseil de ville, qui représentait les habitans, et le conseil ou chapitre du comte. C'était ce dernier, seul, qui jugeait les causes civiles ou criminelles. Outre ce conseil du comte, il y avait des magistrats de la ville qui s'appelaient consuls ; et de plus, un conseil de ville. Je vais rapporter l'énoncé de plusieurs actes dont les copies authentiques et notariées se trouvent dans le grand registre en basane, à tranche rouge, in folio, qui est conservé daus l'armoire de fer, avec les grands registres historiques en peau de velin. Ces copies prouveront ce que j'avance, et feront connaître les noms des magistrats municipaux de cette époque, dont quelques familles existent encore à Toulouse.

1.° Ordonnance de police, faite en l'année 1152 (fol. 63, recto et verso), Pons-de-Villeneuve. — Hubert-de-Bengari. — Sénovet-de-Pont. — Pierre Gui. — Raymond-Pierre de Rouaix. — Maurin. — Pons-de-Sorde (Sorida) Arnaud-Pierre, y sont mentionnés comme conseil du comte ; c'était le capitulum ou le tribunal.

2.° Ordonnance de police, rendue dans l'église Saint-Pierre-des-Cuisines, le jour des rois, 1188, en l'absence du comte. Fulcrand, évêque. *Consules civitatis et suburbii*. Bertrand de Mons. — Arnaud de Villeneuve. — Arnaud-Guillaume Raynal. — Pierre de Maca-Faba (Mache-Fève). — Pierre Roger. — Raymond Galini. — Arnaud Rufies. — Bernard-pierre de Cossa. — Pons Humbert Hubertin. — Pons Astor. — Pierre-Raymond d'Esqualquens. — Raymond-Géraud-Vital.

3.° Serment prêté par le comte de Toulouse aux habitans, le 6 janvier, jour des rois, 1194, dans l'église de Saint-Pierre, pour la conservation de leurs droits, us et coutumes, et franchises. Fulcrand (Foulques), évêque. *Consules civitatis et suburbii*. Eyméric-de-Châteauneuf. — Bertrand de Mons. — Pierre de Rouaix, surnommé Grime. — Pierre Roger. — Hubertin de Turre. — Guillaume de Gamenille. — Raymond Galini. — Hubert-Hugues, Raynal. — Pierre-Raymond de Montaut. — Bernard-Raymond Varagne. — Géraud Arnaud. — Bernard de Varagne.

— Etienne Carabordas. — Bernard-Pierre de Caussan. — Guillaume Carabordas. — Hubertin-Ysarn. — Pierre Surdiis. — Bérenger. Raymond Gautier. — Jean Signas. — Raymond-Géraud Vital. — et Raymond Jean, qui écrivit la charte, folio 66, verso; folio 67, recto.

4.° Confirmation des libertés, franchises, etc...., faites par le comte de Toulouse, à l'occasion de son mariage avec Jeanne, sœur du roi d'Angleterre, en 1196. *Consules civitatis et suburbii.*, Raymond de Châteauneuf. — Jourdain de Villeneuve. — Hugues de Rouaix. — Adhémard de Pons. — Bernard-Raymond de Varagne. — Hubertin de Gardouch. — Raymond de Ato, de Toulouse. — Bernard de Varagne. — Raymond Galien. — Pierre-Raymond Mayor. — Guillaume Carabordas. — Raymond Hubertin. — Pierre-Raymond d'Esqualquens. — Arnaud-Raymond, son frère. — Raymond Géraud. — Géraud Esquinaut. — Jean Saignes. — Aymérie Rufus (folio 68, recto et verso (1).

Charte contenant des statuts du 10 mars 1199. On y voit la distinction très-exacte des diverses autorités : le comte, son conseil; les consuls, le conseil de ville.

Prædicti consules, cùm concilio domini Ramondi Tolosani comitis et communis consilii urbis Tholosæ et suburbii, fecerunt tale stabilimentum, 10 mars 1199, Fulcrand, évêque. Philippe, roi. *Consules civitatis et suburbii.* — Bertrand de Mons. — Raymond de Châteauneuf. — Raymond-Arnaud de Bouille. Hugues de Rouaix (Roaxio). — Bernard-Raymond de Toulouse. — Raymond Gilabert. — Arnaud-Odon. — Jean de Saint-Romain. — Hubertin-Aton de Saint Brice (Barcio). — Arnaud de Varagne. — Bertrand-Aton. — Hugues de Palais (Palacio). — Hubertin Raymond du Bourg. — Etienne et Bernard Caraborda. — Carbonel. — Hubertin Raymond, fils de Pierre-Raymond. — Pierre Ebrin (Ebrinus). — Maître Bernard. — Arnaud-Raymond d'Esqualquens. — Raymond Hubertin. — Isarn-Bertrand-Raymond Maurand. — Aymeingaud Rufus (folio 68, verso, folio 69, recto).

On voit évidemment dans l'énoncé de ces chartes, la division des pouvoirs; les magistrats de la ville y sont, comme par le passé et par la suite, appelés *consuls*. Il n'y est question ni de capitole, ni de capitouls; le conseil du comte n'y est pas toujours nommé du nom de *capitulum*, ni les conseillers, *capitulari*, parce que le plus souvent on ne désignait ce chapitre, ou conseil, que par le seul nom de conseil. Je pourrais citer plus de cent chartes dans ce genre, et particulièrement toutes celles, au nombre de cent deux, qui sont transcrites dans le petit registre in-4.°, en peau de velin, qui est aux archives, où il n'est jamais dit un mot ni de capitouls, ni de capitole, où l'on trouve la preuve que les assemblées les plus importantes se tenaient dans les églises. Je ne cite rien d'obscur, d'inconnu; les registres peuvent être consultés par tout le monde.

Pour ne laisser aucun doute sur l'existence d'un capitole à Toulouse, il faudrait démontrer évidemment deux choses : la

(1) Les noms de tous les anciens magistrats, consuls ou membres de conseil des comtes que j'ai pu trouver dans les registres des archives, seront rapportés à la fin du dernier volume de cette histoire.

première

première, que les Romains avaient des capitoles (c'est-à-dire, des citadelles fortifiées, où se tenaient les assemblées du sénat, et où était élevé un temple à Jupiter Capitolinus, où l'on offrait des sacrifices) dans toutes leurs colonies, sans exception, même dans les plus petites; 2.° que Toulouse fut une colonie romaine: l'une et l'autre preuve sont très-difficiles à acquérir. Tout au plus, pourrait-on supposer qu'il existait des capitoles dans chaque métropole des Gaules, résidence d'un préteur ou d'un préfet; rien même n'appuie une telle supposition : mais Toulouse, bien loin d'avoir été métropole, fut une colonie fort douteuse, qui n'est appuyée que sur la désignation vague du géographe de Péluse-Ptolemée, lequel ne quitta jamais l'Égypte; et par une médaille qu'un antiquaire seul dit avoir vue, on ne sait où, et dont la pareille n'est dans aucun cabinet de l'Europe. Mais, c'est en pure perte que l'on parle raison à certaines gens. L'absurde leur plaît, et quoi qu'on puisse leur dire, ils n'en soutiendront pas moins l'existence du capitole de Toulouse.

Note 42, *page* 44. Nous ne pensons pas que l'épithète de *Palladienne*, donnée par Ausone à la ville de Toulouse, ait été motivée par le nombre de savans, de littérateurs et d'artistes qu'elle produisait; car le catalogue des personnages de mérite nés à Toulouse était alors fort petit. Plusieurs autres villes, qui ne portent pas cette fastueuse épithète, en ont produit de plus illustres, et en plus grand nombre : c'est à son temple dont parle Strabon, sans citer la divinité qu'on y adorait, qu'il faut rapporter ce surnom.

Note 43, *page* 45. Dom Martin, dans son ouvrage intitulé de la Religion des Gaulois, a donné une notice détaillée sur l'ancienne église de la Daurade, et sur le temple auquel elle avait primitivement appartenu : on y trouve le plan du temple tel que ce qui restait de l'ancienne construction doit le faire supposer; et celui du temple converti en église chrétienne par les Visigoths. *Vid.* de la Religion des Gaulois, par dom Martin, 1.er vol., chap. 18, pag. 146.

Note 44, *page* 46. Ces colonnes ayant trois pieds et demi de diamètre, devaient avoir de vingt-deux à vingt-trois pieds de hauteur, si elles étaient de l'ordre toscan; et vingt-cinq pieds si elles étaient de l'ordre corinthien. Catel dit qu'aux *corniches desdites colonnes étaient entaillés des hibous*. Quoique l'expression de Catel ne soit pas exacte, puisque les colonnes ont des chapiteaux et non pas des corniches, on comprend que les chapiteaux étaient corinthiens, parce que les figures de hibous pouvaient être employées au milieu de quelque ornement. On sait que les frises, et les chapiteaux même, étaient souvent décorés d'ornemens emblématiques, attributs des divinités auxquelles les temples étaient consacrés. C'était une sorte de dégénération de la pure architecture grecque, que de mettre lesdits ornemens ailleurs que dans les frises; mais les Romains, et à plus forte raison les Gaulois, n'y regardaient pas de si près, et grand nombre d'architectes de nos jours sont Gaulois à cet égard. *Vid.* Catel, Histoire du Languedoc, pag. 123.

Note 45, *page* 47. Saint Grégoire-le-Grand a été accusé, par plusieurs auteurs, d'avoir fait dégrader les monumens de l'ancienne magnificence romaine. Quoique l'historien Platine ait cherché à réfuter cette accusation, il paraît certain que *Sabinien*, son suc-

cesseur, ne le défendit pas, et que le peuple de Rome le croyait. On ne peut pas douter qu'il n'ait fait brûler aussi beaucoup de livres précieux ; les Décades de Tite-Live, par exemple. Cardan, au 2.e livre de la Sagesse, affirme qu'il fit brûler les Œuvres des poëtes latins, entre autres celles d'Afranius, d'Ennius et de Nœvius. Pierre Alcyon, Vénitien, dans son traité de l'*Exil*, affirme le même fait que Cardan (*Vid. Bibliothèque choisie de Colomiés, pag.* 409 *des Œuvres de Cardan*). Platine a cherché à justifier ce pape des imputations de Cardan et d'Alcyon ; mais Bayle cite des passages de l'histoire de Grégoire 1.er, par Mainbourg, qui ne laissent aucun doute non seulement sur son éloignement pour les livres du paganisme, mais même de son horreur pour les grammairiens. (*Vid.* Bayle, à l'article de Grégoire 1.er, et à la note sur ce texte : *est-il certain qu'il ait fait détruire les beaux monumens de Rome*, et les notes suivantes (*Vid.* aussi Mainbourg, Histoire du pontificat de Saint Grégoire, pag. 263 et 264). On pourrait citer d'autres papes qui ont été indignés contre le goût que l'on avait pour les beaux monumens du paganisme, et qui les firent détruire ou dégrader. Si cela n'est pas arrivé plus souvent sous les premiers papes, après Constantin, c'est que les Romains tenaient fort à ces monumens, et que les papes n'étaient pas les maîtres absolus dans Rome comme ils le sont de nos jours.

Note 46, *page* 47. Un certain *Bernardi*, au rapport de Catel, dans une harangue qu'il fit aux capitouls, déplora la décadence de la prospérité toulousaine, et l'attribua aux péchés des habitans, aux épidémies, aux guerres, aux inondations et aux incendies ; il dit qu'autrefois Toulouse s'étendait jusqu'à *Castanet*, d'un côté, et jusqu'à *Gaffelade* de l'autre, et qu'un seul de ses faubourgs pouvait armer quarante mille hommes. Cette étendue primitive de Toulouse se rapporte à ce que nous avons déjà fait observer sur l'étendue des cités gauloises ; mais Bernardi était convaincu que cette étendue était couverte d'une continuité non interrompue de bâtimens ; c'est une méprise bien pardonnable à une époque où la critique ne contestait jamais aucun fait à l'histoire : tout ce qui était écrit d'un style assuré, et d'une belle écriture, passait pour vrai, et on y ajoutait une foi explicite. *Vid.* Catel, Mémoires sur l'histoire du Languedoc, pag. 112.

CHAPITRE II.

Note 1, *page* 52. Lafaille suppose que Toulouse avait plusieurs temples : il met en ligne de compte celui dont parle Strabon, et il en consacre deux autres à Jupiter et à Minerve ; il est même tenté de regarder comme un quatrième temple de Toulouse celui d'Apollon dont parle Orose (il était près de Lyon, et non près de Toulouse : le texte est formel là-dessus). Il paraît que ces quatre temples se réduisent à celui dont j'ai parlé dans mon texte et dans les notes 42 et 44 du premier chapitre.

Note 2, *page* 52. On raconte des choses fort bizarres sur ces

jeunes filles : les uns disent qu'après la mort de Saint Sernin elles furent fouettées publiquement, et que, honteuses d'un pareil traitement, elles se retirèrent près de Castelnaudary, dans un bourg appelé *Recaude*, qui, depuis, prit, dit-on, le nom de Maz-Saintes-Puelles, à cause de la retraite de ces êtres *bicéphales*.

Je dis bicéphales, parce que ces filles étaient une production monstrueuse de ce genre, s'il faut en croire un *lectionnaire* ou livre de prières que l'on conservait, avant la révolution, dans la sacristie de l'église de Saint-Etienne, et qui contenait des prières en leur honneur : il y était écrit qu'elles étaient natives d'Huesca, en Espagne, filles du roi du pays; qu'elles étaient bicéphales, c'est-à-dire, ayant deux têtes sur un seul corps, deux cuisses, deux jambes et quatre bras; que Saint Sernin les avait baptisées contre la volonté du roi, leur père, qui était payen, et qu'elles le suivirent par reconnaissance. *Vid.* Catel, Mémoires, pag. 821.

Note 3, *page* 52. Les traditions peuvent passer pour des preuves au moins aussi certaines que les poëmes, surtout quand ceux-ci ont été composés deux et trois siècles après l'événement, déjà fort obscur et fort incertain, qu'ils célèbrent. Nous ne connaissons Saint Sernin que par trois poëmes, composés, le premier, plus de deux cents ans après l'époque où ce personnage est supposé par eux avoir existé; et les deux autres, qui ne sont que les imitations du premier, cent ans plus tard que celui-ci. Ces poëmes, assez mauvais d'ailleurs, se lisent, l'un, dans le Recueil des œuvres de Sidoine-Apollinaire, évêque de Clermont, son auteur (liv. 9, chap. 7, de ses œuvres), et les deux autres, composés par Fortunatus, évêque de Poitiers, dans les sixième et septième siècles, dans les Mémoires du Languedoc, par Catel, pag. 822 et suiv. Tout ce qu'ont écrit Grégoire-de-Tours (liv. chap. 28); *Surius* (*Laurent*), dans ses Vies des Saints; Ruinard (dans ses Actes des Martyrs, pag. 128 et suiv.); le Nain de Tillemon (tom. 3, note 1, sur Saint Saturnin), ne fournit aucune preuve des faits avancés sur cet apôtre des Gaules. *Frai Prudentio de Sandoval*, dans son Histoire des évêques de Pampelune; *François Diego de Hanoa*, dans ses Antiquités d'Huesca, qui ont fait vivre notre saint du temps des apôtres, sont tout aussi dignes de foi que les auteurs français; et ce qui paraît aux bénédictins, auteurs de l'Histoire du Languedoc, une preuve de l'existence de Saint Sernin; savoir : le témoignage des trois évêques, Sidonius, Fortunatus et Grégoire-de-Tours, me semble, à moi, la plus faible des preuves, puisqu'ils ne vivaient que deux ou trois cents ans après l'époque qu'ils indiquent pour être celle de cet apostolat; et que les évêques des premiers siècles de notre monarchie, bien loin de repousser les fausses légendes, en ont composé eux-mêmes de fort douteuses.

Note 4, *page* 53. Ce fut en l'année 313 de Jésus-Christ que Constantin rendit son premier édit en faveur des chrétiens; le second suivit de bien près le premier.

Note 5, *page* 53. Je pourrais citer bien des exemples des violences exercées par les chrétiens, lorsqu'ils furent les plus forts; je pourrais parler, entre autres, de la mort de la célèbre Hypatie, massacrée en 415, par les chrétiens d'Alexandrie, incités par Cyrille, patriarche d'Alexandrie, parce qu'elle était payenne, et qu'elle

professait avec un rare talent, à Alexandrie, la philosophie éclectique, la même que professe aujourd'hui, à Paris, le profond et éloquent M. Cousin. Je pourrais citer les chevaliers Teutoniques, forçant les habitans du nord de la Pologne d'embrasser le christianisme, aussi militairement que Mahomet forçait les peuples vaincus à embrasser sa religion; mais les exemples ne font pas loi: ce sont, disent ceux que l'on veut convaincre par leur moyen, des cas particuliers et abusifs auxquels les doctrines n'ont aucune part. Citons donc des doctrines à l'appui de mon assertion. Je les tirerai des ouvrages théologiques du cardinal Duperron, qui s'appuie sur St. Augustin et sur St. Bernard. (*Voici ce qu'il dit*).

« Les règles de la prudance chrétiene pour la conservation de » la religion, l'église les à apliquées diversemant, selon la diversité » des temps et des ocasions, come par exemple, quant l'église » était sous les premiers payens, les chrétiens disaient qu'il ne » faut persécuter persone pour la foi, et que la religion ne devait » pas être forcée. Depuis que les chrétiens furent devenus les maîtres de l'empire, et que les empereurs furent catholiques, l'église » se sentant travaillée d'hérésie eut recours à la force, et à faire » réprimer les hérétiques par peines et corrections temporeles, et » les pères ne se teinrent plus alors dans les simples termes de » *Tertulien, que ce n'était point acte de religion que de contraindre* » *la religion;* mais i apportèrent cette exception, que les simples » infidèles qui n'avaient jamais été chrétiens, il ne les fallut point » contraindre, mais que les appostats ou hérétiques, lesquels encore » qu'ils fussent hors de l'église, néantmoins d'autant qu'ils avaient » fait serment à l'église, appartenaient à l'église. L'église les pouvant contraindre à revenir, même par l'entremise des bras séculiers et des peines temporeles. — *Et Saint Augustin* dit, qu'au » comencemant il avait été d'autre advis; mais que depuis, vaincu » par les raisons de ses confrères, qui étaient plus sages et plus » expérimentés que lui, il changea d'oppinion, et apliqua ce verset » de l'évangile, *contrains-les d'entrer*, et cela encore eut divers » progrès, car au comencemant ils voulaient qu'on s'absteint du » suplice de la mort, ils se contentaient des loix impériales qui » condamnaient les hérétiques à dix livres d'or damande; depuis, » comme les maux que les hérétiques aportaient à l'église, furent » rendus de jour en jour plus manifestes, on i employa la loi du » Deuteronome, qui comande de metre à mort ceux qui suivent » des faux dieux, et l'on priva les hérétiques non seulemant des » biens mais de la vie même, et encore aujourd'hui les protestans » l'observent telemant, que Calvin fit bruller *Servet* à *Geneve*, et » les ministres de Suisse *Valentin Gentil*, a *Berne*, et en Angleterre » encore aujourd'hui (ceci était écrit dans le commencement du » dix-septième siècle), les Ariens sont punis du suplice de mort; » car encore, que cela s'excuse *par les loix séculières à toute la* » *religion qui en a convenu en ses décrets*, néantmoins ça este, après » que l'église i à passée, et leur à déclaré qu'ils pouvaient et le » devaient faire *en concience*, tirant en cela le glaive, comme le dit » Saint Bernard, *ad ructum sacerdotes.* » (*Vid. Peroniani* ou Pensées de Duperron, recueillies par Dupuy, pag. 261 et *seq.*, édit. de 1669).

La naïveté très-remarquable de ce passage, rend complète la preuve de mon assertion; il contient la doctrine des pères et celle des chefs de l'église chrétienne; car le cardinal Duperron était le prélat le plus instruit sur ces sortes de matières, qu'il y eut du temps de la ligue et d'Henry IV. Ce fut lui qui fut chargé de combattre le fameux Mornay (Philippe du Plessis) dans la conférence de Fontainebleau, le 4 de mai 1600: on ne peut donc choisir pour le citer, un théologien plus important, et dont les principes fussent plus orthodoxes et plus conformes à ceux de l'église: ceci n'est pas l'opinion d'un obscur jésuite espagnol ou portugais.

Note 6, *page* 54. L'église *du Port*, à Clermont-Ferrand, celle *d'Issoire*, département du Puy-de-Dôme, sont du même style d'architecture, et bâties sur le même plan que l'église de Saint-Sernin de Toulouse. Il y a aussi au Puy en Velay, une petite chapelle toute ronde du même style. On m'a dit, dans le pays, que c'était autrefois un petit temple payen; mais cette origine me paraît entièrement fabuleuse: je crois qu'elle a toujours été un oratoire chrétien; sa forme ronde et son isolement, sont, à la vérité, deux circonstances singulières, particulières à cet édifice; mais qui n'établissent aucun préjugé pour l'opinion d'un temple payen. Je crois toutes ces constructions des neuvième, dixième et onzième siècles: celle de Saint-Sernin fut fondée vers l'époque du premier ou deuxième siége de Toulouse, par Charles-le-Chauve (de l'année 843 à 845). Lorsque le pape Urbain II, en consacra le maitre-autel quand il vint à Toulouse visiter le comte Raymond-de-Saint-Gilles, en 1096, cette église était bien loin d'être achevée; elle ne ne le fut que dans le douzième siècle.

Note 7, *page* 56. Et qui au moyen de quelques vaines cérémonies, etc. Les rois Visigoths, ainsi que les premiers rois francs, étaient élus par leur peuple, c'est-à-dire, par leur armée; car leur peuple c'était leur armée. Lorsque l'esprit guerrier, ou plutôt l'instinct sauvage des conquérans, se fut un peu adouci, et qu'ils attachèrent quelque prix à la paix et au bonheur domestiques, ils donnèrent l'autorité aux enfans de leurs rois, et cet usage devint loi par la suite; mais jamais un peuple, quelque barbare et abruti qu'on le suppose, n'a pu dire à celui qu'il choisissait pour son roi: *Gouverne à ta fantaisie, selon ton caprice et ton bon plaisir; nous nous engageons à t'obéir quoi que tu veuilles, quoi que tu fasses, quoi que tu ordonnes*. Une si monstrueuse autorité ne peut venir que par usurpation. Si un peuple l'avait jamais accordée à un souverain, ce n'aurait pu être que dans un moment d'ivresse et de folie, et il pourrait revenir sur une concession aussi insensée, lorsqu'il en sentirait les abus. C'est cependant dans le but de rendre l'autorité arbitraire à ce point, que même chez les peuples les plus raisonnables et les plus civilisés, les ministres qui conseillent les rois, les ont engagés à adopter cette formule, *par la grâce de Dieu*; formule qui ne peut avoir d'autre but que celui que je lui suppose ici; car si elle voulait dire simplement que tout vient de Dieu, même l'autorité des rois, ce serait une vérité si commune, qu'il serait aussi inutile de la mettre dans une ordonnance royale que dans un contrat de mariage entre particuliers, en spécifiant ce que chaque partie possède.

Note 8, *page* 58. St. Jérôme versa, dit-on, des larmes de joie quand il apprit que Toulouse avait été épargnée par les Vandales, et attribua ce bonheur au mérite de St. Exupère.

Lafaille est fort embarrassé des larmes de St. Jérôme, (qui, d'ailleurs, habitait alors à Bethléem) : elles détruisent son système sur la destruction vandalienne des prétendus monumens de Toulouse; mais les partisans de cette destruction ont plus d'une corde à leur arc. *Vid.* Lafaille, premier vol., chap. 6, pag. 22. — *Vid.* Catel, Mém. p. 446. *Vid.* la note 45 du premier vol. de l'Hist. du Languedoc.

Note 9, *page* 58. Ce fut le dernier octobre 406, que les Vandales, les Alains et les Suèves, les deux premiers peuples originaires de la Gothie suédoise, et le troisième de la Germanie, passèrent le Rhin sous la conduite de Godegisile. Les Francs leur disputèrent l'entrée des Gaules, et les Francs furent battus. Quelques auteurs, cités par Grégoire-de-Tours, entre autres, *Frigeridus*, ont prétendu que Godegisile fut tué dans ce passage, avec vingt mille des siens, et que ce fut Gonderic qui lui succéda dans le commandement général de ces peuples. Ils restèrent trois ans dans les Gaules, et ne passèrent les Pyrénées qu'en 409. Quelques Alains y demeurèrent plus long-temps, et essayèrent de s'établir sur les bords de la Loire; mais, ils en furent chassés. Ceux qui passèrent en Espagne furent battus, plus tard, par les Visigoths, qui les acculèrent dans la Galice. Théodoric les poussa plus loin que Wallia: voyant enfin qu'ils ne pouvaient lutter contre les forces des rois de Toulouse, ils passèrent en Affrique sous Euric.

Note 10, *page* 60. Attolphe était ambitieux et cherchait à s'établir dans l'empire romain : rien ne prouve qu'il détestât le Romains, qu'il fût leur ennemi personnel, et encore moins le plus grand ennemi qu'eussent eu les Romains, comme l'a écrit Lafaille (p. 33, chap. 7). Lafaille voulait conclure de cette prétendue haine, que Attolphe détruisit leurs monumens; mais les Goths avaient pris Nîmes, Carpentras, Orange; ils avaient vu le pont du Gard, et ils ne détruisirent ni ce dernier monument, ni ceux de ces villes. *Vid.* ma note 40 du premier chapitre.

Note 12, *page* 68. Les historiens de Toulouse prétendent que ce fut Orens, évêque d'Auch, qui obtint, par ses prières, que la victoire demeurerait à Théodoric. St. Jérôme écrivait que Toulouse n'avait été préservée des Vandales que par le mérite de St. Exupère. Il n'y a pas de pays, de ville, de bourg, qui n'ait quelque fait de ce genre à raconter. Nous sommes loin de nier la vérité de ce qu'ont écrit les légendaires à cet égard; mais si ces faits sont réels, les princes qui possédaient un saint personnage, ou seulement les reliques d'un Saint dans leurs états, étaient bien bons de lever des armées pour avoir des succès qu'ils pouvaient obtenir par leur intercession. Cette économie n'est plus de saison aujourd'hui; elle serait pourtant bien utile à nos budgets.

Note 13, *page* 69. C'est l'opinion des bénédictins, auteurs de l'Histoire du Languedoc; elle me paraît erronée. Attila avait médité son expédition avant cette barbare mutilation; il faisait ce que les Goths, les Visigoths, les Vandales, les Alains et les Suèves avaient fait avant lui; il espérait piller, dévaster, s'enrichir et s'établir dans un beau pays, s'il n'y trouvait aucun obstacle, ou qu'il fût assez fort

pour surmonter ceux qu'il croyait devoir y rencontrer. Ayant trouvé à qui parler, il repassa le Rhin.

Note 14, *page* 74. Ce bassin était d'or massif et pesait cinq cents livres; il était garni de pierreries taillées en rond et sans facètes, comme on les taillait alors. On en voit de pareilles sur la poignée de l'épée de Charlemagne, que Napoléon portait à son sacre. Il serait difficile de dire à quel usage il avait d'abord été destiné, ni quelle était sa forme. Cette question, *extrêmement importante*, pourrait occuper les momens de quelque illustre académie, ou d'un antiquaire érudit. Nous n'essayerons pas de la résoudre, et leur en laissons, avec plaisir, le soin ainsi que l'honneur.

On n'est pas d'accord sur le lieu où se donna la bataille contre Attila. Plusieurs auteurs ont prétendu que *champs cataloniens* doit être entendu de la plaine où Châlons est situé. D'autres ont cru qu'elle avait été livrée près de *Méry-Sur-Seine*, petite ville entre Nogent et Arcis-Sur-Aube. Une très-bonne dissertation faite à ce sujet par l'abbé Lebeuf, nous a déterminés pour cette dernière opinion.

Note 15, *page* 87. Le président Berthier, dans son ouvrage intitulé: *Iconum*, *etc.*, prétend que les Visigoths ruinèrent de fond en comble les monumens romains à Toulouse: ils les fondirent sans doute; car, quelque soin que l'on puisse prendre pour détruire un monument, surtout un monument romain, dont les fondations sont aussi dures que le roc le plus dur, il en reste toujours vestige, soit au-dessus du sol, soit au-dessous; et le cirque est toujours là pour attester de la mesquinerie de ceux que l'on pourrait supposer avoir existé à Toulouse. On retrouve tous les jours à Narbonne des fondations romaines, qui étonnent par leur largeur et leur solidité. Au moment où nous écrivons cette note, les papiers publics nous apprennent que l'on vient d'y en découvrir d'immenses. En ce moment même, on extrait de dessous terre, à Toulouse, des quartiers énormes de fondations de l'ancien château narbonnais; chacun peut juger de leur dureté en essayant de séparer les cailloux du ciment: ce dernier est aussi dur que les cailloux. Il faudrait, certes, avoir bien du temps de reste pour démolir pierre à pierre de telles fondations. Ce qui pourrait engager à entreprendre une destruction si pénible, si minutieuse, ce ne serait pas de la haine; mais ce serait de la rage, et il y a de la folie à la supposer: mais les partisans du système qui établit l'existence de ces anciens monumens à Toulouse, ne sont pas arrêtés par de telles difficultés; ils soutiendraient plutôt qu'on a pavé les rues de Toulouse avec des cailloux roulés, provenant de ces fondations, que de renoncer à leur système. Plus ils sont absurdes dans leurs assertions, plus ils étonnent et plus on les croit.

Note 17, *pag*. 94. Ennodius, dans la vie de Saint-Epiphane, insinue que ce prélat céda, au nom de l'empereur Népos, la souveraineté des Gaules à Euric: Jornandès semble confirmer ce fait. *Vid.* l'Histoire de l'établissement des Francs dans les Gaules, par l'abbé Dubos, 2.e vol., liv. 3, chap. 12, pag. 179.

Note 18, *page* 95. Isidore de Séville affirme qu'Euric s'était emparé de Marseille et des villes voisines dès l'année 470; mais Isidore de Séville compte les années par années révolues, en ne

comptant un qu'à la fin de la première année, au lieu qu'Idasse compte par années courantes, et compte un au commencement de la première; ce qui produit une différence d'une année dans les calculs.

Note 20, *page* 97. Sidonius n'était pas trop stable dans ses opinions; il en changeait souvent. C'était un prélat beau diseur et courtisan, qui écrivait selon les circonstances: pour s'en convaincre, on peut comparer les lettres qu'il écrivait lorsque l'Auvergne devait être cédée à Euric, mais avant qu'il pût en prendre possession; à celles qu'il écrivit lorsque le roi visigoth en fut le maître. Dans la première, qui est la septième du septième livre, il s'exprime ainsi: *on achète la sûreté d'autrui du prix de notre esclavage: les Auvergnats vont être dans la servitude, eux qui peuvent se flatter d'être du même sang que les Latins* (ce qui n'est sûrement pas vrai, car nul peuple des Gaules ne fut moins romain que les Auvergnats), *de devoir leur origine aux Troyens*. Le reste de la lettre est sur ce ton. La perspective d'être sujets des Visigoths, paraît une condition si affreuse aux Auvergnats, dit Sidonius, qu'ils préféraient brouter l'herbe que de rendre leurs places........ Ces pays, pourtant, ayant été rendus à Euric, et cèla sans opposition; Sidonius envoyant à Volusianus des vers que lui avait demandés Victorius, lieutenant d'Euric, en l'honneur de Saint Abraham, confesseur, il y fait paraître autant de respect et d'admiration pour le roi de Toulouse, qu'il avait fait paraître d'humeur et de haine dans celle que j'ai citée plus haut. Cette seconde lettre est la dix-septième du septième livre. C'est dans ces lettres (la première), que Sidonius accuse Euric de n'avoir pas voulu que l'on remplît les siéges catholiques vacans.

Note 21, *page* 104. Ces opinions, émises par des auteurs modernes, pour excuser la conduite du clergé, sont des opinions ligueuses. Le cardinal Duperron avait dit clairement, avant l'abbé Dubos, *que les rois peuvent être déposés pour quelques causes, et pour la religion. — Il n'y a pas de doute que les rois ne puissent être déposés pour quelque cause. — Les rois, enfin, ne peuvent être déposés par aucune puissance spirituelle ni temporelle, pendant qu'ils auront des qualités requises à des rois, s'ils n'errent en la foi. — Les évêques de France ne se sont jamais opposés aux rois pendant qu'ils ont été bons catholiques, comme nous n'en avons guère eu d'autres, ne déposèrent-ils pas Louis-le-Débonnaire?* Ces citations des œuvres d'un cardinal sont précises, et ne laissent aucun doute sur le droit qu'elles supposent qu'on a de détrôner les rois pour plusieurs raisons. Mais le concile de Latran, sous Innocent III, est formel à cet égard: il dit que tout roi qui maintiendra l'hérésie doit être déposé. Ce sont là des doctrines et non des exemples; mais ni les unes, ni les autres ne manqueraient au besoin. Rien n'est mieux établi que cette prétention de l'église. *Vid.* Peroniana, pag. 272 et 273.

Note 21 *bis*, *pag*. 105. Jamais on ne déclara la guerre pour une cause aussi injuste; il valait mieux n'en donner aucune. Les hommes estiment si fort les conquérans, que le juste ou l'injuste est compté à peu près pour rien dans leurs succès. Cette admiration pour les conquêtes est un instinct de destruction que la nature a mis en nous, en opposition de notre raison, qui est un principe de conservation.

Note

Note 21, pag. 107. Procope ne dit pas qu'Alaric ait été tué dans l'action ; cependant ce fait paraît ne pouvoir être révoqué en doute : il n'en est pas de même de la circonstance qu'il ait été tué de la main de Clovis, dont il est permis de douter.

CHAPITRE III.

Note 1, *page* 113. On a beaucoup parlé des trésors d'Alaric sans les connaître, sans savoir même s'il en avait : si ce que l'on dit sur ces trésors n'est pas fabuleux, ils durent être apportés à Carcassonne aussitôt que l'on eut appris à Toulouse la défaite du roi : ce qui semblerait le prouver, c'est que le bassin d'or dont nous avons eu occasion de parler, et qui, sans doute, était une partie très-importante et très-précieuse de ces trésors, resta au pouvoir des rois visigoths.

Note 2, *page* 114. Jornandès assure que Clovis perdit trente mille hommes dans sa défaite contre Ibba. Jornandès était Goth : peut-être a-t-il un peu enflé le succès des Romains, qu'il préférait aux Francs ; mais on ne peut douter que Clovis n'ait essuyé une grande perte. Ce qui semble confirmer les récits de Jornandès et de Procope, c'est le silence que garde Grégoire-de-Tours sur son héros, après la bataille de Vouglé, pendant les années 508 et 509 : il ne fait mention ni du siége d'Arles, ni de celui de Carcassonne ; bien moins encore de la défaite de Clovis par Ibba. Tout cela ne prouvait pas l'habileté du conquérant des Gaules. Sans la bataille de Tolbiac, ce prince devrait, en effet, passer pour avoir été plus politique que guerrier. Il dut presque tous ses succès à cette politique et à la religion, qui lui gagna l'affection des catholiques, et surtout de leurs évêques, très-puissans alors dans les Gaules.

On trouve dans Duchène (tom. 1, pag. 836) une lettre de Clovis aux évêques du royaume des Visigoths, par laquelle il leur accorde des priviléges de tous les genres ; exemptions d'impôts, liberté de tous ceux des prisonniers qu'il avait faits, qu'il leur plairait de désigner ; il leur donna le droit d'accorder des lettres de protection, promettant d'y avoir égard. Ces avantages furent la récompense de leur trahison envers Alaric : cette trahison est si patente, que le président Hainauld dit lui-même (tom. 1, pag. 6) : *les évêques, en haine de l'arianisme, avaient favorisé Clovis dans ses conquêtes ; et la reconnaissance de ce prince, à leur égard, fut la source de l'autorité qu'ils ont conservée si long-temps en France.*

PETIT APERÇU SUR LES MŒURS, COUTUMES ET LOIS DES VISIGOTHS.

Les Visigoths étaient grands, forts, robustes ; ils avaient le teint blond, les cheveux blonds et longs : ils ne manquaient ni d'esprit, ni de génie. Leur esprit ne demandait qu'à être cultivé pour être assez brillant : ils ressemblaient fort aux Danois et aux Suédois de nos jours. Ils étaient excellens soldats, aventureux,

téméraires, très-jaloux de leur liberté ; ils étaient assez bons navigateurs.

Tous les Visigoths étaient soldats : c'est ainsi que sont tous les peuples conquérans. Obligés de ne s'en rapporter qu'à eux-mêmes pour leur propre sûreté, au premier appel du prince ils se rendaient en armes auprès de lui.

La royauté était élective chez les Visigoths : c'était la nation assemblée qui faisait l'élection des souverains : les officiers de la couronne, les généraux, ducs, comtes et les évêques ariens tenaient la première place dans ces assemblées ; leurs suffrages entraînaient ceux de la multitude.

L'élection était suivie du serment que prêtaient entre les mains des nouveaux rois leurs sujets visigoths, gaulois ou romains.

Aussitôt que l'élection avait été faite, des commissaires étaient envoyés dans les provinces pour l'annoncer.

Les rois visigoths avaient une autorité absolue sur leurs sujets ; elle était pourtant tempérée par le désir que la couronne passât, après eux, à leurs enfans, et par le besoin qu'ils avaient de leurs sujets visigoths, sur lesquels seuls ils comptaient pour les défendre et les soutenir dans leurs conquêtes.

Leurs armées se composaient des nobles ou hommes libres (car ces mots étaient alors synonymes), chacun desquels amenait avec lui ses serfs, armés selon l'usage du temps, mais d'une manière différente des maîtres.

Faute de se rendre à l'appel fait par le prince, les Visigoths étaient sévèrement punis. Si le délinquant était un personnage important et ayant des charges, il était puni par la privation de ces charges, par la confiscation de ses biens, ou par l'exil, selon la gravité des circonstances ; quelquefois même les trois peines ensemble étaient appliquées au coupable. Si l'absent était homme noble ou libre, mais sans charges ni dignités, on lui arrachait tous les cheveux ; il recevait trois cents coups de fouet, et payait une livre d'or, sous peine d'être fait esclave.

Dans de certaines occasions, les ecclésiastiques eux-mêmes étaient sujets à marcher aux armées.

Les armées étaient commandées par le roi et par des généraux qui prenaient les titres de ducs ou de comtes.

Ils avaient immédiatement sous leurs ordres des officiers supérieurs appelés *gardinges*.

Après les gardinges, venaient les *tymphades*, ensuite les *milleniers*, les *quingenteniers*, les *centeniers* et les *dixeniers*, commandant mille, cinq cents, cent ou dix hommes.

La solde consistait en provisions de bouche, que l'on distribuait aux soldats.

Le vol, chez les soldats, était puni d'une amende quadruple de la valeur de l'objet volé, ou de cent cinquante coups de fouet, si le délinquant n'avait pas de quoi la payer.

Les Visigoths possédaient les deux tiers des terres du pays conquis, l'autre tiers était possédé par les Gaulois. Ils faisaient cultiver leurs terres par des esclaves gaulois, et par des Visigoths réduits en esclavage pour des crimes.

Toutes les terres, chez eux, étaient possédées librement (en franc-

aleu) : les redevances féodales et les droits auxquels la vassalité astreignait leur étaient inconnus; mais ils avaient pire que cela, l'esclavage.

Les domaines du prince consistaient en terres, qu'ils faisaient travailler par des serfs appelés *fiscalins*, sorte de classe mixte entre l'homme libre et le serf, qui pouvait hériter et posséder, avec l'agrément du prince. Les revenus du prince consistaient en tributs levés sur toutes les propriétés.

Les rois visigoths pouvaient, seuls, battre monnaie dans leurs états. On coupait la main droite aux faux-monnoyeurs, s'ils étaient fiscalins ou esclaves; s'ils étaient libres, ils étaient punis par la confiscation de la moitié de leurs biens; et s'ils n'avaient pas de bien, par l'esclavage.

Les contributions étaient payées par tous les sujets libres ou propriétaires; les personnages élevés en dignité en étaient exempts. (On voit que ceux qui ont fait les lois ont partout été égoïstes, et se sont exemptés des taxes publiques).

Les ducs et les comtes fixaient et levaient l'impôt dans les provinces, soit en argent, soit en nature, et faisaient parvenir les uns et les autres dans le trésor, ou dans les magasins du prince.

On saisissait la propriété de celui qui ne payait pas l'impôt; mais on n'avait aucun droit sur sa personne en raison de ce refus.

Les habitans du royaume des Visigoths étaient divisés en libres ou esclaves. Tous les hommes libres étaient considérés comme les nobles le sont aujourd'hui; et ce mot de noble était insignifiant pour désigner une classe particulière d'hommes libres.

Les esclaves étaient divisés en fiscalins, serfs du roi ou du fisc, et en serfs ordinaires, appartenant aux propriétaires libres.

Les fiscalins faisaient valoir les terres du prince; ils pouvaient témoigner en justice, exercer de certaines charges du palais; ils pouvaient posséder des terres en propre et avoir des serfs; mais ces derniers, une fois acquis par eux, ils ne pouvaient les vendre ou en disposer d'une manière quelconque que d'après la volonté ou la permission du prince : ils ne pouvaient leur donner la liberté, mais ils pouvaient en disposer en faveur d'autres fiscalins, à tel titre que ce fût : ils pouvaient donner leurs biens aux églises ou aux pauvres. Lorsqu'ils n'avaient d'autres biens que des terres ou des esclaves, ils pouvaient en vendre une partie pour lui donner la même destination.

Les serfs ou esclaves des particuliers étaient entièrement soumis à la loi romaine sur cette matière.

Sous les Visigoths, le royaume était divisé en provinces; chaque province avait pour gouverneur un général, sous le nom de duc, qui, outre le commandement militaire, avait encore l'administration civile et la charge de haut-justicier, au civil et au criminel.

Les provinces étaient divisées en comtés, qui contenaient une certaine étendue de pays autour d'une ville. Chaque comté avait un gouverneur ou comte qui obéissait au duc, gouverneur général de la province. Ces comtes avaient sous eux des espèces de lieutenans appelés vicaires (d'où l'on a dérivé, depuis, le nom de viguier), et sous les vicaires étaient encore d'autres officiers, inférieurs en puissance et en dignité.

Les fonctions des comtes, vicaires et autres officiers étaient d'administrer sous les ordres des ducs, et de juger les différens, selon la loi de chaque peuple soumis à leur administration; c'est-à-dire, selon le code de Théodoric, revu par Alaric II, pour les Visigoths, et selon les lois romaines pour les Romains et les Gaulois. Il fallait donc que ces officiers connussent les deux lois. Aussi, lorsqu'il existait quelques différens entre un Gaulois ou Romain et un Visigoth, le comte et son vicaire prenaient, pour les éclairer, un jurisconsulte ou légiste romain.

La loi visigothe punissait sévèrement le juge convaincu d'avoir jugé par passion ou par séduction, et c'était à l'évêque diocésain que la sentence arbitraire ou injuste était renvoyée pour être réformée, dans le cas où elle aurait été déjà rendue; ou pour prévenir le mal lorsqu'il y avait de fortes raisons de penser qu'il serait commis.

C'était le roi seul qui confirmait ou réformait la sentence de l'évêque : elle ne pouvait être exécutée avant sa confirmation.

Les officiers de justice étaient gagés par le prince, et il leur était expressément défendu de rien prendre des parties.

Chacun pouvait plaider sa cause lui-même, même les femmes; les princes et les évêques les faisaient plaider à cause de leur dignité.

La femme devait être moins âgée que l'homme auquel elle s'unissait : il était permis à l'une ou l'autre des parties de faire rompre une union manquant de cette condition.

Lorsque les parties qui voulaient s'unir s'étaient données mutuellement un anneau pour gage de leurs promesses, elles ne pouvaient plus se dédire, et le mariage devait avoir lieu.

Le mari ou les parens du mari faisaient la dot de la future : elle n'apportait rien elle-même dans son ménage.

Les officiers du palais, grands dignitaires, ducs, comtes, et hommes libres et propriétaires, possédant une fortune de dix mille sous (68,000 fr.), ne pouvaient donner à leur femme, en dot, que le dixième de leur avoir, avec vingt esclaves, dix de chaque sexe, et une somme de mille sous d'or (7,000 fr.) pour les meubles ou habits de noces; ceux qui avaient moins, ne pouvaient donner que le dixième, tout compris.

Un mari pouvait, après une année de mariage, augmenter à volonté la dot de sa femme.

Une fille qui se mariait sans le consentement de ses parens n'avait plus rien à prétendre de leur succession.

Une femme pouvait disposer de sa dot en mourant, si elle n'avait pas d'enfans; mais la dot revenait au mari si elle mourait sans tester.

Le roi *Chindavinde*, vingt-septième roi visigoth, et réformateur du code d'Alaric, qui régna en Espagne en 642, établit, depuis, que la femme pourrait donner à son mari autant de bien qu'elle en possédait.

Les veuves perdaient la moitié de leur douaire, si elles se remariaient avant l'expiration de l'année de deuil.

Les alliances des Romains avec les peuples barbares, ou qu'ils appelaient tels, n'étaient prohibées que pour eux seuls; la défense ne s'étendait pas aux Gaulois, qui pouvaient librement contracter des alliances avec toutes les nations. Le même roi Chindavinde

détruisit ce reste de barbarie romaine, en permettant aux Romains, ses sujets, de s'allier avec d'autres nations : ainsi, c'est à un roi visigoth, que les Romains appelaient barbare, que l'on doit la sage réforme d'une telle prohibition, enfantée par l'orgueil le plus déraisonnable.

Les lois des Visigoths défendaient le mariage jusqu'au sixième degré de parenté : le degré de cousin-germain était le troisième.

Le code d'Alaric permettait le divorce, mais le réformateur dont nous avons parlé ci-dessus restreignit cette tolérance au cas d'adultère prouvé, seulement.

L'adultère du mari était un cas de séparation pour la femme, et elle pouvait en épouser un autre, ainsi que, lorsqu'il la prostituait malgré elle, ou qu'il était convaincu de pédérastie.

La femme adultère, ainsi que son séducteur, devenaient les esclaves du mari offensé, qui pouvait exercer contre eux telle vengeance qu'il jugeait à propos.

Le conjoint adultère, s'il n'avait pas d'enfans, perdait ses biens, qui passaient à l'outragé.

La femme qui commettait un adultère avec un homme marié, devenait l'esclave de la femme outragée, qui pouvait exercer contre elle telle vengeance qu'elle voulait.

Il était permis au père, au mari, et même aux parens, de tuer la femme qu'ils surprenaient en adultère flagrant.

La loi des Visigoths portait, que toute femme libre qui aurait commerce avec un esclave, ou l'épousait, serait fouettée conjointement avec lui, et que leurs enfans, s'il en existait de leur commerce, seraient brûlés. La femme, pour éviter la mort, dans ce cas, était obligée de se jeter dans un asile; mais ses biens lui étaient ôtés, et passaient de droit aux enfans d'un premier mariage, si elle en avait eu de tels; et, à leur défaut, aux plus proches parens de son premier mari, jusqu'au troisième degré, passé lequel ils étaient acquis au fisc. Le roi Chindavinde réforma cet article, et astreignit les coupables à recevoir chacun trois cents coups de fouet, en trois reprises; et la femme devenait ensuite la propriété du maître de l'esclave.

Les hommes qui épousaient des femmes esclaves, fiscalines ou autres, étaient sujets à la même peine.

Un homme libre qui était coupable de viol était fouetté publiquement, et enfermé; si c'était un esclave, il était brûlé.

On payait des amendes pour injures : si l'on n'avait pas de quoi la payer, on était fouetté.

L'ordalie, ou épreuve par l'eau bouillante, était admise pour prouver l'innocence d'un accusé.

La peine du talion était usitée chez les Visigoths : on pouvait s'en racheter par une amende proportionnée à la nature et à la gravité du délit.

Le code visigoth était presque le même que la loi romaine, quant aux tutelles et curatelles.

Les pères et mères ne pouvaient disposer de leurs biens qu'en faveur de leurs enfans, et ne pouvaient avantager l'un d'eux que du tiers de leur fortune.

Au défaut d'enfans, les Visigoths pouvaient disposer de leurs biens à volonté.

L'usure était autorisée par la loi des Visigoths; l'intérêt de l'argent pouvait être poussé au huitième du capital, et au tiers, si le prêt était fait en denrées.

Les ecclésiastiques étaient habiles à succéder et à tester; et lorsqu'ils n'avaient pas fait de dispositions, et qu'ils ne laissaient que des parens au-delà du septième degré, c'étaient leurs églises ou leurs abbayes ou monastères qui héritaient.

Note 3, *page* 115. La possession de Narbonne par les Visigoths, après la prise de Toulouse par Clovis, fit que le siége de Toulouse, qui naturellement était suffragant de cette métropole, fut mis sous la discipline de l'archevêché de Bourges; car il ne pouvait plus dépendre d'une puissance arienne. Lorsque Narbonne ayant été reprise sur les Sarrasins, qui l'avaient conquise eux-mêmes sur les Visigoths, fut réunie à la couronne, Toulouse redevint évêché suffragant de Narbonne; ce ne fut pas sans opposition de l'archevêque de Bourges, qui prenait, sans raison, le titre fastueux de primat des Gaules, qu'il avait usurpé sur celui de Narbonne pendant que cette ville était visigothe ou sarrasine.

Note 4, *page* 116. Cabrière était un château-fort situé à trois lieues de Lodève; il subsiste encore aujourd'hui. Il était alors extrêmement fort; ce fut un poste important dans les guerres de religion.

Note 5, *page* 117. L'église du Taur actuelle est du genre gothique; sa voute est à ogive et à arête; son portail, massif et d'un mauvais goût, est du même style que l'église : elle a été bâtie après celle de Saint-Sernin. Il ne peut exister entre elle, et celle qu'est supposé avoir bâtie le duc Lunebolde, d'autre identité que celle de l'emplacement, encore est-il fort douteux que ce soit le même. Fortunat dit, dans un de ses poëmes, en parlant de ce duc, qui *œdificavit ecclesiam Sancti-Saturnini Tolosœ*. Il semblerait donc que ce serait l'église de Saint-Sernin et non celle du Taur, que Lunebolde fit bâtir; mais comme un poëme n'a jamais passé aux yeux d'aucun homme raisonnable pour une pièce historique, et qu'on ne peut pas conclure qu'il y ait eu jadis des lestrigons et des harpies, de ce que Homère et Virgile en ont parlé; on ne peut non plus rien conclure du poëme de Fortunat, pour décider quelle est celle des deux églises qui fut bâtie par Lunebolde. Ce qui est certain, c'est que ni l'une ni l'autre des deux constructions qui existent aujourd'hui sous le nom d'église du Taur et de Saint-Sernin, ne furent bâties par ce duc. L'église du Taur est du quatorzième ou quinzième siècle.

Note 6, *page* 119. Les églises qui jouissaient du privilége d'asile, devaient être construites pour cette destination. Ainsi donc, il devait y avoir des logemens pour des diverses classes : un malfaiteur n'y était sans doute pas confondu avec une princesse. Il y avait quelquefois un très-grand nombre de réfugiés dans la même église : comment vivait-on dans ces lieux? C'est ce dont aucun auteur ne nous a instruits : des couvens étaient ordinairement attenant aux églises qui servaient d'asiles; mais il y en avait qui étaient séparées du logement des desservans. Ce sujet, qui tenait si intimément aux

mœurs et aux lois d'alors, est assez intéressant pour mériter d'être bien connu ; comment des gens instruits et curieux, n'ont-ils pas cherché à découvrir tout ce qui avait rapport aux asiles? On a disserté long-temps sur la chaussure des anciens, sur la forme d'un chaperon, d'un cucule, et l'on ignore comment on vivait dans des retraites de sûreté où une foule de gens passaient alors une partie de leur vie, et qui étaient le refuge du riche comme du pauvre, de l'innocent comme du coupable.

Note 7, *page* 129. Beaucoup de gens ont vu au musée des monumens antiques de la rue des Petits-Augustins de Paris, le grand bas-relief qui ornait le tombeau du roi Dagobert, à l'abbaye de Saint-Denis. Ce prince y est représenté tiraillé par les diables, qui sont dans l'abîme, et par les saints qui sont dans une barque flottante, où ils cherchent de l'attirer. Les moines de Saint-Denis, dont il fonda l'abbaye, voulurent lui faire expier par cette burlesque et peu respectueuse sculpture, le peu de respect qu'il avait eu d'abord pour le bien des monastères ; c'était une leçon qu'ils donnaient aux rois, successeurs de Dagobert, pour leur apprendre qu'ils ne pouvaient espérer de salut qu'en enrichissant le clergé.

Note 8, *page* 131. Il faut lire la note 83, page 689 du premier volume de l'histoire du Languedoc, par les bénédictins, pour connaître la famille du comte Eudes. Cette note, qui ne pouvait être mise ici par extrait, à cause de sa longueur et de sa forme, lève les dificultés qui s'étaient présentées sur l'origine de ce duc de Toulouse ; elle est très-importante pour éclairer cette partie de notre histoire.

Note 9, *page* 132. Les chroniques de Saint-Denis rapportent, que le duc Baronte, ayant enlevé les reliques de Saint Sernin, pour les transporter à Saint-Denis; dès l'instant que ce vol ou enlèvement eut été commis, les femmes et les femelles des animaux devinrent stériles dans Toulouse, en sorte qu'il ne nâquit ni gens, ni bêtes, dans le Pays-Toulousain, pendant l'absence desdites reliques. C'était, comme l'on voit, les battus qui payaient ici l'amende; car il n'est pas dit que ce palladium toulousain ait été nuisible aux habitans de Saint-Denis. La même chronique ajoute, que la calamité cessa dès l'instant que les ossemens eurent été replacés au lieu de leur premier dépôt. On ne dit pas combien dura cette stérilité : il est étonnant que le frère Gano ne nous en ait rien dit; c'était une anecdote bien digne de sa plume.

Note 10, *page* 133. Sisenant, après son usurpation, assembla un concile national à Tolède (an 633), qui excommunia tous les partisans du prince détrôné. Qu'on ose, après cela, accuser l'église d'avoir jamais méconnu le principe de la légitimité. Notre cardinal Duperron, disputant pour prouver que l'église pouvait détrôner les rois hérétiques, et embarrassé de l'argument que l'on appuyait sur la pièce de monnaie, à l'effigie de César, présentée à J.-C., répondait *cela n'est point* (Pensées, page 273), *contre le passage de l'écriture, qui dit de rendre le tribut à César ; ce passage ne devant s'entendre que des usurpateurs, parce que les Romains avaient usurpé la Judée sur les rois.* Par cette réponse, il donna plus beau jeu aux usurpateurs qu'aux princes légitimes : d'après lui, on ne pourrait, sans

crime, s'aviser de toucher à la puissance des premiers, qu'ils fussent hérétiques ou non.

Note 11, *page* 133. Le sou (*solidus*) d'or, valait quatre deniers d'or, et chaque denier d'or valait environ trente-cinq sous de notre monnaie : le sou d'or valait donc sept francs, et deux cent mille sous d'or valaient quatorze cent mille francs. Cinq cents livres d'or pur, à cent francs l'once ou à seize cents francs la livre, vaudraient, aujourd'hui, huit cent mille francs : telle serait la valeur du bassin, pour ce qui est de l'or seulement; il faut y ajouter celle des pierres précieuses dont il était orné; c'est certainement les évaluer bien haut que de les compter à six cent mille francs.

Note 12, *page* 141. Le continuateur de Frédegaire écrit, que Chilpéric chargea ses ambassadeurs de donner à Eudes *le royaume*; expression qui ne peut être expliquée que d'une seule manière, c'est-à-dire, *par royauté*, ou du moins par l'indépendance absolue dans le gouvernement de ses états; car les rois traitent toujours avec indépendance, et d'égal à égal, avec d'autres rois.

Note 13, *page* 146. Il y avait de quoi faire une belle épopée sur le siége de Toulouse, par les Sarrasins, et sur la mémorable bataille qui la termina. La diversité de mœurs, de religion, les tournois, les fêtes mauresques, sous les murs de la ville, dans les plaines du canal, ou dans celles de l'Ardène; la galanterie mauresque mêlée à la galanterie toulousaine, ou mise en opposition avec elle; des combats singuliers; en un mot, tous les incidens d'un ancien siége, pourraient former un ensemble éminemment poétique : Zama et le duc Eudes seraient les principales figures du tableau; quelques anciens noms toulousains, ceux des Villeneuve, des Gardouch, des Puibusque, pourraient y figurer en seconde ligne, et fournir les héros chrétiens.

Note 14, *page* 148. Les historiens d'Austrasie, très-partiaux contre Eudes, en faveur de Charles-Martel dont ils étaient les sujets, accusent ce duc, non seulement d'avoir été l'auteur de cette guerre, mais encore d'avoir appelé les Sarrasins en France : accusation évidemment ridicule; car celui qui devait le plus perdre, par leur invasion, était le duc de Toulouse, dont les états, contigus aux Pyrénées, devaient être nécessairement traversés et dévastés par les Maures, avant qu'ils parvinssent à ceux du roi d'Austrasie. La suite prouve bien, d'ailleurs, combien est calomnieuse une telle accusation. *Vid.* Marca, Histoire Hisp., page 223 et suiv. *Vid.* le continuateur de Frédegaire, chapitre 107 et suiv. *Vid.* aussi les annales de Metz, à l'année 731.

Note 15, *page* 151. Les récits que font Paul-diacre et Anastase-bibliothécaire, de cette bataille, et du nombre prodigieux de Sarrasins qui y périrent, qu'ils font monter à trois cent soixante-quinze mille hommes, ne mérite aucune croyance. Les Sarrasins ne pouvaient être aussi nombreux qu'on l'écrit; car leur expédition avait été projetée et exécutée presque dans le même moment; il n'y avait peut-être pas alors dans toute l'Espagne un nombre aussi prodigieux de guerriers maures, que celui que l'on suppose avoir été tués dans cette bataille. Le meilleur récit que nous en ayons a été donné par Isidore-de-Séville, dans sa chronique; et il est bien loin de l'exagération des deux auteurs que nous avons cités plus haut.

CHAPITRE IV.

Note 1, *page* 182. Rien ne prouve que Charlemagne soit venu à Toulouse; mais il ne serait pas impossible que cela ne fût : il paraît très-naturel que ce prince, donnant le royaume d'Aquitaine à Louis, eût voulu connaître la capitale de ce royaume, où son fils devait faire sa résidence. Ainsi on ne peut nier qu'il y soit venu; mais on ne saurait non plus l'affirmer. Au reste, la ville de Toulouse ne serait guère plus illustrée lors même que la réalité de cette visite serait bien établie. Ceux qui la nient, disent qu'il n'existe pas de preuves qu'elle ait eu lieu; ceux qui l'affirment, produisent des preuves qui sont plus que douteuses. Les chartes, les donations, les priviléges que l'on invoque ne sont pas datés, et ne distinguent pas, par des épithètes, le roi Charles dont elles font mention; ainsi on peut les supposer de Charles, appelé, depuis, le Chauve, comme du premier empereur, qui fut désigné, beaucoup plus tard, sous le nom de Charlemagne. Il est même plus vraisemblable qu'elles sont de Charles-le-Chauve, qui vint trois fois à Toulouse pour en faire le siége, et qui y séjourna assez long-temps, dans l'abbaye de Saint-Sernin, d'où elles sont datées. Louis XI, dans un titre authentique, reconnaît Charlemagne pour fondateur de l'église Saint-Sernin; mais ni la charte, ni l'assertion qu'elle contient ne prouvent rien. Louis XI la signa sans vérifier si c'était Charlemagne ou Charles-le-Chauve, qui était l'auteur de la fondation : celui qui la rédigea put suivre, à cet égard, sa croyance ou sa fantaisie, bien sûr que ce prince n'essayerait pas de vérifier un fait qui lui était très-indifférent.

Des heures, une pierre appelée camaïeul, qui n'existent plus à Toulouse, mais qui ont long-temps été dans le trésor de Saint-Sernin, lui furent donnés, dit-on, par Charlemagne; mais ce sont là, vraisemblablement, encore des dons de son petit-fils, que l'on s'est plu à confondre avec lui, espérant qu'il en rejaillirait un plus grand éclat sur Toulouse. L'orgueil vit de peu, mais ce peu s'enfle et occupe beaucoup de place.

Note 2, *page* 185. Le château narbonnais était l'ancienne forteresse de la ville; il servait de palais aux souverains et aux comtes qui habitèrent long-temps Toulouse. Ce château a été presque entièrement démoli, à une époque où l'on s'occupait fort peu de recherches sur l'antiquité des vieux monumens. Lors de cette démolition on trouva, sans doute, des objets, inscriptions, sculptures etc... qui auraient pu faire juger de son antiquité réelle; mais ces objets furent fort peu consultés; il ne reste de ce château qu'un haut bâtiment qui domine le moulin dit du Château. Ce bâtiment est percé, dans le haut, de quatre doubles croisées, chacune divisée par une colonne, avec deux plein-ceintres, dont les archivoltes appuient, d'un côté, sur cette colonne, où ils se touchent; et des deux autres, sur deux autres colonnes, qui forment les deux jambages extérieurs desdites croisées. Cette partie dominait la rivière, et les ouvertures dont nous venons de parler donnaient la vue la plus étendue sur

son cours. Les autres ouvertures qui existent aujourd'hui dans le gros mur, y ont été vraisemblablement pratiquées depuis; s'il y en avait alors elles devaient être petites et étroites: l'extrême épaisseur du mur servait à préserver cette construction des efforts de la rivière dans les temps d'inondation. On dit que cette forteresse s'étendait depuis ce mur, encore existant, jusqu'à la tour ronde du palais, en longeant le rempart actuel jusqu'à cette tour, et suivant, de l'autre côté, depuis la rue des Moulins jusqu'à l'enceinte extérieure du bâtiment de l'ancienne chambre des enquêtes, dans la rue des Fleurs.

D'après Noguier, historien de Toulouse, qui vivait dans le seizième siècle, et qui put voir les vestiges encore existans de cette ancienne forteresse, elle renfermait deux très-grosses tours à platte-forme et à machi-coulis, élevées dans une grande cour, environnées de bâtimens, pour le service de la garnison et du prince qui l'habitait. Le château était séparé de la ville par un vaste terrain, qu'entourait un large fossé: la porte, que décrit Noguier, et dont on trouve le dessin dans le manuscrit in-folio de Dupuy-Dugrès, était de construction romaine; les pierres en étaient liées avec des crampons de fer. Ce palais fut vraisemblablement construit par les Romains, vers le deuxième ou troisième siècle de notre ère; il fut augmenté depuis par les rois et par les comtes. Alphonse, fils de Saint Louis, le dernier d'entre eux, l'augmenta considérablement: il fit acheter, pour cet effet, le cimetière des juifs qui y était attenant, et fit construire l'une des deux tours dont parle Noguier.

Ce château, qui était la plus forte place du Pays-Toulousain, pouvait contenir une garnison de cinq à sept cents hommes, et beaucoup plus nombreuse même dans l'occasion.

Il y avait quatre portes très-belles, si l'on en juge par le dessin de Dupuy-Dugrés: deux donnaient vers le sud et sud-est, du côté du Bas-Languedoc; et les deux autres au nord et nord-ouest, du côté de la ville. Il tirait l'eau de la rivière, sur laquelle il dominait, et qui baignait presque ses murs.

Note 3, *page* 197. On pourrait penser que le poëme de Théodulphe, où cette bataille aérienne est rapportée, est un allégorie qui désignait un événement réel, dont ce prélat avait intérêt de ne pas parler en termes précis; mais j'ai cherché vainement dans l'histoire d'alors un événement auquel ce fabuleux récit eut quelque rapport.

Note 4, *page* 201. Le cornette de la couronne était le seigneur qui portait la bannière royale. Cette charge était fort honorable; elle n'était donnée qu'à un seigneur de grande distinction: il commandait la troupe chargée de garder cet étendard pendant la bataille. Cette troupe était petite, mais ne se composait que de chevaliers distingués par leur valeur, et de gendarmes d'élite. On ne confiait la bannière royale qu'à un chevalier d'une valeur et d'une prudence éprouvées; et l'honneur qui était attaché à ce poste le faisait préférer aux premières charges de l'armée.

Note 5, *page* 206. Raymond Raffinel est nommé dans une charte, datée de Béziers, du 21 mai 810, par laquelle il donna des biens à l'abbaye de Saint-Tibéry; il y prend la qualité de duc d'Aquitaine, qui ne se séparait pas alors de celle de comte de

Toulouse; c'était en qualité de premiers comtes de ce royaume, que les comtes de Toulouse prenaient celui de duc d'Aquitaine.

Note 6, *page* 210. La famille Villèle, l'une des plus anciennes du Languedoc, pourrait, sans être accusée d'être trop avantageuse, prétendre descendre d'une desdites familles espagnoles réfugiées : le duc de Villela a eu quelque soupçon que cela pourrait être; car ce seigneur espagnol a écrit, depuis la restauration, à M. le comte de Villèle, ex-président du conseil, pour lui demander des éclaircissemens à cet égard. L'auteur de cette histoire fit, au sujet de cette lettre, un dessin des armes de M. le comte de Villèle, lequel dessin fut adressé, en Espagne, au duc de Villela : il ignore quels ont été les résultats des recherches faites par les deux familles française et espagnole.

L'ordonnance royale dont il est ici question, en faveur des réfugiés espagnols, se trouve dans les capitulaires de Charlemagne, tome 1.er, page 549, et dans le recueil de Duchesne, tome 2, page 231.

Note 7, *page* 211. La série des comtes de Toulouse ne fut pas interrompue, comme on le verra plus bas : tout s'oppose à ce que Bernard, duc de Septimanie et de Gothie, ait réuni à ces deux gouvernemens celui du comté de Toulouse. Les raisons qui nous ont déterminé à ne pas le comprendre au nombre des comtes de Toulouse, ressortent des faits historiques et des raisonnemens.

Note 8, *page* 215. Si jamais un pape dut lancer une excommuniation, c'était certainement dans une occasion où des enfans dénaturés se rendaient coupables d'une action aussi noire; mais Grégoire IV se garda bien d'en faire usage. Il n'était question dans ce démêlé, ni de son autorité temporelle, ni de son infaillibilité; il ne dit mot, réservant ses foudres pour une meilleure occasion.

Note 9, *page* 217. Ce fut avec répugnance, et à la sollicitation pressante de Pépin, que Louis-le-Débonnaire se détermina à rendre à Bernard ses deux gouvernemens; il avait des griefs de plus d'une espèce, et tous très-graves, contre ce seigneur : il était presque public qu'il avait eu les bonnes grâces de l'impératrice Judith, et Louis ne pouvait ignorer qu'il était le plus dangereux et le plus habile conseiller du fils qui venait de le détrôner.

Note 10, *page* 218. Après Bérenger, nous voyons figurer Warrin dans l'histoire, en qualité de duc d'Aquitaine et de Toulouse. La succession des comtes ne fut donc pas interrompue : Bérenger, Warrin, Egfrid, forment cette succession depuis Guillaume-le-Moine. Comme c'était l'empereur qui nommait les ducs et les comtes, même dans les royaumes de ses enfans, Pépin ne put donner le titre de comte de Toulouse à Bernard; il connaissait les répugnances de l'empereur pour le duc de Septimanie. Ce fut beaucoup qu'après le rétablissement de son père, Pépin eut obtenu de lui que ce seigneur recouvrerait ses deux gouvernemens, dont il l'avait dépouillé; il ne lui en demanda pas davantage : aussi voyons-nous figurer Warrin en qualité de duc d'Aquitaine et de Toulouse, après la mort de Bérenger.

Note 11, *page* 221. C'est Louis-le-Débonnaire, lui-même, qui, sur la représentation que lui faisait Hilduin, son ministre, du danger qu'il y avait de laisser les Aquitains sans roi de sa maison,

lui répondit : qu'il savait, par expérience, que les peuples d'Aquitaine étaient légers, remuans, et ennemis de la domination d'un prince qui n'avait pas été élevé parmi eux.

Note 12, *page* 222. Bernard avait promis à Charles de se rendre à Bourg, avec Pépin, à une époque marquée, afin d'engager ce dernier à faire sa soumission à Charles en qualité de roi d'Aquitaine; mais Bernard y vint seul, et il refusa lui-même de reconnaître Charles pour son souverain, et de lui rendre hommage pour son duché de Septimanie. Charles, irrité, donna des ordres pour qu'on l'arrêtat; Bernard échappa. Si Charles l'eût tenu, il est fort vraisemblable qu'il lui serait arrivé alors ce qui lui arriva plus tard; car Charles détestait ce duc, et était un mauvais railleur.

Note 13, *page* 224. Bernard avait laissé sa femme à Uzès, prête d'accoucher; elle fut délivrée pendant son absence, et donna le jour, le 22 mai 841, à un second fils, qui prit le nom de son père. Son fils aîné s'appelait Guillaume, il avait alors seize ans.

Note 14, *page* 226. Quelques auteurs ont nié qu'on s'assemblât dans les eglises pour y délibérer sur des affaires politiques ou civiles; rien n'est cependant aussi prouvé. Nous possédons plus de cent ordonnances de police, administratives ou civiles, rendues par nos anciens comtes, leur conseil et les consuls de la ville, sur de telles matières, dans des églises.

Note 15, *page* 229. *Odo-Ariberti*, auteur contemporain, a fait une narration très-détaillée de ce fait; les annales de Fulde, celles de Metz, le rapportent aussi, quoiqu'avec moins de détail. Tous les auteurs conviennent que le duc Bernard mourut cette même année de mort violente, sans dire laquelle : leur silence, après cette assertion, prouve qu'ils craignaient d'en trop dire. Le procès fait à l'évêque de Toulouse (Samuel), est une preuve de la vérité du récit d'Odo-Ariberti; car ce procès fut jugé dans l'assemblée ou *plaid*, tenu la même année par Charles-le-Chauve. Ce fut donc un événement qui eut toute la publicité nécessaire pour qu'il ne soit pas permis de le révoquer en doute.

Note 16, *page* 247. L'ordonnance de Kierci portait, que si un comte d'Aquitaine, dont le fils serait à la suite de l'empereur, venait à mourir pendant son absence, le roi d'Aquitaine ferait administrer le comté vacant par le plus proche parent du défunt et par l'évêque, jusqu'à ce que l'empereur, étant informé de sa mort, pût disposer du comté en faveur de son fils. Que si celui-ci était mineur, il ne pourrait administrer que conjointement avec l'évêque (sorte de curateur dans ce cas), jusqu'à ce qu'il pût être mis, par l'empereur, en possession des dignités de son père. Il était dit aussi, que si le comte mort n'avait pas *de fils*, le roi d'Aquitaine ferait administrer le comté jusqu'à ce que l'empereur eût nommé lui-même un autre comte; que, dans ce cas, l'administrateur provisoire ne pourrait pas se plaindre si l'empereur ne le nommait pas, quoique plus proche parent du défunt, vu qu'il était alors libre d'en disposer comme il le jugerait à propos. L'ordonnance ajoute, que l'empereur en userait ainsi *avec ses vassaux*, et ordonna aux évêques, aux abbés et aux comtes, d'en user de même avec les leurs.

On voit, par ce fragment d'ordonnance, que l'empereur appor-

tait quelques restrictions à l'hérédité des comtes, puisqu'un n'héritait pas, de plein droit, après la mort de son père, et fallait qu'il fût mis en possession par l'empereur. On y voit enc que les fils seuls étaient appelés à succéder à leur père; il n'é pas question de filles. On y voit aussi, que les comtes n'étaient pas encore alors vassaux de la couronne, puisque l'empereur dit qu'il en userait de même *avec ses vassaux*, sans que le mot, *autres*, soit dans la phrase.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

Note 1, *page* 262. Tous les auteurs ont gardé le silence sur Eudes ou Odon, comte de Toulouse. Tout ce que dit Catel, à son sujet (*vid.* Catel, Hist. des Comtes, page 81), n'est rien moins que concluant pour prouver son existence : deux chartes de l'abbaye de Beaulieu en Limousin, que font connaître les historiens du Languedoc (*vid.* Hist. du Languedoc, 1.er vol., Preuves, page 129 et 130, n.º 102 et 103) jetteraient plutôt du doute sur ce sujet que de l'éclaircir, tant elles sont obscures. Les seuls titres qui prouvent qu'Eudes fut comte de Toulouse, sont les procès-verbaux de deux plaids ou assemblées, tenus à Alzone, l'un en 898, 1.re année du règne de Charles-le-Simple, où Odon est qualifié de comte et marquis de Toulouse; et le second, de l'année 918, où Raymond, son fils, prend la qualité de comte et marquis de Toulouse, du consentement du comte Eudes, son père. Il paraît qu'à cette seconde époque, Eudes était fort vieux, et qu'il avait abandonné le gouvernement de ses états à son fils. On croit même qu'il mourut la même année : il est certain, du moins, qu'il n'en est plus fait mention dans aucun acte postérieur; il n'en est rien dit non plus dans aucune histoire : ce n'est que dans de vieux cartulaires d'Alzone, ou de l'abbaye de Beaulieu en Limousin, qu'on a pu découvrir son nom, quoiqu'il ait gouverné le comté pendant plus de quarante deux ans.

Note 2, *page* 262. Cet *Atton*, vicaire de Toulouse, était vraisemblablement fils d'un autre Atton, vicaire du même comté, en 867; il est même possible que ce fût le même. Les Atton, vicomtes de Carcassonne, descendaient de cette famille. Ces Atton cessèrent d'être vicaires de Toulouse avant l'année 961; car, cette année là, nous trouvons qu'Adhémar occupait ce poste sous le comte Raymond-Pons, Cet Adhémar était peut-être de la famille d'Atton. Un Atton était évêque de Toulouse en 974.

Note 3, *page* 263. L'abbaye de Soreze avait alors des propriétés sur la Gimone, dans la Gascogne. Walfrid, qui en était abbé, les aliéna au prix de mille sous d'or (sept mille francs), afin de la reconstruire; mais ce fut au-dessous du mamelon de Bernikcew qu'il la rebâtit : elle était avant, ainsi que la ville, sur ce mamelon; on y trouve encore des fondemens d'anciennes constructions.

Note 4, *page* 263. Le titre de vicomte n'existait pas en 814. On appelait les lieutenans des comtes, *loco-positi*, vidames, viguiers, vicaires. Les évêques, les abbés, les abbesses même, avaient des vidames. Le mot vicomte ne fut en usage que vers la fin du règne de Louis-le-Débonnaire.

Note 5, *page* 273. Ce peuple n'était autre que des Tartares, qui, plus tard, sous Gengis-Kan, conquirent presque toute l'Asie, s'emparèrent de la Perse, de l'Inde, de la Chine, et étendirent leur empire du Volga jusqu'au fleuve-jaune, et de la mer-blanche, à celle qui baigne la presqu'île de l'Inde. Une horde de ces Tartares arriva par le nord de la mer-noire, ou Crimée, et se répandit dans l'est de l'Europe, plus particulièrement dans la Pannonie, pays qui semblait destiné à être le camp de tous les barbares; de là, ils firent une incursion dans le nord de l'Italie, appelés par Bérenger, roi de Lombardie, et arrivèrent, de proche en proche, dans la Provence et le Languedoc. Ils ne connaissaient pas d'obstacle; les plus hautes montagnes, les fleuves les plus larges et les plus rapides ne pouvaient les arrêter; ils vivaient de peu, mangeaient leurs chevaux, vieux, blessés ou morts, et buvaient le lait de leurs jumens. Le Languedoc, par sa fertilité et par l'abondance de ses excellens fruits, leur fut funeste. Une maladie, causée par leur avidité et leur intempérance, affaiblit beaucoup leur armée : ce fut un bonheur pour Toulouse, qu'ils auraient, sans cela, détruite de fond en comble. Semblables aux anciens Parthes, leurs ancêtres, ils étaient extrêmement adroits à tirer de l'arc, et manquaient rarement leurs coups, même en fuyant : c'étaient des barbares pareils à ceux qu'avait conduits Attila.

Note 6, *page* 277. Ce plaid est daté du mois de mars de la quatrième année de Raoul, depuis la mort de Charles-le-Simple, qui arriva en 929 : il est donc de l'année 933. *Vid.* les preuves du 2.e vol. de l'Hist. du Lang., pag. 69, titre 56.

Note 7, *page* 278. Nous avons déjà fait observer ailleurs que tout n'est que confusion dans les renseignemens historiques qui nous restent de cette époque. Les possessions étaient divisées à l'infini, et toutes ses divisions ne nous sont pas connues; ce que nous en savons, il a fallu le découvrir laborieusement, ou, plutôt, le deviner dans des chartes, très-souvent confuses, et qui contiennent quelquefois des prétentions plutôt que des propriétés réelles, ou qui en désignent de très-peu importantes, que cependant l'on prendrait pour telles à l'énoncé qui en précède la fastueuse énumération. Les moines, auxquels on faisait des donations et qui faisaient écrire les chartes par des gens qui leur étaient dévoués, ne chicanaient guère les donateurs sur leurs prétentions lorsqu'ils se montraient libéraux envers eux; ils étaient bien plutôt disposés à leur accorder, sur ce point, plus qu'ils ne voulaient lorsqu'elles ne leur ôtaient

rien. Le même lieu étant quelquefois sous la dépendance de cinq à six seigneurs, et quelquefois davantage, qui s'en disaient les maîtres, comme cela se voyait encore avant la révolution dans le Languedoc, où le même village avait jusqu'à dix seigneurs, qui avaient chacun part à la nomination des magistrats du lieu... il serait bien difficile de débrouiller un tel cahos et de décider lequel était le plus gros seigneur de tous, quel était celui du moins qui avait le plus de raisons de s'approprier le titre. Nous ne nous obligeons donc pas de dire, à cet égard, rien qui ne soit contestable; nous écrivons ce qui nous paraît le plus probable; mais sans répondre de ne pas commettre des erreurs, lesquelles, au reste, sont de bien peu d'importance.

Note 8, *page* 279. Voyez la charte de la fondation de cette abbaye dans les Preuves de l'Histoire du Languedoc, 2.e vol., pag. 75 et suivantes, n.° 63; et celle de la dédicace de l'église, pag. 77 et suiv., titre n.° 65.

Note 9, *page* 284. Les auteurs de l'Histoire du Languedoc établissent que le testament de l'évêque Eudes fut fait en l'année 960, treize ans avant la mort de cet évêque, qui n'eut lieu qu'en 973. Nous ne comprenons pas par quelle raison ils supposent ce testament si fort antérieur à l'époque de sa mort. Le testament est sans date; et ce qui nous prouve qu'ils se sont trompés, c'est qu'il n'y a pas de codicille, et qu'il est bien difficile que, dans treize ans, la volonté du testateur n'ait changé, sur quelques points, dans un testament si plein de détails. Dans treize ans, les propriétés, ou plutôt l'avoir mobilier d'un aussi riche prélat, dut s'accroître; ce qui nécessitait de nouvelles donations. *Vid.* les preuves du 2.e vol. de l'Histoire du Languedoc, pag. 104, tit. 95, pour ce testament très-curieux.

Note 10, *page* 284. Plusieurs historiens ont employé toute leur sagacité pour démêler, dans l'obscurité historique de cette époque, quel fut le successeur de Raymond-Pons : chacun d'eux a suivi une route différente, et tous me paraissent s'être égarés. Catel, le plus judicieux d'entre eux, donne pour successeur à Raymond-Pons, un autre Raymond, qu'il appelle Raymond III; mais il ne dit pas à quel titre il succéda à Pons I. Il donne pour successeur à Raymond III, Pons II, sans dire, non plus, à quel titre il hérita de lui. Il fait succéder Guillaume III à Pons II, comme son fils; à Guillaume III, Pons III, en la même qualité; et enfin, à Pons III, Guillaume IV, son fils, fils de Feydide et frère du fameux Raymond-de-Saint-Gilles. En supposant donc que Raymond III et Pons II fussent, l'un, fils, et l'autre petit-fils de Raymond-Pons, Guillaume IV et Raymond-de-Saint-Gilles ne seraient que la cinquième génération de Raymond-Pons.

Si l'on suppose, au contraire, d'après le même système, que Raymond III et Pons II fussent frères, et que le second n'ait succédé au premier qu'en cette qualité. Guillaume IV et Raymond-de-Saint-Gilles ne seraient que la quatrième génération depuis Raymond-Pons; mais la filiation aurait été interrompue, et Raymond III ne serait pas l'ancêtre de Guillaume IV, ni de son frère, le comte de Saint-Gilles.

Si l'on suppose (toujours d'après le système de Catel; car dans

l'ignorance où il nous laisse de ce qu'était Raymond III, à l'égard de Raymond-Pons, il nous est permis de le supposer), que Raymond III ne fut pas fils de Raymond-Pons, il s'ensuivrait que Guillaume IV et Raymond-de-Saint-Gilles ne seraient pas descendans de Raymond-Pons, mais de Pons II, fils de Raymond III, inconnu.

Bouche, dans son Histoire de Provence, a suivi le système de Catel.

Lafaille n'hésite pas, au contraire, à considérer Raymond III comme fils de Raymond-Pons; mais il ne sait que dire de Pons II, qu'il n'ose établir fils de Raymond III : il suppose qu'il lui succéda à un titre ignoré; il donne Guillaume III, dit Taillefer, pour fils à Pons II, et il continue ensuite la filiation dans le même ordre que Catel.

Ainsi Lafaille interrompt aussi la génération; et, d'après lui, il ne serait pas prouvé que Raymond-Pons fut l'ancêtre de Guillaume IV et de Raymond-de-Saint-Gilles, ou, si Pons II était fils de Raymond III, Guillaume IV et Raymond-de-Saint-Gilles ne seraient que la cinquième génération de Raymond-Pons.

Le *Père Labbe*, dans ses tablettes généalogiques, suppose que Raymond-Pons fut comte de Toulouse depuis l'année 922 jusqu'en l'année 962; qu'il eut deux fils de *Berthe*, veuve de Bozon, comte de Provence (qu'il suppose avoir été sa seconde femme); savoir : Guillaume, qui fut comte d'Arles et de Toulouse, et Pons, auquel il dit que Guillaume céda depuis le comté de Toulouse, et qu'il fut père de Guillaume III ou Taillefer. D'après cette généalogie, Raymond-Pons aurait été grand-père de Guillaume Taillefer, et Guillaume Taillefer, ayant été, sans disscussion, l'aïeul de Guillaume IV et de Raymond-de-Saint-Gilles, ces deux derniers seraient la quatrième génération depuis Raymond-Pons.

Les auteurs de l'histoire du Languedoc font mourir Raymond-Pons en l'année 950 (ils ne parlent pas de Berthe, seconde femme que lui donne le Père Labbe); ils prétendent que sa femme Garcinde lui survécut, et qu'elle avait eu de lui trois fils : Guillaume, Pons et Raymond. Ils assurent que Guillaume l'aîné n'avait que cinq ans lorsqu'il succéda à son père, en 950, et qu'il fut comte depuis cette époque, jusqu'en 1037, année de son décès; c'est-à-dire, pendant quatre-vingt-sept ans; qu'il eut pour successeur Pons II, son fils, père de Guillaume IV et de Raymond-de-Saint-Gilles. Par la longue vie qu'ils donnent à Guillaume III dit Taillefer, ils réduisent à trois les générations entre Raymond-Pons et Guillaume V.

Après l'examen le plus approfondi de cette question importante, il nous a paru que les cinq historiens que nous venons de citer ont tous erré; mais c'est le système des historiens du Languedoc qui est le moins admissible; cependant, c'est à eux que l'on doit la découverte de deux titres qui nous paraissent simplifier la question, et rendre le nœud de la difficulté soluble.

Le premier de ces titres est une charte, où Guillaume IV, fils de Pons II, et frère de Raymond-de-Saint-Gilles, s'exprime ainsi : *Ego Guillelmus Tolosanorum, etc., comes et dux ex rebus à Deo omnipotenti mihi traditis...... monasterium Thomirience idem à pro genitoribus meis, à proavo videlicèt meo Pontio, Aquitaniorum duce, vel*

vel principe magno noscetur à primis ædificiis fondatum et constructum, *etc.* (*Vid.* deuxième volume de l'Histoire du Languedoc, preuves, pag. 304, titre n.° 278).

Dans le second titre, Raymond-de-Saint-Gilles, frère dudit Guillaume IV, s'exprime à peu près de même (1) : *ego Raymundus Rutensis comes de rebus à Deo mihi traditis monasterium Tomiriense quod à progenitoribus meis*, *à proavo videlicèt Pontio Aquitanorum magno duce vel principe est à primis ædificiis fondatum........ ad amorem proavi mei jàm dicti Pontii ducis;* et plus bas, *et liberalitatem quæ à proavo meo jàm nominato.*

Ces deux chartes résolvent deux grandes difficultés : elles nous apprennent qu'il n'y a pas eu interruption de lignée entre Raymond-Pons et Guillaume IV, et Raymond-de-Saint-Gilles, qui les ont souscrites ;

Et, 2.° que Raymond-Pons était l'arrière-grand-père ou le bisaïeul de ces deux comtes.

Le comte qui succéda à Raymond-Pons était donc son fils ; mais à quelle époque lui succéda-t-il, et quel fut son nom ? D'autres chartes nous mettront à même de répondre à ces deux questions.

Il ne peut plus être question des systèmes de Catel, de Bouche, de Lafaille ni du Père Labbe, qui sont détruits par le *proavo*, si souvent répété dans ces deux titres, puisque les uns et les autres supposent quatre ou cinq générations, et que cette expression les réduit formellement à trois.

Il ne s'agit donc plus que de savoir si des frères succédèrent à des frères ; car si la filiation ne fut pas interrompue, il ne peut y avoir eu que deux comtes entre Raymond-Pons et Guillaume IV.

Les bénédictins ont d'abord établi en fait, que Raymond-Pons était mort en 950, et ils l'ont établi sans preuves ; ils lui ont donné presque aussi arbitrairement trois fils : Guillaume, Pons et Raymond. Ils ont écrit que l'aîné, Guillaume, avait succédé à son père, n'étant âgé que de quatre ou cinq ans ; que Garcinde, sa mère, avait eu la tutelle de son fils pendant sa minorité ; ils ont fait vivre ce comte Guillaume jusqu'en 1037 ou 1039, et lui ont donné pour successeur, à cette époque, son fils Pons II.

Examinons ces prétentions les unes après les autres, afin de les réfuter méthodiquement : et, d'abord, le comte Raymond-Pons est-il réellement mort en l'année 950 ? Rien ne nous prouve qu'il soit mort alors. On ne peut arguer, pour le soutenir, de ce qu'il n'est plus fait mention de lui depuis cette époque ; car on peut répondre qu'avant cette époque, comme après, il en est fort peu parlé ; que l'on ne connaît même son existence que par deux ou trois chartes de fondation ou de dotation d'abbayes, et par un fragment de lettre que les évêques de la Septimanie écrivirent au pape Jean X, lors de la défaite des Hongrois sur la frontière du Pays-Toulousain. D'ailleurs, si cet argument pouvait être de quelque valeur, on pourrait s'en servir contre son prétendu successeur immédiat, Guillaume, dont il n'est fait aucune mention avant le commencement du onzième siècle. Mais, tout mauvais qu'il est, on ne peut même l'employer;

(1) *Vid.* deuxième volume de l'Histoire du Languedoc, preuves, pag. 322, titre n.° 298.

car nous voyons figurer, depuis 950, Raymond-Pons dans deux chartes très-authentiques.

La première est le procès-verbal d'un plaid, ou assemblée, tenu à Toulouse dans l'église de Saint-Sernin, la huitième année du règne de *Lothaire*, qui répond à l'an 963. Ce plaid fut présidé par le comte Raymond : le surnom de Pons (1) n'y figure pas. (*Vid.* Catel, Histoire des comtes, pag. 96).

Le second est une donation faite par Frotaire, évêque d'Alby, en l'année 972, en présence du comte Raymond et de la comtesse Garcinde. (*Vid.* Catel, Histoire des comtes, pag. 97).

Les auteurs de l'Histoire du Languedoc prétendent que Garcinde n'était pas la femme du comte Raymond qui signa la charte; qu'elle figurait dans l'acte en qualité de veuve de Raymond Pons, et de tutrice de Guillaume. Il n'est pas dit un mot de tout cela dans la charte; en voici les expressions : *in præsentiâ domini Fulcrani, episcopi Ludovensis, et domini mei Raymundi comitis et dominæ meæ Garcindis comiticæ, etc........* Les bénédictins n'ont pas réfléchi qu'en faisant de Garcinde la tutrice de Guillaume ils donnaient une tutrice à un comte de vingt-huit ou vingt-neuf ans, puisqu'ils le font naître en 944 ou 945. Si Garcinde eût souscrit la charte comme veuve et tutrice, ses qualités y seraient mentionnées; les termes de la charte ne sont pas ambigus : *monseigneur le comte Raymond et madame la comtesse Garcinde.* Il est donc bien clair que c'est le comte Raymond-Pons dont il s'agit, et de sa femme Garcinde; seulement le surnom de Pons n'a pas été mis, mais le nom de la comtesse prouve assez que c'était Raymond-Pons.

Ils veulent encore prouver que Garcinde était veuve en 969; et, pour cela, ils font connaître un titre dans lequel elle est nommée comtesse, sans autre désignation. Ce titre est un accord passé entre les religieux de l'abbaye de Tomières et l'archevêque de Narbonne, suivant l'avis de *Garcindæ comiticæ* et *Adelais vicomiticæ* : ils commettent la même erreur que ci-dessus, en prétendant qu'elle avait signé cet accord en qualité de tutrice de Guillaume, qui, selon leur calcul, aurait eu alors vingt-quatre ans au moins.

Au reste, Garcinde, qui figure dans ce second acte, pouvait être, comme ne pas être, la femme de Raymond-Pons; mais certainement elle n'était pas alors sa veuve, ni tutrice de son fils; car ces deux qualités auraient été mentionnées dans un acte qu'elle n'aurait signé que pour son fils : cette mention y aurait été indispensable. Si ce fut la comtesse de Toulouse qui souscrivit cet acte, elle ne dut le faire que pour son propre compte, y étant intéressée pour quelque propriété à elle appartenant; car elle était très-bien pourvue en immeubles, comme on peut le voir par son testament, dont nous parlerons bientôt.

La première pièce qui nous instruise positivement de la mort de Raymond-Pons, est une donation faite à l'abbaye de Tomières par la comtesse Garcinde; mais elle y prend la qualité de veuve : *quæ fuit uxor domini Pontii, comitis Tolosani.* Cette pièce ne porte que la date vague du règne de Lothaire; et comme Lothaire fut roi

---

(1) Raymond-Pons prenait indifféremment l'un ou l'autre de ces deux noms, comme l'observe Lafaille, premier volume, pag. 70. C'est ce qui a donné lieu à l'obscurité historique que j'ai cherché à éclaircir.

jusqu'en 987, on peut la supposer plus ou moins rapprochée de cette année (1).

Le second titre où la mort de Raymond-Pons soit constatée, est le testament de cette même comtesse Garcinde. Les bénédictins, qui nous le font connaître, le datent arbitrairement de l'année 974. Rien ne prouve que ce soit sa véritable date; mais lors même qu'elle le serait, notre raisonnement n'en souffrirait pas (*Vid.* pour ce testament le deuxième volume de l'Histoire du Languedoc, preuves, pag. 126, titre 109).

Nous avons la preuve qu'il y eut un comte du nom de Pons, avant Guillaume, dans un titre rapporté par Catel (pag. 100 de l'Histoire des Comtes). Ce sont des lettres de sauvegarde accordées par le comte Pons à l'abbé de Vians, à la prière de l'évêque et chanoines d'Alby. Ce titre porte la date de la deuxième année du règne de Louis, fils de Lothaire, qui se rapporte à l'année 988 : il y avait donc alors un comte appelé Pons. Ces lettres ne disent pas, à la vérité, que ce Pons fût comte de Toulouse; mais il l'était de l'Albigeois, et les comtes de l'Albigeois l'étaient de Toulouse : d'ailleurs, un deuxième titre rapporté par Catel, pag. 101, corrobore le premier, et donne la preuve que ce Pons était comte de Toulouse. Ce titre est la confirmation desdites lettres de sûreté données par Pons en l'année 988 : ladite confirmation fut faite vers l'an 1155, par Raymond V, fils d'Alphonse-Jourdain. Il est dit dans ladite charte : *Ego Raymundus, comes, filius Idelfonsi comitis, donum illud quod Pontius comes avus noster, Albiensi episcopi, etc........* le mot *avus* indique, à la vérité, contre notre système, que Raymond V, fils d'Alphonse Jourdain, descendait de ce Pons; mais comme cet acte ne fut que la confirmation d'un autre qui lui était antérieur de plus de cent soixante ans, il fut facile, à cette distance de temps, de prendre Raymond-Pons pour son fils Pons II, qui, dans le système que je soutiens, ne laissa pas d'enfans après lui, et eut son frère Guillaume pour successeur. Cette erreur est d'autant plus probable, que le titre primordial ne portait pas de date numérique, mais seulement une date d'époque. Les rédacteurs des actes d'alors ne savaient guère distinguer ce que nous distinguons très-difficilement nous-mêmes aujourd'hui, dans la filiation de nos familles, lorsque nous n'avons pas tous les titres devant les yeux, je veux dire les époques précises où tels ou tels événemens se sont passés. N'avons-nous pas vu, ci-dessus, que l'on a attribué à Charlemagne ce qui devait l'être à Charles-le-Chauve? Rarement on fait un calcul en passant un acte, surtout, quand la circonstance qui pourrait en être l'objet n'importe, en aucune manière, à la valeur de cet acte. Ce qui était essentiel de constater dans celui-ci, c'est que le sauf-conduit eût été accordé par un comte de Toulouse, prédécesseur de Raymond V; peu importait, d'ailleurs, qu'il fût ancêtre, ou seulement de la même famille que lui.

Cet acte prouve, sans réplique, qu'il y eut un Pons, comte de Toulouse, en 988 : il détruit donc le système des bénédictins,

---

Vid. pag. 125 des Preuves du deuxième volume de l'Histoire du Languedoc, titre n.° 110.

qui ne mettaient qu'un seul comte entre Raymond-Pons et le comte Pons, père de Guillaume v, et de Raymond-de-Saint-Gilles.

Il serait difficile de fixer l'époque de la mort de Pons II, successeur de Raymond-Pons; mais Guillaume dit Taillefer, son frère, qui lui succéda, était comte de Toulouse vers le commencement du onzième siècle, comme le prouve un titre rapporté par Catel, (page 98, de son Histoire des Comtes) où Guillaume est qualifié de *comes Caturcensium*, *Albiensium et Tolosanorum*. Ce titre ne porte pas de date; mais il fut écrit sous l'épiscopat de Raymond, que nous savons avoir été évêque de Toulouse, dans les trente-deuxième ou trente-troisième premières années du onzième siècle.

Voici donc comment je crois qu'il faut établir la succession des comtes de Toulouse, depuis Raymond-Pons jusqu'à Raymond-de-Saint-Gilles.

1.° Raymond-Pons, mort vers l'an 973.

Il laissa deux enfans, Pons l'aîné, beaucoup plus âgé que son frère, né vers l'an 945 (peut-être d'une première union, car le Père Labbe suppose qu'il se maria deux fois), et Guillaume, né beaucoup plus tard de Garcinde.

2.° Pons second succéda à son père vers l'an 973; il vivait encore en 988, comme nous l'avons prouvé; il dut cesser de vivre vers l'année 995 ou 999.

3.° Guillaume III, frère de Pons second, succéda à son frère vers l'année 999, et fut comte jusqu'en l'année 1037 ou 1039. Il était surnommé Taillafer (Taillefer). Guillaume eut trois enfans, dont deux moururent en bas âge; il laissa le comté de Toulouse à Pons, troisième du nom, son fils aîné, vers l'an 1037 ou 1039.

4.° Pons III fut comte en l'année 1037 ou 1039; il laissa deux enfans, Guillaume et Raymond.

5.° Guillaume IV lui succéda en l'année 1060, et fut comte jusqu'en 1093, époque à laquelle il céda ou vendit le comté à son frère, Raymond-de-Saint-Gilles, qui était comte de Rouergue et marquis de Provence.

6.° Raymond-de-Saint-Gilles, comte de Rouergue et marquis de Provence, devint comte de Toulouse en l'année 1093; partit pour la première croisade en 1096, et laissa le comté à son fils Bertrand.

Les tombeaux que l'on voit, dans un petit réduit, fermé d'une porte de fer, à côté du grand portail de Saint-Sernin, appartiennent tous à la famille du comte Guillaume dit Taillefer; son tombeau est en face de la porte, il est orné de sculptures représentant des personnages dans des niches ou ogives.

Au-dessous, est celui de ses deux enfans, morts en bas âge. A gauche, est le tombeau de Pons II, frère de Guillaume et comte avant lui, et à droite, est celui de Pons III, son fils, qui fut son successeur.

Je parlerai, plus bas, de ces tombeaux, et du degré d'authenticité qu'ils présentent.

Note 11, *page* 291. Bouche est le seul auteur qui fasse connaître le mariage de Guillaume-Taillefer, avec Emme ou Emma, fille de Rotbold, fils de Bozon, deuxième comte de Provence; il dit que cette dame porta le Comtat-Venaisin et le comté de For-

calquier en mariage à son mari. *Vid.* Bouche, Hist. de Provence, tome 1.er, page 857, et tome 2, page 48 et suiv.

Note 12, *page* 292. Les bénédictins s'efforcent de prouver (note 29, deuxième volume de l'Histoire du Languedoc) que la reine Constance, seconde femme du roi Robert, était fille de Guillaume-Taillefer, comte de Toulouse. Nous avons examiné avec la plus grande attention les preuves qu'ils en apportent; elles ont produit sur nous l'effet, de nous faire considérer cette filiation comme apocryphe, et nous ont confirmé dans l'opinion, où nous étions déjà, que Constance était fille de Guillaume 1.er, comte de Provence et d'Arles. Guillaume-Taillefer n'était pas comte d'Arles du chef de sa femme Emma; elle lui avait apporté, après la mort de Rotbold, son père, le Comtat-Venaissin et de Forcalquier; il n'était pas non plus duc d'Aquitaine, malgré tous les efforts que les bénédictins ont fait, pour prouver qu'on avait pu lui donner ce titre. Nul monument historique, nulle charte n'indique que les enfans de Guillaume-Taillefer, comte de Toulouse, aient été cousins-germains du roi de France Henri premier, ni que le comte de Saint-Gilles, dont il est fait mention si souvent dans l'histoire, fût très-proche parent du roi Philippe 1.er, ce qu'on n'aurait pas manqué de dire quelque part si cela eût été. On n'a pas varié sur la mère de la reine Constance, qui s'appelait Blanche et non Emma. Blanche était fille de Geoffroy Grise-Gonelle, comte d'Anjou, père du fameux Foulques-de-Néra, ce fou qui se fit traîner par ses gens à Jérusalem, en se faisant fustiger tout le long du chemin. Si Blanche eût été la femme de Guillaume-Taillefer, il n'eût pas eu d'Emma le Comtat-Venaissin et le comté de Forcalquier; il n'aurait eu aucun droit sur la Provence. Les bénédictins supposent que tous les auteurs se sont trompés, en donnant pour mère à la reine Constance, Blanche d'Anjou; mais on doit croire qu'ils ont beaucoup mieux connu la filiation d'une reine de France que ne le supposent les bénédictins, et que lorsqu'ils se sont tous accordés à l'appeler Blanche d'Anjou, ils ont eu de bonnes raisons pour cela.

Les bénédictins supposent aussi, sans preuves, que Guillaume-Taillefer faisait sa résidence habituelle en Provence, depuis son mariage avec la fille de Rotbold : ils en apportent pour raison, qu'il est fait fort peu mention de lui dans les pièces historiques des trente-sept ou trente-neuf premières années du onzième siècle; mais il n'en est fait que très-peu de mention avant cette époque. Guillaume, ainsi que ses prédécesseurs, depuis Eudes, nous sont très-peu connus; il faut chercher les noms des uns et des autres dans des chartes poudreuses, où on les lit à peine; s'ensuit-il que ni les uns ni les autres n'aient pas habité Toulouse? Il y a, au contraire, pour affirmer que Guillaume-Taillefer y habitait, un monument qui manque pour ses prédécesseurs, c'est son tombeau, qui prouve qu'il y est mort. Pourquoi, d'ailleurs, le comte Guillaume aurait-il abandonné, de son vivant, ses états héréditaires, très-importans, pour aller habiter ceux que lui avait porté sa femme, qui l'étaient beaucoup moins? Toutes ces raisons nous ont paru concluantes contre le système des bénédictins, et nous sommes d'accord sur cela avec le président Hénauld, dont on connaît la sagacité.

Note 13, *page* 294. C'est Aimard ou Adhémar, moine du onziéme

siécle, et presque contemporain de l'événement, qui l'a raconté dans sa chronique de France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à l'an 1029.

Note 14, *page* 294. Nous aurons occasion de parler très-au-long, par la suite, des sectaires appelés Henriciens ou Albigeois, qui n'étaient qu'une branche de la secte des Manés ou Manichéens. Nous ferons connaître leur origine et leurs dogmes.

Note 15, *page* 297. C'est sous Guillaume, et vers l'an 1020, que vécut un personnage nommé le seigneur Raymond du Bousquet, auquel il arriva des aventures très-bizarres, qui ne sont pas dénuées de vraisemblance. Ce personnage habitait un château dans le Pays-Toulousain, près de Lanta. Il était, depuis long-temps, tourmenté du désir d'aller faire un voyage dans la Terre-Sainte : une femme, jeune et jolie, deux enfans en bas âges, ne purent le détourner de ce dessein; il partit et alla s'embarquer dans un petit port de la Toscane, appelé *Lunes ;* mais une furieuse tempête s'étant élevée, poussa sa frêle embarcation sur une côte rocheuse et l'y brisa. Son valet fut assez heureux pour se sauver sur la côte : de là, il regagna la France comme il put, et arriva dans un piteux état au château de Bousquet, où il annonça la fâcheuse nouvelle de la mort de son maître. Mais cette nouvelle ne fut pas prise par la dame d'une manière fort tragique ; elle n'avait plus d'espoir de le revoir : ses regrets devenant inutiles, elle eut bientôt pris son parti ; et aimant mieux passer son temps dans les plaisirs que dans le deuil, elle se consola avec un voisin qui ayant, sans doute, déjà préparé les voies du vivant du pauvre seigneur, l'eut bientôt déterminée à l'épouser. Les enfans du seigneur du Bousquet furent maltraités, et l'on finit par les chasser du château. Triste leçon pour les maris qui entreprennent des pélérinages de long cours, en laissant chez eux de jeunes femmes. Rien de plus pénible à supporter, à un certain âge, qu'une trop longue viduité, et l'on peut parier, mille contre un, que l'épouse, ainsi délaissée, fera quelque brêche à la fidélité conjugale, si le mari n'est pas mort, ou se remariera bientôt si elle se croit veuve. Heureusement pour les enfans qu'un autre voisin, nommé *Escafré*, plus ami du défunt que de sa femme, recueillit chez lui ces malheureux.

Mais le seigneur Raymond du Bousquet n'était pas mort; muni d'une forte constitution et d'un débris du navire brisé, il s'arma de courage et fut jeté, dans l'état le plus pitoyable, sur la côte d'Afrique, où, moins heureux qu'Ulysse, il passa trois jours sans manger, et rencontra, au bout de ce terme, au lieu d'une belle princesse qui venait faire sa lessive, une troupe de pirates qui, venant du pays de *Turlande*, maraudaient sur la côte. Ils s'emparèrent du pauvre seigneur et l'emmenèrent en captivité. Ils voulurent d'abord l'employer à des travaux utiles, mais le seigneur du Bousquet était fort ignorant et ne connaissait d'autre métier que celui de tuer son prochain avec la pointe de sa lance ou le tranchant de son sabre; il déclara noblement aux pirates, qu'un homme comme lui ne savait rien autre chose que se battre. C'était servir à ces barbares de leur plat, l'assurance du hobereau leur plut; ils en firent leur compagnon, l'élevèrent à un poste éminent, et il devint écumeur en chef de la Méditerranée. Mais le brave seigneur n'était pas au bout de ses tri-

bulations; ces pirates étaient en guerre avec d'autres brigands d'Afrique, appelés *Barbarins*, qui les battirent et firent Raymond prisonnier. La manière dont il s'était défendu contre eux leur donnant la preuve qu'il était un brave à trois poils, ils l'employèrent bientôt dans la guerre qu'ils firent contre les Sarrasins du royaume de Cordoue. Raymond ne fut pas plus heureux qu'il ne l'avait déjà été, et malgré sa bravoure, il devint l'esclave des Sarrasins. Ceux-ci ayant élevé leur brave prisonnier à un poste éminent, furent battus, à leur tour, par des *Alabites*, autre peuple de l'Afrique; et le pauvre hobereau eut le malheur de tomber entre les mains de ces derniers. Alors le meilleur métier était celui des armes : on faisait beaucoup plus de cas d'un férailleur que d'un mathématicien ou d'un poëte; c'est ce qui fit que le brave Raymond s'aperçut à peine de son changement de condition : il marcha dans les rangs des Alabites dans la guerre qu'ils soutinrent contre dom Sanche, roi de Castille, et il eut le bonheur d'être fait prisonnier par les Espagnols. Dom Sanche, instruit de la naissance de notre Toulousain et de ses malheurs, lui accorda sa liberté, le combla de bienfaits et lui donna tous les moyens de regagner sa gentilhommière.

Il y arriva après une absence de trois ans; mais ces trois ans avaient singulièrement changé les affaires du noble seigneur : il trouva son voisin en possession de ses biens, des charmes de la châtelaine, et ses enfans expulsés. Les voisins, qui ne voyaient pas sans jalousie le bonheur du second mari, prêtèrent secours à l'arrivant pour le mettre dehors. Sa femme se remit paisiblement sous son premier joug; trois ans avaient beaucoup affaibli sa passion pour l'usurpateur de ses charmes : Bousquet était devenu du fruit nouveau, ses aventures lui donnaient un relief qui la flattaient. La captivité avait aussi, sans doute, rendu le seigneur Raymond tolérant : il fit revenir ses enfans, reprit possession de sa femme et en jouit sans perdre son temps à lui faire des reproches. Sa merveilleuse histoire se répandit bientôt dans le pays, chacun voulut le voir; sa femme pleurait d'aise en le montrant. Le fait parut d'autant plus merveilleux, que le bon seigneur assura qu'il devait son salut à la protection de Sainte Foi, qu'il n'avait cessé d'invoquer. Cette histoire est rapportée par *Bernard Scolasticus* ou Ecolâtre, de l'église d'Angers, dans un ouvrage qu'il composa presque à la même époque sur les miracles de Sainte Foi. On en trouve la relation dans le 2.e vol., pag. 541 et suiv. de la bibliothèque du Père Labbe; les Bénédictins en ont aussi donné un extrait, 2.e vol. de l'Hist. du Lang., pag. 144.

Note 16, *pag*. 297. Le sarcophage qu'on dit être celui de Guillaume-Taillefer, dut être tiré des décombres du cimetière de la Daurade, après l'incendie qui consuma une partie de la ville, en 1462. Lorsque les ruines qui couvraient ce cimetière furent visitées, on dut trouver les sépultures des comtes de Toulouse dans le plus grand désordre; l'etat du sarcophage, qui forme l'objet de cette note, nous le prouve. On commit, sans doute, bien des méprises; car les épitaphes ou inscriptions durent être brisées, confondues : il paraît que l'on ne put sauver que les sarcophages que nous voyons encore dans le réduit pratiqué auprès du portail de l'église de Saint-Sernin; mais sont-ce bien ceux des personnages

indiqués par les nouvelles inscriptions? On peut le croire; mais rien ne le prouve : aucune inscription, aucune empreinte originale et décisive ne font foi de l'authenticité de ces monumens. Les inscriptions que l'on y voit furent faites lors du transport du cimetière dans le réduit où nous les voyons. Les petites colonnes ou pilastres qui les élèvent au-dessus du sol, furent ajoutés au monument; car leurs chapiteaux son ornés de la croix pometée, armes des comtes de Toulouse; mais qu'ils ne prirent qu'à l'époque des croisades, bien postérieure à celle où vécurent Pons II et le comte Taillefer. Ces monumens portent donc des caractères fort douteux; mais, en supposant qu'ils soient authentiques, nous croyons qu'ils appartiennent à la famille de Guillaume-Taillefer, et que les sarcophages sont; d'abord, le sien; celui de Pons II, son frère et son prédécesseur; celui de deux de ses enfans, morts en bas âge, et celui de Pons III, son fils, qui lui succéda. *Vid.* notre note 10 du 1.er chap. du 2.e liv., à la fin.

Notes 17 *et* 18, *page* 303. Les évêques qui occupèrent le siége de Toulouse depuis Saint-Sernin jusqu'à Izarn, sont bien peu connus. Catel a fait plusieurs méprises dans les notices qu'il nous a données sur eux; nous les rectifierons dans celles que nous nous proposons de donner à la fin du 2.e volume de cette histoire.

Note 19, *page* 305. Les états de la comtesse Berthe revinrent à la maison de Toulouse, au défaut de testament de cette comtesse. C'est ainsi que les auteurs de l'Histoire du Languedoc expliquent la guerre que fit le comte d'Auvergne, son mari, au comte de Saint-Gilles. Nous avons adopté l'opinion contraire, émise par un auteur estimé du dix-huitième siécle (le Frère Ange de Ste.-Rosalie, dans son Histoire de la maison de France et des grands officiers de la couronne, tom. 2, pag. 685). La supposition que la comtesse Berthe avait fait un testament en faveur de la maison de Toulouse, nous a paru plus vraisemblable; mais nous nous gardons bien de donner notre manière de voir comme inattaquable.

Note 20, *page* 312. L'annaliste Lafaille a écrit que Robert, comte de Mortagne, père d'Emmine, avait subjugué l'Angleterre; c'était ignorer les premiers élémens de l'histoire. Robert était frère utérin de Guillaume-le-Conquérant: il le suivit, à la vérité, dans son expédition d'Angleterre; mais il se brouilla avec lui et revint dans son comté. (*Vid.* Lafaille, dernière ligne de la pag. 77 du prem. vol).

Note 21, *page* 315. Le cimetière de Saint-Sernin était placé sur le derrière de l'église, touchant l'hémicycle du chœur et les petites chapelles qui l'entourent; c'est là où on a trouvé une très-grande quantité de sarcophages en pierre avec leurs couverts sculptés à écailles tectiliformes. Long-temps ils furent laissés sur les lieux : aujourd'hui que l'on transforme nos musées en cimetières, on y en a entassés plusieurs, et il paraît qu'on a le projet d'y en placer un bien plus grand nombre; car on y en a maçonnés d'artificiels, qui sont, sans doute, des pierres d'attente. On a aussi transporté dans le cloître d'énormes pierres sépulcrales plates, qui ne présentent que les traits gravés et informes de quelques évêques, et qui ont l'inconvénient d'obstruer le passage par leurs énormes dimensions, en ne nous apprenant que bien peu de choses sur la vie des personnages dont elles couvraient les restes.

Note

Note 22, *page* 316. Un auteur a écrit que, Guillaume IV était mort à Jérusalem; rien ne le prouve : mais il ne s'erait pas extraordinaire que Guillaume, comme plusieurs de ses contemporains eût été attaqué de l'épidémie des pélerinages, qui était si générale alors, et qui, peu d'années après, fut le principe moteur des croisades.

CHAPITRE II.

Note 1, *page* 325. Nous avons déjà parlé du titre de comte-palatin, ou simplement de palatin, que nous n'avons pas considéré comme très-important; tout semble prouver, en effet, qu'il n'était que l'équivalent de celui de chambellan ou gentilhomme de la chambre du prince.

Note 2, *page* 325. Guillaume de Malmesbury, bénédictin et historien anglais, a prétendu que lorsque Bertrand se maria avec Hélecte ou Hélène, il était déjà veuf d'une nièce de la célèbre Mathilde, si connue par ses liaisons avec Hildebrandt (Grégoire VII); mais il ne semble pas que cet historien ait été fondé à donner ce mariage comme réel : il ne serait pourtant pas impossible qu'il ne le fût; il prouverait que la viduité fut aussi à charge au fils qu'au père, et que l'état de continence était, pour l'un et pour l'autre, un état insupportable. (*Vid.* Guil. de Malm., liv. 4, chap. 2 de son Histoire des Rois d'Angleterre; *vid.* aussi, pour le même fait, le Père Labbe. Tablettes Généalogiques, pag. 464.)

Note 3, *page* 330. En l'année 1284, le corps que l'on dit être celui de Saint Sernin (moins la tête, qui avait été placée, par Urbain II, dans le maître-autel), fut tiré du sarcophage, et mis dans une châsse d'argent représentant l'église et le clocher de Saint-Sernin : la châsse fut enfermée elle-même dans une sorte de mausolée ou édifice gothique, de figure exagone, fermé à jour par six grilles de fer, à travers lesquelles on voyait la châsse, mais sans pouvoir l'approcher. Aux six angles de l'exagone étaient placées six statues d'évêques, debout sur des piédestaux. La châsse a été fondue pendant la révolution; elle était, d'ailleurs, d'un travail assez médiocre.

Note 4, *page* 332. Les armes ou armoiries furent un dérivé de la loi des tournois, rendue à Gottingen par l'empereur Henri 1.er dit l'Oiseleur, en 934, c'est-à-dire, cinquante ans avant les croisades. Les différentes pièces dont se composaient les armoiries avaient un rapport évident avec les barrières des champs-clos et avec les armes dont on se servait dans ces jeux guerriers : les pals, les chevrons, les jumelles, étaient des pièces de ces barrières. Les figures d'animaux ou d'astres, désignaient les noms ou les attributs que se donnaient les chevaliers.

Le mot blason, qui signifie aujourd'hui la science des armoiries, vient du mot allemand *blazen*, qui veut dire donner du cor. C'était avec cet instrument que l'on faisait les signaux pour entrer en

lice, pour en sortir, pour célébrer la victoire, pour ouvrir ou fermer la lice; le cor était, en un mot, l'âme du tournois.

Ceux qui prétendent que l'usage des armoiries est plus ancien que l'époque des croisades, disent (*vid.* Gallia Christiana, tom. 5, pag. 136) que Regibond ou Regimbold, issu d'une grande maison, et prévôt de l'abbaye de Monzi, en Suisse, avait des armes de famille. Or, ce Regimbold gouverna ce monastère en 1027, et mourut en 1055.

Une charte de l'année 1072, de Robert 1.er, comte de Flandres, porte l'empreinte de ses armes, et cette empreinte est un lion.

Un diplôme des comtes de Toulouse, de l'an 1088, en faveur de l'abbaye de Saint-André-d'Avignon, porte la croix pommetée et vidée. Cette empreinte est authentique: celle de Robert l'est moins; car elle n'est que sur le bouclier du cavalier, gravé sur le sceau, au lieu que les armes de Guillaume IV sont gravées sur le champ du sceau, et le remplissent.

Le Père Montfaucon répond à ces difficultés. Il ne date les premières armes que de la fin du douzième siècle: il prétend que les armes qui sont sur des tombeaux de seigneurs morts avant cette époque, y ont été gravées long-temps après.

Le sceau n'avait aucun rapport avec les armes: les sceaux sont de toute antiquité; ainsi, les figures empreintes sur les sceaux, avant la fin du douzième siècle, ne prouvent rien pour l'ancienneté des armes. Les seigneurs qui avaient des sceaux prirent dans la suite, pour armes, les figures de leurs empreintes, en y ajoutant les couleurs ou rayures des champs qui ne se trouvaient pas sur les sceaux.

M. Legendre, marquis de Saint-Aubin (dans son Traité de l'antiquité de la maison de France, et des maisons mérovingiennes et carliennes), a soutenu, non sans de grandes apparences de raison, qu'avant l'année 1150 il n'y avait pas de véritables armes, sans excepter même de cette décision les armes de France. Ce fut, en effet, Louis-le-Jeune qui, le premier, prit les lis pour armes lorsqu'il se croisa en 1147. L'écusson ou bouclier de France était d'abord rempli de fleurs-de-lis: elles ne furent définitivement fixées à trois que sous le roi Jean ou sous Charles V, comme nous pouvons le prouver par les titres de nos archives.

Toutes les chartes de Thiéri, de Dagobert, de Sigebert, de Charles-le-Simple, etc., publiées par Josse Coccius, jésuite, dans son Trésor catholique; ou par Pierre Miramont, par Jean de Ferrand et par François Rosières, chartes dans lesquelles les sceaux de ces rois paraissent semés de fleurs-de-lis, sont supposées et fabriquées à plaisir: leurs originaux n'ont jamais été vus par personne, parce qu'elles n'ont jamais existé. On ne les a publiées que pour favoriser les prétentions de quelques établissemens religieux, ou pour donner une apparence de réalité à des priviléges supposés.

Les clefs ne figurent dans les armes du pape que depuis le quatorzième siècle; les papes ne donnèrent donc à personne, dans le douzième siècle, le droit de porter leurs armes actuelles, puisqu'ils n'en avaient pas alors. Les armes furent, dans leur principe, des distinctions purement militaires, et les chefs de l'église n'avaient pas encore imaginé alors de se parer des attributs de tous les états. Comme depuis ils ont voulu n'être étrangers en rien de ce qui est

temporel, ils adoptèrent les armoiries, par la même raison qu'ils eurent des armées, qu'ils troublèrent la chrétienté par leurs discussions avec les princes, et par la même raison qu'ils se mirent à guerroyer avec eux.

Nous pourrions rendre cette dissertation plus longue; mais ce que nous avons déjà dit suffit pour prouver que les véritables armoiries ne remontent pas plus haut que l'époque des croisades; qu'il est fort douteux même qu'elles remontent jusques-là; qu'on a souvent confondu les empreintes des sceaux avec les armes; qu'on a ajouté des armoiries à plusieurs tombeaux long-temps après leur construction, ce qui est arrivé, particulièrement à ceux qui appartiennent, ou que l'on dit appartenir aux comtes de Toulouse; où l'on voit la croix pommetée décorer les chapiteaux des petits pilastres qui les supportent.

Note 5, *page* 340. M. Michaud, dans son Histoire des Croisades, s'est montré très-partial envers Raymond-de-Saint-Gilles: tout l'honneur de son ouvrage a été pour les seigneurs normands et flamands; il a imité en cela les anciens chroniqueurs de la langue du Nord, qui ont affecté une sorte de mépris pour les habitans du Midi: ce ton pouvait convenir à des vainqueurs, mais bonnement il ne saurait convenir à M. Michaud. Voici ce que dit cet auteur, 1.er volume, page 175. « Le comte de Toulouse, qui arriva le dernier, répond d'abord aux envoyés d'Alexis, qu'il n'était pas » venu en Orient pour y chercher un maître. L'empereur, pour faire » plier l'orgueil de Raymond et de ses Provençaux, fut obligé de » s'abaisser lui-même devant eux; il flatta tour-à-tour leur » vanité, et leur avarice, et s'occupa plus à leur montrer ses trésors que ses armes. » L'accusation d'avarice se renouvelle souvent contre Raymond, dans le courant de l'ouvrage; et cependant, Raymond donna mille preuves de son désintéressement, soit en prenant à sa solde des seigneurs indigens, soit en faisant construire, à ses frais, des machines qui déterminèrent la prise de plusieurs villes, entre autre celle de Nicée, de Marac, etc. Raymond ayant pris Laodicée, rendit cette ville à Alexis. M. Michaud a fait d'un prince prévoyant et rangé, un prince avare; le Tasse lui a rendu plus de justice. L'auteur de l'Histoire des Croisades donne toujours tort au comte de Toulouse; il excuse toutes les injustices qu'on lui fait: ce n'est plus le Nestor de la croisade, c'est un brouillon qui met le trouble dans l'armée, tandis qu'il est certain qu'il fut toujours sacrifié, par jalousie, à l'aventurier prince de Tarente, à Tancrède, qui abusa de sa bonne foi; à Godefroy lui-même, qui lui enleva, par surprise et par trahison, la tour de David. Raymond était le plus puissant de tous les seigneurs de cette première croisade: bien loin de mécontenter Alexis par son orgueil, il gagna son affection par sa franchise et son désintéressement. Il lui remit des villes dont il s'était rendu maître; ce que ne firent aucun des autres croisés, quoiqu'ils se fussent déclarés les vassaux de l'empereur, soumission que ne fit jamais Raymond. Je ne serai certainement pas accusé d'avoir flatté ce comte; j'ai rendu justice à ses grandes qualités comme à ses défauts. Il est vrai que je ne lui ai pas fait partager des Sarrasins

en deux, soit horizontalement, soit verticalement et d'un seul coup d'épée, comme M. Michaud le rapporte de Godefroy; je sais trop quel est le devoir d'un historien, pour me permettre des licences aussi homériques; mais je l'ai présenté tel qu'il était, tel que l'histoire et la poésie même l'ont peint.

Note 6, *page* 342. Ces armées, levées à la hâte, étaient composées de soldats peu aguerris : aucune précaution n'avait été prise, ni pour leur nourriture, ni pour leur entretien; elles ne pouvaient vivre qu'en pillant et dévastant le pays où elles passaient. On comprend quelle boucherie durent en faire les Sarrasins, lorsqu'elles traversèrent l'Asie-Mineure. Elles s'éclaircissaient tous les jours; mais elles ne perdaient guère de leur force; car la multitude sacrifiée embarrassait plutôt qu'elle ne servait les soldats un peu aguerris : c'est ce qui explique le succès des croisés, lorsque leur nombre fut si fort réduit après la prise d'Antioche.

Note 7, *page* 342. On ne peut élever aucun doute sur l'esprit de prévoyance de Raymond; ce fut lui, qui, au moyen des machines qu'il fit construire par les ingénieurs toulousains, détermina le succès des différens siéges que firent les croisés. Nicée, Antioche, Marac, Jérusalem même, tombèrent au pouvoir des croisés au moyen du secours de ces machines. C'est en occupant les Sarrasins par les attaques vigoureuses qu'il faisait du côté de la montagne de Sion, où il avait son quartier, que le comte de Toulouse donna la facilité à Godefroy d'entrer dans Jérusalem par le côté opposé. Antioche fut prise par des intelligences pratiquées dans la place; mais Raymond avait fait construire un fort à la tête du pont de l'Oronte, et un pont-volant sur ce fleuve; il fut donc l'auteur de tout ce qui fut fait de plus important, quoiqu'inutile, pour se rendre maître de cette place.

Note 8, *page* 345. Nous ne doutons pas que l'on n'ait fort exagéré le nombre de Sarrasins qui composaient les armées que combattirent les croisés. Les croisés avaient une très-mauvaise cavalerie; les Sarrasins, au contraire, étaient montés à merveille, et la fuite leur était très-facile. Je crois donc que les historiens des croisades ont beaucoup exagéré le nombre des ennemis morts : pour que leurs récits fussent vrais, il aurait fallu que les Sarrasins tendissent le cou, comme des victimes, sous les glaives des croisés.

Note 9, *page* 355. Les seigneurs croisés, pour éviter les discussions qui pouvaient naître de la prise des villes ou châteaux qu'ils assiégeaient, convinrent que la ville ou le château appartiendrait à celui qui, le premier, aurait arboré son pennon sur ses murs. C'est cette convention dont Raymond demanda en vain l'exécution à Marac, et à Jérusalem, pour la tour de David.

Note 10, *page* 367. Jamais il n'y eut de massacres de population exécuté plus de sang-froid, et d'une manière plus réfléchie, que celui de Jérusalem, par les croisés contre les Asiatiques, en 1099, et celui de Béziers, plus d'un siècle après, par les Français croisés contre les Albigeois. Soixante-dix milles habitans furent égorgés à Jérusalem, et soixante mille à Béziers; dans l'une et l'autre ville pour la gloire de Dieu, après une délibération des seigneurs et des prélats chrétiens. Voici la délibération prise par les croisés, trois

jours après leur entrée dans Jérusalem, pour l'extermination de ses habitans : elle est en latin, j'en copie exactement le texte d'après l'historien des croisades.

Jerusalem civitas Dei excelsi, ut universi nostis, magnâ difficultate, et non sine damno nostrorum recuperata, propriis filiis hodie restituta est et liberata de manu regis Babyloniæ, jugoque Turcorum. Sed modo cavendum est, ne avaritiâ aut pigritiâ, vel misericordiâ erga inimicos habitâ hanc amittamus, captivis et adhuc residuis in urbe gentilibus parcentes. Nam si forte à rege Babyloniæ in multitudine gravi occupati fuimus. Subito ab intus et extra impugnabimur; sicque in perpetuum exilium transportabimur. Unde primum et fidele nobis videtur concilium, quatenus universi Sarraceni et gentiles, qui captivi tenentur, pecuniâ redimendi, aut redempti, sine dilatione in gladio corruant, ne fraude aut ingenio illorum nobis aliqua occurrant adversa. Concilio hoc accepto, tertio die post victoriam egressa est sententia à majoribus. Et à universi arma rapiant, et miserabili cæde in omne vulgus gentilium quod adhuc erat residuum, exurgunt, alios producentes à vinculis, et decolantes; alios per vicos et plateas civitatis inventos trucidantes, quibus antea pecuniæ causâ, aut humanâ pietate perpecerant. Puellas vero, mulieres, matronas nobiles ac fætas, cum puellis tenellis detruncabant aut lapidibus obruebant in nullis aliquam considerantes ætatem. E contra puellæ, mulieres, matronæ, metu momentaneæ mortis angustiatæ et horrore gravissimæ necis concussæ, christianos, in jugulum utriusque sexûs debachantes ac sevientes, medios pro liberanda vita amplexebantur, quædam pedibus eorum advolvebantur, de vitâ et salute suâ illos nimium miserando fletu et ejulatu sollicitantes. Pueri vero quinquennes aut triennes matrum patrumque crudelem casum intuentes, unà miserum clamorem et fletum multiplicabant. Sed frustra hæc pietatis et misericordiæ signa fiebant. Nam christiani sic neci totum laxaverant animum, ut non sugens masculus aut fœmina, nedum infans unius anni vivens manum percussoris evaderet. Unde plateæ totius civitatis Jerusalem corporibus extinctis vivorum, mulierum lacerisque menbris infantium adeo stratæ et opertæ fuisse referuntur, ut non solum in vicis, soliis et palatiis, sed etiam in locis deserta solitudinis copia occisorum reperiebatur innumerabilis.

Cette pièce porte, comme l'on voit, l'arrêt et son exécution : on y lit, avec étonnement, que les prisonniers même qui avaient payé leur rancon furent compris dans ce massacre. Cette relation est de Robert-d'Aquilée, liv. 6, chap. 30 : on la trouve dans la collection de Bongard, pag. 282 et 283.

Note 11, *pag.* 377. On ne peut expliquer, que comme je l'ai fait, ce départ précipité du comte de Saint-Gilles. L'armée qui l'avait choisi pour guide était très-indisciplinée; elle avait commis mille horreurs avant d'arriver à Constantinople : elle se composait d'Allemands, de Francais, d'Italiens; tous désunis de mœurs, d'intérêt et de caractère. Les Lombards, que conduisaient l'archevêque de Milan et quelques autres seigneurs, s'étaient surtout signalés par leurs exactions et leurs pillages. Conrad, conétable de l'empire, les comtes de Bourgogne et de Blois avaient, sous leurs ordres, des troupes levées à la hâte, qui n'étaient guère mieux disciplinées. Cette armée, à la tête de laquelle se mit si impru-

demment le comte de Toulouse, était forte de cent cinquante mille hommes, dont cinquante mille de cavalerie, lorsqu'elle quitta Constantinople. Le défaut de vivres, les chaleurs, les fatigues, son intempérance, lorsqu'elle trouvait des provisions, étaient des ennemis plus cruels pour elle que les musulmans. Le départ précipité de Raymond, motivé, sans doute, par un accès d'exaspération contre l'ineptie des chefs, accès auxquels il était sujet, comme nous l'avons déjà vu, dut les irriter au dernier point contre lui. Ceux qui se sauvèrent durent l'accuser de tous les désastres de l'expédition, dont leurs imprudences, leurs brigandages et leur insubordination furent les seules causes. Ils trouvèrent dans les croisés de la Palestine des esprits très-disposés à croire à toutes leurs calomnies.

Il faut lire, sur cette seconde et malheureuse expédition, l'Alexiade ou Histoire d'Alexis I.er, écrite par sa fille Anne. Quoique cette histoire ne soit pas exempte de partialité, c'est cependant ce que l'on peut lire de plus vrai sur la première croisade. (*Vid.* la traduction de l'Alexiade, par le président Coufin, dans sa Collection des Auteurs de la Byzantine).

FIN DES NOTES DU TOME PREMIER.

Toulouse, Imprimerie de Caunes, rue des Tourneurs.

ERRATA.

Page 7, ligne 12 et 13, on lit : *pénètre dans* ; lisez : sort de.

Page 9, ligne 26, on lit : *Scytes* ; lisez : Scythes.

Page 38, ligne 11, on lit : *doutes* ; lisez : données.

Page 39, ligne 6, on lit : *Volsques* ; lisez : Volces, et partout où ce nom se trouve ainsi écrit, faites la même correction.

Page 41, ligne 23, 24 et 25, on lit : *une médaille de Galba, décrite et regardée comme douteuse par Goltsius* ; lisez : une médaille de Galba, décrite par Goltsius, et regardée comme douteuse.

Page 42, ligne 19, on lit : *Vendales* ; lisez : Vandales, et faites la même correction partout où la même faute se trouve.

Page 55, ligne 15, on lit : *en changeant le siége* ; lisez : en en changeant le siége.

Page 267, ligne 9, on lit : *et l'Albigeois*, supprimez, et l'Albigeois.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.